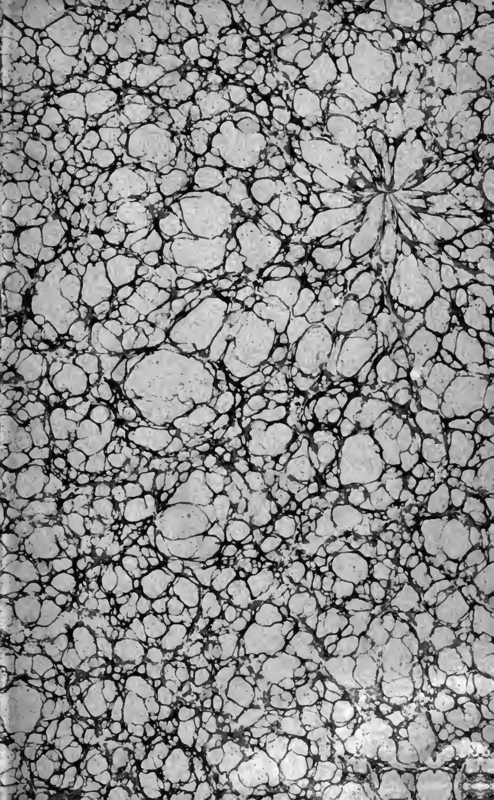




LES RÉCITS

D'UN

VIEUX CHASSEUR



TYPOGRAPHIE DE CH. LAHURE ET C[IE]
Imprimeurs du Sénat et de la Cour de Cassation
rue de Vaugirard, 9

LES RÉCITS

D'UN

VIEUX CHASSEUR

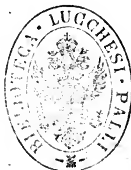
PAR

JOSEPH LA VALLÉE

Auteur de *la Chasse à tir* et de *la Chasse à courre*







PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie

RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 14

1858

LE LIÈVRE BLANC

LE LIÈVRE BLANC.

Concluons que la Providence
Sait ce qu'il nous faut mieux que nous.
(LA FONTAINE, liv. VI, f. IV.)

« Merci, mon brave Hubert, disait une femme alitée, en rendant la tasse dans laquelle elle venait de boire. Merci, mon bon fils; que Dieu te tienne compte du bien que tu me fais.... Ah! si nous étions en Bretagne, j'invoquerais les fées qui dansent sur nos bruyères; elles exauceraient mes vœux.... Mais je ne dois plus revoir ma Bretagne, ma douce Bretagne, ses échaliers et ses champs de genêt.

— Allons! ma mère, ma bonne mère, ne vous attristez pas comme cela sans raison, répondit le jeune homme en recevant le vase que lui tendait la malade. Nous prierons bien Dieu; avec l'aide du curé et du médecin vous guérirez; alors nous re-

tournerons au pays.... Je vous en prie, ma bonne mère, ne vous affligez pas. »

En disant, il plongea sa tasse dans l'eau, l'essuya soigneusement, la déposa sur une table auprès du lit, et, quand cela fut fait, alla s'asseoir au coin de la cheminée, au fond d'un vaste fauteuil de chêne, non sans avoir jeté auparavant tout autour de lui un regard attentif, pour s'assurer que dans la chaumière tout était à sa place.

On n'apercevait dans cette chétive habitation que peu de meubles : encore étaient-ils vieux et usés; mais si tout y dénotait l'indigence, tout aussi annonçait l'ordre et la propreté. Cela était pauvre, mais cela ne paraissait pas délabré. Il était facile de comprendre que cette misère honorable n'avait été le fruit ni de la paresse, ni de l'inconduite. Une lampe suspendue au manteau de la cheminée éclairait à peine de sa lueur rouge et vacillante les rideaux du lit où reposait la malade. Mais Hubert, assis au coin du feu, les pieds posés sur les tisons, suivait de l'œil tous les mouvements qu'elle pouvait faire; il cherchait à prévoir ses besoins, à deviner ses désirs, et, quand son regard était fatigué d'interroger le front pâle de sa mère, il le portait instinctivement sur les armes appendues au-dessus de la cheminée. Tantôt il l'arrêtait sur le fusil de chasse dont la platine brillante scintillait dans l'ombre, tantôt il le fixait sur le long fusil de prix

enveloppé de son double fourreau de serge et de cuir. « Ah! se disait-il en lui-même, si demain je pouvais payer ma mise au tir, je gagnerais un prix, dont la valeur servirait à soulager ma pauvre mère; » et involontairement il laissait un soupir s'échapper de sa poitrine.

Il avait soupiré bien bas, mais les malades ont l'oreille fine. « Tu gémis, Hubert, lui dit sa mère d'une voix faible. Je gage que tu as encore regardé ces maudits fusils; tu voudrais donc être garde comme ton père?... O mon bon Hubert! c'est un mauvais métier. Lorsque le garde fait son devoir, lorsqu'il prend les intérêts de son maître, on trouve qu'il se montre trop sévère, on l'accuse d'être dur et sans pitié. Les maraudeurs, les pillards le détestent. Ils vont excitant contre lui des sentiments de haine, et il ne lui reste pas même la consolation d'être défendu par les gens de bien, qui lui reprochent d'être sans miséricorde. S'il penche vers l'indulgence, on le taxe de faiblesse, on crie qu'il transige avec les coupables et qu'il s'enrichit d'une partie de leur butin. O mon fils! c'est un mauvais métier que celui de garde.

« Au milieu de la nuit, lorsque, en veillant pour conserver le bien de son maître, il rencontre des malfaiteurs; si, pour défendre sa vie, il use de ses armes, on n'a pas assez de paroles énergiques pour réprouver sa cruauté, sa barbarie; s'il ne s'en sert

pas, les braconniers l'assassinent comme ils ont assassiné ton pauvre père, comme ils ont assassiné mon pauvre Roblot !

— Ma mère, ma bonne mère, ne parlez pas comme cela, dit le jeune homme en s'efforçant de cacher ses larmes; ma mère, ne parlez pas, le docteur dit que cela vous fait mal.

— Oh! non, mon bon fils, cela me soulage au contraire; il faut que je dise ce qui me pèse sur le cœur; si je ne parlais pas, cela me suffoquerait: car moi j'ai vu les meurtriers amenés devant leurs juges; alors j'ai entendu des gens qui n'ont pour les accusés que des paroles de compassion; à leurs yeux les assassins ne sont plus que des malheureux auxquels on voulait enlever l'industrie qui les faisait vivre, ce sont d'honnêtes voleurs de plant ou de gibier; mais pour la veuve de celui qu'ils ont tué, pour ses enfants, pas de miséricorde.... S'ils élèvent la voix, on crie qu'ils veulent spéculer sur leur malheur; qu'ils cèdent à des passions cupides.... On absout les assassins, ou bien, lorsqu'on les condamne, on trouve des raisons pour atténuer et leur crime et leur peine; il semble qu'on veuille dire : « Après tout, ils n'ont tué qu'un garde. » Et puis le maître, pour qui le garde s'était dévoué, se croit quitte avec lui : il lui a payé l'arriéré de ses gages; mais il ne veut conserver à son service ni le fils ni la veuve: il craindrait de se compromettre, de s'atti-

rer la haine des parents des condamnés. Et cependant la pauvre veuve a épuisé toutes ses ressources; elle se meurt de chagrin et de misère; son fils s'excède de travail pour la soutenir, pour la sauver.... mais on n'a pas pitié d'eux. Pour avoir droit à la pitié, il faut être ou faussaire ou meurtrier.

— Ma bonne mère, je vous en prie, ne parlez plus; cela vous fatigue.

— Est-ce que tu crains la fatigue, toi qui, après avoir, pendant toute la journée, travaillé à la terre pour nourrir ta pauvre mère, passes encore toutes les nuits auprès d'elle pour la soigner?

— Ma mère, si vous parlez encore, je ne vous écouterai plus, et je fermerai les yeux pour ne pas vous voir.

— Eh bien! je parlerai pour t'endormir comme au temps où tu étais petit. Tu ne te rappelles pas comme je te berçais avec nos contes de Bretagne. Tu étais bien jeune quand, avec ton père, nous avons quitté les environs de Ploërmel pour venir nous établir sur les bords du Morin. Oh! dis-moi, mon bon Hubert, ne reverrai-je pas nos chemins creux et nos champs entourés de haies? Est-ce que je ne reverrai jamais, sur la bruyère, les traces que laissent en dansant nos petites fées, si bienfaisantes pour les bons, si terribles pour les méchants? »

Cependant Hubert avait exécuté sa menace, il avait fermé les yeux. Les pieds posés sur les mor-

ceaux de bois dont l'extrémité se croisait au milieu du foyer, les coudes appuyés sur les bras de son fauteuil, il feignait de ne plus écouter; mais la chaleur du feu, peut-être aussi la lassitude, avaient appesanti ses paupières; il laissa bientôt tomber sa tête sur sa poitrine, et sa respiration, devenue plus bruyante, annonça qu'il sommeillait. « Dors! dors! mon bon fils, dit la malade en baissant doucement la voix; et puissent les anges de Dieu t'apporter des rêves de bonheur! »

Hubert dormait depuis quelque temps, lorsqu'il se sentit tiré par le pied. Une petite figure, qui de hauteur n'avait pas plus d'une coudée, vint s'asseoir sur son genou. « Hubert, lui dit-elle, j'ai fait pour toi un long voyage; j'ai quitté les landes de Beaumanoir, où je dansais avec mes compagnes; mais j'ai entendu ta mère qui m'appelait, j'ai entendu tes souhaits, et je suis venue. Tu voudrais demain gagner un prix au fusil; va te placer à l'affût : je traquerai et t'amènerai du gibier, pour que sa valeur puisse payer ta mise. » En disant, la petite fée se laissa glisser le long de la jambe d'Hubert, et disparut au milieu des flammes du foyer.

« La fée a ma foi raison, » dit le fils du garde. Il s'approcha du lit de sa mère, et, voyant qu'elle sommeillait, il prit, sans faire de bruit, le fusil de chasse, ouvrit doucement la porte, et descendit dans la vallée du Morin. Le jour ne pouvait tarder à pa-

raître. Le chasseur se hâta de gagner le coin d'un petit bois; il s'y plaça en embuscade pour attendre que les premiers rayons du soleil ramenassent quelque lapin au terrier, ou que quelque lièvre revînt du gagnage. Il ne tarda pas à apercevoir quelque chose de blanc qui courait dans la plaine, qui s'arrêtait, s'asseyait, levait les oreilles au vent, trottait menu, broutait, trottait de nouveau, et se rapprochait à chaque pas de son affût. En voyant ce pelage blanc, le fils du garde hésita pendant quelques instants à tirer, mais il ne put méconnaître un lièvre. Il lâcha son coup et le lièvre fit le manchon. Il le ramassait et le mettait dans son carnier, lorsque, du milieu d'une touffe de chardons qu'il n'avait pas encore remarquée, il vit sortir la tête de la petite fée. « Eh bien! Hubert lui dit celle-ci, voilà qui te donnera de quoi payer ta mise; mais avant de vendre ton gibier, tu lui couperas le pied droit de devant et tu le conserveras soigneusement : car, lorsqu'on possède un pied de lièvre blanc, on réussit dans toutes ses entreprises; tâche cependant d'user sobrement de ce pouvoir, et souviens-toi que ce n'est pas la réussite, mais la modération dans nos désirs, qui seule peut nous rendre heureux. » En disant, la fée s'enfonça dans la touffe de chardons. Hubert voulut lui adresser un remercîment ou lui faire au moins une révérence; mais elle était déjà disparue.

Il vous est sans doute arrivé plus d'une fois d'entrer sous la tente où se réunissent ceux qui se disputent un prix au fusil. Vous avez vu avec quel soin chaque tireur, après avoir fait feu, essuie l'intérieur de son arme ; comment, à l'aide d'une longue et forte baguette, il promène dans le canon un tampon d'étoupe; comment il le tourne en tous les sens jusqu'à ce que le fusil soit parfaitement net; vous avez vu avec quelle précision il mesure la quantité de poudre nécessaire pour envoyer sa balle au but; vous avez entendu le bruit du maillet qui enfonce le plomb à petits coups, pour qu'il descende au fond du canon sans perdre sa forme sphérique. Mais si vous-même n'avez pas essayé votre adresse à ce jeu difficile, vous ne comprendrez pas l'émotion qui s'empare du tireur lorsqu'il envoie ses premières balles. Regardez-le s'approchant du tréteau, ou espèce de barrière qu'on appelle le *placet*, car chaque exercice a son langage particulier. C'est là qu'il doit rester pour viser la cible. Son cœur bat, sa main tremble, son regard se trouble, et ne croyez pas que le novice soit seul soumis à cette impression. J'ai vu de vieux gardes, de vieux routiers; presque tous m'ont avoué qu'aux premiers coups leur main était moins sûre, et que toute leur expérience ne les exemptait pas de cette agitation qu'on nomme *la fièvre du placet.*

La compagnie des marchands de meules de la

Ferté-sous-Jouarre, pour célébrer la fête de saint Léger, son patron, avait donné un prix à tirer. Donner n'est peut-être pas une expression exacte, car ce n'est qu'à beaux deniers comptants qu'on obtient le droit de conquérir les lots. Mais Hubert Roblot avait, le matin, vendu son gibier six fois la valeur d'un lièvre ordinaire. Sur le marché on s'était disputé l'animal au blanc pelage; chacun avait voulu mettre l'enchère, et le chasseur s'était retiré avec le gousset bien garni. Il avait donc pu payer sa mise; il était au placet. Suivant l'usage, en frappant sur un tambour déposé dans la tente, il venait d'annoncer qu'il allait tirer. Celui qui se tient près de la cible afin de marquer les coups, lui avait rendu ce salut et s'était retiré dans un trou creusé en terre pour se mettre à l'abri des balles que pourrait envoyer une main inexpérimentée. Hubert soulevait son fusil, mais son bras était tremblant.

« Oh! mon garçon, lui disait un tireur, ta balle ne fera pas de mal au noir; on dirait que tu veux semer du persil avec ton guidon.

— Ne voyez-vous pas, disait un autre, ne voyez-vous pas à ses joues blêmes qu'il a l'estomac creux? Il aurait mieux fait de s'arrêter chez le marchand de vin, cela lui aurait donné de l'aplomb. »

Chacun lui adressait un brocard. Cependant Hubert avait serré la détente, puis le marqueur s'était approché de la cible, et, se tournant vers le tireur,

il avait vivement porté la main à sa casquette. « Un coup de noir! s'écria-t-on, un coup de noir! » Et l'attention générale s'était portée sur les gestes du marqueur : celui-ci s'était découvert, il tenait sa casquette à la main, il l'abaissait lentement.

« Aura-t-il bientôt fini son salut? » disait un des assistants. Mais le marqueur se baissa jusqu'à ce que sa coiffure eût touché la terre. Puis il la lança en l'air.... Alors chacun d'applaudir : « C'est un coup de broche, répétait-on.

— Morbleu! ajouta celui qui le premier avait fait entendre des railleries, je m'étais bien douté que ce garçon-là suivrait les traces de son père, de ce pauvre Antoine Roblot. Bon chien chasse de race. Tu seras donc, comme lui, un brûleur de noirs.... C'est que c'est bien débuté. Prendre comme cela d'emblée le premier prix, trois beaux couverts d'argent. Mais cela vaut douze pistoles comme un liard. »

Cependant Hubert, si pâle tout à l'heure, était devenu pourpre. Il lui semblait que ses genoux allaient fléchir sous lui, tant sa joie était grande. « Quarante écus à porter à ma mère! » se disait-il. Quarante écus! et, droit devant le placet, il attendait qu'au bruit du tambour qui battait au champ, le marqueur lui eût triomphalement apporté son *marmot*.

L'usage des marmots, s'il faut en juger par l'étymologie de ce nom, remonte à la plus haute antiquité, aux jeux pythiques peut-être, ou bien aux

luttes d'Olympie. Je ne prétends pas dire par là que les Grecs fissent l'exercice à la prussienne, ni qu'ils tirassent le fusil; mais ils tiraient l'arc, ce qui revient au même. Souvent deux flèches, deux balles, pourraient frapper si près l'une de l'autre, que leurs trous se confondraient. Dans ce cas, il serait parfois impossible de décider auquel des deux tireurs appartient le premier rang. Pour éviter cette difficulté, on masque le noir du *panton*, c'est ainsi qu'on appelle la grande cible, avec une carte beaucoup plus petite. C'est sur le noir de celle-ci que l'on vise, et on la remplace par une carte nouvelle chaque fois que le noir est touché. Elle prend son nom du mot grec *mormô*, masque.

Hubert prit son marmot, écrivit son nom au dos et le passa au greffier chargé de le conserver jusqu'au moment où les prix seraient distribués. Ensuite, il alla s'asseoir dans un coin de la tente, en songeant à l'usage qu'il ferait de son argent. « Il faudra tant pour l'apothicaire et tant pour le médecin. Nous devons tant au boulanger. »Ainsi, tout en faisant son compte, Hubert trouva que c'était bien peu de chose que cent vingt francs, et il se dit : « Puisque, par mon premier coup de fusil, je me suis assuré le premier prix, pourquoi donc ne pas gagner le deuxième? Mon pied de lièvre blanc me fera réussir aussi bien cette fois que l'autre. » Le second prix qu'il emporta ne lui procura pas autant de plaisir

que le premier. Il le trouva mesquin et voulut avoir le troisième, puis le quatrième, puis le cinquième, et, quand il eut ainsi la moitié des lots, il désira les gagner tous; et en effet il y parvint, à la grande stupéfaction de tous les assistants, qui ne pouvaient comprendre une si prodigieuse adresse. On ne distribue jamais les prix avant le coucher du soleil; aussi, la nuit était close quand Hubert se mit en route pour regagner sa chaumière, qui était à plus de trois lieues de la Ferté. Il emportait dans son carnier une somme de huit cents francs, c'était la valeur des dix prix qu'on avait tirés. Il suivait silencieusement le bord du Morin, en se demandant quel usage il ferait de son argent. « Huit cents francs, se disait-il, cela n'est pas beaucoup; j'aurai bien de la peine à payer avec cela six quartiers de terre. Il faudrait encore que je pusse acheter une petite maison. » Il commença à se plaindre de ce que les prix n'eussent point été assez considérables. Il était plongé dans ces réflexions, lorsque, au détour d'une oseraie, un coup de fusil l'étendit à terre. Un homme se précipita sur lui. En voyant qu'il lui restait quelque sentiment, il lui asséna deux violents coups de crosse sur la tête, lui enleva les huit cents francs qui étaient dans son carnier, et prit rapidement la fuite.

Cependant Hubert n'était pas mort, et, bien qu'il lui fût absolument impossible de se mouvoir, il con-

servait encore la faculté de raisonner. « Voilà, se disait-il, à quoi nous conduit l'exagération de nos désirs. Si je me fusse borné à un seul prix, je n'aurais pas attiré l'attention. Je n'aurais pas excité la convoitise d'un assassin. Il ne serait pas venu m'attendre au coin de cette oseraie, et je ne serais pas couché sur le gazon. Je le vois bien ; souvent c'est pour notre bonheur que le ciel nous refuse ce que nous désirons le plus vivement. Je serai plus sage une autre fois. En attendant, je voudrais bien ne pas rester là pour y perdre tout mon sang. Le ciel ne m'enverra-t-il pas quelque bonne âme pour me relever ? » Il achevait à peine ce vœu, qu'il entendit le bruit d'une voiture qui s'approchait au grand trot... « Je voudrais bien que cette carriole ne me passât pas sur le corps, se disait-il. Je suis étendu au milieu du chemin; par l'obscurité, on ne va pas m'apercevoir.... »

En ce moment, la petite fée vint se placer auprès de lui. « Eh bien ! mon pauvre Hubert, te voilà dans un piteux état; mais, après tout, la vie humaine est si remplie de misères, qu'on doit se trouver heureux de la quitter. Si tu es raisonnable, dans quelques instants les roues de cette voiture t'auront débarrassé de tous tes maux, et tu seras déchargé de l'existence sans avoir épuisé tout ce qu'elle a d'amertume et de dégoûts.

— Bien, merci, madame la fée, soupira Hubert

d'une voix éteinte ; mourir ! Vous en parlez bien à votre aise. Il vous sied bien vraiment de donner ainsi des avis, et l'on voit que vous êtes immortelle ; mais les conseilleurs ne sont pas les payeurs, et vous avez beau me sermonner, je m'arrange de la vie, toute misérable qu'elle est.

— Tu fais une folie, reprit la petite figure ; mais tu le veux, et, puisque tu possèdes un pied de lièvre blanc, tes désirs doivent être accomplis. »

Elle se mit alors à souffler sur la bourre qui était tombée du fusil de l'assassin. Ce papier brûlait encore. L'haleine de la fée en fit sortir la flamme qui se communiqua à une touffe d'herbes mortes et à un petit arbrisseau desséché. Alors la fée se retira en laissant le corps d'Hubert éclairé comme si on eût placé une lanterne à côté de lui. Celui qui conduisait la voiture put l'apercevoir de loin et arrêter facilement son cheval.

C'était un bon fermier qui revenait de la fête avec sa femme et sa fille. « Oh ! dit-il, un homme étendu en travers de la route.

— Il est ivre peut-être, reprit la fermière. Allons, Thomas, descends pour le traîner sur le bord du chemin, que nous ne l'écrasions pas. »

Thomas ne se le fit pas dire deux fois ; il sauta à terre. « C'est un homme assassiné ! » s'écria-t-il en reculant. Puis un sentiment de pitié le rapprocha du jeune homme. « Il n'est pas encore mort, »

dit-il. Et il souleva la tête du pauvre Hubert Roblot.

« Notre homme, notre homme! ne va pas te compromettre en touchant ce cadavre, fit la fermière; retournons au prochain village prévenir le maire et le garde champêtre.

— Oui, dit Thomas, pour qu'il soit mort quand on reviendra.

— Mais tu vas te couvrir de sang; puis on dira que c'est toi qui l'as tué.

—Dieu de Dieu! qui donc oserait accuser Thomas Le Tellier d'avoir tué son prochain? S'il était question de quelques raies labourées par lui au delà de ses bornes, de quelques perches fauchées dans le pré voisin, de quelques gerbes récoltées par lui quand il ne les avait pas semées.... je ne dis pas.... Mais accuser Thomas Le Tellier d'avoir tué son prochain!... Allons donc.... on ne le croirait pas. » Tout en parlant, il avait déboutonné le gilet du blessé. « Voyons, Lise, jette-moi ton fichu, ton mouchoir, quelque chose, que j'étanche le sang qui coule de sa blessure. » Après avoir bandé la plaie, il prit Hubert entre ses bras, et, avec bien de la peine, le mit dans la carriole à sa propre place, et fit à pied le reste du chemin, conduisant le cheval par la bride, afin d'éviter autant que possible tous les cahots.

Hubert était couché lorsqu'il reprit connaissance. Thomas Le Tellier et un médecin se tenaient près de

son lit ; plus loin, il voyait la fermière et sa fille ; enfin, assis auprès d'une table, deux hommes vêtus de noir s'occupaient à consigner les dépositions des assistants. Hubert désigna si bien l'assassin qu'on ne tarda pas à l'arrêter encore porteur du produit de son crime. On remit au blessé la somme qui lui avait été enlevée. Il en envoya aussitôt le tiers à sa mère et fit deux parts du reste, l'une destinée à payer les frais de sa maladie, l'autre à se procurer quelques ressources lorsque sa guérison serait complète ; mais il se passa bien du temps avant qu'elle fût entièrement achevée.

Hubert était soigné par Lise, bonne et belle fille aux yeux noirs, aux joues rebondies ; la pensée de recevoir des soins d'une jolie femme suffirait pour donner l'envie d'être malade. Le patient avait donc bien garde de recouvrer entièrement la santé. Il était si reconnaissant des attentions qu'avait pour lui la fille du fermier, qu'il n'osait songer au moment où il faudrait s'éloigner d'elle ; il était reconnaissant, et dans ce cas le sentiment qu'on éprouve pour une jeune fille ressemble considérablement à de l'amour ; il l'aimait, mais il avait trop d'honneur pour chercher à la séduire, et voulait l'épouser. Or Thomas Le Tellier estimait avant tout les écus bien cordonnés et de bon aloi. « Il faut donc que je gagne du bien, se dit-il. Je travaillerai : ce n'est pas toujours le moyen le plus sûr et le plus prompt de réussir ; mais c'est le plus ho-

norable. » Avec le peu d'argent qu'il possédait, il se mit à faire le commerce des laines, et ses opérations réussirent si bien qu'il acquit en peu de temps un crédit immense. On s'étonnait de la justesse de ses prévisions; jamais il ne s'était trompé dans les appréciations qu'il avait faites. Il joignit à ce premier commerce celui des grains, et eut bientôt réalisé une énorme fortune. Mais alors il rencontra des envieux qui le décrièrent; on l'accusa de s'être enrichi par l'usure et par le jeu; on le calomnia de cent façons différentes. Il acheta des terres, ses voisins lui firent des procès. Ses juges se trouvèrent presque tous de jeunes magistrats à peine sortis des bancs de l'école, qui avaient fait leur stage au balcon de l'Opéra, qui n'avaient jamais dépouillé un dossier avant de monter sur le siége. Malgré toute leur inexpérience, ils n'étudiaient les affaires des plaideurs qu'en courant la poste sur la route de Paris, où ils se rendaient chaque semaine pour solliciter de l'avancement. A leurs yeux, c'était là le but principal et le point important de leurs fonctions; le jugement des contestations ne leur en paraissait qu'un accessoire. Il perdit les procès les plus justes; et, pour savoir le chagrin qu'il éprouva de ses défaites judiciaires, il faut, avec l'intime conviction de la bonté de sa cause, s'être vu dépouillé de son droit; il faut avoir ressenti la douleur que vous apporte une criante iniquité.

Hubert voulut au moins se consoler de ces infortunes en épousant la jolie fille du fermier. Il croyait bien s'être aperçu qu'elle n'avait pas le cœur tout à fait libre; mais cette considération ne l'arrêta pas. Il avait de beaux biens au soleil, et le père Thomas Le Tellier, qui n'aurait jamais osé désirer un gendre aussi riche, appuya vivement ses prétentions. Cependant Lise ne se rendait pas; mais Hubert persistait, et il devait réussir, car il possédait un pied de lièvre blanc.

Les champs de Thomas Le Tellier furent grêlés, ses moutons moururent tous de la clavelée, ses bœufs, ses chevaux, tous ses attelages furent enlevés par une épizootie. Enfin, pour comble de désastre, le feu prit aux bâtiments de la ferme; l'incendie consuma ce qu'il avait sauvé de ses récoltes et dévora ses dernières ressources. Thomas Le Tellier allait être réduit à la mendicité, Hubert offrit de nouveau sa fortune, et Lise enfin consentit à le recevoir pour mari. Elle promit d'être à lui, mais elle ne promit pas de l'aimer. Aussi bientôt eut-il à se plaindre de la froideur de sa femme. Il commença à comprendre qu'il avait fait une folie en épousant une fille éprise d'un autre homme. La jalousie s'empara de lui; il soupçonna qu'il était trahi et demanda que la vérité lui fût connue; elle ne tarda pas à lui être démontrée. Un matin, comme saint Julien, patron des veneurs et des jaloux, il était

sorti pour aller à la chasse. Sa préoccupation était grande. Il était poursuivi par l'image de sa femme. Il se la représentait infidèle. « Comment faire, disait-il, pour connaître la vérité? » Tout absorbé par cette pensée, il n'apercevait pas le gibier qui partait sous ses pieds; il ne tirait pas sur les plus belles pièces, ou, s'il tirait, c'était pour ne rien abattre. Sa distraction était si grande, qu'il faillit tuer son chien et aveugler un paysan qui arrachait des pommes de terre. Enfin, fatigué, n'en pouvant plus de malaise et d'inquiétude, il pensa qu'en changeant d'exercice, il parviendrait à obtenir un peu de calme, qu'un genre de chasse plus tranquille ferait cesser l'anxiété de son esprit. C'est une amusante distraction que la pipée. Pour faire venir les pies, les geais et les autres oiseaux criards, il n'est pas nécessaire d'une grande adresse. Le chasseur prend une feuille de lierre. Au tiers de sa longueur, à partir de la queue, il fait avec les dents ou avec l'ongle un trou rond de la grosseur d'un petit pois, il roule ensuite la feuille autour de son doigt de manière à en former une espèce de sifflet, et s'en sert pour *frouer*, c'est-à-dire pour contrefaire le cri de la pie et du geai. Alors les oiseaux viennent en foule, et les renards eux-mêmes se laissent quelquefois prendre à cet appeau.

Hubert possédait à l'extrémité de son jardin un petit bois qui paraissait disposé tout exprès pour

cette chasse. Il se cacha dans un buisson épais et commença à imiter au naturel la voix du geai qui piaille après le hibou. Cependant aucun oiseau ne paraissait; son fusil restait inutile à côté de lui. « Certainement, se disait-il, quelqu'un se promène dans le bois, et sa présence effarouche les oiseaux. » Il se mettait à frouer de nouveau, lorsqu'il vit s'approcher sa femme et l'un des plus beaux garçons du pays. Ils paraissaient se dire les choses les plus tendres ; ils s'assirent sur le gazon à quelques pas du chasseur. Hubert vit tous ses doutes éclaircis, et ne pouvant maîtriser sa colère, il fit feu sur le galant. Celui-ci se leva en poussant un cri, puis il retomba en se débattant contre la mort, tandis que Lise prenait la fuite.

La justice ne tarda pas à se transporter dans la demeure du meurtrier, qui fut provisoirement conduit en prison. Il y était à peine depuis quelques instants, quand on vint lui apprendre qu'à la nouvelle de sa catastrophe, sa pauvre mère avait été saisie d'une douleur si grande qu'elle était tombée privée de sentiment, qu'elle était morte.

« Ma mère, ma bonne mère ! s'écria le prisonnier en laissant couler des larmes abondantes, qui me rendra ma mère ? Je veux qu'on me la rende. »

Et il serrait le pied de lièvre, qu'il n'avait pas cessé de porter sur lui.

« Hélas ! lui répondit la petite fée qui s'empressa

d'accourir, tu demandes l'impossible; car on ne saurait empêcher que ce qui est accompli ne soit accompli. Mais tu peux désirer tout ce que tu voudras pour l'avenir, tu l'obtiendras.

— Désirer quelque chose, dit Hubert, non! non! Si je n'avais pas obtenu les prix, on ne m'aurait pas assassiné; si je n'avais pas obtenu de fortune, je n'aurais pas eu d'envieux, et j'aurais pu croire encore à la justice des hommes; si je n'avais pas obtenu une femme qui ne m'aimait point, je n'aurais peut-être pas été trahi; si je n'avais pas obtenu la vérité, je n'aurais pas tué mon rival; si je n'avais pas obtenu tout cela, je n'aurais pas quitté ma pauvre mère! Mes soins lui auraient conservé la vie. Ma mère! ma pauvre mère! »

Et il se tordait les mains de désespoir. Enfin, prit et jeta avec colère le pied du lièvre. Il lui sembla que ce talisman s'enflammait de lui-même, et répandait de tout côté une épaisse fumée et une odeur insupportable.

En ce moment, il s'entendit appeler: « Hubert! Hubert! lui criait sa mère, prends donc garde, tu brûles tes chaussons! Tu as le sommeil dur; tu as cependant dormi assez longtemps.... Donne-moi une tasse de tisane : il y a au moins trois bonnes heures que je n'ai bu.

— O Dieu! que je vous remercie, dit tout bas le fils de la malade en joignant les mains, tout cela

n'était qu'un rêve. O Dieu! que je vous remercie! vous m'avez conservé ma mère. »

Le jour était levé depuis plusieurs heures, lorsqu'on frappa à la porte de la cabane. Un grand garçon bien bâti entra sans se faire prier, et demanda ensuite à Hubert s'il n'était pas le fils d'Antoine Roblot. Ayant obtenu une réponse affirmative, il ajouta : « Je suis chargé par l'intendant de M. le comte de Bersigny de vous remettre cette lettre. » Hubert la prit, l'ouvrit presque en tremblant, et se mit à la lire à haute voix :

« M. le comte a choisi, pour succéder à votre père « dans sa place de garde, le porteur de la présente. »

« Eh bien! Hubert, fit la malade en l'interrompant, qu'est-ce que je te disais cette nuit? »

« Vous comprenez qu'après la condamnation qui « a été prononcée, vous ne pourriez rester garde « dans ce pays sans danger pour vous et pour « nos propriétés. Vous savez même qu'on a déjà « menacé d'incendier nos bois. »

« C'est cela, dit la malade en coupant de nouveau la parole à son fils, faites-vous tuer pour le service de vos maîtres. »

« Mais M. le comte n'a pas voulu que le fils d'un « brave homme mort à notre service se trouvât « sans place, et il est convenu avec M. le marquis « de La Garangière que vous serez nommé garde « de sa terre du Gros-Buisson. »

« Voyons! voyons! répète-moi cela, dit la malade. En voilà de dignes maîtres qui n'oublient pas l'enfant de leur serviteur. »

« Vous aurez de bons gages, une maison sur la « lisière du bois, et d'autres petits avantages que « je vous expliquerai quand vous passerez par ici « pour vous rendre à votre destination. »

« Voilà d'honnêtes maîtres! oh! les bonnes gens! s'écriait la mère Roblot, qui ne pouvait ni comprimer sa joie ni s'abstenir de parler; comme je prierai Dieu pour eux! Continue, continue, mon fils; je ne t'arrêterai plus. »

« En attendant, et pour aider à faire vos prépa- « ratifs et à terminer toutes vos petites affaires, M. le « comte vous envoie une gratification de cinquante « écus que le porteur vous remettra, à l'exception de « trois francs soixante-quinze centimes, que je re- « tiens pour le plomb et la poudre envoyés par moi « à votre père, et que j'ai oublié de compter dans « son dernier règlement. »

La malade. Cinquante écus! Oh! le bon maître!

« Vous aurez soin de faire connaître au porteur « de la présente tout le terroir, de lui bien indiquer « nos limites et nos bornes. Vous lui donnerez aussi « des renseignements sur la moralité des habitants. »

La malade. Certainement, certainement, nous vous en donnerons. Et d'abord il faut vous méfier du grand Cipière. C'est un vaurien, un Judas, qui

passe tout le jour au cabaret et toute la nuit dans les bois. Il faut se méfier de Jeanneton la Rousse; elle a un bourriquet indiscipliné qui va toujours dans nos champs de trèfle. Il faut se méfier des Bourguignons, qui tiennent presque toujours leurs bœufs dans la vente des trente arpents. Il faut....

HUBERT. Ma mère, laissez-moi achever la lettre.

LA MALADE. Lis, lis, mon garçon, je ne parle plus.... Oh! les dignes maîtres!

« M. le comte a aussi obtenu un petit emploi pour « votre mère au château de la Garangère. Il espère « qu'elle se rétablira promptement, et sera bientôt « avec vous en état de faire le voyage. »

LA MALADE. Oui vraiment, je guérirai, et tout de suite. » Elle essaya de se jeter à bas de son lit; mais ses forces trahirent sa volonté; elle retomba sur son oreiller. « C'est égal, ajouta-t-elle, cela viendra vite. »

« M. le comte et Mme la comtesse étaient en Ita-« lie quand vos malheurs vous sont arrivés; ils me « chargent de vous dire tout le chagrin qu'ils en ont « ressenti.

« Vous couperez la queue du petit de Myrza; mais « vous aurez soin de la tenir longue. La mode veut « qu'en ce moment on laisse très-longue la queue « des chiens d'arrêt.

« J'ai l'honneur de vous saluer,

« GEORGES,

« Intendant de M. le comte de Bersigny. »

Bientôt Hubert Roblot et sa mère furent en état de se rendre à la terre du marquis de La Garangère; pendant tout le chemin ils s'amusèrent à philosopher. Ils se répétaient que le ciel sait mieux que nous ce qui convient à notre bonheur; qu'il faut s'en remettre à Dieu du soin de conduire notre destinée, et qu'il faut le remercier également et pour ce qu'il nous accorde et pour ce qu'il nous refuse.

La veuve Roblot ajoutait encore : « Malgré cela, feu ton père avait raison de dire que c'est un bon présage de tuer un lièvre blanc. Cela doit être vrai, puisque cela t'a porté bonheur rien que d'en avoir rêvé. »



CHASSE CHEZ LES SIRIANES

CHASSE CHEZ LES SIRIANES.

Mon cher Arthur,

Sans doute vous n'avez pas oublié cette magnifique chasse au renard, où lord Gérald s'est rompu le cou en sautant un fossé, où vous vous êtes démis l'épaule, et où je suis tombé si malheureusement sur le visage. Mes yeux étaient bouffis comme si j'eusse soutenu un assaut de boxe; j'eus deux dents cassées, mon nez brisé ne formait plus qu'un crochet et déviait d'une manière disgracieuse vers le côté gauche de ma figure, au point que le docteur Adams fut obligé d'inventer un système particulier d'éclisses pour rendre à mon cartilage nasal cette ligne droite et perpendiculaire qui fait la beauté des nez grecs, et qui constitue l'un des principaux agréments de ma personne; mais ce que vous ne savez pas, ce sont les railleries et les sarcasmes que m'a valus l'emploi de cet appareil..

« Mon Dieu, sir Édouard, me disait chaque soir lady Thompson lorsque j'arrivais chez elle pour prendre le thé et pour faire la cour à sa fille, mon Dieu! mon cher comte, que vous avez une drôle de mine avec ces deux petits bâtons qui vous pincent le nez !

— Puis, ajoutait miss Arabelle, dont je recherche la main, est-il possible que des créatures qui se disent raisonnables se fassent ainsi bourreaux de leurs propres corps, parce que c'est la mode de courir après une pauvre bête puante, dont la dépouille ne peut servir à rien?

— Vraiment, ma sœur, disait Nancy, la plus jeune, tu le grondes mal à propos; tu vois bien qu'il s'est fait pincer le nez entre deux bâtons comme on fait pour les bêtes rétives lorsqu'on veut les ferrer. Ne vois-tu pas que c'est un emblème? il veut te prouver par là qu'il consent à recevoir les fers: c'est un mari que tu mèneras tout à ton aise.

— Pour moi, reprenait miss Clara Cardigan, leur cousine, je suis de l'avis d'Arabelle, je ne comprends pas qu'on se donne tant de peine pour tourmenter un pauvre animal qu'on a apporté de France dans un sac, et dont la peau n'est pas même bonne à la toilette; encore si c'était un renard bleu!

— A la bonne heure, reprirent en chœur les quatre dames, on en ferait un manchon.

— Vous ne dédaigneriez donc pas, dis-je à miss

Arabelle, les vœux d'un gentleman qui vous ferait hommage de quelque belle fourrure produit de sa chasse?

— Non, certainement, reprit celle-ci, surtout s'il revenait avec une garniture de petit-gris.

— Ou de zibeline, continua Nancy.

— Ou de vison, » fit Clara.

J'ai pris la chose au sérieux. Aussitôt que mon nez a été guéri, je me suis dit : « Il faut être agréable à celle que l'on aime, il faut chasser le renard bleu. » Voici pourquoi la lettre que je vous écris en ce moment est datée de l'hôtel des Princes, à Saint-Pétersbourg.

Ce n'est pas, croyez-moi, une petite chose que d'arriver ici; dès que nous avons été en vue de Cronstadt, il m'a fallu subir un interrogatoire de la police. On m'a demandé pourquoi je venais en Russie. J'ai répondu que je voyageais pour mon plaisir, et l'on a été sur le point de me refuser l'entrée de l'empire, tant les sujets du czar sont persuadés qu'on ne doit pas s'amuser chez eux.

Nous approchions du quai où se trouve la douane, lorsque je fus accosté par un personnage que j'avais remarqué pendant la traversée : il se donnait pour un excellent veneur; nous avions souvent causé ensemble. Je lui avais confié mon désir de chasser le renard bleu. « J'espère bien, lui avais-je dit, que je pourrai former une meute ici!

— Certainement, certainement, avait-il répondu; de véritables chiens anglais, des fox-hunters. Nous les faisons venir en droite ligne du Yorkshire.

— Je trouverai aussi de bons chevaux de chasse, n'est-il pas vrai ?

— Incontestablement, avait-il ajouté; pas aussi beaux cependant que vos anglais pur sang; mais nous avons dans les steppes des bêtes qui ne manquent pas de fond. »

Enfin, il avait fini par me gagner l'âme en louant l'élégance de mon costume de chasse; il avait admiré ma casaque orange enrichie de passementerie lilas, et mon inexpressible azur céleste.

« Voilà, avait-il dit, un costume tout à fait distingué; on peut vous reconnaître à dix verstes de loin. »

Au moment d'arriver « Avez-vous beaucoup de contrebande dans vos bagages? me dit-il.

— Je suis gentleman, lui répondis-je, et je ne fais point la contrebande.

— Ho! nous ne sommes pas si scrupuleux, et nous tenons à nous procurer les objets qu'on prohibe, par cela même qu'ils sont défendus. Pour mon compte, j'en ai beaucoup, et vous m'aiderez, j'espère, à introduire ces boîtes de capsules pour charger des pistolets de salon. Cela est bien inoffensif; cependant on ne veut pas les laisser entrer, et j'ai compté sur vous pour les faire passer.

— Mais, lui répliquai-je, je n'aime pas à faire la fraude.

— Allons donc! ce sont de ces petits services qui ne se refusent pas entre voyageurs, et, si quelque désagrément devait en résulter pour vous, ne suis-je pas là pour vous tirer d'embarras? »

Disant cela, il me mit de force une boîte sous le bras, et s'éloigna rapidement. On commença bientôt la revue de mes effets, et la provision de capsules fut le premier objet qui attira l'attention des douaniers.

« Qu'est-ce que cela? me dirent-ils.

— Ce sont des amorces pour mon fusil.

— Milord est chasseur? voyons vos armes. »

Il fallut ouvrir mon nécessaire.

« Voilà de beaux fusils, reprit le chef des douaniers.

— Oui, lui dis-je, de vrais chefs-d'œuvre de Manton.

— Et que faites-vous donc d'un aussi gros calibre? continua-t-il en enfonçant l'index tout entier dans le canon de l'un d'eux.

— Celui-là, c'est mon fusil pour tirer des pigeons.

— Tirer des pigeons! s'écria-t-il. On ne tue pas de pigeons sur le sol de la sainte Russie.

— Quoi! c'est défendu?

— Des pigeons, le symbole du Saint-Esprit! mais ce serait un sacrilége. »

Le visage de mon douanier avait pris un air menaçant. Cependant je ne me laissai pas trop intimider.

« Je suis étranger, lui dis-je ; j'ai peut-être quelques objets prohibés, et je ne sais si celui-là peut avoir accès dans ce pays, car il ne porte pas l'empreinte du czar. »

Ce disant, je roulais entre mes doigts un souverain d'or. Le défenseur de la foi orthodoxe ouvrit la main, sa figure recouvra sa sérénité.

« Milord est parfaitement en règle, dit-il en se tournant vers ses subordonnés ; vous m'avez dit que ces boîtes contiennent des capsules gélatineuses de Mothes : les médicaments étrangers payent entrée. »

On me fit un borderau pour lequel il me fallut encore acquitter quelques roubles[1]. Au sortir de la douane, je retrouvai ma nouvelle connaissance.

« Eh bien ! me dit-il, quand chassons-nous ?

— Mais le plus tôt sera le mieux.

— Venez donc déjeuner avec moi demain. »

Et il reprit la boîte, qui était parmi mes bagages.

« Et votre adresse ?

— C'est vrai, j'oubliais de vous la donner. Sur la perspective Neuski, il n'est pas un enfant qui ne vous montre l'hôtel du boyard Ivan Nisiwitch. »

Le lendemain, je parcourus vainement toute la

1. Le rouble d'argent vaut environ 4 francs.

perspective, qui n'a pas moins de quatre verstes[1] de long, mais personne ne connaissait le nom d'Ivan Nisiwitch.

Je rentrai de fort mauvaise humeur à mon hôtel, et je contai à mon hôte français ce qui venait de m'arriver.

« Ah! me dit-il, comme il doit être heureux! il a fraudé les lois du pays et trouvé moyen d'attraper un étranger. Quel magnifique coup double!

— En effet, repris-je, il a oublié de me restituer les avances que j'ai faites pour son compte.

— Vous avez donc trouvé visage de bois et vous avez eu le nez cassé? »

A ces mots, le rouge de la colère me monta au visage. O vanité des vanités, j'eus la pensée que la Russie s'était occupée de mon nez, et que le bruit de ces malheureuses éclisses était venu jusqu'à Saint-Pétersbourg. Mais la réflexion me calma, et je me rappelai qu'en France cette expression est proverbiale. J'attribuai ma rougeur au désappointement, car le boyard m'avait promis de me faciliter les moyens de chasser le renard bleu.

« Au moins, reprit mon hôte, il ne s'est pas engagé à vous faire trouver ce gibier aux environs de Saint-Pétersbourg?

— Mais si fait, répondis-je.

1. La verste est de 104 1/4 au degré ou de 959 m. 23 cent.

— Alors, il s'est complétement moqué de vous. C'est tout au plus si vous rencontrerez ici quelques renards communs : encore ne les chasse-t-on pas à cette époque de l'année ; maintenant que nous avons vingt heures de jour, il fait trop chaud, et leur peau ne vaudrait rien. Toutes les belles pelleteries, d'ailleurs, proviennent de contrées plus septentrionales. Si vous voulez des renseignements exacts, je vous amènerai de la Bourse, où m'appellent mes affaires, quelqu'un de nos premiers marchands de fourrures. »

Au bout d'une heure, je vis revenir mon hôte avec un individu à longue barbe, et dont la figure caractérisée portait le type de la race israélite.

« J'ai l'honneur de vous présenter Isaac Bincof, un de nos négociants en pelleterie les mieux achalandés.

— Nous ne tenons pas nos fourrures de première main, me dit celui-ci ; nous les achetons presque toutes à la foire de Nijni-Nowogorod, qui commence le 1er août. Si vous voulez vous rendre dans cette ville, je partirai dans quelques jours, et je pourrai vous servir de guide. Une fois que vous serez-là, vous y rencontrerez de nombreux amateurs de chasse.

— Alors, lui dis-je, je n'ai plus qu'à chercher des chevaux et une meute ?

— Oh ! me dit-il, ce serait un peu embarrassant.

D'ici à Nijni, nous comptons environ cinq cent cinquante verstes; il ne nous reste plus que huit jours; nous n'arriverions jamais s'il fallait nous embarrasser d'une meute : d'ailleurs, je ne pense pas qu'on chasse le renard bleu avec tant d'appareil. Cette ville est un endroit de ressources, et vous y trouverez tout ce qui vous sera nécessaire. Ne vous occupez donc que de vos passe-ports. »

Vous voyez, mon cher Arthur, que tout est en bon train; aussitôt que je serai rendu à Nijni, je vous tiendrai au courant des mes exploits.

De Nijni, le 6 août.

L'article des contre-temps, mon cher Arthur, m'a empêché de faire partir de Saint-Pétersbourg le commencement de cette lettre : je comptais la déposer à la poste avant mon départ.

Je m'en étais remis à l'israélite Bincof du soin de chercher un véhicule pour faire notre voyage; mais au moment du départ, jugez quel fut mon effroi en voyant devant la porte un petit chariot à quatre roues, suspendu sur les essieux, sans autre siége que des banquettes en bois nu! Je me récriai.

« Mais, dit le marchand, c'est un taléga, la voiture la plus commode du pays. D'ailleurs, il n'y a guère à choisir; toute autre voiture serait brisée sur nos routes, surtout si nous prenons par

la traverse. Je vous garantis que cela est fort doux. »

Je montai dans le taléga, et ce véhicule fut assez supportable tant que nous demeurâmes sur la Perspective; cette rue est pavée de morceaux de sapin fichés debout, ce qui produit un plancher parfaitement uni. Nous roulâmes là-dessus sans le moindre cahot; mais ce fut bien différent quand nous arrivâmes sur les cailloux : à chaque tour de roue j'étais lancé en l'air, et retombais sur les planches; il y avait de quoi me décrocher les poumons. Je déclarai à Isaac Bincof que je ne voulais pas du taléga. Il se serait obstiné sans doute, si je n'avais eu recours à ce qui, en Russie, est pour les juifs l'*ultima ratio.* Je fis sonner quelques pièces d'or, et nous revînmes chez moi. Au bout d'une heure, mon israélite me ramena une vieille berline de voyage, qu'il me fit payer le double de sa valeur. Et maintenant que j'y réfléchis, je suis persuadé que c'était de sa part un coup monté; il ne m'a fait rouler d'abord en taléga que pour me vendre plus cher son horrible voiture. Tout occupé que j'étais de ces préparatifs, j'ai oublié ma lettre dans mon portefeuille, et je vous l'adresse d'ici en y ajoutant de nouveaux détails.

Je ne vous dirai pas que Nijni-Nowogorod est une belle ville, qu'elle a des rues larges et bien alignées comme toutes celles de la Russie, que son bazar n'a

pas moins de cinq cents boutiques : vous trouveriez cela dans toutes les géographies. Maïs ce qui m'a surtout frappé ici, c'est l'étrange variété des costumes. Lorsque nous sommes arrivés, la foire durait depuis plusieurs jours, les environs de la ville étaient occupés par des·baraques de marchands arméniens ou chinois, par des tentes de Tatares; il y avait là des Persans avec leurs longues robes, des Turcs aussi bien que des Moscovites, des Autrichiens, des Valaques, des Moldaves, etc., etc. Rien ne peut donner une idée de l'espèce de chatoiement que produit cette diversité. Ici on se croise avec un boyard russe, plus loin vos yeux sont attirés par la veste élégante d'un maggyare hongrois. Cependant, je dois l'avouer, c'était surtout par le nez que je devais être pris à mon arrivée : en passant près des tentes en feutre des Tatares, je ne pus m'empêcher de reconnaître que c'est à juste titre qu'on les a surnommés Tatares puants. Les costumes de l'Europe occidentale étaient ceux qui se montraient le plus rarement. Néanmoins, je me disais à part moi : « Il y a des Anglais partout où l'on commerce; il doit y avoir des Anglais ici. » En effet, on m'indiqua la demeure d'un compatriote, située dans un faubourg assez éloigné. Sa maison est de belle apparence, et jugez quelle fut ma satisfaction lorsque, en franchissant le seuil de sa porte, je sentis tout de suite, à l'odeur, qu'il faisait le commerce des pelleteries. On

voyait sous les remises d'énormes tas de peaux de cerfs, de rennes ou d'élans. Des femmes, assises autour de longues tables, étaient occupées à appareiller, pour la couleur et pour la beauté, des hermines, des écureuils, des martres; et ce travail n'était pas sans difficulté, car ces peaux n'avaient pas encore passé par les mains du corroyeur : elles étaient retournées la fourrure en dedans, et telles qu'on les reçoit des chasseurs du Nord. Mon compatriote, James Bows, est un petit homme à la face rubiconde et épanouie.

« Un Anglais ! s'écria-t-il en frappant des mains, dès qu'il eut entendu mon nom, et je crus qu'il allait m'embrasser comme un Français, tant il était content. Ma fille, veillez au bread-pudding, nous aurons un Anglais. » Car il voulut que je logeasse chez lui. Quand il connut le motif de mon voyage : « Nous faisons ici, me dit-il, un immense commerce de pelleteries de toute espèce. L'année dernière, on nous a apporté du seul district de Kirensk 600 peaux de martres zibelines, 6000 peaux d'hermines, 5000 peaux de putois, et 150 peaux d'ours ; 400 000 peaux de petits-gris ; il y a des années où ce dernier chiffre s'élève jusqu'à 800 000. De plus, les chasseurs de Kirensk achètent aux Toungouses, leurs voisins, près de 100 000 peaux de petits-gris, ce qui fait, seulement pour leur part, chaque année, de 1 500 000 à 2 millions. Ajoutez à cela les 500 000

peaux qui viennent de l'immense étendue du pays de Yacoutsk, 50000 que l'on tue sur les bords de la Léna supérieure, puis ce qu'on apporte du district d'Oustsissolsk, vous voyez que nous arriverons à un chiffre de près de 4 millions. Aussi les affaires qui se font ici, tant sur cet article que sur les plumes, dépassent 666666 livres sterling, environ 16 millions argent de France.

— Allons, je vois, repris-je, que je m'amuserai dans ce pays-là, si vous voulez m'aboucher avec quelque chasseur.

— Nous ne sommes pas, continua James Bows, en rapport direct avec les chasseurs. Les peaux nous sont apportées par des marchands de Scherdinsk et d'Oustsissolsk, qui vont les recueillir eux-mêmes dans les villages de ces peuples chasseurs; c'est ce que va vous confirmer un marchand de ce pays. »

On eut bien de la peine à faire comprendre à ce dernier qu'un gentleman avait conçu la fantaisie d'aller chasser dans les régions polaires; cependant, quand on lui eut communiqué cette idée :

« J'ai, s'écria-t-il, ce qu'il faut. Un Siriane a brisé sa carabine; n'ayant trouvé ni à Oustsissolsk, ni à Vologda, une arme qui lui convienne, il est venu ici pour remplacer celle qu'il a perdue; il a beaucoup voyagé et fera probablement votre affaire.»

De ricochet en ricochet, j'étais arrivé à mon but; et jugez de mon contentement, lorsqu'on m'amena, le lendemain, un individu qui parlait à peu près le français. Ioulaï Kousmitch avait été enlevé, en 1812, à son village, avec la druschine enrôlée pour repousser l'invasion des Français. Il avait marché avec les troupes alliées jusqu'au fond de la Champagne; culbuté par une charge de cuirassiers français qui décida de la bataille de Château-Thierry, il fut laissé pour mort dans le bois de Nogentelle. Mais pendant la nuit il recouvra ses sens, et, craignant les maraudeurs qui viennent dépouiller les cadavres, il se traîna dans le taillis et se blottit sous un épais fourré d'épines : il y serait mort sans doute, si le hasard n'avait amené là un paysan qui venait pour ramasser du bois; celui-ci eut pitié du malheureux, et tantôt le portant, tantôt le traînant, le conduisit jusqu'à sa cabane. Il le pansa tant bien que mal, en sorte qu'au bout de quelques mois le blessé se trouva guéri; ne se souciant pas de regagner son régiment, dont les débris avaient marché vers Paris, il entra comme domestique dans une ferme du voisinage, et ne tarda pas à rencontrer un de ses compatriotes qui avait déserté et qui, ainsi que lui, se cachait pour ne pas retourner en Russie.

En réunissant le peu d'argent qu'ils avaient pu amasser avec beaucoup de travail, lorsque les alliés

eurent quitté la France, ils s'étaient fait céder quelques toises de terre sur le bord de la grande route, non loin de Montreuil-au-Lion. Ils y avaient élevé une cabane de terre et s'étaient mis à vendre aux rouliers attardés de l'avoine et quelques verres de vin. La voix publique eut bientôt désigné ce cabaret sous le nom de *Moscou*. Les affaires des deux associés se faisaient tant bien que mal; mais la discorde se mit entre eux, et bientôt Ioulaï Kousmitch conçut la pensée de revoir son pays, et entreprit le voyage, quoiqu'il n'eût que de bien faibles épargnes. A Charly, il put se mettre au service de mariniers qui descendaient à Paris des trains de bois. Ses nouveaux maîtres lui procurèrent le moyen de s'embarquer sur un bateau qui se rendait au Havre. Dans ce port, il trouva un bâtiment en partance pour Archangel; il y prit place comme matelot, et ayant ainsi regagné les embouchures de la Dwina, il put remonter ce fleuve et revenir enfin au pays des Sirianes, dont il était parti.

« Eh bien ! mon brave, lui dis-je, me ferez-vous voir des renards bleus ?

— Pour ce qui est des petits-gris, je vous en ferai voir tant que vous voudrez ; les hermines ne manquent pas, les martres sont un peu plus rares ; quant aux renards bleus, il se passe quelquefois cinq années sans qu'on en tue. Puis un beau jour, les mauvais temps font descendre des monts Oural une

grande quantité de lièvres; alors les renards viennent à leur suite pour leur donner la chasse.

— N'importe, dis-je, nous tuerons ce que nous trouverons.»

Je fis prix avec Ioulaï, afin qu'il me servît de guide pendant toute la saison, moyennant une carabine qu'il choisit chez un des armuriers de la ville.

« Et vous, me dit-il, ne prenez-vous donc pas une arme ?

— J'ai tout ce qu'il me faut. »

Je lui montrai ma carabine, mes pistolets, et même mon costume de chasse.

« Ce vêtement, je crois, vous servirait peu ; les lambeaux en resteraient bientôt suspendus à toutes les branches ; d'ailleurs il effrayerait trop le gibier. Croyez-moi, faites emplette d'un bon touloup de peau de lièvre ; achetez un pantalon en cuir de renne, des bottes en blaireau; coiffez-vous d'un bonnet en agneau d'Astracan, et comme cela vous pourrez presque passer pour un des nôtres. N'oubliez pas qu'il faut constamment porter avec vous une petite boussole. Autrefois, nos pères se dirigeaient dans leurs chasses en regardant l'écorce des arbres, qui est toujours plus chargée de mousse et plus déchirée du côté du Nord ; mais maintenant nous avons presque tous une aiguille aimantée, cela est plus commode et plus sûr. Quant à vos armes, elles

sont d'un trop gros calibre. Que nous resterait-il d'une hermine, si nous la touchions avec une balle de 6 à 7 lignes de diamètre ? Puis, s'il nous fallait porter dans nos chasses trois ou quatre cents balles, ce serait un poids de plus d'un pund[1] dont nous serions surchargés, tandis que nos carabines, qui ont moins de trois lignes de diamètre, n'endommagent jamais d'une manière notable la peau du gibier, et il suffit d'un demi-kilo de plomb pour faire 300 balles. »

Néanmoins, je tenais à mes armes, et sur ce point je résistai.

« Le pays où nous commencerons la chasse est-il bien éloigné ? Combien devons-nous faire de verstes ?

— Pas beaucoup, reprit-il, de 600 à 700, peut-être 800. Nos forêts ne sont pas arpentées, et nous prenons la route comme elle est, sans trop la mesurer. »

Je fis légèrement la grimace. Encore 800 verstes à faire en remontant vers le nord, vous conviendrez que c'est un peu loin. Néanmoins le vin est tiré, il faut le boire, et la première lettre que vous recevrez de moi sera datée du pays des Sirianes.

1. Le pund, composé de 40 livres russes, est égal à 16 kilogrammes 334 grammes.

Le 20 septembre, du district de Kirensk.

Enfin, mon cher, me voici arrivé. Mais quel nom donner à l'agglomération de huttes où je me trouve ici? Il n'en est mention sur aucune carte; les habitants eux-mêmes n'ont pu me le dire. Tout ce que je sais, c'est que je suis dans le district de Kirensk, sur les bords de la Léna, au fond de la Sibérie orientale. Ce pays n'est connu que depuis le XVII[e] siècle. Lorsque les Cosaques, en s'avançant vers l'Orient, en firent la découverte, les seuls habitants étaient des Toungouses. On fut bien étonné de les trouver vêtus de peaux de zibelines et d'autres fourrures considérées en Europe comme les plus rares; ils n'avaient d'autre ressource pour leur subsistance que leur gibier, le produit de leur pêche et le lait de leurs rennes, qui sont en petit nombre. A cette époque, ils se servaient uniquement de piéges ou de flèches pour prendre ou pour frapper les animaux sauvages; pour ne point endommager la peau des hermines, des martres et des petits-gris, ils assommaient ces animaux à l'aide de traits dont l'extrémité était garnie d'une boule de bois. Quelques-uns font encore usage de ce procédé; mais le plus grand nombre emploie aujourd'hui des carabines d'un très-petit calibre.

Le bruit de la découverte s'étant répandu, des peuples d'origine finnoise, établis déjà bien au nord sur les bords de la Petchora, et auxquels on donne le nom de Sirianes, ne craignirent pas de s'aventurer en chassant dans ces régions éloignées. Laissant en arrière la vallée de l'Angara et les environs d'Irceutsk, ils montèrent encore vers le nord, et s'engagèrent dans ces forêts sans bornes qui couvrent les bords de la Léna, presque jusqu'aux rives de l'océan Boréal. Ce qui d'abord n'avait été pour eux qu'un rendez-vous de chasse devint avec le temps une demeure définitive. Ils percèrent des clairières dans les forêts pour y tenter quelques essais d'agriculture; mais le froid disparaît si tard dans ce pays, il y revient si tôt, que le blé n'arrive presque jamais à sa maturité. L'orge même y vient si difficilement, que, pour détacher le grain à l'aide du battage, on est souvent obligé de faire sécher les gerbes sur des échelles, et de les passer ensuite sur des cailloux chauffés au four : c'est alors seulement qu'on peut les frapper utilement avec le fléau. Il arrive parfois que les gelées précoces enlèvent même aux habitants cette faible ressource. La chasse, voilà leur véritable moisson.

Pour arriver ici, après avoir laissé à Vologda ma voiture qui ne pouvait plus m'être d'aucune utilité, nous avons pris de petits chevaux du pays ; nous avons franchi la Dwina et la Petchora; puis, nous en-

gageant dans les steppes sans suivre aucune route tracée en apparence, nous avons gagné le pied de l'Oural, franchi quelques-unes de ses croupes ; nous avons coupé en biais la vallée de l'Angara, et aperçu de loin le lac Baïcal. Lorsque le soir arrivait, et qu'il fallait donner du repos à nos montures, nous nous arrêtions où la nuit nous prenait. On allumait du feu, tant pour faire cuire quelques aliments que pour éloigner de notre campement les animaux sauvages. Les habitants, dans leurs expéditions, ne prennent guère d'autres précautions ; ils jettent à terre une peau de renne ou d'élan, se couvrent d'une autre peau, quand ils sont assez riches pour en posséder plus d'une, et s'endorment les pieds au feu, sans autre toit que les arbres ou la voûte du ciel. Ioulaï Kousmitch et ceux de ses compatriotes qu'il avait recrutés en route, jugeant que je ne serais pas de caractère à me contenter de cette manière de vivre, coupaient quelques perches de bouleau, les piquaient en cercle, et les réunissaient par l'autre extrémité de manière à former une espèce de cône ; ils étendaient quelques peaux sur cette charpente improvisée, persuadés qu'ils m'offraient un gîte très-confortable. Une inspiration d'en haut m'avait fait emporter un matelas à air en caoutchouc, qui, soufflé tous les soirs, ne laissait pas de m'offrir une couche au moins à l'abri de l'humidité. On étendait sur moi une peau d'ours, et je dormais comme un bienheu-

reux, ayant néanmoins toujours à la portée de ma main mes pistolets et une carabine armée : car les bêtes féroces sont nombreuses, et nous entendions souvent leurs troupes hurler autour de notre campement. Enfin, nous arrivâmes à Katchougskaïa-Pristane, endroit assez rapproché des sources de la Léna, et point où ce fleuve commence à être navigable. Nous prîmes un bateau plat, et nous nous mîmes à descendre le cours du fleuve, qui devient imposant au-dessous de Kirensk. Près de cette ville, il reçoit le tribut de la Kourenga ; ses eaux n'ont pas moins d'une sagène[1] de profondeur, et quelquefois elles en atteignent dix ; leur largeur est de deux à trois verstes ; le fleuve s'avance majestueusement entre deux rives élevées de vingt à quarante sagènes. Les berges sont composées de pierres calcaires et de grès, le plus souvent coupées à pic ; quelquefois ces rochers taillés en aiguille, entassés au hasard, entremêlés d'arbres résineux, présentent, pendant le clair de lune, à l'œil déçu du voyageur, l'aspect d'un château ruiné, quelque vieux manoir féodal, ou bien les minarets et les coupoles d'une cité d'Orient. Plus bas, le fleuve, qui reçoit le Vitimé et l'Oleckma, est semé d'îles nombreuses parées d'une sombre végétation ; sur presque toutes on voit des cabanes de Toungouses ou de Yakoutsks.

1. La sagène vaut 2 mètres 13 centimètres.

Auprès de Yakoutsk, m'a-t-on dit, car je ne suis point descendu jusque-là, la Léna n'a pas moins de dix verstes de largeur ; plus bas, elle s'élargit encore, ses rives s'abaissent, elle se divise en plusieurs bras et traverse un pays marécageux, couvert presque partout d'une mousse jaune qu'en Sibérie on appelle *toundras*[1] ; enfin, après avoir parcouru une étendue de quatre mille verstes, elle se jette dans l'océan Boréal, en formant un delta, dont les bras plus éloignés comprennent entre eux une distance de deux cents verstes.

Presque en face de l'embouchure de l'Oleckma, la Léna reçoit un petit cours d'eau ; c'est là que Ioulaï fit arrêter le bateau. On déposa les bagages à terre, et l'un de nos compagnons de route se sépara de nous pour aller chercher, à quelques verstes en amont, plusieurs nacelles en écorce de bouleau, afin de remonter jusqu'au lieu de notre destinat on.

A notre arrivée, des femmes, des enfants, s'empressèrent d'accourir au-devant de mes compagnons de route. Ma présence parut causer un grand étonnement ; mais bientôt on se familiarlsa avec la vue de l'étranger, et, lorsque j'eus distribué aux femmes quelques bijoux de peu de prix, mais bien éclatants, que la prévoyance de leur compatriote

1. C'est le *lichen rangiferus* des botanistes.

m'avait fait acheter à Nijni-Nowogorod, je fus le bienvenu dans toutes les cabanes. Un demi-pund de poudre que je partageai entre les chasseurs, et surtout quelques bouteilles d'eau-de-vie qui sortirent de mes bagages pour fêter notre arrivée, me gagnèrent le cœur de ces braves gens, et je fus assuré d'avoir pour quelque temps, sinon des amis, du moins des hôtes complaisants et des guides dévoués. Ioulaï, cependant, ne voulut céder à personne le droit de me loger. Sa demeure, comme celle de presque tous les habitants, est construite de troncs d'arbres à peine équarris, dont les interstices sont bourrés de mousse et d'argile desséchée. L'habitation était séparée en plusieurs chambres par des cloisons légères; la plus belle salle me fut donnée, et, ce qui peut passer pour du luxe, j'eus un lit garni d'un drap de toile et d'une couverture de peaux de lièvres blancs.

Dès le lendemain nous commençâmes à nous mettre en chasse, afin de nous procurer des vivres. « Où donc est votre fourche? » me dirent les Sirianes lorsqu'ils me virent placer mon fusil sur mon épaule. Habitués à tirer à balle, et toujours au posé, il est rare que ces chasseurs n'appuient pas le bout de leur carabine sur un bâton fourchu. Je leur dis que je n'en avais nul besoin, et bientôt le hasard me donna parmi eux la réputation d'un très-adroit tireur.

Leur chien ne ressemble à aucune des races connues chez nous; noir, au museau effilé, il a un grand air de famille avec celui qu'on trouve en Laponie. Son œil brillant dénote beaucoup d'intelligence; aussi l'emploie-t-on aux usages les plus divers : il conduit les troupeaux, garde le logis, ou bien veille auprès de l'enfant. Le berceau où celui-ci repose a la forme d'un grand sabot et est doublé de peaux de lièvres blancs; il est suspendu par les deux extrémités, de manière à pouvoir prendre facilement un mouvement d'oscillation : dès qu'on y couche un bambin, le chien, qu'on a dressé à ce manége, place la patte sur le bord du lit, et se met à le balancer jusqu'à ce que l'enfant se soit endormi; s'il se réveille et pousse un cri, le chien se lève, accourt, et vient de nouveau remplir son office de berceuse. Mais, pour la chasse, cet animal ne peut entrer en comparaison avec notre setter, ni avec notre pointer. Il est docile et choupille, mais je n'en ai point vu qui arrêtât bien. Comme chien courant, il est chiche de gueule et ne m'a paru rapprocher que médiocrement.

Le chien de Ioulaï, en croisant devant moi, fit lever deux gélinottes que j'abattis par un fort joli coup double, au grand ébahissement de mes hôtes, qui, tirant toujours à balle franche, n'ont point l'idée de ce qu'on peut faire avec de la grenaille. Après avoir admiré ce coup, les Sirianes se récriè-

rent. « Cependant si nos armes, dirent-ils, faisaient autant de bruit que la vôtre, le gibier aurait bientôt déserté le pays. » Et je me rappelai cette devise adoptée par les anciens chasseurs espagnols, pour motiver la préférence qu'ils donnaient à l'arbalète sur l'emploi des armes à feu, nouvellement découvertes; ils disaient : *Mata y no espanta.* « Elle tue et n'épouvante pas. » L'arme des Sirianes est d'un si petit calibre qu'elle ne fait guère plus de bruit qu'un violent coup de fouet.

En effet, il faut six cents de leurs balles pour peser un kilogramme; chaque balle ne pèse donc qu'un gramme soixante-six centigrammes, ce qui donne un diamètre de six millimètres quarante-sept centièmes. Leurs carabines sont garnies de platines grossières à silex, en sorte qu'ils brûlent plus de poudre pour la seule amorce que pour la charge.

Au bout de la journée j'avais tué, avec ma grenaille, une trentaine de pièces de gibier; c'était à peu près le double de ce qu'avait abattu chacun des autres chasseurs, car j'avais tiré presque toujours au vol, tandis qu'il leur fallait à eux l'occasion d'apercevoir le gibier à terre où sur les branches. Mais j'avais dépensé plus d'un kilogramme de plomb, et pas un des Sirianes n'avait employé plus de vingt-quatre grammes; ils auraient chassé quarante jours avec ce que je jetais au vent en une courte journée. L'intérieur du canon de leur arme est gravé de

rayures qui décrivent une hélice, afin d'imprimer à leurs balles un mouvement de rotation constant autour du même axe. Ils savent que cette condition est indispensable pour arriver à la précision du tir; à cet égard, ils sont beaucoup plus avancés que le plus grand nombre de nos compatriotes, qui, pour le tir de la balle, font usage d'armes dont le canon est lisse.

Chez les Turcs, autrefois, et chez tous les peuples orientaux, on donnait aux soldats de gros morceaux de plomb qu'ils coupaient en parties à peu près égales et qu'ils arrondissaient à coups de marteau pour en charger leurs armes. C'est, sans doute, cette habitude, venue de l'Orient, qui s'est répandue chez les Sirianes. Ils ne fondent pas leurs balles; ils coupent de petits morceaux de plomb qu'ils arrondissent en les roulant entre leurs dents. Pour que la balle descende sans trop de difficulté jusqu'à la poudre, ils graissent l'intérieur des rayures en y faisant glisser un petit tampon de toile ou de peau imprégné de graisse. La balle n'entre qu'à force dans le canon, car il faut qu'elle se modèle de manière à toucher l'endroit le plus profond des rayures; on l'enfonce donc à l'aide d'un petit maillet, puis on la fait descendre jusqu'à la poudre en la poussant avec la baguette. Les chasseurs sirianes se servent bien de cette arme, quoiqu'il ne faille pas, cependant, accepter les exagérations qu'on a con-

tées sur leur adresse. A la distance de dix ou douze sagènes, environ trente ou trente-cinq de nos pas, ils touchent une pièce d'un quart de rouble; il n'y a là rien de bien étonnant pour qui a l'habitude des armes de précision, surtout si l'on fait attention qu'ils appuient constamment leur carabine sur quelque point immobile. Quant à la petitesse de leurs balles, elle n'augmente en aucune manière la difficulté du tir : la grosseur du but peut avoir une influence, mais non pas la grosseur du projectile.

Lorsque j'eus jeté bas quelques gélinottes :

« Ne tirez plus ce gibier, me dit-on; il faut le réserver pour l'hiver.

— Mais, leur dis-je, il est parfaitement maillé et très-bon à prendre.

— Certainement, répliquèrent-ils; mais qu'en ferions-nous? Ses plumes ne valent rien, et sa chair serait putréfiée avant d'arriver au marché. En hiver, au contraire, la neige couvre la terre, la gelée empêche que le gibier ne se corrompe, toutes les distances se raccourcissent, les traîneaux dévorent l'espace, et les marchands viennent nous les acheter pour le marché de Saint-Pétersbourg, à raison de quarante ou soixante kopecks[1] la paire : en 1838, année réputée mauvaise, on en a importé 70000, ce

1. Le kopeck vaut le centième d'un rouble d'argent, environ 4 centimes.

qui fait à peu près 1 400000 copecks, c'est-à-dire 14 000 roubles argent. Dans ce moment nous nous occupons surtout de la chasse des gibiers d'eau, dont les plumes sont un objet important de commerce.

— Et la chasse des pelleteries? leur demandai-je.

— Oh! bientôt; mais elle ne saurait être productive dans le voisinage des maisons, et nous avons encore cent verstes à parcourir avant d'arriver à nos campements accoutumés. »

Je me croyais au bout de mon voyage; vous voyez, mon cher Arthur, qu'il me faut encore monter vers le pôle. Je ne vous écrirai donc plus que lorsque j'aurai conquis mon premier petit-gris.

Du 28 octobre.

Nous avons aujourd'hui une horrible tourmente, qui ne permet guère de mettre le nez dehors. J'en profite, car mon temps, je vous l'assure, n'a pas été mal employé. Le troisième jour d'octobre, le froid ayant commencé à prendre, nous nous sommes mis en route. Une particularité m'a frappé : dans les adieux que toutes les femmes adressaient à leurs maris : « Mon ami, disait chacune d'elles, mon ami, rapporte-moi des pattes de glouton.

— Et pourquoi de glouton plutôt que d'un autre animal? demandai-je à Ioulaï.

— Vous n'avez pas vu, me dit celui-ci, nos femmes dans leurs plus beaux atours; mais, si vous êtes chez nous à la fête de Noël, vous saurez qu'elles ne le cèdent en rien pour la coquetterie aux autres filles d'Ève. Elles se couvrent le front et la tête d'une quantité de bijoux qui leur font comme une couronne; mais à toute autre parure elles préfèrent les pattes de glouton, dont le pelage argenté se mêle de la manière la plus suave aux reflets dorés de leur chevelure.

« Le glouton, au reste, n'est pas un gibier fort commun : il tient le milieu entre le loup et le blaireau, et c'est son extrême voracité qui lui a fait donner le nom qu'il porte. Assez agile pour monter sur les arbres, il fait la chasse à tout ce qu'il y trouve; il attaque aussi les plus grands animaux, même l'élan ou le renne sauvage. Blotti sur quelque branche, il les attend au passage, leur tombe sur le dos où il se cramponne, et leur ronge le derrière de la tête, jusqu'à ce que la douleur les ait renversés. Après avoir dévoré une partie de sa proie, il enterre le reste, et sait fort bien le retrouver lorsque le besoin le presse de nouveau. Sa fourrure est noire, excessivement fine, et les reflets en sont brillants; les quatre pattes seulement sont blanches. En Suède et en Norvége, cette fourrure

passe pour la parure la plus précieuse qu'il soit possible d'offrir. »

Pendant que mon hôte me donnait ces explications, on achevait les préparatifs du voyage; nous étions au nombre de dix. Nous avions tous des raquettes, ou, pour parler plus exactement, de légères planches de sapin qui, sur le devant, se relèvent à la manière des patins; elles sont doublées en peau de renne; elles s'attachent au pied et à la jambe à l'aide de courroies, en sorte qu'on peut marcher sur la neige sans crainte d'y enfoncer. J'éprouvai d'abord un certain embarras à me servir de cette chaussure; mais je finis par la trouver assez commode, quoiqu'elle me parût bien lourde. Les Lapons en font qui sont de véritables raquettes, composées d'un cerceau de bois ovale garni de réseaux en nerfs d'élans; elles sont plus solides, plus légères, mais on les dit moins commodes pour glisser sur la neige.

Nous emportions d'assez nombreuses provisions, où l'on remarquait des piéges de toute espèce, et la hache indispensable sans laquelle ne voyage guère un paysan russe. Il nous fallut trois jours pour gagner notre station.

Le plus souvent les chasseurs se contentent d'un hangar élevé à la hâte, couvert de branches d'arbres et d'écorce de bouleau; mais, lorsqu'ils se rendent plusieurs années de suite dans le même canton, ils

élèvent une maison en charpente, y construisent un poêle, et se regardent alors comme aussi bien logés que des rois. Cependant je vous assure que ce n'est pas là une vie de sybarite. A côté de l'habitation est élevé sur quatre pieux, à six ou sept archines[1] au-dessus de terre, un magasin pour renfermer les provisions et le gibier, qui sans cette précaution recevraient la visite des ours, des gloutons et des autres animaux voraces. Nous n'avions pas emmené de chiens : la neige commençait à tomber, ils n'auraient été que de peu d'utilité ; enfonçant à chaque pas, ils n'auraient pu suivre la marche d'un homme dont le pied est armé de raquettes.

La poursuite des écureuils est le but principal de la chasse. Il n'est point nécessaire que je vous décrive cet animal, vous le connaissez ; mais, tandis que dans nos contrées il est couvert d'un pelage roux, il est ici d'un gris cendré qui lui fait donner le nom de petit-gris. La femelle de l'écureuil est excessivement féconde et fait deux portées par an, l'une au mois d'avril, l'autre au mois de juillet ; souvent les femelles de la première portée ont elles-mêmes des petits dans le cours de l'année, en sorte qu'il n'est pas rare de trouver une seule famille de petits-gris nombreuse de plus de trente ou quarante individus. Ces animaux se reproduisent donc avec

1. L'archine vaut 0 mètre 711 millimètres.

une excessive rapidité dans les immenses forêts d'arbres conifères qui couvrent la Sibérie orientale. Ils se nourrissent des amandes que fournissent la plupart de ces arbres, et qu'ils amassent dans leur nid à la manière des mulots ou des castors. Ils attachent aussi, dit-on, aux branches des champignons pour les dessécher et en faire provision. Mais ils n'attaquent pas ordinairement les pommes de sapin, parce qu'elles sont enduites de résine. Cependant, quand les gelées tardives ont fait avorter les fleurs des autres arbres, ils sont forcés de se rejeter sur ces dernières ressources, qui ne tardent pas à leur devenir funestes. La résine s'attache au poil de leur museau, et bientôt elle s'y accumule en assez grande quantité pour empêcher que le pauvre animal ne puisse ouvrir la bouche. Alors, après avoir fait d'inutiles efforts pour se débarrasser avec ses pattes de ce masque de poix, il se couche tristement dans son nid et se laisse mourir de faim.

L'endroit où l'on doit chasser les petits-gris varie suivant les années; quelquefois ils se tiennent dans les ravins, et alors on les prend facilement au piége. Le piége dont on se sert le plus souvent consiste en une planche suspendue entre deux arbres, à une ou deux archines au-dessus du sol. Une autre planche plus élevée s'abat sur celle-ci, lorsque l'écureuil vient à toucher à l'appât dont le piége est amorcé. C'est ordinairement un morceau de poisson salé ou

fumé; les écureuils s'en montrent très-friands. Mais d'autres années, sans qu'on ait pu m'en expliquer la raison, ces animaux n'habitent plus que les hauteurs ; alors ils ne viennent plus au piége, ils dédaignent toutes les amorces, et c'est avec le fusil qu'il faut les atteindre. Lorsque le temps est sec, l'écureuil est gai ; il semble voltiger de branche en branche. Sa queue, garnie de poils longs et légers, qu'il relève en forme d'ombrelle, lui sert de parachute, et il saute à des distances qui semblent devoir être infranchissables pour un aussi petit animal. Mais, lorsque le temps est humide, le petit-gris devient triste; les poils de sa queue, collés les uns contre les autres, ne le soutiennent plus en l'air ; il se cache, car il ne se confie plus à son agilité. Lorsqu'on le chasse à l'aide des chiens, ce qui ne peut avoir lieu que dans les premiers jours, et avant que la neige soit tombée, il ne s'effraye pas des aboiements : au contraire, il semble que cette musique lui fasse plaisir ; il s'assied sur une branche et s'arrête là pour voir et pour écouter. Mais dès qu'il aperçoit le chasseur, l'effroi le prend, il s'élance le long du tronc de l'arbre pour en gagner le sommet, et sait s'arranger de manière à se trouver de l'autre côté du tronc; si vous tournez autour de l'arbre, il tourne également, et vous aurez bien de la peine à l'entrevoir. Le meilleur procédé est de chasser deux de conserve : l'un des compagnons frappe au pied

de l'arbre pour faire sortir l'écureuil de sa cachette et pour le forcer à remuer; l'autre chasseur, placé silencieusement à quelque distance de l'arbre, se tient autant que possible caché par quelque tronc voisin, la carabine appuyée sur une branche, et prêt à faire feu. Effrayé par le bruit, l'écureuil gagne le derrière du tronc; s'il monte trop rapidement pour qu'il soit facile de le tirer, le chasseur embusqué fait entendre un léger sifflement; l'écureuil s'arrête, tourne la tête pour regarder derrière lui, et presque toujours ce mouvement lui est fatal, le plomb part et l'abat. Le nombre de ces animaux est si grand, qu'on a vu un seul chasseur en rapporter jusqu'à cent dans la même journée, et, je le dis sans forfanterie, je n'ai pas été très-loin de ce chiffre. Mais il en est de cette chasse comme de toutes les autres : les jours se suivent et ne se ressemblent pas.

Quelquefois les écureuils disparaissent; ils s'éloignent sans qu'on puisse savoir ce qu'ils sont devenus. Ils passent des branches d'un arbre à celles d'un arbre voisin sans laisser de trace à terre; on ne peut donc suivre à la piste le chemin qu'ils prennent dans leurs migrations. Les Sirianes eux-mêmes, quelque habileté qu'on leur reconnaisse, ne savent plus les rejoindre. Les Toungouses seuls ont le talent de les retrouver au milieu de ces immenses forêts. En général, et dans les années com-

munes, les écureuils vont toujours en s'avançant de l'orient vers l'ouest. Ils viennent en nombre considérable on ne sait d'où, traversent les gouvernements de Vologda, d'Archangel, d'Olonetz, et passent ainsi jusqu'en Finlande et en Suède.

On tire aussi quelquefois une autre espèce d'écureuil dont le pelage est rayé de plusieurs nuances. C'est le *sciurus strictus* des naturalistes, ou l'écureuil strié. Lorsque les grands cours d'eau ne sont pas gelés, ils opposent une barrière à la migration des écureuils : aussi dans ce temps en trouve-t-on toujours davantage sur la côte orientale des grandes rivières; cependant les Sirianes m'ont assuré que, lorsque les écureuils veulent franchir un cours d'eau, ils se réunissent en assez grand nombre, jettent à l'eau des branches ou des écorces d'arbre, et s'aventurent sur ce radeau en se servant de leur queue comme d'une voile; mais, si la bourrasque s'élève, toute la flottille fait naufrage, et les cadavres des écureuils rejetés sur la rive, s'ils n'ont pas séjourné dans l'eau trop longtemps, sont une bonne fortune pour les pêcheurs qui les découvrent.

Les putois et les martres font aux écureuils, dont ils se nourrissent, une guerre acharnée; ils les suivent de même que les loups suivent les armées en temps de guerre. Les martres sont toujours rares. Dans les deux millions de peaux que fournit

annuellement le district de Kirensk, les martres ne sont qu'au nombre de six cents; ce qui donne une moyenne de trois martres pour mille petits-gris.

On tue les martres au fusil quand l'occasion s'en présente; mais le plus souvent on s'en rend maître à l'aide d'un piége d'une construction particulière. On jette sur un petit cours d'eau le tronc d'un arbre, d'une rive à l'autre; il forme une espèce de pont dont l'animal veut profiter pour suivre les écureuils; il trouve au milieu une petite barrière de treillis renfermée dans un cadre, et, en essayant de se glisser par la seule ouverture qu'on y ait pratiquée, il s'engage le col dans un lacet; ses efforts pour se dégager ne servent qu'à déplacer le treillis, il est aussitôt entraîné par le poids d'une pierre qui y est attachée, et tombe dans le ruisseau, d'où l'on retire la martre noyée.

La martre et les hermines se prennent aussi fort souvent sous l'espèce d'assommoir que l'on tend pour les écureuils, et l'on peut compter sur la réussite en l'amorçant d'un morceau de gélinotte, dont ces carnassiers se montrent très-avides.

Les gros animaux, tels que les loups, les élans, les ours, et même les simples renards, ne seraient pas facilement abattus par la carabine du Siriane : aussi n'est-ce pas avec le fusil qu'on les détruit. On examine leurs passées et on y tend des collets ou des hausse-pieds. Enfin, les fosses sont le moyen

le plus commode pour se rendre maître des grands animaux. On construit, à l'aide de branches et de troncs d'arbres, de longues murailles qui, parfois, n'ont pas moins d'une verste d'étendue. Assez éloignées l'une de l'autre à l'origine, elles vont en se rapprochant sans cesse, et aboutissent à une fosse profonde de deux ou trois sagènes. De distance en distance, on pratique dans la muraille des passages où l'on creuse également des fosses. On en dissimule l'ouverture à l'aide de branchages, de mousse, et de neige lorsque la terre en est couverte. L'animal qui s'est une fois engagé entre ces deux murailles, s'il ne retourne pas exactement par l'endroit où il est entré, est obligé de passer par une des issues que l'on a préparées; il tombe dans la fosse, et se tue sur les pieux pointus dont le fond est hérissé. Il arrive aussi qu'attirés par l'odeur du sang, un loup, un ours, ou bien un glouton, viennent se précipiter dans la fosse où déjà quelque autre gibier s'est jeté.

Nous n'avons pas été malheureux dans notre campagne; nous avons tué quelques renards bleus, des loutres, quelques castors; Ioulaï n'a pas moins de douze cents peaux de petits-gris, qui représentent ici une valeur de deux cent cinquante roubles-assignats[1]. Pour mon compte, j'ai ramassé assez de

1. Le rouble papier vaut environ 1 franc.

peaux de lièvres blancs pour me faire une superbe couverture; j'ai tué six renards, deux zibelines, et je suis, au demeurant, assez content de mon expédition. La neige commence à devenir trop épaisse, les petits-gris sont plus rares; aussi, dans quatre ou cinq jours, nous retournerons auprès des habitations pour nous livrer à la chasse des gélinottes, et je confierai cette lettre à quelqu'un des marchands qui viennent de Saint-Pétersbourg pour enlever ce gibier. Je la suivrai moi-même de bien près; ainsi, mon cher Arthur, à bientôt.

Nijni, le 10 février.

Voici quatre mois, mon cher Arthur, que je ne vous ai écrit, et vous devez avoir été bien étonné de ce long silence; mais, vous le savez, il y a loin des projets que l'on fait à ceux que l'on exécute. J'étais parti de Londres pour Saint-Pétersbourg avec l'intention de passer quelques jours en Russie, et j'ai été entraîné jusqu'aux régions polaires. Lors de ma dernière lettre, je comptais retourner immédiatement en Angleterre, et cependant je suis encore ici.

Vers les premiers jours de novembre, les petitsgris commençaient à devenir rares, et nous avions projeté de retourner aux habitations pour chasser

les gélinottes. L'instant du départ était fixé au surlendemain ; chacun était occupé à ranger ses peaux par sacs, c'est-à-dire par paquets de quarante, car c'est ainsi qu'on les vend ordinairement, et le prix d'un sac de peaux de petits-gris est ici de deux roubles d'argent et dix kopecks. Pour moi, qui ne voulais pas vendre le fruit de ma chasse, et qui, loin de là, avais acheté les plus belles zibelines qui s'étaient tuées, afin d'offrir à miss Arabelle un vitchoura digne d'une tzarine, j'avais encore un peu de temps à dépenser, et je partis pour suivre la piste d'un ours qui était venu rôder autour de notre magasin, et dont la trace était empreinte sur la neige. Les Sirianes me recommandèrent bien de ne pas trop m'écarter, car nous avions vu pendant la nuit une superbe aurore boréale, et ils avaient jugé, d'après quelques indices, que le temps allait se mettre à la tempête. Vous n'avez pas d'idée de ce que c'est qu'une tempête dans ces régions hyperborées; lorsque le vent soulève des tourbillons de neige et les pousse avec une fureur indicible, le voyageur surpris dans le steppe, pour n'être pas terrassé et enseveli dans la neige, n'a d'autre ressource que de retourner son traîneau et de se blottir sous cet abri jusqu'à ce que la bourrasque soit passée. Quelquefois on a vu dans les steppes de la Tartarie le vent entraîner des chevaux, bien que pour lutter contre le terrible élément ils se serrassent

les uns contre les autres; le vent les pousse toujours, et, si leur direction les a conduits au bord de la mer ou de quelque lac profond, il les entraîne jusque sur la glace, et, lorsque celle-ci vient à manquer, il les engloutit, sans que ces malheureux animaux puissent, malgré tous leurs efforts, retourner en arrière.

Dans les forêts le vent a moins de prise; cependant les ouragans n'en sont pas moins dangereux. Au milieu de ces solitudes, les arbres sont entièrement abandonnés à eux-mêmes; ce n'est pas la cognée du bucheron qui les abat; ils ne tombent que lorsqu'ils sont arrivés à la décrépitude. Quand leurs racines, rongées par les insectes ou par la pourriture, ne les attachent plus suffisamment au sol, c'est assez d'un coup de vent pour les jeter à terre; de tous côtés vous rencontrez le cadavre de ces arbres étendus sur le sol. Quelquefois, complétement réduits en pourriture, ils ne forment à terre que de petits tertres couverts de gazon ou de mousse; d'autres fois vous en trouvez dont l'écorce a résisté, tandis que l'intérieur est entièrement détruit. Le bouleau surtout, dont l'écorce est presque incorruptible, semble resté intact; mais, si vous posez le pied sur cette écorce menteuse, elle fléchit aussitôt, car elle ne contient que de la poussière et des débris de bois. Lorsque l'ouragan arrive, le chasseur court risque d'être enseveli sous les arbres

que le vent abat, ou d'être blessé par les branches arrachées et emportées au loin.

Je n'avais pas fait assez de compte des avis qu'on m'avait donnés. Entraîné par la passion sur la trace de l'ours, je m'étais éloigné plus que cela n'était raisonnable; mais le vent commençait à souffler avec force entre les branchages. Un mélèze fut jeté au travers de mon chemin à quelques pas de moi, et m'apprit à quel danger j'étais exposé. Je retournai en arrière; mais bientôt le vent souleva des tourbillons de neige tellement épais, que le ciel en fut complétement obscurci. Je marchai toujours pour n'être pas saisi par le froid, mais sans savoir où j'allais, car il était impossible de reconnaître le chemin. Plusieurs fois j'appelai, plusieurs fois je tirai des coups de fusil en l'air, dans l'espoir qu'on me répondrait; la terrible voix de l'ouragan dominait tout, et je fus forcé de marcher au hasard.

Tout à coup, je sentis le sol qui s'enfonçait sous mes pas; j'ouvris les bras dans l'espoir de me retenir. Ce mouvement amortit un peu ma chute, car j'entraînai avec moi plusieurs des branches dont était couverte la fosse sur laquelle je m'étais engagé. Je fus précipité d'une hauteur de deux sagènes sur les pieux aigus dont le fond de cet abîme était hérissé. Je dus à mes raquettes de n'être pas tué : elles parèrent en partie le coup; mais elles se cas-

sèrent par la violence du choc, et je tombai sur le côté droit. Un des pieux m'entra dans la jambe un peu au-dessus de la cheville, un autre dans la cuisse au-dessus du genou, un autre dans la hanche; mais les branches que j'avais entraînées dans ma chute empêchèrent que le haut du corps ne portât sur les pieux, et m'aidèrent à sortir de la position douloureuse où j'étais tombé. Je crus dans le premier moment que j'avais la jambe et la cuisse cassées en plusieurs endroits; mais je parvins à me remettre debout, et je reconnus qu'il n'y avait pas de fracture. Je gagnai à tâtons le bord de la fosse, dans un endroit où les branchages la couvraient encore, afin d'attendre que la tourmente fût passée et que je pusse essayer de sortir de cette prison en escaladant les parois, si mes blessures le permettaient. Je me dis qu'après tout les chasseurs ne tarderaient pas à venir visiter leurs piéges et qu'ils me tireraient d'embarras. J'étais à l'abri de la tempête, je n'avais donc à passer que quelques heures d'une douloureuse attente. Cependant une triste réflexion vint me frapper : je me dis que je n'avais pas aperçu les murailles que l'on construit pour conduire le gibier dans ces fosses, et la pensée me vint que celle-ci était peut-être abandonnée et que les chasseurs n'y viendraient pas. Ce ne serait donc pas la nuit seulement qu'il me faudrait passer là, mais peut-être il

m'y faudrait mourir si le hasard n'amenait Ioulaï et ses compagnons de ce côté; cette affreuse inquiétude me tourmentait tellement, que je voulus chercher si je ne pourrais, à quelque indice, reconnaître le plus ou moins d'ancienneté de ce piége. Je pensai donc à me procurer de la lumière; je voulus prendre une des allumettes de cire dont je me sers lorsque je commence un cigare : mais la boîte était dans mon carnier, dont la bandoulière s'était cassée dans ma chute, et je ne savais où le trouver. Je me traînai par terre entre les pieux pour essayer de le ramasser; ma recherche fut vaine, je ne trouvai rien à terre, si ce n'est ma carabine, que je relevai et que je dressai le long d'une des parois de la fosse. Je m'arrêtai, car la douleur que me faisaient ressentir mes blessures allait toujours en augmentant; j'aurais voulu avoir de la lumière pour me panser et pour étancher le sang que je sentais couler le long de ma jambe. Je crus que peut-être mon carnier serait resté suspendu à la pointe de quelqu'un des pieux. Je recommençai donc mes recherches, et je parvins enfin à le retrouver. Alors j'allumai une bougie, je pris mon mouchoir, et je bandai fortement mon genou, qui me faisait le plus souffrir. Un morceau de ma chemise servit pour panser le bas de ma jambe. Le plus difficile était de mettre un appareil sur le haut de ma hanche et de l'y assujettir. Néanmoins

j'en vins à bout; je remis mon carnier sur mes épaules, et je comptai combien il me restait encore de cigares; je m'en trouvai une assez bonne provision; je jugeai qu'ils m'aideraient à tromper la faim et à me désennuyer, si j'étais condamné à rester encore longtemps au fond de cette fosse. Je remerciai Dieu de ce qu'il ne me fût pas arrivé plus de mal, et je me résignai à attendre.

« Après tout, me disais-je, j'arracherai quelques-uns des pieux, puis je les enfoncerai dans les parois, de manière à former des échelons, et j'arriverai ainsi jusqu'au bord. »

J'étais plongé dans ces réflexions et dans l'engourdissement que me causait le froid et la perte du sang, lorsque tout à coup j'entendis un hurlement au-dessus de ma tête, puis un corps pesant tomba à quelques pas de moi. Un second rugissement, mais cette fois beaucoup plus voisin, m'apprit qu'un ours venait de se prendre dans ma fosse, et je jugeai à ses grognements qu'il s'était grièvement blessé. Néanmoins ce voisinage me parut peu rassurant; il me sembla que l'ours était parvenu à se dégager et qu'il s'avançait vers moi. Je voyais ses yeux luisants, soit que les yeux de l'ours brillent dans l'ombre comme ceux du loup dans l'obscurité, soit qu'ils ne fissent que refléter l'éclat de mon cigare. J'ai souvent entendu dire que tous les animaux sauvages ont peur de la flamme;

je tirai donc une de mes allumettes, je l'approchai de mon cigare, et je vis l'ours, dont la poitrine était ensanglantée, dont un pieu avait percé le ventre, se relever sur ses pattes de derrière; j'étendis la main, je saisis ma carabine, puis, après avoir fixé mon allumette devant moi au bout d'un des pieux, je n'attendis pas qu'elle s'éteignît : je profitai d'un mouvement que faisait l'ours et où il tournait la tête; je visai à l'oreille, et je fis feu presque à bout portant. Il tomba pour ne plus se relever. Quand je fus bien sûr qu'il était mort, je le poussai dans un des coins, et, après avoir rechargé mon arme en cas de nouvelle visite, je me couchai dessous cette masse encore assez chaude, ce qui me préserva du trop grand froid jusqu'au lendemain, où Ioulaï et ses compagnons me délivrèrent en venant visiter leurs fosses.

Je souffrais beaucoup de mes blessures; mais le jour suivant nous devions partir; on m'étendit dans un traîneau, on m'enveloppa de tous côtés de fourrures, car elles ne nous manquaient pas, et nous partîmes traînés par un vigoureux attelage de rennes.

Il n'y a plus de distances en Russie quand la neige est glacée; les ruisseaux, les fleuves se convertissent en routes plus unies que nos railways. On voyage sans secousse et sans fatigue.

Arrivé à Vologda, je fis démonter les roues de

ma voiture; on la plaça sur un traîneau, on établit un lit dans l'intérieur, et je me remis en route. Je comptais aller d'une traite jusqu'à Saint-Pétersbourg; mais les blessures que j'avais reçues, mal soignées par les pauvres chasseurs avec lesquels j'étais, s'étaient envenimées au point que les médecins de Nijni-Nowogorod m'annoncèrent que l'enflure avait gagné l'os de la cuisse et qu'il sortait de la cavité où il s'emboîte. Pour comble d'infortune, j'ai eu le visage gelé, et, quelque soin qu'on ait pris de le frotter de neige, mon nez a été fortement attaqué; les chirurgiens voulaient absolument le couper, en disant qu'il était menacé de la gangrène; j'ai résisté, mais il est encore entouré de sparadrap et, suivant l'apparence, il m'y reviendra des engelures tous les hivers.

Voici plus de trois mois que je suis couché sans qu'il me soit permis de me mouvoir. Notre compatriote James Bows a bien voulu me recevoir chez lui. Sa fille, qui est presque aussi jolie que miss Arabelle, m'a soigné avec une bonté d'ange et n'a pas ri une seule fois en voyant mon pauvre nez. En somme, je vais mieux; les médecins disent que dans un mois je pourrai me remettre en route, quoique boitant encore; attendez-moi donc, à bientôt.

Le 6 juin, de Southampton.

Mon cher Arthur,

Je vous écris à la hâte; le vapeur chauffe, et dans quelques heures il aura quitté Southampton. « Quelle mouche vous pique? allez-vous me dire. Vous êtes à peine de retour et voilà que vous vous remettez en route. » Écoutez et jugez. Le lendemain de mon arrivée à Londres, quoique je fusse encore tout rompu du voyage, quoique mon nez, imparfaitement guéri, fût encore couvert d'emplâtres et que ma jambe me fît beaucoup souffrir, je me présentai chez lady Tompson.

« Mon Dieu! mon cher comte, me dit-elle, que vous est-il donc encore arrivé pour avoir une aussi drôle de figure? »

Je fis le récit de mes aventures, et je passe sous silence les railleries dont je fus l'objet de la part de miss Nancy et de miss Clara Cardigan. Je laissai dire, et je demandai si je pouvais avoir l'honneur de présenter mes hommages à miss Arabelle, afin de la consulter sur l'emploi d'une superbe peau de glouton que j'apportais sous mon bras comme échantillon des résultats de mon voyage.

« Vous savez bien, reprit lady Tompson avec un

peu d'embarras, que les absents ont toujours tort; vous n'étiez pas là, miss Arabelle est devenue lady.

— Elle est mariée ! m'écriai-je vivement, avec une émotion visible.

— N'allez pas vous fâcher, reprit lady Tompson.

— Au contraire, au contraire, » continuai-je, et je sentis la langue me démanger pour ajouter quelques paroles plus piquantes; mais je trouvai que ce serait faire une chose contre les convenances ou, comme nous disons, *improper*.

Je me levai et je fis silencieusement quelques tours de salon; pendant ce temps, les deux jeunes miss louaient à l'envi la beauté de la fourrure que j'avais présentée. Il était facile de voir que toutes deux sont à marier et que j'étais libre de faire un choix; mais l'une est trop railleuse, l'autre aime trop à taquiner. Je me mis donc avec flegme à rouler mon glouton, je le replaçai sous mon bras, je fis un salut profond et je me retirai.

« Ah! me dis-je en descendant l'escalier, les absents ont tort; non, ma foi! le proverbe ne dit pas vrai, les absents ont raison. J'ai laissé mon cœur à Nijni, et cependant je suis revenu parce qu'un gentleman ne doit jamais manquer à la parole donnée. Vive Dieu! me voici libre. »

Depuis, j'ai écrit à James Bows et j'ai reçu sa

réponse ; mes vœux sont agréés, dans quelques jours j'offrirai moi-même à sa fille ma fortune et ma main. Quel joli voyage nous allons faire pour passer notre lune de miel ! On me recommande de prendre les eaux des Pyrénées pour me débarrasser du peu de claudication qui me reste encore. Nous nous y rendrons en suivant le chemin des écoliers; nous verrons la Crimée, Constantinople, la Grèce, l'Italie, et dans un an nous serons à Paris, où je vous donne rendez-vous.

Adieu, mon cher Arthur, je suis le plus heureux des hommes, et, si quelqu'un trouve qu'il est *improper* d'épouser une demoiselle dont le père faisait dans les peaux, je ne m'embarrasse pas du qu'en dira-t-on; qu'on glose tant qu'on voudra, j'ajouterai, s'il le faut, pour brisure à mon blason une barre de vair ou d'hermine.



LE ROI DE L'ARQUEBUSE

LE ROI DE L'ARQUEBUSE.

I

> Armant son fusil et reculant le pied droit, il appuya son arme sur son épaule et en dirigea le bout vers les dernières branches de l'arbre. Ce mouvement attira les regards des voyageurs assis dans le sleigh, qui découvrirent bientôt le but que Natty se proposait d'atteindre : c'était un oiseau de la grosseur d'une volaille ordinaire, qui, le corps placé derrière le tronc du pin, ne laissait voir que sa tête et son cou. Le coup partit, et l'oiseau tomba sur la neige au pied de l'arbre.
>
> (COOPER, *les Pionniers*.)

C'était le soir de la Pentecôte de l'année 1557; on venait de sonner l'*angelus* dans la capitale de cette partie de la vallée arrosée par la Marne, qui, située entre la Brie, la Champagne et le Soissonnais, a, par la beauté de ses paysages, mérité le nom de Galvesse[1]. Les dernières lueurs du soleil couchant ne doraient plus les sommets des collines d'Essome

1. *Gallo-Helvetia*, Suisse française.

et de Courteau; l'air déjà un peu froid et les brouillards qui s'élevaient de la rivière avaient fait rentrer chez eux les habitants de Château-Thierry; on entendait encore dans les rues désertes quelques dévotes attardées revenant des Cordeliers et de Saint-Crépin, et quelques bons drilles qui, ayant chômé la fête au cabaret, trébuchaient dans les ruelles montueuses en fredonnant quelque ballade en l'honneur de Mme de Valentinois.

Dans une maison élevée près de la poterne par laquelle on sortait de la ville pour se rendre à l'Arquebuse, auprès d'un large foyer, à la lueur d'une lampe suspendue au manteau de la cheminée, un homme, dont les cheveux étaient déjà blancs, s'occupait à démonter une arquebuse à rouet. Il essuyait soigneusement avec un morceau de bure toutes les pièces de la batterie les unes après les autres. Sa physionomie ouverte annonçait la franchise et la bonté; mais son regard assuré, ses mouvements un peu brusques, dénotaient en même temps un caractère ferme et intrépide.

A l'autre coin de la cheminée, une jeune fille aux blonds cheveux, aux yeux bleus, au sourire angélique, une de ces figures que le pinceau même de Léonard de Vinci ou de Raphaël ne saurait qu'imparfaitement retracer, agenouillée près du feu, tenant d'une main un moule et de l'autre une cuiller pleine de plomb fondu, s'occupait à couler des balles.

Entre ces deux personnages, un jeune homme s'étendait nonchalamment dans un fauteuil de chêne; ses pieds, posés sur les chenets, étaient garnis de souliers à la poulaine. Son chapeau pointu, à la dernière mode et surmonté d'une haute plume verte, annonçait un élégant qui voulait singer les modes de la cour; mais, malgré toute sa toilette, sa personne présentait un ensemble déplaisant : son teint était blanc et rose, mais il était blafard; ses yeux n'étaient pas mal, mais il y avait dans son regard je ne sais quoi de faux et de perfide; il était grand, mais ses membres longs et maigres semblaient mal assortis à son corps; ses mouvements avaient quelque chose de sinueux : on eût dit que son allure était de ramper et son habitude de mordre au talon.

Traunel, c'était son nom, tout en balançant son fauteuil, adressa la parole à la jeune fille. « Eh bien! Isabelle, lui disait-il, pensez-vous toujours aux absents? Vous avez beau dire, il ne reviendra pas. D'ailleurs, n'aurait-il pas pris dans les camps les habitudes rudes et grossières d'un soldat? Croyez-moi, il serait plus sage de faire un choix parmi ceux qui sont restés au pays. Tenez, mon père m'a laissé quelque bien. Je puis le dire sans vanité, je suis l'honneur de la basoche. Je dois traiter bientôt d'une charge de procureur au bailliage. Ajoutez à cela que je suis chevalier de l'Arquebuse, que j'ai

droit par conséquent de porter l'épée. Enfin j'ai été roi [1] cette année. C'est demain que ma royauté expire; demain on tire l'oiseau, mais je puis l'abattre encore : alors je serai empereur, et l'exemption de tout impôt, de toute taille, dont j'ai joui cette année, en exécution des ordonnances de notre bien-aimé seigneur Henri second, deviendrait pour moi perpétuelle; ce n'est donc pas chose à dédaigner. Vous savez d'ailleurs, ma charmante voisine, que je suis le plus fervent de vos adorateurs.

— Il n'a pas tout à fait tort, dit le vieillard. Il est vrai que Chauvet était un brave garçon; mais il y aura en septembre quatre ans qu'il est parti avec M. Sampierre, pour aller, sous les ordres du maréchal de Thermes, combattre en Corse. Dieu sait ce qu'il est devenu; on n'a pas reçu de leurs nouvelles, Cependant, mon enfant, tu ne peux pas toujours attendre. Tu n'as plus de mère, je me fais vieux; avant de mourir, je voudrais assurer ton bonheur.

« Voici neuf ans que je suis capitaine de l'Ar-

1. Tous les ans à Château-Thierry, le lundi de la Pentecôte, on tirait l'oiseau; le chevalier qui l'abattait était roi et exempt de toute espèce d'impôts jusqu'au lundi de la Pentecôte suivante. Si le même chevalier abattait l'oiseau deux années de suite, il était empereur, et l'exemption d'impôts s'étendait à sa vie entière. En 1761, les collecteurs avaient imposé le roi de l'Arquebuse. La société s'étant pourvue auprès de la cour des aides, le 16juillet 1763, il intervint un arrêt qui fit défense aux collecteurs de comprendre dans leurs rôles le roi de l'oiseau, et les condamna aux dépens.

quebuse. C'est en 1548 que, par lettres patentes, Henri II a institué notre société. Mes camarades m'ont élu pour chef, et le gouverneur de la province a confirmé leur choix. Depuis ce temps j'ai joui des honneurs attachés à ce grade. Mais déjà ma main commence à trembler; mon coup d'œil est moins juste; quelques jours encore, et mon bras débile ne pourra plus tenir une arquebuse en joue. Eh bien! je voudrais que le grade ne sortît pas de la famille; que, par son adresse, mon gendre méritât d'être élu à ma place. D'ailleurs, dans les temps de trouble et de guerre où nous vivons, crois-tu donc, mon Isabelle, que ce ne soit rien, lorsqu'on voit à cent pas un chevalier qui s'avance, de pouvoir désigner à coup sûr le trou de sa visière par lequel on va faire passer une balle? Je voudrais, Isabelle, que le plus adroit fût ton mari.

—Vous entendez, ma voisine, » dit Traunel avec un mouvement d'impatience, en voyant que la jeune fille ne répondait pas et feignait d'être entièrement absorbée par l'attention qu'elle portait à couler les balles. La main d'Isabelle trembla, quelques gouttes de plomb tombèrent sur ses jolis doigts effilés. La douleur lui arracha un cri : « Que vous êtes méchant! dit-elle; ce n'est pas lui qui m'eût brûlée comme cela. »

En cet instant une main vigoureuse heurta à la

porte de la rue. « Qui donc ce peut-il être, dit le vieillard; Médor n'a pas aboyé?

— Il n'aboyait jamais, reprit Isabelle, lorsque Chauvet venait avec nous passer la soirée.

— Ouvrez donc! dit-on de la rue en frappant de nouveau; est-ce que vous voulez laisser les vieilles connaissances à la porte?

— C'est lui, » dit Isabelle en rougissant; mais elle devint si tremblante qu'il ne lui fut pas possible de quitter sa place. Quant à Traunel, il resta comme atterré.

Le vieillard seul se leva pour aller ouvrir.

« Eh! bonjour, donc, père Thierry, dit, en se jetant dans ses bras, un grand jeune homme dont le costume était celui d'un soldat. Et vous, dit-il en se retournant de l'autre côté, que vous êtes encore embellie! C'est bon! c'est bon! Médor, répétait-il au chien qui, remuant la queue, sautait après lui pour lui lécher les mains et le visage. Il paraît, mon vieux, que tu te rappelles les lièvres que nous prenions ensemble dans la forêt d'Anjou[1]; nous en trouverons encore. »

Chacun fêta le nouveau venu; Traunel lui-même

1. La plaine qui s'étend sur le bord de la Marne, entre Château-Thierry et Nogentel, n'était autrefois qu'une épaisse forêt de châtaigniers, connue sous le nom de forêt d'Anjou. Pour avoir le privilége d'y chasser, les bourgeois de Château-Thierry avaient abandonné au domaine royal la forêt du Barbillon. Par lettres patentes, le droit leur fut concédé d'y chasser « aux che-

s'efforça de lui adresser quelques paroles mielleuses. Mais, tandis qu'il le complimentait du bout des lèvres, il eût bien voulu, au fond de son cœur, le savoir à tous les diables.

« Maintenant que vous voilà de retour, dit Isabelle, j'espère que vous ne nous quitterez plus.

— Hélas ! reprit le soldat, je ne suis ici qu'en passant ; il faut encore que je fasse une campagne. C'est un bonheur si j'ai pu venir. Nous marchons vers la Flandre. J'avais demandé un congé pour visiter en passant le pays ; j'avais tant besoin de vous revoir ! Je n'ai point oublié non plus que je suis arquebusier. C'est demain qu'on tire l'oiseau, et je n'étais pas fâché de vous montrer que dans les montagnes de la Corse je ne me suis pas gâté la main. Heureusement le connétable de Montmorency voulait faire porter, à son château de Fère en Tardenois, quelques plans de M. Goujon qui doit en sculpter le portail. Je me suis offert ; j'ai pris ses ordres et me voici. Mais, après la campagne, je reviens pour toujours à Château-Thierry. Combien de fois, sous la tente, j'ai pensé au pays ! Combien de fois ai-je songé que je me promenais avec vous dans votre

vreuils, sangliers, loups, renards, lièvres et conils, avec chiens, filets et armes ; ils y pouvaient aller menant avec eux lévriers, espagneux et chiens de chasse. » La forêt du Barbillon avec la seigneurie de Château-Thierry fit partie du domaine royal jusqu'au moment où elles furent données au duc de Bouillon en échange de la principauté de Sedan.

grand verger! Toutes mes pensées étaient pour vous, et ma part de butin, c'est à vous que je la destinais. Aussi vous me permettrez, je l'espère, de vous faire offre de quelques souvenirs que j'apporte de la terre étrangère. Tenez, capitaine Thierry, voici quelques morceaux d'un mélange de fer et d'antimoine pour mettre au chien de votre arquebuse; ils ont été fondus à Florence, et je n'en connais pas qui produisent autant de feu. Et vous, Isabelle, refuserez-vous ce collier? C'est la rançon d'un officier génois que j'avais pris au combat du Golo. Un lapidaire voulait me l'acheter. « Non, non, « me suis-je dit, ces pierres bleues sont de la couleur « des yeux d'Isabelle; elles feront si bien sur sa peau « blanche! »

Et de son casque il tira un petit paquet dans lequel étaient un collier et des boucles d'oreille comme les Italiens seuls savaient encore les travailler.

« Puis, tenez, je ne suis pas égoïste, je veux que vous puissiez voir combien vous êtes jolie. »

Et de sa poche il tira un objet bien précieux à cette époque, une glace de Venise qui pouvait passer pour belle, car elle était aussi grande que la main.

« Tout cela est fort beau, dit Traunel avec dépit. Vous avez donc fait fortune?

— Dieu merci, reprit le soldat, l'escarcelle de Chauvet contient quelques pièces d'or pour joindre dans la plaine de Brasle ou sur les coteaux de Saint-

Martin quelques journaux de terre à ceux que j'ai laissés en partant. Les chevaliers de M. Doria avaient les poches bien garnies, et, à force de vider leurs bourses dans les nôtres, il fallait que nous finissions par avoir une petite provision de sequins. D'ailleurs M. Sampierre est généreux. « Prenez vos arquebuses, « nous disait-il souvent ; voyez-vous cette sentinelle « génoise? *Ecco due zecchini* pour celui qui la des- « cend. Il était rare qu'ils ne fussent pas pour moi. »

On interrogea Chauvet sur les combats auxquels il s'était trouvé, tandis que lui-même demandait ce qu'il y avait de nouveau dans la ville. Bientôt il sut que Traunel était son rival, que le capitaine Thierry voulait que son gendre fût roi de l'oiseau. Il se promit bien d'empêcher Traunel de l'être, tandis que celui-ci, de son côté, prenait à l'égard du soldat la même résolution.

Le lendemain, dès que le jour parut, les arquebusiers en bon ordre se rendirent à Saint-Crépin pour faire bénir leur bannière, sur laquelle on voyait une branche de houx avec cette devise : ***Nul ne s'y frotte.*** On se rendit ensuite à l'hôtel de l'Arquebuse, et l'on s'occupa de dresser la liste des chevaliers qui avaient le droit de tirer l'oiseau. Traunel se leva ; il prétendit que, suivant les statuts, un chevalier, pour être admis à tirer l'oiseau, devait justifier qu'il avait, le jour de la fête de sainte Barbe, patronne des arquebusiers, entendu la messe

à Saint-Crépin, que Chauvet ne pouvait concourir à la royauté. Celui-ci répondit que le jour de sainte Barbe il avait monté la garde à la face de l'ennemi, que cela valait bien une messe. On balança les raisons pour et contre, et, après une longue délibération, on décida qu'il pourrait tirer l'oiseau. Alors autant de numéros qu'il y avait de chevaliers présents furent déposés dans un casque, et chacun vint y puiser le bulletin qui désignait le rang dans lequel il devait déployer son adresse.

Un oiseau d'étain, de la grosseur d'une forte aveline, fut placé sur la pointe d'une épée; cette épée elle-même fut posée à l'extrémité d'un mât de quarante pieds de hauteur; et comme les tireurs devaient être éloignés de quarante-sept toises du bas de cette perche et qu'il se trouverait peu de vues assez perçantes pour apercevoir l'oiseau à une semblable distance, on fixa sur la lame de l'épée une targe[1] noire et ronde de six pouces de diamètre, dont l'oiseau occupait le centre.

Le sort avait favorisé Traunel; il devait tirer le cinquième, et Chauvet ne devait tirer que le dernier. Traunel fut le premier dont la balle frappa la targe. Cela ne suffisait pas pour être roi; mais le marqueur chargé de vérifier les coups lui apporta un bouquet et un ruban qu'il attacha, selon l'usage,

1. Petit bouclier.

aux aiguillettes de son pourpoint. Dix fois déjà la targe avait été touchée par des chevaliers, qui tous avaient été décorés de rubans, lorsque arriva le tour de Chauvet. Alors celui-ci s'avança, il souleva son arquebuse; l'émotion fit pendant quelques instants trembler sa main, mais il se reposa; puis il visa de nouveau le but, et telle était son immobilité qu'on eût dit qu'il était de marbre. Enfin le coup partit. La lame de l'épée ploya en arrière, puis, revenant sur elle-même, elle vibra rapidement. On vit voltiger autour de la targe un nuage de sable rouge; car il ne suffit pas d'effleurer l'oiseau, il faut faire couler le sable dont il est rempli et qui représente son sang.

« Il est mort! il est mort! » s'écria-t-on de toutes parts.

La balle avait frappé le but. On descendit l'épée et l'oiseau, puis en triomphe, tambour battant, on les apporta au vainqueur, qui fut proclamé roi. On dressa sur les registres de la société procès-verbal du tir.

Pendant qu'on rédigeait cet écrit, l'envieux Traunel s'en allait répétant :

« C'est un beau coup, c'est un coup heureux, c'est un coup de hasard.

— Enfant, lui dit Chauvet en rechargeant son arquebuse, tu appelles cela un coup de hasard! Tiens, vois-tu là-bas, dans les petits prés, cette poule que poursuit un jeune chien?

— Belle adresse, dit Traunel, tuer une poule ! Que ne visez-vous aussi un âne ou une vache ?

— Laquelle de ses deux pattes veux-tu que coupe ma balle ? dit le nouveau roi, portant l'arme à son épaule.

— L'une et l'autre, répondit son rival, croyant mettre son adresse en défaut.

— Soit ainsi, » reprit le soldat en saisissant l'instant où la poule en fuyant croisait ses pattes. Il tira : la poule tomba, puis, s'aidant de ses ailes, elle se releva sur ses deux cuisses, car ses pieds avaient été brisés par le même plomb. « Apprends à tirer, dit-il à Traunel en lui montrant du doigt la pauvre bête qui se débattait; je te donne jusqu'à mon retour pour en faire autant ; je pars, je vais employer mon plomb à un plus noble usage; si tu veux encore lutter d'adresse, nous nous reverrons. »

Après avoir embrassé tous ses camarades, après avoir obtenu de Thierry la promesse qu'Isabelle serait sa femme, il prit la route de Fère-en-Tardenois. Quand il eut quitté la porte de la Barre[1], il se retourna à chaque pas pour regarder encore Isabelle, qui, placée sur les murailles, et agitant en l'air son fichu, semblait lui dire : « Reviens bientôt. » Enfin il disparut entre les arbres, et continua rapidement son voyage.

1. Faubourg de Château-Thierry.

II

> Aubert de Poictiers, avocat au Parlement, m'a dit qu'il avait assisté à l'instruction du procès d'un sorcier, mareschal, à Château-Thierri, qui se trouva marqué sur l'espaule dextre, et le jour suivant, le diable lui avait effacé la marque.
>
> (BODIN, *De la Démonomanie*)

En suivant la route de Fère-en-Tardenois à Château-Thierry, quelque temps avant d'arriver à cette partie de la chaussée de Brunehaut qui conduit de la capitale du Soissonnais aux bords de la Marne, on traverse un champ sablonneux, où végètent à peine quelques stériles bruyères. Ce sont les friches de Coinci. A l'extrémité occidentale de cette plaine, s'élève une petite colline qui offre la forme d'un cône presque régulier. De tous les côtés elle est hérissée d'énormes blocs de grès qui présentent des figures bizarres et extraordinaires. Suivant une ancienne tradition, les druides célébraient en ce lieu leurs sanglants sacrifices.

On sent tout alentour l'influence du mauvais esprit. Le sol est frappé de stérilité. A peine quelques cépées de coudriers rabougris, quelques tiges de bouleaux grêles et languissantes, s'échap-

pent-elles de cette terre maudite. C'est là que, pour célébrer le sabbat, se réunissaient pendant la nuit les démons et les sorciers, qui, au milieu du XVIe siècle, pullulaient dans le Valois et dans les pays environnants. Il est peu de voyageurs qui, une fois la nuit tombée, eussent osé traverser cet endroit, et le bois d'Égorge, situé de l'autre côté de la plaine, quoique infesté d'assassins, ainsi que l'indique son nom, semblait à tous un passage moins redoutable.

Quatre heures s'étaient écoulées depuis le coucher du soleil, lorsqu'on vit tout à coup la lumière briller sur la colline. Des figures hideuses se mirent à danser autour du feu, en tournant le dos vers le milieu du cercle qu'elles formaient.

« Je ne suis pas venu pour danser seulement, dit après quelque temps un des assistants en arrêtant la ronde satanique; ne me donnera-t-on pas le moyen de me venger d'un ennemi, de me défaire d'un rival?

— Que veux-tu? reprit une figure noire qui se vint asseoir sur l'une des pierres les plus élevées.

— Ce que je veux? dit Traunel; faut-il que je le répète? Je veux me débarrasser d'un ennemi.

— Bien, reprit l'homme noir. Pour accomplir le charme nous attendrons celui qui peut plus que nous. Mais, dis-moi quel nom célébrait hier le vulgaire? En quel endroit de l'horizon est assis le temple?

— C'était hier la fête de Laurent, reprit Traunel, et Aldebaran est près de l'entrée du temple.

« Alors le seigneur ne peut tarder à paraître ; jetez dans la flamme l'euphorbe et la chélidoine. Que le sang d'un enfant nouveau-né se mêle en vos chaudières au venin des plus hideux reptiles, et toi, dis-nous le nom de celui que tu hais. Rien ne résonne aussi agréablement aux oreilles du Seigneur ; rien n'est aussi favorable pour accomplir le charme que des paroles de vengeance.

« Celui que je hais, c'est le roi du Papegaut. Puisse l'armée dont il fait partie être vaincue et détruite ! Puisse-t-il, lui, renversé sans force sur les cadavres des hommes d'armes, sentir la dent du loup qui déchire ses entrailles ! Puisse-t-il sentir le bec du corbeau qui déchiquette ses chairs ! Puisse....

—Tais-toi, sorcier, » dit un homme vigoureux en s'élançant au milieu du cercle et saisissant Traunel à la gorge. Ce nouveau venu tenait de la main gauche une arquebuse ; un sabre et une dague pendaient à son côté. Ses vêtements étaient couverts de sang et de poussière ; l'acier de son casque et de son corselet était faussé en plusieurs endroits ; son visage était sillonné d'une blessure peu profonde, mais encore saignante. On voyait que depuis peu d'instants il avait quitté un champ de bataille. « Tais-toi, sorcier, dit-il. La moitié de tes vœux est déjà exaucée ; l'autre partie, je l'espère, ne s'accomplira pas. Hier

10 août, jour de saint Laurent, l'armée française a été vaincue sous les murs de Saint-Quentin. Le connétable de Montmorency est entre les mains des ennemis; il est blessé, il est mort peut-être maintenant. Tu eusses voulu que moi aussi je fusse resté sur le champ de bataille ; mais qui donc eût porté les ordres du connétable ? Non, par la grâce de Dieu, ton vœu ne s'accomplira pas. »

Au nom de Dieu le feu s'éteignit. Tous les assistants, à l'exception de Traunel, que Chauvet tenait à la gorge, disparurent rapidement ; celui-ci même, par une violente secousse, s'était débarrassé de l'étreinte de son adversaire. « Merci, merci, dit-il en ricanant, je sais maintenant où je dois chercher des vengeurs. » Et il s'éloignait rapidement. Chauvet porta son arquebuse à l'épaule; mais il n'aperçut plus le sorcier, il s'était évanoui dans l'ombre.

Voici par quelles circonstances le roi de l'arquebuse se trouvait en ces lieux : la veille, il avait vaillamment combattu près du connétable. Tant que la victoire avait pu être disputée, il était resté à côté de lui; mais lorsqu'elle se fut décidée pour le duc de Savoie, lorsque Montmorency eut renoncé à l'espoir de rétablir le combat, alors il appela Chauvet : « Si tu peux traverser le gros d'ennemis qui nous enferme de toutes parts, avait-il dit à l'arquebusier, porte à Laon, à Fère, à Château-Thierry, la nouvelle de nos désastres ; dis qu'on se mette en défense. Les

boulets espagnols ne tarderont pas à faire connaissance avec les élégants portiques de mon château, avec les sculptures de Goujon. »

Obéissant avec regret à cet ordre, Chauvet s'était éloigné en tournant souvent les yeux vers l'endroit où combattait le connétable. Il l'avait vu tomber sous les coups des Espagnols. Ce n'était pas sans une peine extrême qu'il était parvenu à sortir de la mêlée ; il avait même été légèrement blessé. Lorsqu'il eut quitté le champ de bataille, et tandis que le brave Bourdillon, avec quelques débris de l'armée, conduisait à la Fère les deux seules pièces d'artillerie qu'on eût pu sauver, lui, marchant pendant la nuit entière et pendant le jour qui l'avait suivie, avait semé partout sur son passage la nouvelle des malheurs de l'armée.

Pour exécuter les ordres du connétable, il avait été d'abord à Fère en Tardenois, et c'était en se rendant à Château-Thierry que, surpris par l'obscurité au milieu des friches de Coincy, et accablé de fatigue, il s'était assis à l'abri des rochers, et s'était endormi en récitant un verset des psaumes, afin de s'éveiller avant le lever du soleil.

Témoin involontaire des cérémonies diaboliques et des vœux sacriléges de Traunel, il n'avait pu maîtriser son indignation, et se reprochait de n'avoir pas purgé la contrée de ce misérable.

I

Il n'est pas de rempart contre la trahison.
MARMONTEL.

Chauvet ne fut pas plus tôt arrivé à Château-Thierry, qu'il fit connaître aux magistrats les scènes dont il avait été témoin. Des poursuites contre les sorciers s'exerçaient à cette époque avec une grande rigueur; mais des soins plus importants empêchèrent qu'on ne s'occupât de punir Traunel. Il fallut mettre la ville en état de soutenir un siége, car on ne pouvait douter que bientôt elle ne fût attaquée; et quand, au bout de quelques jours, les Espagnols se présentèrent, ils trouvèrent les habitants bien disposés à les recevoir. Grâce au courage, à l'adresse des arquebusiers, dont tous les coups portaient dans les rangs des ennemis une mort certaine, ceux-ci furent repoussés, et déjà ils désespéraient de s'emparer de Château-Thierry sans un siége régulier, lorsqu'un habitant de la ville, quelques-uns disent que ce fut Traunel, leur fit savoir qu'en plaçant, de l'autre côté de la Marne, de l'artillerie sur une langue de terre qu'on nomme l'Ille, il leur serait facile d'enfoncer une des portes. Ils y mirent en batterie une grosse pièce qu'ils appelaient la

marmite, et jetant de là d'énormes boulets de pierre, ils parvinrent à briser la porte Saint-Crépin. La défense de la ville devenait presque impossible; on capitula, et les ennemis entrèrent dans Château-Thierry en faisant la promesse de respecter les habitants; mais ils tinrent peu compte des engagements qu'ils avaient contractés. Ils rançonnèrent les bourgeois, pillèrent les marchands qui apportaient des vivres : aussi les fermiers des environs cessèrent-ils de conduire des provisions au marché, et les subsistances devinrent excessivement rares.

Bientôt le capitaine espagnol reçut l'ordre de faire porter sur les bateaux tous les grains qui seraient trouvés dans la ville, de manière à pouvoir les envoyer facilement par la Marne à Charly et à la Ferté-sous-Jouarre, villes sur lesquelles les vainqueurs avaient l'intention de marcher. Cet ordre fut exécuté avec une impitoyable rigueur; pas un grain de blé ne fut laissé dans les greniers. Au bout de quelques jours, la famine fut épouvantable : on ne rencontra dans les rues que des figures hâves, décharnées, et, pendant que les Espagnols se partageaient les dépouilles des habitants, ceux-ci, exténués de besoin, s'arrachaient les aliments les plus grossiers, les substances les plus immondes.

Le roi de l'Arquebuse, veillant sur Thierry et sur sa fille, avait su jusqu'à ce jour les mettre à l'abri du fléau qui désolait la ville. Mais enfin depuis douze

heures ses tentatives pour se procurer quelques aliments avaient été inutiles. Il contemplait avec douleur les joues si fraîches d'Isabelle, que la faim faisait pâlir ; il voyait ses yeux s'entourer d'un cercle noir. Désespérant de trouver entre les murs dévastés de Château-Thierry le moyen d'apaiser leurs souffrances, il prit son arquebuse ; il voulut tenter si les environs lui seraient plus favorables, et si quelques lièvres ou quelques conils pourraient être la récompense de son adresse. Il venait de franchir la porte de la ville ; quelques coups d'arquebuse attirèrent son attention. Quand on sait se servir d'une arme, quand on aime à brûler la poudre, si l'explosion d'une arquebuse résonne à notre oreille, il est difficile de résister à un sentiment de curiosité ; ce bruit exerce sur nous une inexprimable attraction : aussi Chauvet dirigea-t-il ses pas vers l'endroit d'où le bruit paraissait partir. Bientôt il se trouva près de trois officiers espagnols. A côté d'eux, sur l'herbe, on voyait les débris d'un abondant déjeuner : un pâté de venaison, des fruits, un pain blanc dont le quart à peine avait été enlevé, restaient abandonnés sur la nappe. A cent pas environ de l'endroit où ils se trouvaient, à l'extrémité d'une pique, ils avaient placé une bouteille vide : c'était le but sur lequel ils tiraient. L'un d'entre eux l'atteignit ; à l'instant les autres le félicitèrent. « On n'est pas plus adroit, » disaient-ils. Chauvet ne put retenir un sourire d'iro-

nie qui n'échappa pas au héros de ces louanges. « Vous riez, señor, dit-il ; eussiez-vous donc fait mieux ?

— J'eusse dédaigné de viser sur un semblable but, dit l'arquebusier ; pour oser se dire adroit, il fallait faire entrer sa balle dans la bouteille, par le goulot, sans le casser.

— Nous prenez-vous pour des recrues ? répondirent ensemble les trois officiers ; nous savons ce que peut faire une arquebuse, et ce n'est pas à nous que vous soutiendrez que ce que vous dites est possible.

— Si je le voulais, reprit avec calme l'arquebusier, je ferais mieux que de le dire, j'en donnerais la preuve. » Puis, après un moment de silence : « Tenez, ajouta-t-il, voulez-vous établir une gageure ? mettez ce pain pour enjeu. »

Les officiers lui demandèrent quelle serait sa mise. « Trois génovines vous seront la garantie de mon adresse, » dit Chauvet en jetant sur la nappe les trois pièces d'or.

Ensuite il alla placer lui-même une bouteille, l'assujettit, et revint en mesurant avec soin la distance. Il changea l'amorce de son arquebuse, monta le rouet, abattit le chien, et mit en joue ; le coup partit, le goulot de la bouteille resta intact ; si l'on n'eût vu le fond du vase brisé par la balle, on eût pu croire que Chauvet avait manqué le but.

« Vous nous donnerez bien notre revanche, dit

un Espagnol? Nous vous jouons le reste de notre déjeuner. »

On choisit un autre but; une pierre fut attachée au bout d'un cordon et suspendue à un arbre éloigné. On lui imprima un mouvement rapide; cependant à peine ce pendule avait-il accompli quelques oscillations que la pierre tomba sur l'herbe. La balle de Chauvet avait coupé la corde. Ses adversaires surpris ne se lassaient pas d'exalter la sûreté de sa main, la justesse de son coup d'œil.

« Oh! dit celui-ci en rangeant avec sang-froid dans sa large carnassière le butin qu'il venait de conquérir, on pourrait faire mieux si l'enjeu en valait la peine. »

On le pressa de montrer quelle était la limite de son adresse. Il se laissa prier pendant quelques instants. On lui offrit de parier de l'or : « Non, dit-il, de l'or aujourd'hui sert si peu que je vous en offrirais moi-même; mais vous êtes dans l'abondance, et tout ce que contient mon escarcelle, je le risquerais contre un bichet de froment. Cependant, quoique mon plomb manque rarement le but, ce que je vais tenter est tellement difficile que je demande trois coups pour être certain de réussir. » On tomba d'accord sur les conditions. Le plus vigoureux des Espagnols banda un arc; une première flèche partit en sifflant plus rapide que l'éclair. A la moitié de sa carrière, brisée en deux parties, elle

tomba en tournoyant. La balle de l'arquebusier l'avait frappée à un pouce du fer. Sur trois flèches lancées successivement, il s'était engagé à en toucher une avant qu'elle tombât à terre, et c'était la première qu'il venait d'atteindre. Tout en admirant son adresse, on le conduisit aux bateaux, où les officiers lui firent mesurer le grain qu'il venait de gagner, et Chauvet s'empressa de porter son butin à celle qu'il aimait.

IV

Fu perdecreto, alfin definitivo
Dannato ad esser scorticato vivo.
(CASTI, *gli Animali parlanti*, c° XI, s. 25.)

Après force débats, l'arrêt définitif
Dit que le condamné serait écorché vif.

Ce qui venait de se passer avait établi une espèce de confraternité entre le roi de l'arquebuse et les officiers espagnols. Ceux-ci lui demandèrent donc de diriger une partie de chasse qu'ils avaient l'intention de faire le jour-même. « Il est juste, lui disaient-ils, que vous nous aidiez à réparer le vide que votre adresse a fait dans nos provisions. « Chauvet se prêta de bonne grâce à ce qu'on réclamait de lui. Il embrassa tendrement Isabelle, lui pro-

mettant de revenir bientôt, de revenir aussitôt qu'on aurait abattu un ou deux chevreuils. « Ne tardez pas, disait la jeune fille, ne tardez pas. En votre absence, qui nous protégerait ?

En le voyant partir, des larmes roulaient presque dans ses yeux ; on eût dit qu'elle prévoyait quelque malheur. « Adieu, ma bien-aimée ! » disait de son côté l'arquebusier en s'éloignant, non sans retourner souvent la tête vers sa fiancée ! « adieu, » répéta-t-il aussi longtemps qu'il put la voir, aussi longtemps que sa voix put se faire entendre.

Bientôt on arriva au bois. Pour rabattre le gibier, les officiers avaient amené quelques soldats. Chauvet indiqua les meilleures enceintes, disposa les traqueurs ; et, quoique la feuille fût encore bien épaisse, cependant ni le chevreuil agile, ni le robuste sanglier, ne purent échapper à son adresse meurtrière.

Tandis que l'arquebusier, heureux d'avoir pourvu aux besoins du jour et à ceux du lendemain, s'abandonnait sans défiance au plaisir de la chasse, Traunel, dont la haine implacable ne s'était pas endormie, avait épié toutes ses démarches. Seul entre tous les habitants de Château-Thierry, Traunel avait la honteuse audace de s'avouer le partisan des vainqueurs. On disait même qu'il avait poussé l'impudence jusqu'à se vanter de leur avoir ouvert les portes de la ville.

On l'accusait aussi de leur servir d'espion. Ce qu'il y a de certain, c'est que souvent il allait chez le commandant ; c'est qu'à toute heure il y était reçu. « Oui, général, disait-il ce jour-là, les ordres que vous donnez avec tant de sagesse sont mal exécutés. Ces grains destinés à la subsistance de l'armée, ces grains que votre prévoyance n'a arrachés qu'avec tant de peine à l'avarice et à la malveillance des bourgeois, eh bien ! on les conserve avec si peu de soin que les habitants s'introduisent dans vos bateaux ; on y enlève d'énormes quantités de froment. Aujourd'hui même on en a dérobé ; le blé tombé sur le chemin form une trace qui pourrait conduire chez le coupable. »

Traunel ajouta tant de détails sur ce prétendu vol, que le commandant finit par se laisser persuader. Il fit appeler un officier et quelques gardes ; il leur prescrivit d'accompagner le délateur, de lui obéir ; et, si la preuve d'un larcin était acquise, il leur ordonna d'exécuter la sentence qu'il porterait, car il se reposait sur lui du soin d'infliger au voleur une peine sévère.

Traunel, qui n'aspirait qu'après le moment de se venger, se hâta de conduire les satellites chez le père d'Isabelle. Il fit arrêter les soldats près de la maison et, seul, il franchit le seuil de la porte.

« Qui t'amène, sorcier? dit Thierry en l'apercevant ;

sors d'ici, je ne veux pas que la présence d'un traître souille ma demeure.

— Vous reconnaissez mal, père Thierry, répondit Traunel en déposant familièrement son chapeau sur un meuble et en s'étendant sans façon dans un large fauteuil, vous reconnaissez mal les services qu'on veut vous rendre.

— Et qui t'a permis, répliqua le vieillard, de supposer que je consentirais à recevoir un service de toi?

— Allons, ne vous emportez pas; je le vois bien, vous avez prêté l'oreille aux sots propos de mon rival, et vous partagez ses préventions. Il ne s'agit pas de cela maintenant, l'affaire est plus sérieuse: on vous accuse auprès des Espagnols.

— Et de quoi m'accuse-t-on? de haïr les ennemis de mon pays, de mon roi? Mais je m'en fais gloire, et je le dis tout haut. Ceux qui parlent autrement sont des lâches, s'il ne sont pas des traîtres.

— Non, non, reprit Traunel, la chose est plus sérieuse; il y va de la vie, on vous accuse d'un vol.

— D'un vol! dit Thierry en regardant son interlocuteur avec cette expression d'indignation qui eût fait rentrer en lui-même tout autre que Traunel.

— Je ne l'ignore pas, continua celui-ci nonchalamment, vous êtes incapable d'une mauvaise

action. Vous ne sauriez écarter cependant les apparences qui s'élèvent contre vous. Je puis seul vous sauver, mais vous savez à quel prix : j'aime votre fille ; il fut un temps où mon alliance ne vous paraissait pas mériter un dédaigneux refus. »

Thierry répondit que sa fille ne serait jamais l'épouse d'un homme vendu au diable et aux Espagnols, d'un homme rayé, comme indigne, des registres de l'arquebuse.

« Ne soyez pas si fier ; répartit Traunel ; n'oubliez pas que dans un instant vous pouvez être condamné comme voleur. Le blé est encore là, dans un sac estampillé aux armes d'Espagne. Ce blé, je sais que vous le possédez légitimement, mais je suis seul à le savoir. Les témoins qui pourraient prouver votre innocence sont tous éloignés ; les uns sont à la maraude, les autres ont accompagné leurs officiers à la chasse, et j'ai fait enivrer ceux qui sont restés. Quant aux officiers, en prêtant attentivement l'oreille, peut-être pourrait-on entendre d'ici les cris de leurs traqueurs ; mais eux n'entendront pas vos plaintes, et tout sera fini avant qu'ils ne soient de retour. En temps de guerre, la justice militaire est expéditive ; ainsi choisissez.

— On ne croira pas cette accusation, dit Thierry ; je suis un honnête homme.

— On la croira, vous dis-je, reprit Traunel à

son tour; on la croira, car seul je serai votre juge.

— Mais tu es un infâme! » répliqua le vieillard en s'élançant pour le terrasser.

Traunel était aux aguets; il avait prévu le mouvement de son adversaire; il s'était levé, avait ouvert la porte, et des soldats, à ses cris, s'étaient précipités sur le vieillard, qu'ils avaient garrotté. Quelques recherches, dirigées par Traunel, firent bientôt découvrir dans un bahut le sac de blé, qui parut aux yeux de tout le monde une preuve évidente du vol. « C'est un larron! s'écrièrent-ils : à mort! à mort! c'est un larron! » On le bâillonna, afin que ses cris n'ameutassent pas le peuple, puis on l'attacha par les quatre membres sur une large table. Là, Traunel lui renouvela ses propositions; mais le père d'Isabelle les ayant repoussées avec mépris, sa haine et sa colère ne connurent plus de bornes.

Cependant, d'une chambre voisine, Isabelle avait entendu les premières paroles de Traunel; elle avait entrevu toute l'étendue du danger qui menaçait son père. Comprenant que Chauvet et les officiers espagnols pouvaient seuls le sauver, elle était sortie de la maison par une porte que ne surveillaient pas les sbires. Elle s'informa du côté vers lequel la chasse s'était dirigée. Guidée bientôt par le bruit des armes, par les clameurs de ceux qui

rabattaient le gibier, elle arriva sur la ligne où se trouvaient les chasseurs.

« Venez ! venez vite ! dit-elle ; ils vont assassiner mon père ! »

Elle rapporta ce qu'elle avait entendu. A l'instant on quitta la chasse ; on se dirigea vers la ville. Lorsqu'on arriva, des groupes nombreux de bourgeois, la consternation sur le visage, entouraient la maison de Thierry. On entendait sortir de ces rassemblements comme un long murmure qui était interrompu de temps en temps par des imprécations et par des cris de rage. Les habitants, exaspérés par les souffrances d'une affreuse famine, par les cruautés des vainqueurs, semblaient n'avoir qu'une passion, celle de la vengeance.

Au moment où Isabelle, suivie de Chauvet et de ses compagnons de chasse, allait franchir la porte : « Vous arrivez trop tard, cria une voix qui semblait ricaner d'une manière diabolique. Vous arrivez trop tard. »

Et d'une fenêtre élevée une masse sanglante tomba sur le pavé. C'était le corps d'un homme qu'on avait écorché vif[1].

« Mon père !... mon père !... s'écria la malheureuse fille en soulevant la tête de ce cadavre mutilé. Mon père !... mon pauvre père !... »

1. On montre encore à Château-Thierry une maison de la rue du Pont, dans laquelle ce crime a été commis.

Ce fut tout ce qu'elle put prononcer, en cherchant dans ses chairs déjà glacées un reste de vie qu'elle n'y rencontra pas. A cette vue, Chauvet s'était précipité dans la maison, le fer à la main; il s'était élancé à la recherche des bourreaux. Lâches autant que cruels, ceux-ci n'attendirent pas ses coups. Ils avaient pris la fuite, laissant pour nouveau témoignage de leur barbarie la peau de leur victime et les scalpels, instruments de son supplice. Chauvet saisit cette dépouille sanglante, et l'agitant en l'air : « Vengeance, citoyens ! s'écria-t-il; voilà les restes d'un de vos compatriotes !

— Vengeance ! aux armes ! » répondit-on de toutes parts.

A cet instant, comme si l'on n'eût attendu qu'un signal, des arquebusades partirent de toutes les fenêtres, de toutes les portes; les Espagnols furent surpris, désarmés, massacrés; on entendit dans toutes les rues le cliquetis du fer qui froissait le fer. La milice bourgeoise, qui s'était reformée comme par enchantement, balayait devant elle les Espagnols épouvantés par cette subite agression; les arquebusiers, portant appendue à la pique de leur étendard la peau du malheureux Thierry, marchaient en première ligne; répandant devant eux un déluge de balles. Encore quelques efforts, et les Espagnols eussent été chassés de la ville; mais un officier parvint à réunir quelques fuyards embusqués près de

Saint-Crépin, derrière une voiture de paille. Il soutint le premier choc : « Otez ces lions de vos bannières, criait-il aux fuyards; mettez-y des poules, pour les faire commander par le coq gaulois. »

Bientôt revenus de leur première terreur, les Espagnols se rallièrent. Plus nombreux que leurs adversaires, ils étaient aussi plus aguerris. Ils semèrent à leur tour la mort et le désordre dans les rangs des bourgeois, qui ne tardèrent pas à lâcher pied. Les arquebusiers seuls, inébranlables, décidés à mourir puisqu'ils ne pouvaient vaincre, soutinrent longtemps tout l'effort des vainqueurs. Dans leurs rangs, une femme, à la robe blanche, souillée de sang, excitait leur courage : c'était la blonde, la timide Isabelle, pansant les blessés, ramassant les armes, la poudre de ceux qui succombaient, pour les distribuer aux combattants qui avaient épuisé leurs munitions. Elle répétait par intervalles ce mot magique de vengeance, qui semblait leur donner une nouvelle ardeur.

Chauvet, pour compenser par l'avantage de la position le nombre de ses adversaires, avait fini par se retrancher dans le couvent des Cordeliers. Les murailles de cet édifice étaient épaisses; l'abord en était difficile. C'était là que toutes les corporations, tous les tabellions, garde-notes, avaient mis en sûreté leurs chartes, leurs papiers; c'était là que les habitants avaient déposé leurs bijoux et leurs

meubles les plus précieux. Les efforts des Espagnols vinrent pendant trois jours se briser contre cette forteresse improvisée. Les arquebusiers, placés à toutes les ouvertures, sur les toits, derrière les cheminées, frappaient d'une mort inévitable tous ceux que leurs regards pouvaient apercevoir. Les boulets ne mordaient pas sur les grès de ces inébranlables murailles, et la lutte eût pu se prolonger longtemps, si Traunel n'eût suggéré aux assaillants le moyen de surmonter cette opiniâtre résistance. Il indiqua une ouverture par laquelle il était possible de lancer des brandons allumés dans l'endroit où les religieux conservaient leurs provisions de bois. La flamme s'étendit rapidement sur presque tout l'édifice, et cependant les arquebusiers n'abandonnaient pas leur poste : combattant au milieu du feu, de la fumée, ils disputaient encore à leurs ennemis des murs calcinés et à moitié détruits, et, plutôt que de reculer, ils s'ensevelissaient sous les débris des toitures enflammées, des plafonds qui s'écroulaient. Bientôt la chapelle seule du couvent resta debout; là se trouvait réuni le petit nombre de ceux qui pouvaient encore soulever une arme. La flamme courait déjà sur les stalles du chœur : elle dévorait la charpente, les boiseries, les bancs, les images des saints.

« Nous allons succomber, dit Chauvet à Isabelle; avant de mourir, ne recevrai-je pas de vous la foi d'une épouse? »

La jeune fille vint s'agenouiller avec lui au pied de l'autel. Un religieux, le seul qui n'eût pas fui, prononça leur union.

La cérémonie fut peu longue, et Chauvet se releva pour combattre. Le feu faisait de rapides progrès. La flamme vive et claire s'élevait en serpentant. Un nuage d'une fumée bleue, suspendu à quelques toises du sol, ne permettait pas d'apercevoir la voûte de l'église.

Sur les marches de l'autel, seul endroit que l'incendie eût encore respecté, se tenaient douze arquebusiers, dernier débris de cette vaillante milice. En cet instant la porte céda; Traunel se présenta, guidant les ennemis.

« Le sorcier ! » s'écria Chauvet en le couchant en joue.

Le coup partit, Traunel ne tomba pas.

« Il faut que j'aie atteint la marque invulnérable que le démon lui a imprimée, » dit-il; et déjà il s'apprêtait à lui adresser un coup nouveau. Une partie de la voûte s'écroula, la cendre et la fumée séparèrent les combattants.

« Il n'est plus possible de résister, dit le moine. Lutter plus longtemps serait une folie. »

En parlant, il ouvrit une porte cachée derrière l'autel, et entraîna les arquebusiers dans un passage souterrain qui les conduisit près des murs du château.

A cette époque n'existait pas cette allée d'arbres qui entoure ses murailles et que M. de Saint-Paul a fait établir, afin de se rendre facilement en voiture du château au couvent des Cordeliers; c'était encore une pente abrupte. Les arquebusiers la gravirent; ils gagnèrent la Barre, et déjà ils étaient dans la campagne, lorsqu'une balle vint briser un caillou entre les pieds de Chauvet.

« Ce n'est pas mal visé, dit le roi de l'arquebuse; mais celui qui a lâché ce coup connaissait mal la portée d'une arme. » Il se retourna. « C'est le sorcier qui nous poursuit. Au moins il n'a pas sa marque sur le front. » Il le visa. Traunel bondit, tomba; il venait de recevoir le châtiment de ses crimes.

Les arquebusiers et Isabelle gagnèrent la forêt du Barbillon. Ils y restèrent jusqu'à ce que, la province ayant été purgée des troupes de Philippe II, il leur fut possible de rentrer dans Château-Thierry.

Chauvet fut le chef de cette honorable famille qui, héritière de son adresse et de sa loyauté, fut en possession de fournir pendant près de deux siècles des capitaines et des rois à l'arquebuse de Château-Thierry.



L'ENFANT DU BRACONNIER

L'ENFANT DU BRACONNIER.

Car un baptême est une fête
Pour des parents, pour des amis.
M. Scribe (*la Dame Blanche*).

« Pardonnez-moi, monsieur le doyen, disait Babet en achevant de savonner quelques langes et quelques brassières, tandis que le bon curé, assis au coin de la cheminée, attisait le feu avec le bout de sa canne; excusez-moi si je termine mon ouvrage; mais vous qui êtes si bon, vous savez que de pauvres gens comme nous ont besoin d'employer tout leur temps. D'ailleurs, il se fait tard, il faut que demain mon garçon soit bien paré. Je ne veux pas qu'à l'église son maillot paraisse moins blanc que votre surplis; il ne doit pas faire honte à son parrain : car enfin, grâce à vous, nous en avons un. C'est que personne dans Claye ni dans Voisin ne voulait être notre compère. « Ces gens-là, disait-on,

« sont trop malheureux : ce serait contracter l'enga-
« gement de les assister. » Mais vous, qui êtes notre Providence, vous avez dit : « Il ne faut pas que le « manque de parrain empêche de baptiser l'enfant « de Babet; » et vous nous avez trouvé un homme puissant, le garde-chasse du château.

— Allons! répondit le curé, j'ai fait aussi bien que j'ai pu.

— C'est, voyez-vous, reprit-elle, que je crains de ne pas vous avoir assez remercié; si vous saviez comme cela me fait plaisir; si vous saviez comme j'aime mon enfant! il faut voir comme il me sourit déjà, comme il est joli! »

Babet, en disant cela, secoua la mousse blanche que le savon avait amassée autour de ses doigts; elle essuya ses mains, et courut à la bannette d'osier dans laquelle était couché le marmot; elle le prit, le couvrit de caresses. « Tenez, tenez, fit-elle fière et radieuse en l'apportant au curé, comme il est fort! dirait-on qu'il n'a que trois mois? Comme il est beau! » Et de nouveau toute la chaumière retentit du bruit de ses baisers.

Quand enfin elle eut perdu haleine à force de l'embrasser, qu'elle l'eut placé dans son berceau, qu'elle eut repris son ouvrage : « Nous l'élèverons bien, continua-t-elle; nous lui apprendrons à vénérer Dieu, à être laborieux et sage; et, pourvu que le ciel nous laisse la santé, à Jacques et à

moi, nous travaillerons tant, nous travaillerons de si bon cœur, que nous amasserons pour lui quelque bien; il ne sera pas si misérable que nous.

— Cependant, dit le pasteur, vous avez l'air content.

— Oui, oui, je suis heureuse quand je le regarde, et, n'étaient la capitainerie des chasses de Livry, la corvée, la taille, la capitation et la gabelle, je ne songerais jamais à me plaindre. Sans les gabelous cependant, j'aurais déjà pour lui plus de trois écus d'épargne; sous le prétexte que notre famille était devenue plus nombreuse, ils nous ont forcé à prendre douze livres de sel en plus de la quantité à laquelle nous avions été taxés.

— Que voulez-vous, Babet? reprit le curé en soupirant; la gabelle, c'est comme les douleurs : nous y sommes soumis dès notre naissance. On commence à payer, comme on commence à souffrir, dès que l'on vient au monde. Il faut souffrir, car chacun porte sa croix; il faut souffrir et travailler, car la branche du figuier qui ne portera pas de fruit tombera maudite et desséchée. Mais, mon enfant, la journée de demain ne doit être pour vous qu'un temps de joie, et Mlle de Mancini veut que vous puissiez bien fêter vos voisins, vos amis; elle m'a chargé de vous remettre cette petite somme.

— A moi vingt-quatre livres! s'écria Babet en sautant de joie. Oh! quel joli béguin je vais avoir

pour mon enfant! » Puis se reprochant tout à coup d'avoir cédé à sa vanité maternelle avant de songer à sa bienfaitrice : « La brave dame, ajouta-t-elle, toujours empressée à saisir l'occasion de faire le bien ! puisse le ciel accueillir les vœux que nous faisons pour elle ! Puissent nos bénédictions la protéger, elle et ses derniers neveux ! »

En ce moment la porte de la cabane s'ouvrit : on vit entrer Georges, le garde-chasse. Après avoir dit bonjour à Babet, avoir salué le curé, et déposé soigneusement sur la huche son fusil et son chapeau galonné, il s'excusa de venir si tard. « Mais, voyez-vous, la faute en est aux coquins de braconniers qui m'ont fait courir ce soir. J'achevais ma tournée du côté de Gros-Bois ; eh bien! ne se sont-il pas avisés de fureter presque sous mes yeux? cependant je les suivais de bien près, car ils n'ont pas même eu le temps de retirer toutes leurs bourses des gueules du terrier. Il faut qu'ils aient le diable au corps pour s'exposer ainsi, car le capitaine des chasses de Livry ne les ménage pas. Il n'y a pas deux mois encore qu'il vient d'en condamner un aux galères. Et, voyez-vous, il est tel cas où un vilain peut être pendu pour fait de chasse. Au reste, c'est leur affaire ; tant pis pour eux si je les prends, et je les prendrai, ou j'y perdrai mon nom de Georges. Je les prendrai sans attendre plus tard que ce soir ; ils m'ont vu partir, ils sont tranquilles,

et ne se doutent guère que je veuille revenir sur mes pas : aussi sont-ils certainement retournés au terrier pour attendre la sortie du furet qu'ils y avaient laissé. Pendant ce temps, je préviens la maréchaussée, nous cernons le bois, et, si les braconniers échappent, ils auront du bonheur.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! monsieur Georges, vous ne ferez pas cela, dit la pauvre Babet toute pâle et toute tremblante, tandis que le garde se frottait bruyamment les mains, comme pour applaudir d'avance au succès de son stratagème; vous ne voulez pas causer tant de peine à de pauvres gens. Songez combien il est horrible de priver un enfant de son père. Ah! monsieur Georges, vous ne le ferez pas; vous n'avez pas le cœur assez dur pour cela. »

Dans les regards que Babet promenait avec anxiété du berceau de son fils à la porte de la cabane, le moins clairvoyant eût su lire : «Oh! si le père de mon enfant était de retour! oh! si je pouvais l'avertir du danger!» Et la bouche de la pauvre femme, presque d'accord avec ses pensées, répétait en balbutiant : « Priver un enfant de son père! oh! monsieur Georges, vous ne le ferez pas ?

— Mais au contraire, reprit le garde; pas de pitié pour ceux qui détruisent notre gibier; je ne ferais pas grâce à mon propre père, si je le trouvais à braconner. »

Babet vit bien qu'elle essayerait en vain de fléchir

l'inexorable Georges; elle fit donc un effort pour reprendre courage, et tenta de le retenir autrement que par des prières.

« Vous ne pouvez, dit-elle, nous quitter comme cela; ne faut-il pas que vous attendiez Jacques, pour convenir avec lui du nom que vous donnerez à votre filleul?

— En ma qualité de chasseur, répondit Georges, je suis d'avis de le mettre sous l'invocation de saint Hubert et de sainte Barbe. Je voulais en dire ce soir quelques mots à Jacques; mais il sera temps d'en causer demain matin. Adieu! »

Et déjà il saisissait son chapeau.

« Mais regardez donc, reprit-elle, comme il fait vilain; il va pleuvoir, vous allez être mouillé. Le vent est de galerne; voyez comme le brouillard s'élève sur les marais et sur la Beuvronne.

— Ah çà, décidément, ma petite commère, vous avez la berlue! le vent est sur Aneth, et le ciel est aussi pur que par la plus belle soirée d'août.

— Je sais ce que je dis, reprit-elle, et vous allez vous enrhumer. Il serait beau vraiment pour nous d'avoir un parrain enroué, un parrain qui ne pourrait pas même chanter un couplet au baptême; encore, avant de partir, si vous acceptiez un verre de vin, quelque chose pour vous prémunir contre les effets de l'humidité. »

Babet avait touché l'endroit sensible; le garde ne

trouva pas de réplique à un pareil argument. Déjà un premier pot avait été vidé, le second tirait à sa fin, lorsque Jacques arriva. Ses épaules pliaient sous une énorme charge de ramée; il se débarrassa de son fardeau; puis, apercevant le garde, il jeta sur le lit sa panetière avec tant de précipitation qu'elle s'ouvrit; quelque chose de fauve s'en échappa rapidement. Malheur à Jacques si le garde l'eût vu! malheur à Jacques si le garde eût vu le furet qui se glissait comme en serpentant entre les plis des rideaux! mais le vin de Brie, quoique peu capiteux de sa nature, commençait à agir sur le cerveau de Georges. Il était au moins deux fois plus bavard que de coutume; il revenait sans cesse à son idée favorite : il ne parlait que de prendre et de punir ceux qui dérobaient, ceux même qui convoitaient le gibier seigneurial. Jacques n'était point de son avis, et le contredisait avec plus de chaleur que ne l'eût exigé la prudence. Plus d'une fois le bon pasteur fut dans la nécessité d'interposer sa pacifique autorité pour arrêter une discussion qui menaçait de prendre une tournure trop vive. Georges reprochait à Jacques de défendre les braconniers; puis, comme celui-ci était opiniâtre et persistait à soutenir que les lois sur la chasse étaient une tyrannie, de parole en parole, Georges en vint à lui dire qu'il pouvait bien lui-même être un braconnier; que, sans aller bien loin, peut-être en trouverait-il des preu-

ves. Puis s'étant approché du lit, il étendit le bras comme s'il eût voulu saisir la panetière de Jacques et se livrer à l'examen de ce qu'elle contenait.

Alors celui-ci changea de ton ; il se mit à protester qu'il n'était pas braconnier ; il le jura par ses grands dieux, il le jura sur son âme et sur l'âme de son fils. En ce moment l'enfant poussa un cri aigu, puis quelques gémissements. La pauvre Babet en devint pâle. « Mon Dieu ! dit-elle en faisant le signe de la croix, pourquoi as-tu prononcé ce vilain jurement ? Cela nous portera malheur ! » Elle s'approcha du berceau, le balança pendant quelques instants, mais l'enfant se taisait. Le curé réprimandait Jacques avec de douces paroles; il lui rappelait que Notre Seigneur nous a défendu de jurer.

Cependant il se faisait tard; il était temps de se retirer. On convint de l'heure à laquelle aurait lieu le baptême. Le curé promit qu'il ferait joyeusement carillonner; il alluma son falot, et reprit le chemin du presbytère, tandis que de son côté, Georges, son fusil sous le bras, regagnait son logis. A peine la porte fut-elle fermée derrière eux, que Jacques délia la charge de ramée qu'il avait apportée, et du milieu de ces branchages il retira quelques lapins.

« Tiens, dit-il à Babet, serre bien ma chasse d'aujourd'hui et ne laisse rien traîner, si tu ne veux pas que cela soit dévoré; mon furet est à jeun depuis ce matin; il s'est échappé, et j'ai beau le

chercher, je ne sais ce qu'il est devenu. Au reste, ajouta-t-il après avoir fait encore quelques tentatives pour le découvrir, demain matin nous le trouverons endormi dans quelque coin. »

Plus d'une fois pendant la nuit, Babet, en s'éveillant, demeura surprise du profond sommeil de son enfant; plus d'une fois, inquiète de sa tranquillité (car de quoi ne s'alarme pas l'amour maternel ?), elle quitta sa couche, puis, ranimant la lampe qui brûlait suspendue au manteau de la cheminée, elle s'approcha doucement, doucement de son fils; elle contempla ses traits cachés à moitié par le drap qui couvrait le berceau; puis, rassurée par son immobilité, elle se rendormit en disant : « Comme il repose! demain que son visage sera frais! »

Le jour était venu; Babet courut à la bannette pour habiller son fils; elle souleva le drap. Le furet était tapi sur le sein de l'enfant; quelques gouttes de sang souillaient l'oreiller, le fichu. La pauvre mère, tremblante, effrayée, saisit son fils. Il était pâle, il était froid! Son cou, déchiré par une dent aiguë, laissait couler le peu de sang que le furet n'avait pas sucé.

Alors on entendit des pleurs, des cris et des gémissements. La cloche ébranlée, au lieu d'un joyeux carillon, ne tinta qu'un glas funèbre, et la voûte de l'église ne répéta que des chants de mort.

Jacques, condamné comme braconnier, dut sa

grâce à la protection de Mlle de Mancini; mais il fallut qu'il abandonnât la France; il alla expier sa faute en mourant glorieusement en Amérique. Pour Babet, elle dut aussi à la bonté de sa protectrice un asile dans un hôpital, car elle était folle. Elle pleurait, elle pleurait son fils, et ne voulut pas être consolée, car il n'était plus!



L'ARQUEBUSE DE SENLIS

L'ARQUEBUSE DE SENLIS.

Au temps du roi Charles VI, le 6 février 1408, la société des arbalétriers de Senlis, qui existait déjà depuis longtemps, reçut une nouvelle organisation. Cela résulte d'une mention inscrite au folio 1er du registre de cette corporation, conservé dans les archives de la ville. On lit, page 6 du même registre, que ses statuts et règlements ont été renouvelés du temps de Francois Ier, en septembre 1538.

A cette époque, toutes ces sociétés prospéraient, elles étaient honorées; cependant l'arme dont elles se servaient devait bientôt céder la place à une arme plus terrible, dont l'usage commençait à se répandre. La plus grande partie des compagnies d'archers et d'arbalétriers se convertirent en sociétés d'arquebusiers. Cependant ce ne fut guère que sous François Ier qu'on vit quelques-unes de ces nouvelles compagnies légalement reconnues. Sous

le règne d'Henri II, un plus grand nombre de corporations subirent cette transformation. C'est à cette date que remonte l'institution de l'arquebuse de Château-Thierry et celle de presque toutes les compagnies de la Champagne, de la Picardie et du Valois. Bien qu'il ait été impossible de retrouver la charte d'institution de la compagnie de Senlis, on ne saurait hésiter à la faire remonter au milieu du XVIe siècle.

A cette époque, chaque société d'arquebuse avait son sobriquet; celui des chevaliers de Senlis fut d'abord les *Chéitifs*. Certes jamais épithète ne fut plus mal méritée, car plus d'une fois ils ont fait preuve de beaucoup de courage. Pendant les guerres de la Jacquerie, ils surent se défendre également contre les Jacques et contre les seigneurs. Ils repoussèrent les Jacques, qui pillaient et égorgeaient tout ce qui n'était pas brigand et populace. Ils repoussèrent les seigneurs, qui, à leur tour, pillaient et égorgeaient tout ce qui n'était pas noblesse. En 1358, rapporte Froissard, chapitre 184, après le sac de Meaux, un très-grand nombre de gentilshommes firent une conspiration contre la ville de Senlis, où ils entrèrent un jour avec furie dans le dessein de la saccager; mais les bourgeois, qui avaient été avertis, s'étant tenus sur leurs gardes et les ayant laissés s'engager dans les rues, donnèrent sur eux avec tant de résolution et si à

propos, qu'ils les taillèrent en pièces, de sorte que très-peu échappèrent.

A ce sobriquet de *Chéitifs* un autre fut substitué, celui de *Besaciers*. Sur leur drapeau on avait représenté un gueux chargé d'une besace, et, pour montrer que leur intention était de le porter où il y aurait de l'honneur et quelque déchirure à gagner, ils y avaient inscrit cette devise, qui pouvait s'appliquer au drapeau aussi bien qu'au besacier : *Florescet sartis innumerabilibus*, « il fleurira par d'innombrables raccommodages. » Quelques personnes[1] ont pensé qu'il fallait lire : *Florescet sæclis innumerabilibus*, « il fleurira pendant des siècles innombrables, » ce qui ne paraît pas présenter de sens. Il faut avouer cependant que, dans le procès-verbal dressé en 1588, lorsque le drapeau des arbalétriers-arquebusiers fut béni par Rose, archevêque de Senlis, la mention de la devise se trouve à peu près effacée par le temps, en sorte qu'il est impossible de décider s'il faut lire *sartis* ou *sæclis*, siècles ou coutures.

Les arquebusiers de Senlis avaient pour uniforme l'habit écarlate avec collet, parements, revers et retroussis de velours noir; doublures ventre de biches; boutonnières, brandebourgs et épaulettes à graines d'épinard en or; boutons de vermeil; veste

1. Le Carlier, *Histoire du Valois*.

et culotte chamois; chapeau bordé en or; bas de soie blancs et épée au côté. Ils avaient deux tambours et un marqueur dont l'uniforme était bleu de roi, galonné en argent; veste et culotte rouges; chapeau bordé en argent.

La compagnie avait un roi et un capitaine. Le roi était désigné par l'épreuve du papegault, qu'on tirait tous les ans le premier dimanche de juillet et les dimanches suivants. Celui qui abattait l'oiseau était roi. Il était exempt de taille et de tout impôt, non-seulement pour sa personne et ses propriétés, mais il pouvait encore acheter et revendre, sans payer de droit, vingt muids de vin d'une récolte étrangère. Indépendamment de ces avantages matériels, le roi avait le droit de porter, à toutes les cérémonies publiques, une couronne d'argent doré, qui lui était remise au moment où il abattait le papegault. Il devait la rendre quand sa royauté expirait, c'est-à-dire l'année suivante, lorsque commençait le tir à l'oiseau. Cette couronne existait encore en 1682. Le roi n'exerçait aucune autorité sur la compagnie. Elle était commandée par un capitaine que choisissait la majorité des chevaliers. Il fallait que cette élection fût approuvée par le gouverneur de la province. Le capitaine était, comme le roi, exempt de tous droits, impôts et subsides; mais ce privilége fut vivement contesté à la société : car on trouve sur les registres de l'hôtel de ville de Senlis qu'il en a

beaucoup coûté pour faire reconnaître cette immunité du capitaine. Sans doute la société a eu à soutenir des difficultés devant la cour des aides, mais il ne reste plus aujourd'hui de traces de ces procès.

L'élection du capitaine ne pouvait être faite que pour une année seulement. Tous les membres de la compagnie étaient liés entre eux par le serment de ne jamais porter les armes ni contre le roi, ni contre la ville de Senlis. Aussi trouve-t-on souvent dans les titres cette expression : *le serment de l'arquebuse*, employée au lieu de celle-ci : *la compagnie de l'arquebuse*. On la rencontre notamment dans les lettres patentes délivrées par Henri IV au mois de juin 1597. Dans toutes les cérémonies publiques, la compagnie de l'arquebuse avait le pas sur tous les autres corps armés.

Dans le principe, la compagnie faisait ses exercices près du bastion de la porte de Saint-Rieul. On tirait à l'arbalète sur le bastion, et à l'arquebuse dans le fossé qui longe le rempart. Cela dura ainsi tant que les deux armes de l'arquebuse et de l'arbalète demeurèrent dans la même compagnie. Mais, la première année du XVII[e] siècle, elles se séparèrent, et, le 17 janvier 1601, les arquebusiers furent autorisés à établir leur jeu près de la porte du Bellou. Ils ne restèrent que peu de temps dans ce nouveau local. Ils achetèrent, rue Basse-Saint-Aignan,

en dedans des murailles, un hôtel avec un jardin qui venait aboutir au rempart Montauban. Ils y furent installés le 28 février 1609. Leur butte était adossée au rempart, et leur tir était à peu près perpendiculaire à la courtine. Au mois de juin 1656, l'arquebuse de Senlis reçut le bouquet au tir provincial de Montdidier, et le prix fut en conséquence rendu à Senlis l'année suivante.

Il existe des patentes de Louis XIII, datées de septembre 1637, confirmatives des priviléges de l'arquebuse ; elles furent renouvelées sous Louis XIV et sous Louis XV. Il n'a pas cependant été possible de retrouver la date de ces derniers actes de confirmation ; mais il est certain que les arquebusiers ont joui de leurs droits jusqu'à l'époque où la Révolution vint détruire toutes les corporations. Avant d'arriver à cette suppression, il faut nous occuper d'une autre compagnie de tireurs qui s'était également formée à Senlis sous le titre de *Fusiliers royalistes*. Voici dans quelles circonstances elle a été créée.

Pendant la ligue, en 1589, l'armée du duc de Mayenne s'était emparée de presque toutes les places qui avoisinent Paris. Senlis était au nombre de celles tombées en son pouvoir. Une grande partie des arquebusiers restés fidèles à Henri III avaient abandonné la ville, en sorte que la société se trouvait entièrement désorganisée. Sur ces entrefaites,

vers le commencement d'avril, M. Louis Montmorency de Boutteville parvint à pénétrer par surprise dans Senlis; il en chassa les ligueurs. Son cousin, Guillaume de Montmorency, se jeta dans la place avec une foule de gentilshommes, ses vassaux ou ses amis. Les sieurs de Moucy et de Vigneules frères lui amenèrent quelques jours après cent cavaliers et cinq cents hommes d'infanterie.

La place était peu forte, mais elle était d'une grande importance en ce qu'elle coupait la route de la Picardie, où la ligue possédait quelques villes. Aussi, pour la reprendre, un corps de quatre mille hommes vint presque aussitôt l'investir. Le duc d'Aumale arriva ensuite à la tête d'un corps de cavalerie assez considérable; il prit le commandement du siége. Enfin Balagny, qui était maître de Cambrai, amena encore quatre mille hommes de bonnes troupes et sept canons. Le siége fut poussé avec activité, et la brèche fut ouverte au rempart de Montauban. M. Thoré de Montmorency avait confié la garde de cette partie des murailles à une troupe formée à la hâte de quelques débris de l'arquebuse et d'autres bourgeois de la ville. Le 16 mai on donna l'assaut. La nouvelle compagnie se comporta vaillamment. Deux de ses membres, François Hedin et Louis Aufroy, furent tués sur la brèche et six blessés; puis, après une journée tout entière de fatigue et de combat, les membres de cette société

travaillèrent pendant toute la nuit avec leurs femmes et leurs enfants pour relever le rempart, qui, au point du jour, se trouva en bon état.

Si la ville ne manquait pas de défenseurs, elle n'avait plus de vivres; les munitions étaient presque épuisées. M. de Thoré pensa qu'elle ne pourrait pas tenir si elle était attaquée de nouveau par les bonnes troupes de Balagny, qui n'avaient pas donné la veille. Il s'engagea donc à rendre la place s'il n'était pas secouru dans la journée du 17. Il savait, en effet, qu'un secours s'organisait à Compiègne; mais il était à craindre qu'il n'arrivât trop tard. Le brave Lanoue était chargé de cette entreprise, où il rencontrait des obstacles de tous les genres. Il s'agissait de conduire à Senlis des poudres et des munitions; les marchands ne voulaient pas livrer leurs denrées sans être préalablement payés, ou du moins sans qu'une bonne garantie leur eût été assurée. Il n'y avait personne parmi les gens de guerre qui eût de l'argent. Lanoue s'adressa inutilement à des traitants qui étaient retirés à Compiègne. Il ne put rien en obtenir. « Eh bien, leur dit-il alors, ce sera moi qui ferai la dépense. Garde son argent qui l'estime plus que son honneur! Tant que j'aurai une goutte de sang et un arpent de terre, je l'emploierai pour la défense de mon pays. » Et aussitôt il engagea sa terre du Plessis-des-Tournelles aux marchands qui devaient fournir les munitions.

Dès qu'il eut tout ce qui était nécessaire pour son expédition, il se mit en route à la tête de ses troupes. Il laissa son artillerie à Compiègne, ayant donné un ordre secret pour la faire partir une heure après que l'armée aurait quitté la ville. Son intention était de tromper les espions des ennemis et de leur faire croire qu'il marchait sans canon. Cette ruse ne lui fut pas inutile.

Près de Senlis, dans la plaine de Montepillois, il rencontra l'armée des ligueurs qui venait à sa rencontre. Le duc d'Aumale, persuadé que Lanoue n'amenait pas de canon, n'avait pas cru nécessaire de s'embarrasser de celui qui était en batterie devant la ville; mais lorsqu'il s'avança pour charger l'armée royaliste, Lanoue démasqua son artillerie, qu'il avait cachée au milieu d'un épais bataillon. Plusieurs décharges, faites presque à bout portant, jetèrent le désordre parmi les assiégeants. Pendant ce temps, les habitants et la garnison de Senlis sortirent de la ville et tombèrent sur les ligueurs, qui furent bientôt dans une complète déroute. Tout le bagage et dix canons qui étaient dans le camp restèrent entre les mains des vainqueurs. La compagnie de bourgeois qui avait défendu la brèche faite au rempart de Montauban se signala encore en cette rencontre, et elle enleva deux coulevrines à l'ennemi.

La ville de Senlis décida qu'une fête serait célé-

brée chaque année en mémoire de cette délivrance, et qu'on y ferait des prières, non-seulement pour le roi, mais encore pour le brave Lanoue, quoiqu'il fût huguenot. Pendant longtemps on fêta cet anniversaire et l'on pria pour Lanoue, même après qu'il fut mort.

M. Montmorency de Thoré voulant récompenser les bourgeois qui s'étaient si courageusement comportés au rempart de Montauban, en forma une compagnie sous le nom de fusiliers royalistes de Senlis. Il décida qu'elle se composerait de cinquante maîtres, y compris les officiers. Il leur donna pour uniforme l'habit bleu avec parement, collet, retroussis et doublures, veste et culottes rouges. Les galons du chapeau et les aiguillettes étaient d'or pour les officiers, et de soie jaune pour les simples fusiliers. M. de Thoré fit présent de toutes ces aiguillettes. Il donna aussi à la compagnie un drapeau sur lequel étaient les armes du roi, entourées de branches de lis avec cette devise : *Ils ont soutenu la gloire du roi à perte de leur sang, et conservé la pureté des lis.*

Il décida que les fusiliers royalistes marcheraient dans toutes les cérémonies publiques immédiatement après les arquebusiers. On donna à la compagnie, pour établir son tir, le terrain qui se trouve le long et en dehors du rempart de Montauban, sur une largeur de vingt-quatre pieds. Dans le principe,

cette compagnie reçut une solde dont le douzième devait être employé à payer les dépenses nécessitées par la construction et l'entretien de la butte. Celui des fusiliers qui abattait le papegault obtenait une diminution d'un écu de trois livres sur les impôts qu'il aurait à payer dans l'année de sa royauté. Il jouissait pendant le même temps de l'exemption du logement des gens de guerre. Les fusiliers étaient armés avec des fusils fournis par l'arsenal de la ville, et les officiers étaient nommés par le gouverneur de Senlis.

Il existait, comme on le voit, plusieurs différences entre ces deux compagnies. Les arquebusiers choisissaient leurs officiers; ils étaient propriétaires de leurs arquebuses. Les fusiliers, au contraire, n'étaient que détenteurs de fusils appartenant à la ville. Ils ne nommaient pas eux-mêmes leurs chefs. Enfin la différence la plus notable était dans l'arme dont ils faisaient usage. L'arme des arquebusiers était intérieurement rayée en hélice; c'est ce que nous appelons actuellement des canons carabinés, et par conséquent susceptibles d'une grande précision. Le fusil, au contraire, dont étaient munis les membres de l'autre compagnie, n'était point gravé de rayures dans l'intérieur, et le tir, par conséquent, en était plus incertain. Un article des statuts de la compagnie des fusiliers interdisait à ceux-ci de se servir d'autre arme que du fusil.

« Défenses sont faites à tout fusilier d'entrer et de sortir du jeu avec fusil rayé en dedans, canons de buttières ni visière couverte, à peine de nullité du coup. »

Cette disposition, dont on ne comprend pas bien le motif, puisque, en empêchant la précision du tir, elle tend à substituer le hasard à l'adresse, se répandit cependant, et fut insérée dans la plus grande partie des prix qu'on rendait dans les campagnes. Elle donna lieu à une fraude qui devint bientôt générale. On promena dans le canon du fusil un cylindre de plomb chargé de parcelles d'émeri grossièrement broyé. On lui fit décrire une spirale. De cette manière, on traça dans le canon une rayure très-légère qu'on appela *ramasse.* On eût soin de repolir ces canons dans la partie qui se trouvait près de l'embouchure, et on les présenta comme s'ils étaient unis. Cependant cette rayure, peu sensible au toucher, est encore assez forte pour contraindre la balle à vriller autour de son axe, lorsqu'on tire à de courtes distances, et par conséquent avec une faible charge. Mais dès que la quantité de poudre devient plus considérable, la force de l'explosion ne permet plus au projectile de suivre le chemin qui lui est si légèrement tracé. Il franchit la ramasse, et l'on retombe dans les inconvénients du fusil ordinaire.

Il existait, comme on le voit, une grande inégalité dans les armes des deux compagnies; mais, formées d'enfants de la même cité, animées du même amour de la patrie, elles vécurent sans jalousie et en bonne intelligence jusqu'à la Révolution. Le 13 décembre 1789, elles assistaient toutes les deux à la procession qui eut lieu pour la bénédiction des drapeaux de la garde nationale.

Un événement funeste vint marquer cette journée en caractères de sang.

Parmi les membres de l'arquebuse se trouvait un horloger du nom de Billon. Il était d'une petite taille et d'une complexion grêle. La petite vérole avait laissé sur son visage blême des traces nombreuses et profondes; ses cheveux d'un blond châtain commençaient à se mélanger de quelques filets argentés. Ses yeux étaient vifs et saillants; mais il y avait quelque chose de faux dans son regard. Son visage, ordinairement dur et sévère, s'adoucissait lorsqu'il parlait à quelqu'un. Il prenait alors un air mielleux qui allait au delà des bornes de la politesse. Il ne manquait pas d'esprit; sa conversation était agréable, mais il était colère et fort mauvais joueur. Un soir de l'automne 1789, il était au coin de son feu, car le temps commençait à devenir froid, quand on frappa à sa porte.

« Entrez! cria-t-il sans se déranger. Ah! c'est

vous, père Levasseur! Qui me procure l'avantage de vous voir? Votre petite obligation n'est pas encore à échéance.

— Mais elle y sera bientôt, monsieur Billon, et j'ai voulu en causer avec vous.

— Oh! le compte ne sera pas difficile à faire, dit l'horloger en baissant les yeux : deux mille quatre cents livres tournois, plus les intérêts pendant une année, cela fait deux mille six cent quarante livres tournois.

— C'est que cela ne fait pas tout à fait mon compte, repartit le débiteur en se grattant l'oreille.

— Ah! je comprends; nous ne sommes pas en mesure, et nous venons demander un délai. Je connais cela. J'en suis fâché, père Levasseur, car j'ai un besoin pressant de mon argent. Le numéraire est si rare! Et, comme disait M. Necker à l'ouverture des États généraux, nous sommes plongés dans le gouffre du déficit. Il m'est impossible de reculer l'échéance. Vous ne savez pas combien la prise de la Bastille a fait hausser le taux de l'intérêt. Là, sur ma conscience, père Levasseur, j'ai besoin de mon argent.

— Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit; vous avez de bons gages.

— Hum! trois gobelets à pied, deux plats d'argent, une soupière, vingt-quatre couverts à filets; le tout pesant quarante-trois marcs trois onces et

six gros. Vieille vaisselle bonne tout au plus à mettre au creuset.

— Mais vous avez aussi trois montres à boîtes d'or, dont une à répétition.

— Oh! cela est léger! léger! et puis les mouvements ne valent rien; ce sont de véritables tournebroches de Genève.

— Je vous dis, moi, monsieur Billon, qu'il ne faut pas comme cela mépriser mes bijoux. Mes gages sont très-bons; vous n'avez aucun danger à courir, et c'est m'écorcher que me demander dix pour cent d'intérêt. Mon argent est prêt pour vous payer; mais je ne veux vous donner que cinq du cent : c'est bien assez pour un pauvre père de famille comme moi.

— Comment entendez-vous cela? Est-ce que nos conditions ne sont pas écrites? Vous me payerez deux mille six cent quarante livres tournois, ou je vendrai vos gages.

— Je vous donnerai deux mille cinq cent vingt livres, et vous me rendrez mes bijoux et mon argenterie.

— Je ne croyais pas, père Levasseur, que vous fussiez de si mauvaise paye.

— Je n'aurais jamais pensé, monsieur Billon, que vous pussiez persévérer dans une réclamation aussi usuraire.

— Je vous savais bien prodigue et dépensier;

j'aurais dû deviner que vous étiez de mauvaise foi.

— Je vous dénoncerai à la compagnie de l'arquebuse; elle ne voudra pas conserver un fesse-Matthieu sur ses contrôles.

— Sortez! sortez! » s'écria Billon avec colère.

Et, saisissant un des chenets :

« Sortez, si vous ne voulez pas que je vous brise la tête.

— Le fesse-Matthieu! » dit Levasseur en tirant avec violence la porte derrière lui.

Huit jours ne s'étaient pas écoulés que Levasseur faisait, par huissier, à Billon des offres réelles de deux mille cinq cent vingt livres, et qu'il l'assignait en validité devant le lieutenant général du bailliage de Senlis. La compagnie de l'arquebuse, instruite des causes de ce procès, défendit à Billon de se présenter à ses assemblées jusqu'à ce que l'affaire eût été jugée.

La sentence ne se fit pas attendre, et le prêt fait par Billon fut déclaré usuraire.

La compagnie s'assembla, et, dans une délibération à laquelle prirent part M. Delorme, capitaine, MM. Leblanc, Caron, Pigeau, le fameux comédien Préville, qui faisait partie du comité permanent, et presque tous les membres de la société, on décida que Billon serait rayé du contrôle. On chargea le marqueur et les tambours de lui refuser l'entrée du

tir quand il s'y présenterait. Billon voulut faire modifier cette décision; il se rendit chez le capitaine pour essayer de le fléchir. M. Delorme était un ancien officier qui avait conservé de l'état militaire une franchise brusque, sévère, et des principes rigoureux qui le rendaient inflexible sur l'article de l'honneur. Il reçut fort mal l'horloger; et, comme celui-ci ne gardait pas dans son discours toute la modération que sa position exigeait, M. Delorme le fit jeter à la porte par ses gens. Cette rigueur acheva d'exaspérer Billon, qui se retira furieux en jurant qu'il se vengerait. On crut que son intention était d'assassiner M. Delorme à la chasse; mais il méditait une vengeance plus atroce, et bientôt il saisit l'occasion d'accomplir ses horribles projets.

Le dimanche 13 décembre 1789, jour indiqué pour la bénédiction des drapeaux de la garde nationale, tous les corps avaient été invités et s'étaient assemblés à l'hôtel de ville, d'où ils devaient se rendre en cérémonie à la cathédrale dans l'ordre suivant :

1° Un détachement de la cavalerie nationale, précédé de son trompette

2° La compagnie de l'arquebuse;

3° La compagnie de fusiliers royalistes, avec les officiers municipaux, les membres du conseil général, les hoquetons et les valets de ville;

4° L'état-major de la garde nationale;

5° Le drapeau et le guidon, avec un détachement de cinquante hommes pris dans tous les corps armés;

6° Les compagnies d'élite, et les compagnies du centre de la garde nationale, au nombre de sept;

7° Enfin, le cortége était fermé par le reste de la cavalerie nationale.

Il s'avançait lentement en montant la Vieille-Rue-de-Paris, quand, à la hauteur de la maison de Billon, on entendit un coup de fusil. La première pensée fut d'attribuer cette explosion à quelque arme partie au repos; mais on ne put rester longtemps dans l'erreur. Cambronne, tambour de l'arquebuse, tombait frappé d'une balle au-dessus de l'œil; au même instant M. Leblanc, fils du député à l'Assemblée nationale, et l'un des chevaliers de l'arquebuse, recevait une balle dans le bras gauche; il était également atteint par des chevrotines dans la poitrine et dans plusieurs parties du corps. M. Delorme, capitaine de l'arquebuse et chevalier de Saint-Louis, accourait pour voir d'où venait le tumulte, lorsqu'il fut frappé de trois balles dans la poitrine : il put encore faire une dizaine de pas et mourut au bout de quelques minutes. C'était lui que Billon haïssait le plus.

Au reste, la fureur de l'assassin ne tomba pas seulement sur les chevaliers de l'arquebuse; M. Deslandes, lieutenant général au bailliage de Senlis, fut aussi atteint d'un coup de feu; heureusement, ce magistrat ayant fait un mouvement pour se baisser,

le coup destiné à sa poitrine n'atteignit que le sommet de sa tête, et les chevrotines dont il était chargé n'y firent que sept légères blessures.

A l'instant la garde nationale se précipita sur la porte de Billon ; elle fut enfoncée par la foule, ayant à sa tête M. Hamelin de La Bruyère, lieutenant de la maréchaussée, M. Boitel de Dienval, maréchal des logis de la cavalerie, M. Roullier, sous-lieutenant de la maréchaussée à la résidence de Compiègne, Lanier, brigadier, et bien d'autres braves.

M. Boitel enfonça une porte vitrée, faisant face au vestibule de la porte d'entrée ; mais on ne trouva personne dans cette première pièce. On monta rapidement au premier étage. Un coup de crosse enfonça la porte d'une chambre qui faisait face au balcon donnant sur la rue ; on la visita encore inutilement. Une autre porte ouvrait sur le même corridor, c'était celle de la chambre à coucher de Billon. On essaya de l'enfoncer, mais elle résistait ; elle était solidement barricadée en dedans par un grand fauteuil en tapisserie, des bottes d'échalas et de treillage. Le corridor était d'ailleurs fort étroit, ce qui ne permettait pas de se servir utilement des crosses de fusil. Un sapeur fut appelé, et on parvint avec beaucoup de peine à briser à coups de hache le panneau supérieur. Alors on aperçut au milieu de cette chambre un amas de fagots et de paille, disposé en bouquet de Saint-Jean, et qui

déjà commençait à brûler. MM. Boitel et Lanier pénétrèrent dans cette chambre; ils entendirent une porte se fermer : c'était celle d'un cabinet éclairé par une fenêtre sur la rue. C'est de cet endroit que Billon continuait à tirer sur les citoyens et à répandre la mort dans leurs rangs. M. Lanier se précipita sur cette porte et fit de vains efforts pour l'ouvrir, tandis que M. Boitel travaillait à arrêter les progrès de l'incendie, sans se douter du danger dont il était menacé. Cependant, comme le feu gagnait toujours, M. Boitel descendit en toute hâte pour accélérer l'arrivée des secours. Quant à M. Lanier, persuadé que ce cabinet n'avait pas d'autre issue et que c'était le dernier refuge de Billon, il s'obstinait à rester à son poste. Il se trompait cependant : il existait une porte de dégagement sur l'escalier du grenier. Pour se ménager une retraite, Billon y avait pratiqué des rainures recouvertes d'une coulisse qu'il ouvrait et fermait à volonté et d'où il foudroyait les assaillants; quand il les eut écartés, il ouvrit la porte et essaya d'échapper. M. Roulier se précipita aussitôt pour le saisir, mais il fut à l'instant même renversé d'un coup de pistolet, et Billon gagna le grenier, d'où il continua à faire pleuvoir une grêle de balles et de chevrotines. Cependant M. de La Bruyère l'avait poursuivi dans ce dernier refuge, et il venait de le saisir. Alors, soit que Billon espérât encore se sauver, soit qu'il éprouvât

quelques remords : « Sauvez-vous, monsieur de La Bruyère, dit-il, sauvez-vous ! Je ne vous en veux pas à vous..... sauvez-vous, vous allez sauter ! » Le brave commandant ne le lâchait pas, et s'efforçait de l'entraîner. En ce moment, la maison s'écroula avec un horrible fracas, ensevelissant tant de braves gens qui s'étaient si courageusement dévoués. La force de l'explosion fut telle, que soixante-six maisons voisines furent ébranlées. Celle qui était contigue s'écroula, écrasant dans sa chute une femme qui s'y trouvait, et une pierre se détacha de la voûte de la cathédrale, qui est cependant éloignée de plus de cent toises.

Dès que le premier moment de trouble causé par cette horrible catastrophe fut passé, on s'occupa de retirer du milieu des décombres les malheureuses victimes qui s'y trouvaient ensevelies. Lorsqu'on découvrit M. Hamelin : « Allez aux plus pressés, dit-il, le coffre est bon. » Mais il avait les jambes prises sous une poutre énorme. Quand on l'eut porté chez lui, il refusa de recevoir les soins d'un chirurgien avant que tous les autres blessés eussent été pansés. « Le coffre est bon, répétait-il, allez aux plus pressés. » M. de La Bruyère ne fut retrouvé qu'après deux heures de fouilles. Il était si couvert de blessures et de contusions, qu'on ne pensait pas qu'il pût survivre. Cependant il n'avait de plaintes que pour les autres : « Si j'étais seul ! disait-il ; mais mes pauvres

camarades !... » Pour récompense de leur courage dans cette douloureuse circonstance, M. de La Bruyère et M. Hamelin reçurent la croix de Saint-Louis. Le nombre des citoyens qui périrent dans cette horrible catastrophe fut de trente, parmi lesquels on comptait beaucoup d'arquebusiers et trois fusiliers royalistes. Quant à celui des blessés, il dépassait quarante ; encore ne faut-il pas comprendre dans ce calcul un grand nombre de blessures légères. Ainsi, sur la liste officielle des blessés, on ne trouve pas Préville ; et cependant on lit dans ses mémoires qu'il reçut une telle commotion à cette affaire, qu'il en conserva l'œil gauche paralysé. Quant à Billon, il fut trouvé un des premiers respirant encore ; mais le peuple était tellement exaspéré contre lui, qu'après l'avoir lapidé, il porta son cadavre à la geôle, et le lendemain, sur la condamnation prononcée par le bailliage, Billon fut traîné sur la claie jusqu'aux fourches patibulaires. On lui trouva plusieurs paires de pistolets à la ceinture. Il avait encore dans ses poches vingt cartouches garnies de balles et de chevrotines. Une sentence du bailliage ordonna de raser sa maison et fit défense de bâtir à l'avenir sur cet emplacement.

Peu de temps après cet événement, un décret de l'Assemblée nationale, du 12 juin 1790, vint incorporer toutes les compagnies d'arquebusiers de France dans les gardes nationales. Un autre décret

de la Convention, du 24 avril 1793, les supprima entièrement.

En 1806, quelques amateurs se réunirent pour s'exercer au tir. En 1813, ils songèrent à se reformer en société sous la présidence de M. Boitel, alors adjoint au maire et depuis sous-préfet. Ils dressèrent un règlement qui, après avoir été soumis aux autorités locales et approuvé par le préfet, fut adressé au ministre de la police générale. Celui-ci, par sa lettre du 30 septembre 1813, autorisa la constitution de la société.



CHASSE A L'AGOUTI

CHASSE A L'AGOUTI.

Y tanbien tratare la americana casa volatil, y terrestre....

(*La Diana de Moratin.*)

Je parlerai aussi de la chasse des oiseaux et des quadrupèdes de l'Amérique.

« Allons ! maître à moi, allons ! Il faut lever vous, disait le nègre Adonis en ouvrant la moustiquaire dont était entouré le lit d'un créole. Maître, dépêchez-vous, ou vous serez devancé par les étrangers que vous devez mener à la chasse.

— Tu as raison, il ne faut pas que je les fasse attendre. Ce sont de joyeux compagnons, nos *moutons* de France, mais le soleil de la Guyane est un peu chaud pour eux ; il y aurait de l'imprudence à les laisser courir pendant les ardeurs du midi. Il faut qu'ils profitent du matin.... Boutonne-moi ces guêtres, ajouta-t-il en étendant la jambe... Agrafe-moi mon ceinturon...., donne-moi ma poire à

poudre... mon sac à plomb... » Et quand la toilette du créole fut achevée, il alla trouver ses hôtes et surveiller les préparatifs du départ. Il dit à son piqueur de coupler ceux de ses chiens destinés particulièrement à la chasse de l'agouti. « Enchaîne Sport et Junon, continua-t-il, je ne veux pas qu'ils nous suivent. » Lorsqu'on exécuta ce dernier ordre, ces deux pauvres chiens, qui voyaient des apprêts de chasse, se mirent à se débattre, à se plaindre, à hurler.

« Pourquoi, lui dit alors un des chasseurs, retenir au chenil ces bonnes bêtes, quand elles ont l'air d'être si bien disposées ?

— C'est, répondit-il, un couple que j'ai fait venir d'Angleterre ; ce sont des *hounds* de pur sang écossais. Je les destine principalement à courre la *biche*. Nous appelons ainsi l'espèce de cerf ou de chevreuil de ce pays : car, soit qu'il porte des bois, soit qu'il n'en porte pas, ici nous le nommons toujours biche. Si je laissais ces nouveaux chiens suivre l'agouti, je craindrais que cela ne les gâtât pour la chasse à laquelle je les destine. Vous savez ce que dit le proverbe espagnol : *A buen galgo, echar le liebre y no conejo.* « A bon chien il faut donner le lièvre et non le lapin. » Or, quoique l'agouti soit nommé le lièvre du Nouveau-Monde, il est juste de dire que sa chasse ressemble surtout à celle du lapin. J'ajouterai que Junon est sur le point

de chienner, et je ne veux pas m'exposer à perdre sa portée. »

Avant de se mettre en route on déjeuna. C'est, dans les colonies, une opération à laquelle on a soin de procéder d'une manière régulière; puis, au moment de partir, on distribua à chaque Européen une petite palette de fer et un coutelas.

« Par tous les saints! s'écria l'un d'entre eux, à quel usage destinez-vous les sabres dont vous nous armez? Est-ce avec le tranchant du glaive qu'on abat votre gibier?

— Non pas, répondit le colon; mais est-ce que vous vous figurez que nos forêts ressemblent à vos bois de France, percés de routes de chasse bien droites et couvertes d'un tapis de mousse et de verdure? Ici pas de sentiers frayés; le fourré est tellement épais, les ronces et les lianes s'y croisent tellement en tous sens, que pour y faire un pas il faut s'ouvrir un chemin le fer au poing; quant à la palette qu'on vous donne, tout chasseur d'agouti doit la porter à sa ceinture. Vous en apprendrez, je l'espère, bientôt l'emploi, et fasse saint Hubert que nous en ayons souvent besoin aujourd'hui. »

On quitta l'habitation; puis chemin faisant on demanda au colon quelques détails sur l'ennemi qu'on allait combattre : il s'empressa de les donner.

« L'agouti, dit-il, est un petit quadrupède qui ne se trouve nulle part dans l'ancien monde. Il tient en

même temps du rat, du lièvre, du lapin, de l'écureuil et du cochon. Sa tête a beaucoup d'analogie avec celle du premier de ces animaux. Ses oreilles sont courtes et arrondies. Quoique sa queue soit à peine apparente, elle a un point de ressemblance avec celle du rat, en ce qu'elle est pelée comme celle de ce rongeur. Enfin l'agouti n'a pas de poil aux jambes de derrière. Sa grosseur est celle d'un fort lièvre, et on en trouve qui pèsent jusqu'à six et sept kilogrammes et demi. Comme le lièvre d'Europe, il a les jambes de devant plus courtes que celles de derrière, ce qui lui donne une grande facilité pour monter, mais ce qui fait aussi qu'il culbute quelquefois en descendant. Ses yeux sont gros et placés sur les côtés de la tête, en sorte qu'il ne voit pas bien devant lui, et qu'il lui arrive parfois de se jeter dans les pieds du chasseur. Il a, comme le lièvre, deux dents incisives à chaque mâchoire; enfin il gîte comme lui.

« C'est surtout par ses habitudes qu'il ressemble au lapin. Il se tient toujours sous bois; s'il en sort, c'est nuitamment et pour aller au gagnage dans les champs de patates ou dans les plantations de manioc; mais, avant le jour, il a soin de rentrer au fourré. Lorsqu'on le chasse, il se fait battre longtemps dans une même enceinte de quarante à cinquante hectares. Il ruse en tournant à droite, à gauche, et quitte difficilement le canton où il a ses

habitudes. Après avoir tenté de se dérober par la fuite aux chiens que sa ruse et sa légèreté mettent quelquefois en défaut, s'il se voit toujours poursuivi et serré de près, il use de sa dernière ressource et se jette dans un terrier qui lui a déjà servi de refuge contre d'autres ennemis de sa race, tels que le renard du pays (l'aïva), le chat tigre ou margay, le jaguar et l'ocelot. Ce terrier n'est pas fouillé par l'agouti lui-même. C'est un domicile qu'il emprunte à son compère le tatou, avec lequel il vit en bonne intelligence. Parfois il trouve asile dans le terrier d'un pack, ou même dans un simple tronc d'arbre creux. Ainsi que le lièvre et le lapin, il trace, dans les lieux où il a l'habitude de passer, de petites coulées. Ce sont, en temps de paix, ses chemins vicinaux; en cas d'attaque, ses routes stratégiques.

« Quand l'agouti s'assied et prend avec ses pattes de devant les racines ou les graines dont il fait sa nourriture, il a beaucoup de la tournure et des mouvements de l'écureuil. Enfin les poils, ou plutôt les soies dont il est couvert, sont d'un brun clair et plus fourrés sur la croupe que sur les autres parties du corps. Sa peau est adhérente à ses chairs comme celle du cochon. Lorsqu'il se voit en danger, il fait entendre un grognement qui se rapproche de celui de cet animal. Il porte quatre doigts aux pieds de devant et trois seulement à ceux de derrière. Ses jambes sont grêles et un peu

courtes; néanmoins, il s'en sert avec une excessive agilité, qui l'aurait bientôt soustrait à la poursuite de ses ennemis, si sa voie ne le trahissait pas; mais, comme elle a beaucoup de sentiment, les chiens la goûtent avec ardeur; lorsqu'ils l'ont un instant perdue, ils ne tardent pas à la retrouver et à relancer l'agouti. On entend presque constamment la musique des chiens, ce qui fait que cette chasse est un des plaisirs favoris de nos colons guyanais. Ces mêmes qualités font aussi la désolation de l'amateur de vénerie: car si, lorsqu'un cerf est lancé, un malheureux agouti se trouve sur le passage de la meute, et cela n'est que trop fréquent, elle se lance tout entière à sa poursuite. Ce serait en vain qu'on voudrait rompre les chiens. Vous les ramèneriez sur la voie de l'animal qu'ils ont d'abord attaqué, qu'ils retourneraient aussitôt à leur gibier de prédilection. Le meilleur parti est de poursuivre franchement cet importun et de lui mettre du plomb dans les reins. »

Tout en causant, on était arrivé auprès d'un champ de patates.

« Oh! la belle place! dit un des Européens; comme un lièvre vous déboulerait bien en cet endroit!

— Oui! si vous étiez en Europe, reprit le créole; mais vous chercheriez en vain ici celui du Nouveau-Monde. Je vous l'ai dit, il est bien rare de le ren-

contrer en plaine. En France, on trouve souvent le lièvre et souvent le lapin dans des champs de pommes de terre, dans un trèfle, dans une luzerne; plus ces plantes sont serrées, plus elles leur offrent un abri sûr. Mais l'agouti ne sait pas, comme eux, fuir en se couchant sous les herbes; il craint de s'empêtrer et n'avance que par sauts : à chaque bond il s'enfonce entre les plantes pour bondir de nouveau; il n'avance pas, et bientôt il est pris; il craint donc excessivement de passer en plaine, où son allure le livre sans défense aux atteintes de ses ennemis. C'est au bois qu'il faut le chercher; on le voit dans les grandes forêts, mais il se plaît de préférence dans les endroits fourrés. C'est dans les parties déjà exploitées, dans les taillis qu'on appelle ici *niamans*, que nous le chassons le plus souvent; au moins il y a des places claires, des passages où nous pouvons le voir et le tirer. Il y est aussi plus commun, parce que les graines qu'il préfère y poussent en plus grande abondance. Tenez, dit-il, en indiquant de la main l'endroit où il conduisait les chasseurs, voyez-vous ce dattier qui s'élève avec tant de grâce? comme sa verte chevelure est admirablement disposée! c'est le *maripa*; ses feuilles sont employées avec avantage en guise de tuiles, pour couvrir les cases. C'est, je pense, chose dont l'agouti s'embarrasse fort peu; mais cet arbre produit aussi des fruits délicieux, et l'agouti en est très-

friand. Regardez cet autre palmier au tronc hérissé d'épines : c'est l'*aouara;* il donne une noix dont l'amande est blanche et d'un goût agréable; on en extrait une espèce de beurre assez doux, dont on fait d'excellente friture. La noix est entourée d'une pulpe jaune et dorée ; on en retire une huile connue dans le commerce sous le nom d'huile de *quioquio* ou de *palme des îles;* ce fruit est gros en tout comme un œuf de poule ; sa chair et son noyau sont fort du goût de l'agouti. »

Lorsqu'on fut au rendez-vous, on découpla les chiens. Ils étaient petits et tenaient du lévrier. « Pourquoi, demanda-t-on au colon, avez-vous d'aussi petits chiens?

— Leur taille même, répondit-il, les rend, pour cette chasse, préférables à de plus grands. Cela se conçoit facilement : l'agouti fait beaucoup de détours, il s'arrête, se blottit, retourne en arrière. Des chiens trop vites ont bientôt outre-passé la voie; il leur faut revenir sur leurs pas, reprendre les derrières : cela perd du temps ; l'animal chassé en profite pour gagner du terrain, ou bien il se repose, et, quand on vient le relever, on le trouve presque frais. Si cet accident se répète souvent, la chasse traîne en longueur, et, au lieu de prendre cinq ou six agoutis, comme on pourrait le faire, on a bien de la peine à en atteindre un. Nos petits lévriers, au contraire, toujours collés à la voie, vont moins

vite, mais ils ne perdent pas de temps et arrivent plus promptement au but.

— D'après ce raisonnement, continua l'Européen, des bassets seraient d'excellents chasseurs d'agoutis.

— Je l'avais pensé comme vous, dit le créole, et j'avais fait venir d'Europe une paire de bassets. Cette expérience m'a détrompé. Dans nos bois, à chaque pas des troncs d'arbres renversés par l'orage ou tombés de vieillesse nous barrent le chemin; ils ont souvent quatre pieds de diamètre. L'agouti les franchit aisément, le basset ne peut le faire : il est obligé de décrire un circuit, il perd du temps à cette manœuvre, il en perd à retrouver la voie, et, si l'agouti en profite pour faire un hourvari, il peut s'ensuivre un défaut. »

Pendant ces explications les chiens avaient été mis sous bois; ils ne tardèrent pas à lancer.

« Allons! messieurs, dit le créole, il faut nous poster, il faut que l'un de nous se mette auprès de l'endroit où l'agouti était gîté. On dit en France :

Lièvre bien chassé
Revient au lancé.

Ce proverbe est vrai aussi pour le lièvre du Nouveau-Monde. Quand l'agouti se sera fait battre pendant une demi-heure, il reviendra à la place qu'il occupait, passer sous le fusil de celui qui s'y trou-

vera et qui sera certain de le tirer, si toutefois nous ne l'avons pas tué avant cela. Allons, messieurs, il faut pénétrer là dedans. »

Et dégainant son coutelas, il se mit à se frayer un chemin au milieu des branchages enlacés de lianes de toute espèce. C'était ici la liane rouge dont l'écorce, semblable à une râpe, est si désagréable au toucher, mais aussi dont les tiges sont remplies d'une eau fraîche et limpide; là c'étaient les sarments de la grenadille ou *maritambour*, qui, passant d'un arbre à l'autre et se croisant en tous sens, formaient avec leurs larges feuilles un épais réseau émaillé de roses à l'odeur suave. Il fallut cependant pénétrer à travers ces fourrés, où des guêtres de coutil et un léger pantalon de toile ne protégeaient que faiblement la peau des chasseurs contre les piquants de la ronce et les épines du palmier nain. Enfin, tant bien que mal, chacun parvint à se placer, celui-ci auprès du gîte, celui-là dans un fond près d'une coulée, plusieurs au bord de petites laies que le créole avait fait percer pour rendre la chasse plus facile.

Ce n'est pas qu'il soit très-commode de tirer un animal qui traverse un sentier : c'est au contraire une chose fort malaisée. On voit peu de chasseurs aussi sûrs de leur coup de fusil que Charles X l'était du sien. On peut aujourd'hui lui rendre cette justice sans être taxé de flatterie; toutes les personnes qui

l'ont vu chasser sont unanimes pour attester son adresse. Mais fort souvent il manquait les lapins lorsqu'ils traversaient les laies pratiquées dans les tirés royaux. Son ramasseur de gibier, accoutumé à relever une pièce à chaque coup, s'élançait en entendant l'explosion : « Eh non ! où allez-vous ? disait le roi ; il traversait. »

L'agouti, très-craintif, ne se détermine que difficilement à franchir les chemins tracés. Avant de le faire il écoute, il retourne en arrière ; ce n'est qu'à la dernière extrémité, et lorsqu'il se sent pressé par les chiens, qu'il s'y décide : alors il passe rapidement, et, quoique le chasseur soit averti de son approche par le bruit qu'il fait dans le feuillage, c'est encore un tiré difficile.

Souvent la voix des chiens met sur pied des agoutis qui n'ont pas été attaqués par la meute, et ceux-ci, en se dérobant, peuvent passer à portée du chasseur. Comme ils vont d'assurance, ils sont plus faciles à viser ; d'ailleurs, doués d'une grande finesse d'ouïe, ils s'inquiètent du moindre bruit ; si quelque son vient brusquement frapper leur oreille, ils restent en place pour écouter. Cette habitude leur est souvent funeste : car, manqués d'un premier coup de fusil, ils s'arrêtent sur la détonation, et laissent au chasseur le temps de réparer sa maladresse.

Quelques-uns avaient été tués de cette manière,

lorsque les cris de la meute, qui clatissait sans changer de place, vinrent apprendre au chasseur que l'agouti s'était *mis au trou*. Il fallut encore percer le fourré pour arriver sur le terrier; enfin on y parvint. Il faisait beau alors voir les chiens se précipiter avec fureur contre les obstacles qui les séparaient de leur proie. L'un, de ses dents, coupait les racines qui bordaient la gueule du terrier; l'autre en élargissait l'entrée en grattant la terre avec ses ongles; un autre, plus fluet, était déjà parvenu à s'introduire en partie dans la caverne, et y faisait entendre ses cris étouffés : c'était un délicieux orchestre.

Le Guyanais, en homme expérimenté, commença par modérer cette ardeur; il s'empressa de visiter les environs du terrier et de boucher les issues que le pack sait admirablement se ménager pour protéger sa retraite en cas de péril. Ensuite, à l'aide d'une baguette flexible, il en sonda la profondeur. Quelquefois le terrier a peu d'étendue, et du bout de la baguette on touche le pauvre prisonnier, qui fait entendre un petit grognement comme celui du cochon; dans ce cas, la chasse est promptement achevée. A l'aide de la petite palette qu'il porte à sa ceinture, le chasseur creuse un trou perpendiculairement au-dessus du pauvre réfugié et parvient ainsi à le prendre. Il ne faut pas cependant le saisir sans précaution : quoique ce petit animal soit de sa

nature très-inoffensif, quand il est en colère il hérisse son poil, frappe le sol de ses pieds de derrière et jette de la terre avec ceux de devant; il mord, et ses dents sont fort tranchantes.

Il peut arriver aussi que le terrier soit très-profond, qu'il se divise en plusieurs galeries. Alors on a recours à divers expédients : on peut l'enfumer en allumant dans la bouche qui se trouve au-dessus du vent un feu de feuilles humides. Pour éviter la vapeur, l'agouti sort, ou bien il vient mourir suffoqué auprès de la sortie; mais d'autres fois aussi il s'obstine à demeurer dans les parties les plus profondes, et il est perdu pour le chasseur.

Le créole usa d'un autre moyen. Deux petits chiens furent introduits dans le terrier pour aller y livrer bataille à l'agouti et le forcer à abandonner son asile. Chacun se plaça en silence; on abattit quelques branches, quelques plantes qui pouvaient gêner les tireurs. Cependant l'agouti, traqué dans ses galeries souterraines, vint écouter au bord du trou s'il n'y avait pas pour lui danger à fuir, puis il rentra; puis enfin, harcelé par les chiens qui étaient dans le trou, il frappa la terre de ses pieds de derrière, comme le lapin poussé par le furet; il bondit, et passa prompt comme l'éclair. Quatre coups de fusil partirent; mais on ne le voyait plus, et la chasse fut à recommencer. « Au moins c'est notre faute, se dirent les chas-

seurs; mais il faut avoir l'œil rapide et le doigt prompt. »

Les chiens s'élancèrent sur sa trace. Il décrivit encore quelques randonnées, puis enfin il prit un grand parti, et fit d'un trait une pointe d'environ une lieue.

« Il reviendra bientôt, disait le créole, à moins cependant qu'il ne rencontre un large courant d'eau; car il ne craint pas de traverser à la nage une rivière aussi large que la Seine pour la mettre entre ses ennemis et lui; mais j'espère que cela n'arrivera pas. Les chiens nous le ramèneront; maintenant les défauts ne sont plus à craindre : plus on chasse ce gibier, et plus sa voie s'échauffe. »

Tout se passa comme on venait de le prévoir, et un coup de fusil étendit enfin le fugitif au milieu d'une clairière. « C'est malheureusement un vieux, dit le créole en l'examinant. L'agouti est un mets délicat; sa chair, moins blanche que celle du lapin, est bonne et sent bien la venaison; mais on l'accuse généralement d'être un peu dure : c'est un reproche qui n'est pas mérité lorsque l'animal est jeune. Quant à celui-ci, il est d'un âge vénérable, et je crains qu'il ne figure mal à la cuisine.

— Alors, répondit un des chassseurs, employez la recette que donne Salnove pour attendrir les vieux bouquins; faites-le cuire dans sa peau.

— Jamais nous ne procédons autrement, reprit le colon. Cet animal, ainsi que que le porc, est recou-

vert d'une couenne qui adhère à sa chair, en sorte qu'on ne le dépouille pas. On lui brûle le poil comme au cochon, puis on le met à la broche. Lorsqu'il est jeune et cuit à point, il offre des résultats très-satisfaisants. Ce rôti, lorsqu'il est froid et arrosé d'une sauce *au pauvre homme*, c'est-à-dire d'oignons, de sel, de poivre et de vinaigre ou de jus de citron, est encore fort recommandable; mais c'est surtout en civet que l'agouti mérite l'approbation des connaisseurs. Quant aux Indiens, leur cuisine est peu variée. Pour apprêter leur gibier, tout le monde sait qu'ils l'enterrent dans une fosse où ils ont pendant longtemps entretenu un grand feu; c'est, comme on voit, l'enfance de l'art; mais, si les Indiens ne savent pas cuire l'agouti, ils savent très-bien le prendre : ils sont en général bons piégeurs; ils excellent surtout dans l'art d'imiter le cri des animaux. En Espagne, on chasse le lapin à l'appeau (*al chillido*, comme dit Martinez de Espinar). Les Indiens emploient le même artifice pour faire venir l'agouti. Le goût de celui-ci pour la conversation est tellement prononcé, qu'il répond à cet appel et s'approche jusqu'à toucher le chasseur. On prétend que le jaguar et l'aïra ont aussi le talent de siffler l'agouti; on conte qu'ils l'appellent ainsi pour en faire leur proie, de même que l'hyène contrefait le vagissement d'un enfant pour attirer le voyageur qu'elle veut attaquer. »

C'eût été une belle occasion pour faire une dissertation savante sur le langage des animaux. On eût pu rappeler qu'il y a un siècle, le P. Bougeant, jésuite, a écrit un petit traité sur cette question[1]. Cet auteur, n'admettant pas qu'une substance matérielle puisse penser, et voyant les animaux se souvenir, calculer, avoir entre eux un langage, en déduit cette conséquence que leur corps est animé par un principe spirituel. Cependant il ne pouvait leur attribuer une âme, puisque cette proposition a été déclarée formellement hérétique; mais il démontre, par l'autorité de Firmien Lactance, de saint Basile et de la sainte Bible, que les démons ne doivent être jetés en enfer qu'au jour du jugement dernier, et qu'en attendant chacun d'eux est occupé à animer le corps d'une bête. Est-il étonnant après cela que tant de chasseurs, en voyant leur chien faire un bel arrêt, se soient involontairement écriés: « Cet animal a de l'esprit comme un diable. » On eût pu dire encore de bien belles choses; mais la meute ne le permit pas : elle lança un nouvel agouti.

« Oh! dit au bout de quelque temps le Guyanais en prêtant l'oreille, voilà une voix que je reconnais... » Puis il écouta. « Quelle gorge!... Si Junon n'était pas enchaînée, je gagerais que c'est elle. » Il ne se trompait pas. La bonne chienne s'était tant

1. *Amusement philosophique sur le langage des bêtes,* 1 vol. in-12, sans date et sans nom d'imprimeur.

débattue, qu'elle était parvenue à rompre sa chaîne. Elle avait franchi la barrière du chenil, et, suivant la trace de son maître, elle était arrivée au moment où la meute attaquait le second agouti. Déjà elle avait pris la tête. « Allons, cours, ma bonne chienne, va, puisqu'on ne peut te retenir! Va! et que Lucine te protége! » L'agouti fut bientôt forcé de *se mettre au trou*. Le colon s'empressa d'y courir. Quand il y arriva, Junon, quoique de grande taille, était parvenue à introduire la moitié de son corps dans le terrier; mais bientôt elle reçula en poussant un cri plaintif, et s'écarta pour aller se cacher dans un épais buisson où elle resta quelques minutes, faisant entendre des plaintes et des gémissements. La première pensée de son maître fut qu'elle avait été piquée par un serpent; il l'appela, examina son visage et ses pattes avec toute la sollicitude d'un chasseur qui aime son chien; mais n'apercevant aucune blessure, il la laissa libre de ses mouvements; alors elle se précipita de nouveau sur le terrier; puis, au moment où l'on croyait qu'elle allait y pénétrer, elle en ressortit encore en gémissant et disparut pour quelques minutes. Par quatre fois, au grand étonnement des assistants, elle recommença ce manége qu'on ne savait comment expliquer. Enfin une cinquième fois elle entra dans le terrier, y saisit l'agouti, le rapporta, le jeta aux pieds de son maître et courut s'enfoncer dans

le buisson où déjà elle avait disparu. Curieux de savoir le motif de sa conduite, les chasseurs pénétrèrent dans le fourré en coupant les lianes et les ronces. Ils y trouvèrent Junon couchée sur un tas de feuilles sèches, allaitant quatre petits chiens auxquels elle venait de donner le jour. Le créole la caressa, puis il emporta son agouti dans son carnier et les quatre nouveau-nés dans son chapeau.



LES CONSÉQUENCES D'UN CHANGE

LES CONSÉQUENCES D'UN CHANGE.

(1439.)

Au bord d'une petite rivière qui va se jeter dans le lac de Genève, deux voyageurs suivaient un sentier peu fréquenté. Leurs montures paraissaient fatiguées, et leurs vêtements, couverts d'éclaboussures, laissaient facilement deviner qu'ils achevaient un long voyage. Celui qui marchait le premier était enveloppé d'un manteau garni de riches fourrures; sa tête était couverte d'une toque de velours violet, par-dessus laquelle il avait relevé son chaperon pour garantir son visage de la bise : car l'air était froid; et l'on approchait de la fin de décembre. Lorsque le vent ou les mouvements du cheval venaient à entr'ouvrir les plis de son vêtement, on voyait sur son sein briller les lames d'une brigandine. Une longue épée était attachée à sa ceinture, et la boue dont ses éperons étaient souillés n'empêchait pas de reconnaître qu'ils étaient d'or.

Son compagnon de route marchait à quelques pas derrière lui. Il portait une casaque et un chaperon de peau de chèvre qui lui permettait de braver la froidure; il laissait négligemment flotter la bride de son cheval, et fredonnait à demi-voix les derniers vers d'une chanson fort à la mode dans toutes les villes de France où l'on ne portait pas la croix rouge. Elle avait été faite, il y avait quatre ans, à l'occasion des conférences d'Arras, où les envoyés de Charles VII et le cardinal de Winchester avaient débattu les conditions d'une paix qui n'avait pu se conclure, mais où le duc de Bourgogne s'était réconcilié avec le roi de France. Il répétait :

Fort peu me chaut de ces droits que proclame
L'égarement, la haine des partis;
Pour moi, je voue et ma vie et mon âme
A qui rendra le calme à mon pays.

Enfin, à une soixantaine de pas en arrière, venaient six cavaliers uniformément vêtus de casaques de peaux de mouton, la salade en tête, le sabre au côté. Ils avaient l'air de soldats encore plus que de domestiques. Ils conduisaient une mule chargée de bagages, ou plutôt lui servaient d'escorte, chose fort nécessaire par ces temps de trouble et de guerre civile.

« Aujehan! Aujehan! s'écria le premier voyageur en tournant la tête en arrière.

— Monseigneur? fit celui-ci.

Et, pressant son cheval de l'éperon, il vint se placer à côté de son maître.

« Aujehan, penses-tu que nous soyons bientôt arrivés?

— Ma foi! monseigneur, je vous suis de confiance, sans demander où nous allons, comme nous suivions cette pauvre et glorieuse Pucelle, sans savoir où elle nous menait.

— Nous allons chez l'ermite de Ripaille.

— Alors, monseigneur, j'ai bien peur que nous n'y trouvions mauvais gîte et mauvais souper. Un souper d'ermite ne promet rien de bon.... » Puis, après un moment de silence, il continua : « Que monseigneur excuse ma curiosité; mais qu'allons-nous faire en cet ermitage? Charles le Victorieux vous a-t-il chargé d'accomplir quelque vœu? Est-il question d'un pèlerinage? Alors, pourquoi donc faire autant de diligence?

— Tu sais bien, reprit le maître, que de violentes querelles se sont élevées entre le pape et le concile de Bâle. Tous les efforts de l'empereur, ainsi que ceux des rois de France et d'Aragon, pour rétablir la concorde, ont été sans effet. Enfin, il y a quelques semaines, le concile a prononcé la déposition du pape Eugène, et, en sa place, il a élu l'ermite Amédée.

« Au temps où nous vivons, quand nos discordes civiles ont si profondément ému toutes les popula-

tions de l'Europe; quand les mauvaises passions fermentent encore dans les esprits, il serait déplorable de voir l'Église divisée par un schisme. Attaquer le chef de la chrétienté, qui, dans notre organisation sociale, est la personnification de l'ordre et de la soumission au pouvoir, c'est vouloir ajouter des querelles religieuses à nos discordes politiques, c'est aviver le vieux levain des révoltes; aussi le but de notre voyage est d'engager Amédée à refuser la tiare.

— Vous parlez d'or, monseigneur. Mais demander qu'un pauvre ermite préfère son humble position à la couronne de souverain pontife, demander qu'il préfère sa vie frugale au luxe de la papauté, c'est demander que la paille sèche traverse un brasier sans s'allumer. En vérité, si vous invoquez seulement de bonnes raisons et l'amour du bien public, je crains bien que vous n'ayez fait comme les gens de Charroux.

— Et qu'ont fait les gens de Charroux?

— Pardonnez-moi, mon maître. Je suis un pauvre Bourbonnais, un peu glorieux, un peu hâbleur; mais, en vérité, l'histoire des habitants de Charroux vient ici comme marée en carême.

« Charroux est une petite ville voisine de Chantelle; elle est située tout au haut d'une colline; on n'y monte que par des chemins escarpés. Les habitants, trouvant cette position peu commode, prirent

un jour la résolution de changer la ville de place et de la descendre dans la plaine.

— C'était sagement agir. Mais à quels expédients eurent-ils recours?

— D'abord ils passèrent autour des murs de la ville, un gros fil de laine, et se mirent tous à tirer.

— Et qu'arriva-t-il?

— Ma foi! le fil se cassa, mais la ville ne bougea mie. Aussi je me suis toujours dit : « C'est un apologue destiné à nous apprendre qu'il faut, en « toutes circonstances, employer des moyens en « proportion avec la fin qu'on se propose. »

— Et qui vous a dit, monsieur Aujehan, que nos moyens ne fussent pas en rapport avec le but que nous voulons atteindre? Amédée n'est pas un ermite comme un autre. A huit ans, il fut nommé comte de Savoie. Pendant son gouvernement, la Savoie fut érigée en duché, et son administration fut tellement sage, qu'il sut préserver son pays de toute agitation pendant que le reste de l'Europe était bouleversé par la guerre. Aussi l'a-t-on surnommé le Pacifique, ou le Salomon. Il y a peu de temps qu'ayant perdu sa femme, il se dégoûta du monde et du pouvoir; il partagea ses États entre ses enfants, remit le duché de Savoie à Louis, son fils aîné, donna le comté de Genève à son second fils, et se retira dans un ermitage. Vous voyez bien, maître Aujehan, que, s'il a trouvé une simple couronne ducale trop lourde

pour son front, il ne voudra pas se charger de la triple couronne de saint Pierre. J'ai donc quelques chances de réussite.

— Oui, monseigneur, si nous arrivons cependant; car le sentier que nous suivions cesse d'être tracé, je ne sais plus de quel côté tourner, et je crains bien que nous n'ayons marché sur l'herbe qui égare le voyageur. Voyez, les sommets les plus élevés des glaciers conservent seuls une teinte pourprée; avant une demi-heure la nuit sera venue, et par ce froid il serait peu agréable de coucher à la belle étoile.

— Allons, Aujehan, regarde bien; n'aperçois-tu aucune habitation, aucune lumière?... Écoute.... il me semble que, dans le lointain, j'entends le bruit des cors.... Je ne suis pas dans l'erreur, on sonne la retraite prise.... Aujehan, donne-moi ma trompe. En entendant un appel forcé, des chasseurs ne refuseront pas de nous répondre; ils nous tireront d'embarras. »

En effet, les dernières notes résonnaient à peine que, d'un bouquet de sapins peu éloigné, on vit débusquer un chasseur. *Che periglio vi minaccia, che richiedete ajuto?* « Quel danger vous menace pour que vous réclamiez du secours? leur cria-t-il dès qu'il fut à portée de la voix.

— Nous sommes des voyageurs égarés; daignez nous indiquer notre chemin.

— Je suis heureux de pouvoir vous être utile, reprit le chasseur, et je vous servirais même de guide si j'étais moins pressé. Mais ce matin, avec tous nos confrères en saint Maurice, nous avons reçu le cardinal d'Arles et les autres envoyés du concile de Bâle. On a voulu, pour le premier jour, leur montrer l'équipage du vautrait. Nous venons de prendre un vieux solitaire. Pendant qu'on rassemble les chiens égarés, qu'on panse ceux qui ont été décousus, j'ai pris les devants pour aller veiller aux préparatifs du fouail; car, ainsi que le dit Gaston Phœbus : « Et doit estre fete la cuyrée du cerf, par « droit là où le prennent.... et du senglier doit estre « fet le fouaill quant on est revenu à l'ostel. »

— Ainsi, monsieur, vous êtes un des officiers du duc de Savoie?

— Je suis attaché à l'ermite de Ripaille. Je suis son secrétaire.

— Alors, dit le premier voyageur, notre bonne fortune nous a fait rencontrer l'illustre auteur du *Champion des dames*, Martin Franc, qui a vengé les femmes des satires de Jean de Meung[1]. Il n'est jolie bachelette à la cour de Charles VII qui ne connaisse votre nom et vos vers. La dame de Beauté surtout sait en apprécier le mérite; elle les a placés dans sa librairie à côté des ouvrages d'Alain Chartier.

1. Auteur du roman de *la Rose*.

— Que je vous remercie de ces louanges! reprit le poëte. Vos douces paroles chatouillent bien agréablement l'oreille d'un auteur. Je voudrais, pour m'acquitter envers vous, pouvoir vous conduire où vous désirez aller; mais je ne puis disposer de mon temps. Au moins, je vous indiquerai la route; puis à regret je vous quitterai. Il faut que j'aille veiller aux préparatifs du fouail.... vous m'excuserez sans doute, car vous êtes chasseur?

— Chasseur! certainement, s'écria Aujehan. Monseigneur est le premier cor de France.... Ainsi, après avoir fait lever le siége d'Orléans, nous nous étions mis à la poursuite de l'armée anglaise. Nous ne savions où la trouver au milieu des buissons et des ronces qui couvraient la Beauce. Nous marchions à l'avant-garde, quand un daguet bondit d'effroi devant nos chevaux. Vivement pressé par nous, le pauvre cerf alla donner au milieu des forces britanniques. Alors monseigneur sonna le fameux appel forcé, qui fit accourir toute la gendarmerie française: les Anglais furent attaqués, culbutés; la bataille de Patay fut gagnée, monseigneur prit Talbot de sa propre main, et cet hallali en vaut bien un autre.

— Le sire Jean Poton de Saintrailles! dit le poëte en se découvrant avec respect. L'émule de Dunois et de La Hire, un des plus braves chevaliers de cette cour de Charles VII, où la bravoure est si commune

et si brillante, un guerrier dont la courtoisie égale la valeur ! Vive Dieu ! avoir été loué par Saintrailles ! c'est une heureuse journée pour moi. »

Martin Franc, dans son enthousiasme, ne se fût pas arrêté là ; mais Saintrailles lui coupa la parole.

« Le roi de France, dit-il, m'a chargé d'un message pour le duc Amédée. Je désirerais gagner Thonon, afin de me rendre ensuite à Ripaille.

— Pourquoi ne pas aller directement à Ripaille ? demanda Martin Franc ; le chemin est plus court, meilleur, et je pourrais conduire votre marche.

— Je craindrais que dans un ermitage ma suite, quoique peu nombreuse, ne fût un embarras.

— A cet égard, soyez sans inquiétude, on y pourvoira. Les gens du cardinal n'ont pas rempli toutes les places. Tenez, quand nous aurons traversé ce bouquet d'arbres dont je suis sorti, à une lieue environ devant nous, nous apercevrons les toits de notre demeure.

— Diable, réfléchit Aujehan, un ermitage dont on peut voir les toits à une lieue de distance. Un ermite qui chasse à cor et à cri, qui a un équipage de vautrait ; un ermite qui peut, sans se gêner, loger un cardinal et sa suite ! Oui bien ! ma foi ! par sainte Procule, je commence à ne plus désespérer du souper. »

L'ermitage était admirablement situé. Sa position au bord du lac de Genève lui avait fait donner le

nom de Ripaglia, que nous prononçons Ripaille, et qui est dérivé du mot italien *ripa*, rivage : il avait été construit par Amédée sur l'emplacement d'un ancien prieuré. C'était une retraite où rien de ce qui peut rendre la vie agréable n'avait été oublié. Un petit port abritait les nacelles destinées à la pêche, aux promenades sur le lac, à la chasse des oiseaux d'eau. Il y avait des écuries vastes et bien aérées, des chenils pour les différents équipages de chasse, des logements pour les piqueurs et pour les fauconniers; rien ne manquait. On y trouvait des caves armées de foudres de tous les pays où le vin est bon : des cuisines garnies de tous les fourneaux, de tous les fours, de tous les engins possibles; des cuisines comme on n'en fait plus.

En se retirant dans ce château, Amédée voulut qu'il fût nommé l'Ermitage. Où diable l'humilité va-t-elle se nicher? Au reste, quelques auteurs ont soutenu que les noms exercent une puissante influence sur la vocation des hommes. Sans doute celui d'Amédée doit inspirer la modestie, et l'on cite un autre seigneur de ce nom, proche parent de l'empereur Conrad III, qui, après avoir tenu un rang élevé à la cour, se retira dans le monastère de Bonnevaux. Il demanda, pour exercer son humilité, à être employé aux offices les plus bas de la communauté. Son oncle, le comte d'Albion, ayant un jour été lui rendre visite, le trouva occupé à

nettoyer les chaussures des moines, et tellement absorbé par sa tâche et par la prière, qu'il n'en fut pas aperçu.

L'ermite de Ripaille n'en était pas encore arrivé à ce point d'humilité chrétienne; et quand Saintrailles, après avoir réparé le désordre de sa toilette, descendit dans la cour du château où l'appelait le son des cors, il y trouva nombreuse et brillante compagnie. Amédée avait institué un ordre placé sous l'invocation de saint Maurice, patron de la Savoie. Ces chevaliers ou ces ermites n'étaient qu'au nombre de douze : Amédée en faisait partie. Les autres étaient les seigneurs qui l'avaient aidé dans le gouvernement de ses États. Une simple robe de drap gris formait leur costume; mais cette robe était faite du drap le plus fin et le plus moelleux que la laine de Ségovie ait jamais pu tisser. Une cordelière serrait leur taille; mais cette cordelière était d'or. Leur tête était couverte d'une toque de velours écarlate qu'ils pouvaient, lorsque le temps était mauvais, abriter sous un chaperon gris comme leur robe. Enfin, une croix d'or pendait sur leur poitrine. Tous à cheval, rangés à côté les uns des autres, faisaient retentir l'air d'une joyeuse fanfare, tandis que des piqueurs, portant le sanglier suspendu par les traces à une longue perche, le flambaient, ou, comme on disait alors, le fouaillaient sur un ardent brasier dont la flamme eût

suffi pour éclairer toute la façade de l'édifice, lors même qu'une vingtaine de valets, portant d'énormes torches, n'eussent pas été répandus tout autour de la cour. Des veneurs remuaient avec des bâtons, dans une large chaudière, le sang, les intestins et toutes les parties du sanglier qui sont le droit des chiens. D'autres coupaient des plateaux de pain, les trempaient dans le sang et les mettaient griller sur la braise. D'autres enfin, en plus grand nombre, étaient occupés à contenir les chiens, qui, encore armés de jacques[1], attendaient impatiemment la fin de ces préparatifs. Enfin le signal fut donné, la meute se précipita sur le fouail. Ce fut à peine si on eut le temps de le voir; en un instant tout fut englouti.

« A notre tour, dit Amédée sautant à bas de son cheval. Votre Éminence, continua-il en se tournant vers le cardinal, ne trouve-t-elle pas que la chasse aiguise l'appétit ? Et les voyages ? fit-il en s'adressant au chevalier français. Sire de Saintrailles, quelle que soit la mission dont vous a chargé notre cousin Charles de France, il ne pouvait certainement choisir un envoyé dont l'arrivée causât plus de joie dans notre ermitage. »

La salle à manger de Ripaille était vaste; mais

1. Robe faite de plusieurs doubles de forte toile entre lesquels on a piqué du crin, et dont on revêt les chiens pour les empêcher d'être décousus.

une douce chaleur y était entretenue par deux cheminées construites aux deux bouts; la flamme y dévorait des arbres entiers. Entre les croisillons de pierre qui divisaient les fenêtres, des vitraux artistement enchâssés dans du plomb fermaient tout le passage à l'air. Par surcroît de précaution, toutes les ouvertures étaient abondamment garnies d'épaisses tapisseries. Enfin de nombreuses torches de cire répandaient dans toute la salle une lumière éblouissante.

Après que des pages avec des aiguières remplies d'eaux de senteur, s'approchant de chaque convive, eurent offert à laver, après qu'on eut appelé sur la nourriture qu'on allait prendre la bénédiction du Seigneur, Amédée dit en s'asseyant : « Nous devons en ce moment oublier tous les soucis de ce monde; c'est le but de notre institution. Après la prière et la chasse, je ne vois rien de plus digne que la table d'occuper les loisirs d'un galant homme.

— Et les dames, hasarda le cardinal.

— Tous les ermites de Saint-Maurice sont veufs, reprit le duc, et tous ont fait vœu de chasteté.... »

Pour donner une idée du luxe gastronomique dont, au premier abord, les regards et l'odorat étaient enivrés, il faudrait la plume de Berchoux, de Brillat-Savarin ou de Blaze. Dans l'ermitage d'Amédée on trouvait une telle abondance, une telle profusion de tout ce qui peut rendre l'existence

agréable, que cela est passé en proverbe, et qu'après quatre siècles, pour exprimer qu'on mène une joyeuse vie, on dit encore *faire ripaille*.

Au milieu de la table, dans un plat d'argent, une bête de compagnie tout entière s'étendait sur une purée de pistaches, comme si elle eût été dans sa bauge. A l'un des bouts, un paon étalait les brillantes couleurs de sa queue; l'artiste avait su conserver intacte cette partie du plumage; mais la poitrine, savamment lardée, n'était pas la partie la moins intéressante de sa parure.

A cet égard, il faut relever un anachronisme dont plusieurs écrivains se sont rendus coupables. Ils ont attribué au cuisinier de Léon X l'invention de la lardoire; mais ce progrès de l'art culinaire, cet effort du génie, est plus ancien de cent années. On le doit au maître queux de l'ermite de Ripaille.

Le paon, bourré de truffes dont la moindre pesait une livre, et reposant sur un lit de ces précieux tubercules, exhalait ce délicieux arome que ne peuvent égaler ni l'odeur de la rose, ni le parfum de l'ambre. A l'autre bout, un cygne avec sa tête et ses ailes blanches, entouré de citrons et de bigarades, nageait dans une sauce verte à la cameline, qui rappelait doucement la saveur de l'ail sans en avoir l'âcreté.

On remarquait aussi une truite du lac de Genève, qui, bien que dépassant trois pieds en longueur et

pouvant peser trente livres, était cuite en galantine. En pendant, figurait une carpe du Rhin qui l'égalait presque en longueur. Ajoutez à cela des moulés de gelines, des anguilles en pâte, des salmis de toute espèce ; en un mot, tout ce que l'art de la gueule pouvait imaginer de plus exquis.

« Sire de Saintrailles, dit le duc Amédée, vous servira-t-on de ce salmis de héron ?

— Je remercie Votre Altesse ; mais c'est à la suite d'un vœu fait sur un héron que, il y a précisément un siècle, Édouard III avait envahi la France. J'ai fait vœu, moi, de ne pas en manger.

— Ainsi, par patriotisme, vous n'aimez pas le héron ?

— A Dieu ne plaise que je veuille dire du mal de ce qui se mange ou de ce qui se chasse ! Je sais qu'en fauconnerie le héron est l'oiseau le plus amusant à voler ; mais, puisque vous avez fait appel à ma franchise, je vous dirai que je regarde sa chair, ainsi que celle du butor et de la grue, comme des mets de convention. Elles sentent trop l'huile de poisson ; la mode en passera.

— Quelle hérésie ! s'écria le cardinal.

— Oh ! le gros mot ! repartit l'ermite. Nous allons donc retomber dans la controverse ou dans la politique ?

— Que Votre Altesse me pardonne ; mais, puisque la glace est rompue, je le confesse, je voudrais bien

savoir comment sont accueillies les offres que je vous ai apportées de la part du concile.

— Votre Éminence sait quelle est notre vie. Pour nous, tous les jours se ressemblent. Ce soir nous avons pris un sanglier. Demain nous prendrons un cerf, et nous espérons que vous voudrez bien assister à notre chasse. Nous n'avons dans notre retraite ni inquiétudes ni ministres. Nous n'avons plus de courtisans et nous avons des amis. Nous faisons notre volonté. S'il nous plaît de garder nos cheveux longs et notre barbe longue, rien ne nous en empêche. Sur la chaire de Saint-Pierre nous ne serions libre de rien. La discipline ecclésiastique exigerait que nous eussions les cheveux courts et la barbe rasée.

— Cela est de rigueur, dit le cardinal.

— Nous ne serions pas même libre de conserver notre nom.

— Votre Altesse pourrait prendre celui de Félix.

— Sans doute, le nom de Félix vaut celui d'Amédée; mais je suis accoutumé à celui-ci, et sincèrement Votre Éminence croit-elle que je ferais une action raisonnable en changeant la vie heureuse que je mène dans mon ermitage contre tous les tracas de la papauté?

— Mais les intérêts de la chrétienté? répliqua le cardinal.

— Votre Éminence connaît-elle le roman de

Fauvel, écrit en 1310? continua le duc Amédée; c'est un poëme plein de moralité et de jolis vers.

Vins y eut bons et précieux
A boire moult délicieux,
Vins vieux, musqués, rosés, florés,
Vins de Gascoigne colorés,
De Montpellier, et de Rochelle,
Et de Garnache et de Castele;
Vins de Beaune et de Saint-Pourçain,
Que riches gens tiennent pour sain.

— Duquel vous enverrai-je, sire de Saintrailles?

— L'un après l'autre, s'il plaît à Votre Altesse, répondit le chevalier.

— Je vous disais donc, continua le duc, que, par le personnage de Fauvel, l'auteur a voulu représenter les vanités du monde, auquel chacun va rendre hommage, où chacun va *torchier*, comme dit le poëte :

De Fauvel que tant vois torchier,
Doucement sans lui écorchier,
Suis entré en mérencolie.

Dans mon temps j'ai payé mon tribut; mais, aujourd'hui, j'ai définitivement renoncé au monde, je ne veux plus torchier Fauvel. Ainsi, monsieur le cardinal, je garderai mon nom et ma barbe. »

Pendant toute la nuit, le cardinal ne fit que se retourner sur sa couche. Les paroles d'Amédée lui revenaient sans cesse à l'esprit. « N'est-il donc

aucun moyen de le faire changer de résolution? » se disait-il; mais le terrible : *Je garderai ma barbe* résonnait à son oreille dans tous les tons possibles. « Le bien-être qu'il goûte détermine Amédée à refuser la tiare. Peut-être, si je troublais sa félicité... Cette idée une fois venue, le cardinal l'envisagea sous toutes les faces imaginables. Écartant les rideaux de son lit, il appela son valet de chambre une première fois, puis une seconde, puis une troisième. Enfin celui-ci entra.

« Votre Éminence est-elle donc indisposée? dit-il en s'efforçant en vain de retenir un énorme bâillement. Il s'en faut encore au moins de quatre heures que le soleil ne soit levé.

— Truand! tu as donc l'oreille bien dure ce matin? Où as-tu soupé hier?

— A l'office, monseigneur, avec toute la maison de l'ermite. Ah! quel dîner! Ah! quel vin, monseigneur! Après un pareil repas, comme le sommeil est paisible, quand on ne songe pas à mal et que la digestion se fait bien!

— Tous les employés de la vénerie étaient-ils à table?

— Oui, monseigneur.

— Les as-tu bien observés?

— Les braves gens! Comme ils boivent bien, comme ils versent bien à boire!

— Maraud! ce n'est point cela que je te demande.

N'y a-t-il pas quelque mécontent parmi eux ? sont-ils tous dévoués à leur maître ?

— Et comment ne le seraient-ils pas ? Ils sont bien vêtus, bien nourris, bien payés, et n'ont à remplir que des fonctions qui les amusent.

— Il faut cependant en gagner un à mes intérêts. Il le faut tout de suite, avant qu'on soit parti pour faire le bois.

— Vous n'y songez pas, monseigneur : avec le temps on réussirait peut-être à en débaucher quelques-uns; mais tout de suite, sans connaître leur côté faible, on risquerait de se compromettre inutilement.

— Tu as raison, » dit le cardinal en portant les mains à son front.... Puis, après avoir réfléchi pendant quelque temps : « N'y a-t-il pas quelque célèbre braconnier dans les environs ?

— Que voulez-vous que j'en sache ? Je suis ici depuis hier.... Ah ! cependant, on a parlé à table d'un certain Pietruccio. C'est un ancien piqueur, chassé de la vénerie je ne sais pour quel méfait. Il s'est établi dans le voisinage, ne vit que de braconnage, que de vol, et ne cesse de jouer de méchants tours à ses anciens camarades. C'est, dit-on, le plus adroit, le plus déterminé coquin de toute la Savoie : aussi se promettent-ils bien de le faire pendre la première fois qu'ils le trouveront en faute.

— Bien ! voilà précisément l'homme que je veux.

Amène-le, et, pour qu'il puisse venir ici sans danger et sans être reconnu, fais-lui endosser ma livrée. »

Deux heures ne s'étaient pas écoulées que le braconnier entrait dans la chambre du cardinal.

« Il fait froid, dit-il en s'approchant de la cheminée. J'ai couru toute la nuit, et c'est un grand hasard que votre domestique m'ait rencontré.

— Votre métier est fatigant, dit le prélat; au moins est-il lucratif?

— Oh! si les aubergistes de Thonon payaient mieux le gibier qu'on leur porte, on gagnerait encore sa vie; mais on ne peut faire argent de rien.

— Vous ne dédaignez pas l'argent, à ce que je vois, et vous ne refuseriez pas l'occasion d'en gagner.

— On dit, monsigneur, que les pièces de monnaie frappées sous le règne de saint Louis ont la vertu de guérir quelques plaies. A mes yeux, ce n'est point là un miracle. Je suis convaincu que toutes les monnaies, surtout celles d'or, quand la médecine est en suffisante abondance, forment le plus souverain des remèdes. Je désire en amasser le plus possible, pour me mettre à l'abri des maux de l'humanité.

— Que feriez-vous bien pour un salut d'or?

— Un, c'est peu; c'est à peine si pour cela j'irais dans une garenne fureter quelques lapins.

— Et pour deux?

— On pourrait, tirant le drap mortuaire, surprendre quelques compagnies de perdreaux.

— Et pour cinquante?

— Oh! dit le braconnier, relevant la tête et regardant en face le cardinal, vous avez quelque ennemi, et vous voulez savoir si la pointe de mon stylet est acérée.

— Vous m'avez l'air d'un intrépide luron.

— On le dit.

— Mais je ne demande pas mort d'homme. Je veux seulement tuer un cerf.

— Mais, pour un cerf, on n'offre pas cinquante saluts d'or; au reste, si c'est un cerf, quand le voulez-vous?

— Je veux faire tuer et faire enlever devant la meute le cerf que le duc Amédée va chasser aujourd'hui.

— Tuer et enlever le cerf devant la meute! Diable! cela n'est guère possible.

— Tenez, je vais m'expliquer clairement : hier, l'ermite a parié qu'il prendrait un cerf aujourd'hui; moi, j'ai gagé le contraire. Il faut que le cerf soit manqué, que la chasse soit troublée, que le duc rentre triste, de mauvaise humeur, en un mot que je gagne ma gageure, et alors il y a cinquante saluts d'or pour vous. »

Le braconnier ferma les yeux et s'appuya si-

lencieusement contre le manteau de la cheminée.

« Est-ce que vous refusez ? dit le cardinal.

— Eh ! non ; je cherche le moyen.... C'est cela, dit-il après plusieurs minutes.... Mais cela entraînera quelques dépenses ; il faudra beaucoup de vin.

— Bonne idée! vous voulez griser la vénerie.

— Oh ! non. Autrefois je l'aurais tenté; à présent, les veneurs briseraient leur hanap plutôt que de trinquer avec moi. Mais la chasse du cerf ne peut pas se faire ici tout à fait de même qu'en France; le pays est couvert de montagnes qui ne permettent pas toujours de suivre les chiens. Notre terrain est surtout coupé par une foule innombrable de petites rivières qui descendent des montagnes et que nous appelons des *biaillères*. En France, les cerfs ne battent l'eau que lorsque la fatigue leur fait éprouver le besoin de se rafraîchir; au contraire, dans notre pays, ils se mettent à l'eau dès qu'ils se sentent un peu pressés. C'est là leur ruse favorite. Ils suivent pendant longtemps ces rivières, où ils ont pied presque partout, tandis que les chiens sont obligés d'y nager, ce qui les fatigue, leur fait perdre beaucoup de temps et les décourage[1]. Quand on

1. Salnove, à la suite de la *Chasse royale*, donne quelques détails sur la chasse du cerf en Savoie et en Piémont. Gaston Phœbus, qui chassait aussi dans un pays de montagnes, écrit : « Et j'ai veu un cerf qui batoit un petit ruissel parmi l'eau, une lieue, sans venir hors, ni d'une part, ni d'autre. »

chasse le cerf dans nos contrées, il faut donc rassembler des paysans que l'on place le long des biaillères, de distance en distance, pour qu'ils voient quand le cerf vient y battre l'eau, et que par leurs cris ils avertissent les piqueurs et les valets de chiens. Le cerf ne sort quelquefois d'un ruisseau que pour aller se jeter dans un autre, où il recommence le même manége jusqu'à vingt fois dans une même journée. Or, je me charge de griser ou d'endormir toutes ces marmottes. Cela fait, il est probable que le cerf sera bientôt perdu dans quelque biaillère. Dieu fera le reste. D'ailleurs, je me charge à cet égard d'aider un peu la Providence. Mais vous comprenez que je dois éviter d'être aperçu. Si les veneurs me voyaient, bientôt ils seraient tous à mes trousses : je n'aurais plus ma liberté d'action. Il faudra donc qu'un de vos gens vienne me dire ce qu'il y aura eu au rapport, et qu'il me donne connaissance du cerf qu'on va laisser courre.

— Vous avez raison, dit le cardinal; on vous trouvera à cinq cents pas en arrière du rendez-vous. »

Puis, ouvrant son aumônière, il en tira quatre pièces d'or : « Tenez, voici pour les dépenses, n'épargnez pas le vin. Prenez-en de bon et de capiteux. »

A l'assemblée, on fit rapport de plusieurs cerfs. Ils furent trouvés trop jeunes; on ne les jugea pas

convenables. Enfin un vieux piqueur s'avança : « Si mon limier et mon expérience ne me trompent, je m'écrois avoir rembûché un grand vieux cerf. Ma quête était dans la futaie que traverse la route d'Annecy. A cent pas plus loin que le poteau du Pas-d'Armes, mon chien s'est rabattu sur une voie qui m'a semblé de bonnes erres. L'herbe était couverte de gelée blanche et de givre que le vent avait fait tomber des arbres. J'ai donc pu examiner facilement les foulées. Je les ai suivies tant que le bas de la forêt a été découvert ; je ne me suis arrêté que lorsque je suis arrivé au fort. Le cerf ne se méjugeait pas : ses allures étaient parfaitement régulières; le pied de derrière était toujours placé sur le talon du pied de devant. Alors j'ai brisé haut et bas; puis j'ai fait deux fois le tour de l'enceinte, une en suivant les chemins, l'autre sous bois. De retour à mes brisées, j'ai suivi le contre-pied pour savoir où le cerf a fait sa nuit. J'ai rencontré plusieurs arbres dont il avait rongé l'écorce; les coups de dents étaient en travers. Enfin la voie m'a conduit près d'une fontaine d'eau vive, où le cerf a fait son viandis de cresson sauvage. Sur la terre humide, j'ai parfaitement revu de son pied, qui est large, rond, les pinces fermées et les côtés usés, le talon gros et la sole pleine; surtout le pied de devant est remarquablement plus gros que celui de derrière, il y a près de trois lignes de différence. En conséquence, je m'écrois avoir détourné un

grand vieux cerf bien courable devant tous chasseurs.

— Et tu n'en as pas revu par les portées? Cependant les branches plient sous le poids du givre, dit Amédée.

— Je crois sa tête large et bien chevillée, reprit le veneur; mais je n'ai pas à cet égard assez de certitude. »

On plaça les relais, puis le cerf fut, suivant l'ancien usage, attaqué à traits de limiers; on ne le donna aux chiens que lorsqu'il fut sur pied. D'abord la meute cria avec ardeur : ce fut une musique superbe. Pendant quelques instants, le cerf se fit battre dans l'enceinte, puis il débucha. « Tayaut! cria-t-on à la route. Il marque seize mal semés. C'est un grand vieux cerf qui porte chandelier. » Et l'on sonna la vue. Pendant une vingtaine de minutes, la chasse fut animée, pleine d'ardeur et d'entraînement; puis, au bout de ce temps, tout rentra dans le silence. Le vin du cardinal commençait à produire son effet : le cerf était perdu dans une biaillère; cependant il ne s'était pas forlongé. On prit les grands devants. Au bout de cinq minutes, le défaut fut relevé; la musique recommença. On donna même assez heureusement un relais; mais au bout d'un instant le cerf se remit à battre l'eau. La meute perdit la voie; il fallut plus d'un quart d'heure avant de la reprendre. A peine l'eut-on

retrouvée, que le cerf se jeta dans une autre rivière.

« Jamais la meute n'a si mal travaillé, dit l'ermite de Ripaille. Il faut que le diable s'en mêle. Nous tombons de défaut en défaut. »

Il y avait plus de deux heures que l'on chassait; on requêtait le cerf, quand Pietruccio s'approcha d'un paysan laissé en observation au bord d'un large ruisseau.

« Bonjour, compère, lui dit-il; comment va ta femme? On dit qu'il y a quelqu'un de malade chez toi.

— Ma pauvre femme est bien malade, dit le paysan. Mais, hélas! ajouta-t-il avec un gros soupir et d'un air profondément touché, ma vache blanche est bien souffrante.

— Que ne fais-tu venir le physicien?

— Ah! la misère, la misère, Pietruccio!..

— Tiens, dit le braconnier, pendant que nous causons, vois donc le cerf de meute qui file. Crie donc.

— Allons, farceur, tu veux que je fasse des bêtises. Est-ce que je ne vois pas que c'est une biche?

— Mais non, mon pauvre garçon, dit Pietruccio en lui mettant une poignée de menue monnaie dans la main.... Tu vois bien que c'est un grand vieux cerf; il marque seize mal semés et porte chandelier.

— Je ne sais pas comment vous faites pour voir cela.... il faut que j'aie la vue trouble.

— Crie donc! reprit le braconnier. Tu vois bien, le voilà qui traverse le ruisseau; il passe dans cette île.... il se remet dans ce bouquet de bois.

— Je vois bien que vous devez avoir raison, signor Pietruccio; mais si je crie, on finira bien par voir que je me suis trompé, car c'est une biche.

— Mais non, dit le braconnier en lui donnant encore quelques pièces d'argent. Tu ne peux pas te tromper; tu as bien compté ses andouillers. Il porte seize, et, s'il y a un change, ce sera la faute des chiens. Ils ne viendront pas te démentir.

— Vous avez toujours raison, » répondit le paysan. Et de toute la force de ses poumons, il se mit à crier : « Tayaut! Tayaut!! il bat l'eau! » A ces cris, des piqueurs s'empressèrent d'accourir et d'amener des chiens.

« C'est étonnant, disaient-ils, les chiens n'en veulent pas reprendre.

— Ils sont las, répliqua le paysan; puis l'eau lui coulait tout le long du corps, la voie est élavée; mais il s'est remis dans ce buisson. »

Les plus ardents, les plus bavards de la meute, entraînèrent les autres; on donna les six chiens. Bientôt un animal leur bondit à vue. Un chasseur sonna le bien aller; presque tous les huchets le répétèrent. Ce fut un vacarme à ne pas s'entendre.

« Monseigneur, dit Saintrailles qui accourait à toute bride, vos chiens de créance, *Rameau-d'or* et *Brimbalo*, ne veulent pas de la voie. C'est un change.

— Il faut rompre! il faut rompre! » cria l'ermite de Ripaille.

Il piqua des deux pour prendre les devants. Mais la chasse allait grand train. On sonnait de toutes parts. Enfin les clatissements de la meute annoncèrent que tout était fini. Quand Amédée arriva, les chiens avaient porté bas et étranglé une biche pleine.

« Une biche! une biche! s'écria-t-il. Quelle humiliation pour un veneur! »

Il n'est pas besoin de dire qu'on rentra sans fanfares et la tête basse. On se mit à table; mais les plats les plus exquis paraissaient froids et sans saveur, le vin avait perdu son bouquet. Un silence glacial régnait dans l'assemblée; chaque convive tenait les yeux baissés. On n'entendait que le grincement des couteaux.

« Une biche! quelle honte! Une biche! répétait péniblement Amédée.... Il y a de quoi renoncer à la chasse.

— Dans ce monde, dit sentencieusement le cardinal, nulle position n'est à l'abri du chagrin.

— Quel horrible change! fit l'ermite de Ripaille. Une biche.... Cela ne m'était jamais arrivé.... Allons, continua-t-il, il faut se résigner.... » Et pendant qu'il

parlait, deux grosses larmes coulaient le long de ses joues.... « Monsieur le cardinal, je raserai ma barbe.

— Si tel est le bon plaisir de Votre Sainteté, reprit le prélat, nous la proclamerons sous le nom de Félix V. »

D'un furieux coup de couteau Saintrailles faillit faire voler en éclats la précieuse assiette de cuivre doublée d'émail de Limoges qu'il avait devant lui. « Au diable les biches! murmura-t-il. Parce que la meute a pris le change, voici que nous avons un antipape.

— Sire de Saintrailles, ajouta Félix V, si nous n'eussions pas accepté l'autorité papale, elle eût pu tomber entre des mains qui en eussent abusé. Vous direz au roi très-chrétien que, par ma prudence et par ma modération, je tâcherai d'atténuer le mal[1].... » Il garda quelque temps le silence. « Ah! fit-il en se levant de table, si seulement elle eût été bréhaigne! »

1. En 1449, à la mort d'Eugène, Félix V abdiqua, et revint dans son doux ermitage pour ne plus en sortir.



LA CHANTERELLE



LA CHANTERELLE.

Le Surmelin est une de ces jolies petites rivières qui portent à la Marne le tribut de leurs eaux. Au printemps, nul pays n'est plus suave que l'étroite vallée arrosée par son cours. Après avoir baigné les murs du château de Montmaur et ses tourelles de briques, vieux débris de la féodalité, il fertilise les terres d'Orbais, de Condé, de Beaune, et va se jeter dans la Marne au pied de la montagne de Crézancy. Avant qu'il fût permis à tout le monde d'exterminer le gibier, quand la chasse, quand la pêche étaient encore un droit seigneurial, ses rives fourmillaient de lièvres qui narguaient les vilains en mangeant leur blé, de perdreaux plus tranquilles que de nos temps, quoique le fusil et les collets du braconnier ne les épargnassent pas toujours; ses eaux fraîches et limpides abondaient en poissons; la truite, qui de nos jours y est presque inconnue, se jouait entre les roches dont son fond

est semé, entre les racines qui tapissent ses deux rives.

Appuyé le long d'un frêne dont les premiers bourgeons ne commençaient pas encore à poindre, un jeune homme, d'assez jolie figure, semblait s'inquiéter fort peu du bel épagneul couché à ses pieds. Il était uniquement occupé par ce qui se passait sur la rive opposée; ses grands yeux noirs exprimaient à la fois l'impatience et l'inquiétude. Cependant ce n'était pas la peur d'être pris pour un chasseur en maraude qui animait ses regards: il ne cachait point le fusil jeté nonchalamment sur son épaule; à son habit vert chamarré de galons, à sa bandoulière garnie d'une plaque armoiriée, on reconnaissait le garde du seigneur des Noues. Toute son attention semblait se concentrer sur la porte d'une habitation qu'on apercevait au sommet d'une colline, de l'autre côté du vallon. C'était une maison charmante, qu'un des heureux du jour avait tout récemment fait construire. M. Barbier, son propriétaire, s'était enrichi par le trafic des actions de la compagnie du Mississipi, et le système de Law, qui avait causé la ruine de tant de familles, avait été l'origine de sa fortune. Il avait acheté les meilleures terres, les meilleurs bois de la contrée. Par des acquisitions successives il avait arrondi sa propriété, et lorsque le seigneur des Noues, à moitié ruiné par les opérations de la rue Quincam-

poix, s'était vu obligé d'aliéner une partie de son domaine, c'était M. Barbier qui s'en était rendu acquéreur. Le sentiment de la propriété est si profondément enraciné dans le cœur de l'homme, qu'il ne voit jamais sans chagrin passer en des mains étrangères ce qui lui a une fois appartenu. Il lui semble que le nouveau propriétaire n'est qu'un usurpateur. Il ne peut se défendre d'un sentiment d'animadversion contre lui; et, quoique le comte des Noues eût bien reçu en écus sonnants le prix des terres qu'il avait abandonnées, il les regrettait comme s'il en eût été violemment dépouillé; il haïssait leur nouveau maître.

Celui-ci, de son côté, insolent comme tous ceux qu'un coup imprévu de la fortune a subitement enrichis, oubliait qu'il était le fils d'un artisan. Il s'enorgueillissait de ses richesses et prétendait prendre le pas sur tous les anciens gentilshommes du voisinage. Il voulait éclipser les Pinterel de Louverny, les seigneurs de Blesmes, de Chiary, d'Orbais et de Parois. Il était en instance auprès du chancelier pour faire ériger sa terre en vicomté; tandis que ses voisins se moquaient de ses prétentions, il se moquait de leur indigence. Il les raillait du mauvais état de leurs châteaux qui tombaient en ruines, de la vétusté de leurs ameublements, de leurs intérieurs pauvres et mesquins. Il faisait parade de sa richesse, et ne se refusait rien de ce que la mode

inventait d'utile ou d'agréable. En un mot, il payait en haine le dédain avec lequel les maisons titrées des environs avaient accueilli un homme enrichi par l'agiotage.

Godinet aussi, dont la famille avait de père en fils gardé le domaine des Noues, n'avait pas vu sans douleur une partie des terres autrefois soumises à sa surveillance, passer entre les mains de personnes étrangères. Il n'aurait pas voulu qu'on le vît entrer chez M. Barbier. Cette maison lui semblait un lieu de malédiction. Il aurait craint d'ailleurs que le comte des Noues ne le trouvât mauvais, et qu'il ne lui retirât sa place. Cependant, parmi les personnes attachées au service de M. Barbier, se trouvait une jeune fille du pays, dont l'enfance s'était écoulée avec celle de Godinet. C'était Suzanne Gérard, qu'il avait autrefois chérie comme une sœur, et qu'il aimait maintenant d'une manière toute différente. Suzanne était si jolie, qu'elle eût certainement brillé dans un salon aussi bien que dans l'antichambre de sa maîtresse. Ses grands yeux bleus, garnis de longs cils, avaient une douceur ineffable. Sa bouche n'était ni trop grande ni trop petite, et toujours un sourire gracieux brillait sur ses lèvres fraîches et vermeilles. Dans ce temps de débauche générale, où la dépravation de la cour avait déjà gagné la ville et commençait à se répandre dans la campagne, Suzanne avait obstinément

repoussé l'amour des jeunes gens du voisinage. L'offre de parures brillantes, la promesse d'une petite maison, que lui avaient faite quelques roués de Paris, n'avaient pas pu la séduire. C'est qu'élevée par des parents pauvres dans les principes d'une sévère honnêteté, elle avait encore été soutenue jusque-là par le sentiment qui la rapprochait de son compagnon d'enfance. Ils cherchaient tous deux avec empressement l'occasion de se trouver ensemble, et, si Godinet tournait avec tant d'impatience et d'anxiété les yeux vers la porte de M. Barbier, c'est qu'il pensait que Suzanne allait sortir. Aussi, dès qu'il aperçut la jeune fille, qui d'un pas léger descendait la colline, il s'élança sur le tronc d'orme jeté comme un pont en travers du Surmelin, et courut au-devant d'elle; l'épagneul l'avait devancé, il faisait des courbettes autour de Suzanne et lui léchait la main.

« Bien, bien, mon bon Phanor, lui dit-elle en caressant ses oreilles longues et soyeuses.

— Qu'il y a donc longtemps, fit le jeune homme en l'abordant, qu'il y a longtemps, ma bonne Suzette, que je n'ai pu te parler! donne-moi donc ta douce main. Il me semble que, depuis la dernière fois que je t'ai vue, tu es encore plus jolie.

— Finissez donc, dit en riant la jeune soubrette, dont les yeux brillaient de plaisir. Vous et Phanor vous n'êtes que deux flatteurs; vous voulez vous

gausser de moi. Si vous m'aimiez comme vous le dites, si vous aviez tant d'envie de me voir plus souvent, est-ce que vous n'auriez pas depuis longtemps changé de condition? Est-ce qu'il n'y a pas de plus belle terre à garder dans les environs que le domaine des Noues? Est-ce que nous n'avons pas cinq cents bichets de bonne terre et cent arpents de bois de plus que votre gentillâtre ruiné? Si vous aviez voulu, j'en aurais déjà parlé à madame; mais vous ne m'aimez pas.

— Que tu es injuste, ma bonne Suzette! Comment voudrais-tu que je quittasse une maison où j'ai été nourri depuis que je suis au monde, une maison dont mon père et mon grand-père ont mangé le pain? Cela serait de l'ingratitude. Et pourquoi quitterais-je mon maître? Pour servir un parvenu! un homme enrichi par des manœuvres dans lesquelles le diable peut seul voir goutte! Rappelle-toi donc, Suzette, ce que notre curé prêchait il y a trois ou quatre dimanches : ce n'est pas par de bonnes voies qu'on arrive subitement à la fortune, et, comme le dit Salomon : *Vir fidelis multum laudabitur : qui autem festinat ditari, non erit innocens.* « L'honnête homme mérite qu'on le loue, mais celui « qui s'enrichit si vite n'est pas exempt de faute[1]. »

— Oui, oui, répondit la jeune fille avec humeur,

1. *Prov.* c. XXVIII, v. 20.

si M. des Noues eût trouvé ces moyens de s'enrichir si coupables, est-ce qu'il aurait été à Paris pour exposer presque toute sa fortune? Et s'il avait gagné autant qu'il a perdu, crois-tu qu'il aurait regardé son bénéfice comme mal acquis? »

Les deux jeunes gens, en causant ainsi, s'avançaient le long du Surmelin. Chacun d'eux défendait son maître avec chaleur, et ils en étaient presque venus à se quereller. En ce moment Phanor, qui, depuis quelque temps, s'avançait en quêtant avec ardeur, marqua l'arrêt : il tourna plusieurs fois la tête pour voir si son maître le regardait; mais Godinet en ce moment avait bien autre chose à faire que de penser au gibier. L'épagneul, après avoir attendu, se traîna quelques pas sur le ventre, puis il s'élança, saisit une perdrix, et la tête haute, la queue en panache, il rapporta le pauvre oiseau, dont les deux ailes, vivement agitées, lui battaient les yeux.

« Allons, Phanor, dit Godinet, il n'est pas bien de forcer son arrêt. » Puis, examinant la perdrix qui se débattait entre ses mains : « Voilà, dit-il, une pièce blessée par quelque braconnier; c'est un coup de poudre que cela m'épargne. » Et il s'apprêtait à lui casser la tête sur le canon de son fusil.

« Que vous êtes méchant! s'écria Suzette; vous allez tuer cette pauvre bête; je ne le veux pas, il faut la lâcher.

— Vous voyez bien qu'elle est blessée, et, puisque mon chien l'a prise, le renard ne la manquera pas; si je la lâchais, ce serait une pièce dévorée.

— Est-ce qu'elle est grièvement atteinte ? » reprit la jeune fille.

Le garde souffla sous l'aile de la perdrix, lui examina le ventre et la tête.

« Non, elle n'a pas de plomb dans le corps; elle n'a que le fouet de l'aile cassé.

— Je veux que vous la guérissiez.

— Allons, ma petite Suzette, vous êtes aussi bonne que vous êtes jolie; je ferai selon votre volonté. Une pensée de douceur et de charité est souvent une bonne inspiration. Cette perdrix est précisément une femelle; je n'en avais plus : dans deux mois elle fera peut-être une excellente chanterelle, et peut-être nous payera-t-elle au centuple le service que vous lui rendez. »

Suzanne avait été jusqu'à Condé faire les commissions dont sa maîtresse l'avait chargée. Elle revenait toujours accompagnée de Godinet, et déjà ils approchaient de l'habitation de M. Barbier. « Ma bonne Suzette, disait le garde, quand te reverrai-je ? Je t'en prie, Suzette, donne-moi un rendez-vous, que je ne demeure plus des siècles sans te parler. Tu sais bien que, sans l'inimitié qui sépare nos maîtres, tu n'aurais qu'un oui à dire pour être la femme de Pierre Godinet. »

Le jeune homme fit tant d'instances, il mit tant de vivacité dans ses prières, que la jeune fille finit par lui promettre ce qu'il demandait.

« Eh bien, lui dit-elle, venez demain soir. Je laisserai la petite porte du jardin ouverte, et je vous attendrai sous l'allée des tilleuls. Mais au moins ayez bien soin qu'on ne s'en aperçoive point. C'est mal à moi, c'est bien mal de vous céder ainsi ; mais, Godinet, ajouta-t-elle en rougissant, si je vous aime, au moins il ne faut pas que d'autres le sachent. »

Le jeune homme, ivre de bonheur, fit toutes les promesses, tous les serments qu'elle exigea.

« Et moi aussi je vous aime, répétait-il ; ah ! ma jolie Suzette, quand serons-nous dans notre petit ménage ?

— Adieu, lui dit la jeune fille en se détachant de son bras ; à demain ! »

Elle se mit à gravir rapidement la colline pour regagner sa demeure. Quant à Godinet, il resta immobile à la place où elle l'avait quitté. Il ne détourna les yeux que lorsqu'il eut vu se fermer derrière elle la porte de M. Barbier.

Le lendemain, à l'heure indiquée, Godinet fut exact au rendez-vous. L'instant fixé par Suzanne n'était pas encore arrivé, qu'il poussait la porte du jardin laissée entr'ouverte par la jeune fille. Puis il s'était enfoncé sous l'allée des tilleuls, où bientôt il vit s'avancer celle qu'il aimait. Le temps passe bien

vite pour ceux qui sont heureux ; ils ne se séparèrent que peu d'heures avant le lever du jour. Dès le matin, Suzanne entra, suivant son habitude, dans la chambre de sa maîtresse.

« Mademoiselle, lui dit celle-ci d'un air sévère, qu'avez-vous fait cette nuit ?

— Mais j'assure à madame, répondit la jeune fille en rougissant, j'assure que je n'ai rien fait de mal. Je me suis couchée d'assez bonne heure, et je viens de me lever.

— Ce que vous avez fait est mal. Il est plus mal encore de me tromper. Vous si fraîche ordinairement, regardez-vous dans cette glace ; voyez vos joues pâles et vos traits fatigués, et jugez s'il est possible de croire à vos paroles.

— Je proteste, balbutia la jeune fille, je proteste....

— Vous mentez, Suzanne. Cette nuit, sur les deux heures, je me suis sentie indisposée ; j'ai sonné et vous n'êtes pas venue.

— Madame me pardonnera, mais j'étais dans mon premier sommeil, et le bruit de la sonnette ne m'a pas éveillée.

— Je vous le répète, Suzanne, vous mentez ; c'est un détestable défaut que je ne vous connaissais pas. J'ai sonné deux fois très-fort, et, surprise de ne pas vous voir venir, je me suis levée.

— Pardon, madame, je n'ai pas entendu.

— Je le crois bien, vous n'étiez pas dans votre chambre.

— Madame, je vous assure que....

— Suzanne, j'ai été dans votre chambre, et, à deux heures, vous ne vous étiez pas encore couchée.

— Ah ! madame, madame, dit la jeune fille en tombant à genoux auprès du lit de sa maîtresse, ne révélez pas mon secret. »

« Et la pauvre fille avait saisi la main de sa maîtresse et elle la couvrait de larmes.

« C'est pour un amoureux que vous manquez ainsi à vos devoirs, et vous ne pensez pas qu'en gardant le silence je consente à me rendre complice de votre inconduite.

— Madame, je vous en conjure, ne me perdez pas. Il est vrai que je l'aime ; mais si j'ai commis l'imprudence de lui accorder un premier rendez-vous, je vous jure que je n'ai pas commis d'autre faute, et je promets que ce rendez-vous sera le dernier. »

Mme Barbier se mit à sermonner Suzanne, et du sermon à l'indulgence il y a bien peu de chemin.

« Vous voyez bien, mon enfant, lui dit-elle, à quels malheurs vous vous exposez. » Et elle lui répétait à combien de dangers une première légèreté peut entraîner une jeune fille. Elle lui disait tous les maux dont est menacée celle qui manque aux lois de la pudeur et de la morale

Suzanne, toujours à genoux devant le lit de sa maîtresse, écoutait avec résignation le sermon qu'elle lui débitait. Ses yeux suppliants et pleins de larmes réclamaient son silence et imploraient son pardon.

En ce moment on frappa à la porte de la chambre.

« Peut-on parler à madame? disait un domestique d'une voix altérée.

— Entrez, dit Mme Barbier pendant que Suzanne se relevait et essuyait ses yeux. Eh bien! Thomas, qu'avez-vous? ajouta-t-elle en voyant l'air effaré de son domestique.

— Ah! madame, quel malheur!

— Voyons, qu'y a-t-il?

— Cette nuit, il s'est introduit des voleurs dans la maison. Ils ont pris toute l'argenterie qui était dans la salle à manger. Ils ont enlevé tout le linge. Ils ont dérobé dans le salon tout ce qu'il était possible d'emporter, vases, pendule, flambeaux, tout ce qui avait quelque prix : c'est un véritable pillage.

— Mon Dieu! mon Dieu! s'écria Suzanne en pâlissant et en s'appuyant contre une des colonnes qui supportaient le ciel du lit.

— Ce qu'il y a de plus douloureux, ajouta Thomas, c'est que les malfaiteurs avaient sans doute un complice parmi nous, car nous n'avons trouvé nulle part de trace d'effraction. Les portes ont été évidemment ouvertes par quelqu'un de la maison.

— Thomas, fit Mme Barbier, montez à cheval, courez prévenir à Condé le commandant de la maréchaussée; vous irez ensuite à Château-Thierry avertir le lieutenant criminel. Donnez-moi du papier, une écritoire; il faut que M. Barbier soit instruit de ce qui se passe. On lui enverra un exprès à Paris. Thomas, vous défendrez de ma part à qui que ce soit de sortir de la maison. Allez, faites diligence.

—Ah! mon Dieu! quel malheur, balbutiait la jeune fille, atterrée de tout ce qu'elle venait d'entendre.

— Taisez-vous! s'écria Mme Barbier d'une voix tremblante de courroux, taisez-vous! Vous êtes une misérable. »

. . . .

Rien ne change dans la nature. Les éléments, comme les passions des hommes, sont soumis à d'immuables lois. Si nous parlons de nos progrès dans l'ordre politique ou dans l'ordre moral, c'est vanité de notre part; nous ne valons pas mieux que nos pères, et nos pères ne valaient pas mieux que leurs aïeux. Il n'y a que la même dose de justice ou d'iniquité dans le cœur ou dans les institutions des hommes, comme il n'y a dans l'atmosphère qu'une quantité d'air toujours la même. De nos jours, comme autrefois, qu'un innocent soit accusé d'un crime, aussitôt une foule de voix s'élèveront pour démontrer qu'il est coupable. Les circonstances de sa vie les plus simples, les plus insigni-

fiantes, seront dénaturées, et tout, jusqu'à ses bonnes actions, sera tourné contre lui : on en tirera d'excellents arguments pour le condamner. Ainsi en arriva-t-il à la pauvre Suzanne. Dès que sa maîtresse eut ouvert la bouche pour la déclarer complice du malfaiteur qui avait commis le vol, tout le monde se réunit pour l'accabler. « Parbleu, disait l'un, cette petite malheureuse n'avait pas grand mérite à donner à sa mère les trois quarts de ses gages ; elle savait comment remplacer l'argent qu'elle lui envoyait. — Oui, disait un autre, cela ne l'avait pas empêchée d'acheter une croix d'or et des boucles d'oreille qui auraient bien coûté deux années du salaire d'une honnête fille. » C'est en vain que Suzanne répondait que les bijoux lui avaient été donnés. « Par qui ? par qui ? disait-on. Et la pauvre fille se gardait bien de désigner Godinet. « Quoique innocente, je suis accusée. Si Godinet était nommé, on l'accuserait aussi. » Et son généreux silence tournait contre elle ; on le regardait comme la preuve d'une faute dont elle n'avait jamais eu la pensée. Cependant Thomas avait fait diligence comme on le lui avait commandé. Il revenait avec le bailli de Condé et avec plusieurs cavaliers de la maréchaussée. Quand le bailli eut courtoisement présenté ses hommages, il se mit à verbaliser. Il constata d'abord qu'il n'existait ni aux portes ni aux fenêtres de l'habitation aucune trace d'effraction. Il était, du

reste, facile de reconnaître par quel chemin le voleur avait passé. Ses pas étaient restés empreints sur le sable que, suivant son habitude, le jardinier avait ratissé la veille, parce que c'était le samedi. Les allées du jardin n'étaient pas couvertes de gravier, mais bien d'un sablon de couleur, en sorte qu'elles avaient conservé très-nette et très-distincte l'empreinte des pas. On voyait, à côté de ces vestiges, la trace d'un pied de femme, d'où l'on tirait la conséquence qu'elle avait été ouvrir au voleur pour lui servir de guide.

Mme Barbier expliqua comment elle avait découvert que Suzanne avait passé une partie de sa nuit hors de sa chambre. Elle déclara que c'était sur cette jeune fille qu'elle portait ses soupçons. Elle fit ensuite l'énumération des objets qui avaient été enlevés. C'était d'abord l'argenterie dont on se servait ordinairement : dix-huit couverts d'argent, douze couteaux à manche d'argent curieusement estampés : il y en avait un dont la lame était brisée ; des salières, enfin beaucoup d'autres objets précieux.

Parmi les choses soustraites dans le salon, Mme Barbier signala une petite pendule que sa forme rendait très-remarquable. Elle était en laiton doré et représentait un édifice d'architecture chinoise. C'était une coupole surmontée d'une petite pyramide et flanquée aux quatre coins de quatre petits clochers. Ce meuble pouvait avoir dix-huit

pouces d'élévation sur huit environ de côté. Chacune des quatre faces présentait un cadran; l'un indiquait les jours de la semaine et la date du mois, l'autre le lever et le coucher du soleil, le troisième montrait les phases de la lune, le dernier donnait l'heure. C'était un chef-d'œuvre d'horlogerie aussi bien que de ciselure. Le mouvement, qui allait plusieurs mois sans être remonté, avait été combiné avec le plus grand soin, en sorte qu'il marchait toujours, en quelque position qu'on le plaçât. A chaque quart d'heure la sonnerie jouait un air exécuté par des marteaux qui frappaient des clochettes de différentes dimensions. Mais, lorsque l'heure arrivait, la musique avait bien plus de durée, et le timbre éclatant qui vibrait sous les coups du marteau se faisait entendre dans les parties les plus éloignées de la maison.

« Il y avait aussi beaucoup d'autres bijoux, ajouta Mme Barbier, car nous ne sommes pas comme ces petits gentilshommes ruinés qui n'ont rien chez eux. » Elle fit un long catalogue des objets qui lui avaient été volés. « Enfin, dit-elle, ce qui prouve que le voleur connaissait parfaitement la maison ou qu'il était dirigé par quelqu'une des personnes qui l'habitent, c'est qu'il a été chercher, dans le réduit sous l'escalier, une grande caisse de voyage qui paraît lui avoir servi à renfermer les objets qu'il avait dérobés. »

Après cette déclaration, le bailli entendit les dépositions des divers domestiques et procéda à l'interrogatoire de Suzanne. Celle-ci avoua en pleurant qu'elle avait ouvert la porte pour qu'une personne qu'elle attendait pût entrer; qu'elle avait laissé la porte entr'ouverte et s'était promenée dans une autre partie du jardin. Elle dit qu'elle était bien punie de cette faute, puisqu'un malfaiteur avait profité de son imprudence pour commettre un vol dont elle était la cause, mais dont elle n'était point complice.

« Quel est, demanda le bailli, l'amoureux avec qui vous prétendez avoir passé la nuit à vous promener?

— Je suis innocente, répondit Suzanne; cependant je suis accusée. Je ne voudrais pas attirer des soupçons semblables sur un autre innocent.

— Oui-da! la belle, dit le bailli d'un air dédaigneux, vous refusez de tout avouer; en prison on saura bien vous forcer à parler. Allons, ajouta-t-il, faites votre paquet et disposez-vous à m'y suivre : car, selon toutes les probabilités, vous y resterez longtemps.

— Madame, madame, dit Suzanne en se jetant aux genoux de sa maîtresse, voici trois années que je vous sers, et vous ne pouvez pas dire que je vous aie jamais rien pris. Vous ne souffrirez pas qu'on me mène en prison; vous ne voudrez pas le déses-

poir de ma pauvre mère. Madame, vous le savez, ma famille est honnête; vous ne voudrez pas qu'un de ses membres soit enfermé avec des malfaiteurs. Je vous ai dit toute la vérité, je vous le jure. J'ai pu faire une faute, mais je n'ai pas commis un crime. Je vous en supplie, madame, ne me faites pas mettre en prison.

— Ce n'est pas l'importance du vol, dit Mme Barbier, qui me met en colère; cependant les objets enlevés valent plus de quatre mille livres; mais comprenez-vous l'ingratitude de cette malheureuse que j'ai traitée avec tant de bonté? Me voler ma pendule à carillon que j'aimais tant! C'est une ingrate.... une voleuse.... une petite fille perdue! Monsieur le bailli, je l'abandonne à la justice. »

En parlant ainsi, elle repoussait du pied Suzanne qui embrassait ses genoux.

« Madame, je suis pourtant innocente, dit Suzanne en se relevant.

— Monsieur le bailli, continua la maîtresse irritée, je la recommande à toute votre sévérité.

— Madame, dit le magistrat en achevant de parcourir son procès-verbal, nous avons oublié une désignation importante. Quelles sont les armes gravées sur votre argenterie?

— Madame n'a point d'armoiries, dit Suzanne, poussée par un sentiment irréfléchi de vengeance. Madame est fille de Madelon Choquard, qui, de son

vivant, était fruitière à Paris, rue du Pet-au-Diable, et monsieur a commencé par être homme de peine chez un fondeur de chandelles de la rue Saint-Médéric.

— Vous l'entendez, monsieur le bailli, s'écria Mme Barbier, pourpre de colère. Vous l'entendez? elle joint l'insulte au larcin! Pas de pitié, pas de pitié pour des gens de cette espèce! Emmenez vite cette petite vipère. »

Deux cavaliers de la maréchaussée saisirent Suzanne par le bras pour l'entraîner à la porte, mais la pauvre fille n'était ni de taille ni de caractère à essayer une résistance qui ne lui eût servi à rien; elle se laissa conduire et se mit à marcher entre les cavaliers qui prirent avec elle la route de Château-Thierry.

Elle cacha son visage entre ses mains; mais tout le monde se connaît au village, et Suzanne, plus jolie qu'une autre, était aussi plus connue et plus enviée. Elle avait beau baisser la tête et se couvrir les yeux:

« Tiens, disaient tous les passants, c'est Suzanne Gérard que la maréchaussée emmène.

— Qu'a-t-elle donc fait?...

— Elle a volé.

— Quel dommage! répétaient quelques hommes; elle est si jolie! »

Ce fut le seul sentiment de pitié qu'elle rencontra

sur son passage. Chez tous les autres, elle ne trouva que cruauté. « Voyez son exemple, disaient les mères à leurs enfants en la montrant du doigt : rappelez-vous qu'il faut toujours être sage et toujours respecter le bien du prochain, ou bien la maréchaussée vous emmènera comme elle emmène Suzon la voleuse. »

Il fallait qu'elle passât dans le pays où elle était née, au moment où l'on sortait de la messe. Elle entendit toutes ses compagnes répéter à son oreille : « C'est la fille Gérard qu'on mène en prison. »

La malheureuse pressait le pas ; elle n'osait lever les yeux, car elle était certaine de ne pas rencontrer un visage ami, pas un sentiment de commisération. Il lui fallut traverser ainsi Crézancy, Blême, Chiary, et, quand elle fut arrivée à Château-Thierry, plus morte que vive, après avoir, pendant plus de quatre heures, subi ce supplice anticipé, elle regarda comme un bienfait d'entrer dans la geôle. La prison, tout horrible qu'elle est, lui sembla encore un lieu de refuge.

Les mauvaises nouvelles ne tardent guère à se répandre, et la journée ne s'était pas écoulée que Godinet avait appris les détails de l'arrestation. Il ne pouvait douter de l'innocence de Suzanne. Il courut à Château-Thierry. Quelques pièces d'argent données au geôlier lui facilitèrent l'entrée de la prison.

« Ma bonne Suzanne, lui dit-il, je sais bien, moi, que vous n'êtes pas coupable. J'irai trouver le juge, je lui dirai que nous étions ensemble ; vous êtes innocente, je le sais bien, je le proclamerai.

— Non, lui dit-elle, gardez-vous-en bien. Ils cherchent un second coupable, et vous seriez inutilement compromis. Ils vous prendraient comme ils m'ont prise.

— Mais il faut vous justifier.

— Attendons, espérons en la Providence ; elle fera découvrir le véritable voleur. Comptons sur les lumières des magistrats. »

La pauvre fille ne savait pas que la justice des hommes est fragile et sujette à erreur ; que les moyens qu'elle possède de s'éclairer sont souvent insuffisants ; que toutes les procédures criminelles semblent tracées dans le but unique de trouver des coupables, et non de chercher la vérité. Cet horrible mode d'instruction, qui consistait à faire subir un supplice préparatoire à l'accusé dont on voulait arracher des aveux n'existe plus ; mais, à cette époque, il était en vigueur, et on mit Suzanne à la torture. La douleur lui arracha l'aveu d'un crime qu'elle n'avait pas commis ; mais elle eut assez de force pour taire le nom de celui à qui elle avait ouvert la porte du jardin. « Elle veut cacher son complice, se dirent les juges ; elle mérite notre sévérité. » Ils la condamnèrent.

Les peines prononcées par nos codes ont été beaucoup modifiées. Je ne saurais dire si les crimes en sont devenus moins nombreux, mais les châtiments sont moins rigoureux. Ils sont gradués suivant l'importance du délit ; la peine de mort n'est plus prononcée contre celui qui n'est qu'un voleur. Autrefois il n'en était pas de même ; un vol pouvait conduire au gibet, et Suzanne fut condamnée à être pendue. Dans trois jours la sentence devait être exécutée, et les magistrats qui l'avaient rendue semblaient déjà l'avoir oubliée. Un de ceux qui y avaient concouru, le lieutenant criminel, était venu, pour se distraire de ses travaux, passer quelque temps chez le comte des Noues. Qu'on se figure quelles étaient les angoisses du pauvre Godinet. Sans qu'on pût en deviner la cause, on voyait souvent des larmes rouler dans ses yeux. Quelquefois aussi, s'animant par degré, on l'entendait se parler tout seul. « Oui, se disait-il, je suis un lâche de n'avoir point parlé : tout aurait peut-être tourné autrement.... C'est par amitié pour moi qu'elle s'est compromise !... Oh ! si je connaissais le coupable !... Arrive que pourra, je parlerai. Je la verrai, cette justice ; elle n'est peut-être pas si diable qu'elle est noire. » D'autres fois il s'arrêtait tout à coup d'un air furieux ; il se disait : « Écouteront-ils mes paroles plutôt que les siennes ? Elle a protesté de son innocence, et ils ne l'ont pas crue !... Et ce

lieutenant-criminel qui, depuis ce matin, se pavane dans notre château comme s'il eût fait une merveille !... » Alors l'idée diabolique de venger sur ce magistrat la condamnation de l'innocente lui passait par l'esprit, il faisait résonner la platine de son fusil, puis il se promenait à grands pas, portant la main à son front comme pour chasser une pensée qui l'obsédait. Il était dans un de ces accès, quand son maître vint le surprendre et interrompre son monologue.

« Qu'as-tu donc, mon brave Godinet ? A te voir te démener, on te prendrait pour un fou.

— Ah ! mon bon maître, s'écria le jeune homme que cette apostrophe tira de sa rêverie, on a bien raison de dire : Dieu vous garde de la fièvre et des parvenus !

— Est-ce que nos voisins t'ont fait encore quelque tort ou quelque insulte ? Dis-le-moi, je ne le souffrirai pas.

— Oh ! oui, je sais bien que vous êtes un seigneur de la vieille roche. Vous servez de protecteur à vos gens. Vous les justifiez quand ils sont innocents, et, s'il n'était plus possible de les justifier, vous voudriez encore les défendre. Mais les parvenus tyrannisent leurs domestiques ; ils les poursuivent, ils les accablent. N'ont-ils pas fait condamner à mort cette pauvre Suzanne Gérard ?

— Qui donc ? Suzanne la voleuse ?

— Au nom de Dieu, monsieur le comte, ne l'appelez pas ainsi ; cela me fait trop de mal, à moi qui suis certain de son innocence. Nous avons été élevés ensemble, et je puis répondre d'elle comme de moi ; elle est innocente, je vous le répète. Et puis il faut que je vous dise la vérité : punissez-moi, chassez-moi, car je vous ai désobéi, mais il faut que je dise la vérité ; j'ai été dans cette maison. »

Et il raconta le rôle qu'il avait joué dans cette malheureuse affaire.

« Je sais bien que vous êtes un brave garçon, dit le comte ; je sais bien que vous me dites la vérité ; mais voudra-t-on vous croire sur votre seule parole ? Ne précipitez rien. Nous avons ici le lieutenant-criminel ; d'ici à ce soir je trouverai moyen de le convaincre. De votre côté, tâchez qu'il vous prenne à gré. Je vous cherchais pour vous ordonner de le conduire à la chasse ; il veut tuer quelques bourdons à la chanterelle ; faites en sorte qu'il abatte de belles pièces ; quand un chasseur sent sa carnassière s'alourdir, il n'a rien à refuser au garde qui lui sert de guide.

— Qu'à cela ne tienne, s'écria Godinet, je lui ferai plutôt tuer tous les mâles de la contrée. Je connais les bonnes places et j'ai une perdrix qui chante à ma volonté. C'est cette pauvre Suzette qui m'a empêché de la tuer. Ah ! puisse cette chanterelle lui rendre le bien qu'elle en a reçu. »

Godinet courut en toute hâte chercher son appeau. Il revint à grands pas, portant la petite cage où la captive était renfermée. « Venez, venez, monsieur le lieutenant, disait le garde au magistrat qui s'essuyait le front en gravissant la colline. Ici nous ne ferions rien : nous sommes exposés au vent du nord, et, par ces premiers beaux temps, la perdrix n'aime point l'ombre; mais de l'autre côté de ce petit bois nous trouverons, au midi, le champ de Nicolas Buneau, où le tremois commence à pousser. Je vous garantis que vous ne serez pas un quart d'heure sans avoir tiré, je veux dire sans avoir tué, car M. le comte m'a dit que vous ne manquiez jamais une pièce.

— Oh! jamais, c'est trop dire, fit le magistrat d'un air suffisant; mais quand cela part à belle, cela peut bien tomber.

— Tenez, placez-vous là dans ce fossé, derrière ce petit buisson. C'est cela, un peu plus à droite pour pouvoir bien découvrir le terrain. A merveille; comme on reconnait tout de suite l'homme expérimenté à la manière dont il choisit son poste! Du premier coup d'œil vous avez jugé l'endroit où il fallait vous établir. »

Et le lieutenant-criminel se rengorgeait en entendant les éloges du garde.

Godinet alla poser la chanterelle à quelques pas de distance, dans un endroit où elle pouvait parfai-

tement recevoir les rayons du soleil. « Maintenant ils viendront jusque sur vous.... » Ensuite le garde alla se jeter à plat ventre, à une vingtaine de pas sur la droite, dans le creux d'un sillon. Il était caché derrière quelques poignées de feuillage, derrière quelques chardons qu'il avait piqués en terre. Quatre minutes s'étaient à peine écoulées, que la perdrix, égayée par la beauté du soleil, se mit à faire résonner la campagne de ses appels amoureux. Aussitôt, dans l'éloignement, on entendit un mâle qui répondait, puis un second, puis un troisième. A un nouvel appel de la perdrix, on en vit assez loin voler un, qui, rasant la terre, vint se poser à une centaine de pas des chasseurs. On garda le silence, on attendit.

Tout à coup Godinet bondit, comme si une secousse électrique l'eût enlevé de terre.

« Je le tiens ! je le tiens ! s'écria-t-il.

— Est-ce le bourdon? cria le lieutenant-criminel.

— Eh ! non; c'est mon voleur.

— Comment, comment, votre voleur? Je ne vois personne.

— Quand je vous dis que je tiens maintenant mon voleur, répétait le garde, cela est clair. Je tiens mon voleur. »

Et ses yeux petillaient de joie, sa bouche riait, et cependant des larmes coulaient sur ses joues.

« Évidemment, se dit le lieutenant-criminel, cet

homme est atteint d'un accès de folie. Je savais bien que les rayons du soleil de mars passent pour être dangereux; mais je ne croyais pas qu'ils produisissent un effet si prompt. Ils ont frappé sur le crâne de cet homme, qui, par respect pour moi, est resté la tête découverte; je le ferai entrer à l'hospice de la Charité de Château-Thierry.

— Je tiens mon voleur, répétait le garde. Venez, venez, monsieur, avant que cela finisse.

— Mais vous êtes fou.

— Venez, » vous dis-je; et, arrachant d'une main le fusil que tenait le chasseur, il le prenait lui-même par le bras et l'entraînait rapidement jusqu'à la place où tout à l'heure lui-même était posté. « Écoutez! écoutez! disait-il en étendant à terre le lieutenant-criminel.

— Cet homme est fou, se disait celui-ci pâle et tremblant; est-ce qu'il va devenir furieux? Il serait peut-être capable de me tuer. »

Et il obéissait à toutes les impulsions que lui donnait le garde.

— « Entendez-vous? disait Godinet.

— Je n'entends rien!

— C'est que cela est fini. Au reste, dans un quart d'heure cela va recommencer! En attendant, écoutez-moi : Suzanne Gérard est innocente....

— Mon garçon, vous ne savez ce que vous dites,

répondit le magistrat en se relevant. Vous n'avez pas vu, comme moi, les pièces du procès ; elle est coupable et dûment condamnée.

— Je vous dis qu'elle est innocente, reprit Godinet avec impatience.

— Je ne saurais entendre cela sans....

— Vous l'entendrez, morbleu ! s'écria Godinet avec colère, en repoussant à terre son compagnon de chasse. Vous l'entendrez, ou le cardinal Dubois saura que les magistrats refusent d'écouter la justification d'un innocent. Mon maître a des amis puissants, et il n'y a qu'un jour de marche d'ici à Paris.

— Non, mon ami, elle est coupable....

— Elle est innocente, vous dis-je. En voici la preuve : j'étais avec elle dans le jardin de Mme Barbier pendant la nuit fatale où le vol a eu lieu. Quand je l'ai quittée, il y avait encore environ une heure et demie de nuit. Je me suis mis à parcourir les bois pour surprendre, si je le pouvais, les maraudeurs qui nous volent du plant. Je me suis dirigé de ce côté, parce que je sais que cette contrée est fréquentée par Nicolas Buneau, et que je le crois coutumier du fait. Lorsque j'arrivai ici où nous sommes, je trouvai Nicolas Buneau occupé déjà à labourer, quoiqu'à la fin de janvier la saison ne fût guère avancée pour faire ses blés de mars. « Vous voilà « de bonne heure à l'ouvrage, lui dis-je. — Oui, me « répondit-il; il faut se lever matin quand on veut

« payer les impôts et la dîme. — Mais, lui dis-je, « si on savait que vous travaillez le dimanche, vous « seriez mis à l'amende. — On ne le saura pas, ré- « pliqua-t-il. — Mais si je le disais? — Vous ne le « direz pas. — Et pourquoi? — Parce que vous n'ose- « riez pas tirer sur un lièvre, s'il pouvait ensuite « aller rapporter au château des Noues en quelle « maison vous avez passé cette nuit. »

Je ne fis pas alors grande attention à ce propos; mais une découverte que le hasard vient de me procurer m'a prouvé que, si Buneau savait si bien où j'avais passé une partie de la nuit, c'est qu'il était le voleur.

J'étais couché là où vous êtes, et sous-moi j'ai entendu sonner le carillon de la pendule de Mme Barbier. Le voleur, craignant d'être trahi par la possession des objets qu'il avait dérobés, les a enterrés en cet endroit jusqu'à ce qu'il puisse revenir les chercher. Il a semé du blé pour dissimuler la place où il avait enfoui son larcin; mais il n'avait pas compté sur cette voix qui s'élèverait pour le dénoncer. En ce moment la pendule se mit à sonner, et le lieutenant-criminel put constater que le garde n'avait pas été trompé par une illusion des sens: comme lui, il entendit assez distinctement les sons argentins du carillon.

« Mais qui me prouve que ce n'est pas vous-même qui avez ici déposé ces objets?

— Vous avez raison, dit le garde ; je serai quand vous voudrez votre prisonnier. Qu'on me juge, mais qu'on juge aussi Buneau. La Providence vient de nous signaler le coupable. A notre tour aidons un peu la Providence, travaillons pour découvrir les preuves qui doivent le convaincre ; cherchons : car, ainsi que dit le proverbe, Dieu est bon ouvrier, mais il veut qu'on l'aide.

— Vous avez raison, dit le magistrat ; malgré la manière un peu brusque dont vous vous y êtes pris, je vous devrai des remercîments si vous m'épargnez le remords d'avoir concouru à la perte d'un innocent. »

Le jour même, Godinet ayant rencontré Buneau, lui donna avis que des fontainiers, soupçonnant dans son champ les traces d'une source, avaient été autorisés par le bailli à y faire des fouilles, afin de construire à mi-côte un abreuvoir pour les troupeaux. Il ajouta que c'était le lendemain qu'ils devaient commencer leurs recherches. Sur cet avertissement, et la nuit même, Buneau courut déterrer le produit de son vol. Mais des hommes embusqués tout exprès l'arrêtèrent au moment où il l'enlevait. Il fut condamné, et Suzanne, mise en liberté, devint la femme de son sauveur.

De tous ces événements on tira des moralités différentes. Le vulgaire, dont les vues sont bornées, disait qu'au-dessus des tribunaux humains, il y a

une autre juridiction qui réforme leurs arrêts. D'autres, sachant que la chanterelle sauvée par Suzanne avait concouru à faire reconnaître son innocence, répétaient qu'un bienfait n'est jamais perdu. Quant aux magistrats du bailliage présidial et aux esprits forts du pays, ils prétendaient que tout cela prouvait seulement, comme la fable de Midas, qu'il ne faut pas confier son secret à la terre.



UNE CHASSE A LA GUYANE

UNE CHASSE A LA GUYANE.

Il y avait déjà longtemps que la petite caravane cheminait.

Après un déjeuner qui s'était prolongé bien tard dans la journée, elle avait quitté les environs de l'habitation royale de la Gabrielle et de sa magnifique plantation de girofliers. Pendant deux lieues on avait pu, en se retournant, apercevoir ses bâtiments situés sur une colline élevée de sept à huit cents pieds au-dessus de la mer; mais enfin on les avait perdus de vue, on s'était éloigné, malgré les nombreuses stations qu'on avait faites pour se rafraîchir et pour contempler le pays. La route qu'on suivait s'avançait entre la lisière des forêts vierges de la Guyane, et de vastes marais qui s'étendent jusqu'au bord de la mer. Pas un souffle n'agitait cette longue nappe d'herbes desséchées par le soleil. La cime des plantes avait pris une teinte pâle et uniforme. La liane coupante, le roseau

tiscasket, dont les Indiens tressent des paniers, le *bouléona* dont ils font des flèches, étaient également brûlés par la chaleur. On eût dit un linceul immense, de couleur jaunissante, qui s'étendait aussi loin que l'œil pouvait apercevoir. Sans doute, c'est à cause de cette ressemblance que les Espagnols ont donné aux plaines du Nouveau-Monde le nom de *savane*[1], qui, dans leur langue, signifie un *drap*. Ces plaines noyées sont la retraite des couleuvres et du caïman; aussi parfois les voyageurs trouvaient-ils les herbes renversées et la route barrée par une trace semblable à celle qu'aurait laissée une poutre traînée de la forêt à la savane : c'était le passage du boa. D'autres fois, le sol conservait l'empreinte d'un pied à demi palmé et garni de longues griffes. On voyait que l'alligator avait rôdé autour de son repaire.

L'autre côté de la route présentait un aspect tout différent. Là on voyait l'éternelle verdure des forêts vierges, des lianes de toute espèce, des passiflores à la corole bleue qui pendaient en élégantes guirlandes; des collines escarpées, séparées par d'étroits ravins, au fond desquels une eau limpide coulait sur un lit de sable, ou tombait en cascade au milieu des roches granitiques. Quelquefois le silence du bois était interrompu par le cri de l'agami qui

1. *Sabana*, t. IV.

rappelait sa couvée, ou du perroquet qui s'envolait en piaillant.

« Oui, disait un des voyageurs qui s'était arrêté, c'est un merveilleux pays; mais, si belle que soit la route, elle devient longue lorsqu'il faut la faire deux fois, et vous avez à parcourir tout le chemin que nous avons déjà fait. Je ne souffrirai pas que vous vous écartiez davantage de chez vous; j'approche du but de mon voyage. Le sentier est tracé, et il y aurait à moi trop d'indiscrétion à permettre que vous vinssiez plus loin; c'est avoir déjà abusé de votre amitié que de m'être laissé conduire jusqu'ici.

— Au moins, dit le créole, un de mes nègres, Actéon, vous suivra.

— A quoi bon ? remmenez-le; vous pouvez avoir besoin de son service, et moi je n'ai rien qui m'embarrasse. Votre obligeance a tout prévu. Mes effets ont tous d'avance été portés à la Caroline.

— Mais votre carnier ?

— Il est vide, et d'ailleurs, fût-il plein, un carnier ne pèse jamais sur les épaules d'un chasseur.

— Et votre fusil ?

— Mon fusil, c'est une partie de moi-même.

— Qui tiendra vos chiens ?

— Ils sont dociles; ils obéissent tous les deux à ma voix.

— Allons! fit le créole, puisque vous le voulez

absolument, je n'irai pas plus loin; d'ailleurs vous êtes presque arrivé. Quand vous aurez gagné cette petite éminence que vous voyez à une demi-lieue, vous apercevrez les toits de la Caroline. Adieu ! car nous n'avons plus que quatre heures de jour, j'ai besoin de me détourner de mon chemin pour visiter une habitation voisine, et il faudra que je marche d'un bon pas pour retourner à la Gabrielle avant la nuit. Cependant j'ai promis d'être de retour ce soir; si je m'attardais, on s'inquiéterait. Vous m'excuserez auprès de M. Favart si je ne fais aujourd'hui qu'une partie de la route; j'irai bientôt lui rendre visite, mais je ne puis en ce moment quitter la plantation : vous savez, rien ne remplace l'œil du maître. Adieu ! ne vous écartez pas, vous risqueriez de vous égarer.

— Oh ! répliqua l'Européen avec ce petit air suffisant que nous avons, nous autres gens de France, et que nous ne perdons pas en passant dans un autre hémisphère, est-ce qu'un chasseur se perd jamais ? Je gagne cette petite élévation; de là j'aperçois les eaux de la rivière de Roura, la Caroline, et je suis arrivé.

— Au revoir donc, ajouta le créole, et que Dieu soit avec vous pendant le reste de votre voyage !

— Je fais pour vous un vœu semblable, » dit Ernest : c'était le nom du Parisien.

Les deux amis se serrèrent la main, puis ils

s'éloignèrent en se retournant de temps à autre pour s'envoyer encore un adieu.

Le Français n'eut pas plus tôt fait un millier de pas qu'il commença à s'ennuyer de sa solitude. Il se mit à parler à ses chiens. « Allons ! Ravaude, qu'as-tu à flairer ainsi ? va, ma belle, ce sont de vieilles passées.... Ici ! cria-t-il à l'autre chien.... Ici, Faro.... ici, derrière.... » Mais le chien ne l'écoutait plus, il était parti le nez collé à la trace ; puis tout à coup il s'était mis à donner de la voix, et Ravaude l'avait suivi.... « Il serait curieux, dit Ernest en armant son fusil, que les chiens me fissent tuer malgré moi quelque pack ou quelque agouti. » Il regarda sa montre. » Il me reste plus de trois grandes heures de jour, et je n'ai plus que pour quelques instants de marche ; je puis sans inconvénient m'arrêter un peu. » Ce disant, il tira son coutela et abattit les lianes qui lui barraient le passage ; il pénétra sous bois et gagna une clairière vers laquelle il lui semblait que la chasse se dirigeait ; il s'y était à peine placé, qu'à cent pas de lui il vit bondir devant les chiens un kariakou, cette antilope du Nouveau-Monde. « Oh ! ma charmante gazelle, s'écria-t-il, comme il serait glorieux pour moi de faire à la Caroline une entrée triomphale en te portant sur mes épaules ! Oh ! ma charmante gazelle, tes jambes fines et légères ne te soustrairont pas à ma poursuite ; mon jarret est de fer et mes chiens sont bons.... Ka-

riakou, mon bel ami, vous viendrez ce soir à la Caroline. »

Il y avait plus de deux heures qu'Ernest s'était élancé dans les grands bois. Il avait fait tous ses efforts pour gagner les devants, de manière à pouvoir tirer le gibier; mais ils avaient été inutiles. En vain il avait couru, perçant les halliers, franchissant les ravins; il n'avait pas même pu se maintenir à la suite des chiens, et dans sa course, il ne s'était pas aperçu que le temps fuyait plus rapide encore que la gazelle. Il venait de s'arrêter. Il écoutait si le vent lui apporterait encore dans le lointain le bruit de la chasse; mais il n'entendait rien, absolument rien, pas un son, pas un souffle : la nature semblait morte. Il appela de toutes ses forces Ravaude et Faro, il tira en l'air des coups de fusil, mais leur bruit se perdit inutilement dans l'immensité des forêts. Alors il commença à s'apercevoir de l'imprudence qu'il avait commise; les rayons ne glissaient plus qu'obliquement entre le feuillage; encore quelques instants, le soleil allait disparaître sous l'horizon. Comment allait-il retrouver son chemin ? Comment se guider au milieu de ce dédale ? Comment se reconnaître au milieu de ces lianes qui formaient autour de lui un inextricable réseau ? Ici les tiges sarmenteuses du pacouvier descendaient des branches d'un arbre comme autant de légères colonnettes; elles dessi-

naient des arcades, des ogives, de gracieux portiques de verdure : mais qu'importait au chasseur, si elles embarrassaient son chemin ? A chaque pas il rencontrait des arbres tombés de vétusté, des troncs renversés par l'orage. En venant, emporté par l'ardeur de la chasse, il les avait franchis sans les voir; maintenant ils opposaient à sa marche des obstacles presque insurmontables. « Ah ! dit-il, j'ai bien peur de ne pas souper ce soir à la Caroline. » Néanmoins il se mit courageusement en route. Il voulut retourner en arrière, mais à chaque pas il s'embrouillait davantage. Il ne savait de quel côté se diriger. « Après tout, se dit-il, ce n'est qu'une soirée à passer au bivouac. Quand le vin est tiré, il faut le boire. » Sa résolution une fois prise, il se mit à chercher l'endroit où il pourrait passer la nuit de la manière la moins incommode. Un vieil arbre, dont le tronc était creux, sembla lui offrir un asile convenable. Mais comme il se disposait à en élargir l'entrée avec son coutelas, comme il écartait le bois pourri dont le sol était couvert, il fit fuir un essaim venimeux de scolopendres. « Oh ! j'aurais eu là de jolis camarades de lit ! Encore, dit-il en cherchant un autre gîte, si mon carnier était plein, un bon souper me donnerait des forces et du courage. J'ai là peut-être une nourriture abondante ; mais les poisons croissent à côté des plantes salutaires, et je ne connais pas les fruits dont ces forêts abondent. »

Comme il achevait ces réflexions, un ara aux plumes éclatantes s'abattit près de lui sur le sommet d'un latanier. « C'est la Providence qui t'envoie, fit en lui-même le chasseur; on a bien raison de dire que le malheur n'est pas toujours à la porte d'un pauvre homme. » Et son fusil jeta l'imprudent perroquet à bas; puis il choisit une place pour passer la nuit.

Il venait de s'asseoir, lorsqu'il sentit le picotement d'insectes qui se glissaient le long de ses jambes; il se leva, se secoua vigoureusement, et reconnut qu'il avait commis la faute de se poser près d'une fourmillière; il s'éloigna bien vite en se félicitant de ne pas s'être endormi en cet endroit, car ce n'était pas le moindre des dangers qu'il pouvait courir. La grosse fourmi noire de la Guyane fait une morsure fort dangereuse; la partie piquée enfle aussitôt. Le chasseur savait qu'un esclave ayant eu le pied mordu par cette fourmi, on avait été dans la nécessité de lui couper la jambe, et il était mort à la suite de cette amputation. Les fourmis rouges ne sont guère moins terribles; elles vivent en familles innombrables. Il serait peu prudent de se coucher sur le chemin qu'elles suivent pour aller à la pâture; elles vous attaqueraient de toute part, dans le nez, les yeux, les oreilles, et on aurait bien de la peine à leur échapper. Il y avait peu de jours qu'un nègre, après avoir bu un peu plus de tafia que ne le permet l'ordonnance, s'était endormi sur le che-

min; on l'avait retrouvé le lendemain disséqué aussi bien qu'aurait pu le faire le plus habile préparateur.

Ernest se mit donc en quête d'une autre place, et quand, après quelques instants de recherche, il eut trouvé un endroit qui lui parut convenable, quand il eut bien visité tous les environs, il ramassa du bois pour entretenir pendant toute la nuit les feux qui devaient le protéger contre l'attaque des bêtes féroces. Ces préparatifs étaient à peine achevés que le jour tomba brusquement : car, sous les tropiques, le coucher du soleil n'est suivi que de quelques minutes de crépuscule, et l'on passe presque sans intermédiaire de la clarté aux ténèbres. Alors il sembla au chasseur que la forêt se remplissait de bruits étranges; chaque buisson, chaque tronc d'arbre lui paraissait cacher un jaguar, un ocelot, un margay, qui rugissaient en cherchant du carnage. Le vent d'est, qui apportait le vent frais de la mer, ne soufflait pas entre les branches sans qu'Ernest pensât au sifflement des reptiles. Occupé à plumer son souper, il s'interrompit plus d'une fois pour écouter s'il n'entendait pas derrière lui les grelots du boïcininga. Quelquefois, à la lueur des feux qu'il avait allumés, il croyait apercevoir dans l'ombre le caïman qui ouvrait ses larges mandibules; il croyait voir le tamanoir, cet ours qui se nourrit de fourmis, étendre vers lui ses

bras armés de griffes puissantes ; il saisissait tout à coup son fusil, puis il le reposait en riant de ses frayeurs. Il attisait son feu, y mettait du bois. Il appelait ses chiens; se demandait quel avait été leur sort. Avaient-ils servi de pâture au jaguar, à quelque reptile, ou bien, plus heureux que leur maître, avaient-ils retrouvé leur chemin? Avaient-ils gagné une habitation? s'étaient-ils réfugiés dans quelque carbet? Il ne savait à quelle conjecture s'arrêter. Tout en réfléchissant, il regardait son souper, qui, suspendu devant le foyer à l'aide d'une ficelle, se colorait lentement.

Tout à coup, il entendit d'horribles hurlements; cette fois ce n'était pas une illusion : il voyait à une cinquantaine de pas deux points lumineux qui se mouvaient dans l'ombre ; c'étaient bien les yeux d'un jaguar; il prit son arme, fit feu. Le bruit de l'explosion suffit pour éloigner cet importun visiteur; mais il était d'autres ennemis, moins formidables, contre lesquels le chasseur avait plus de mal à se défendre : un nuage de moustiques et de maringouins bourdonnaient en tourbillonnant tout autour de la flamme ; beaucoup y périssaient, mais quelques-uns tombaient sur le chasseur, qui ne pouvait pas toujours éviter leur piqûre. Il veilla pendant longtemps. La nuit était déjà bien avancée lorsqu'il sentit que la fatigue et le sommeil l'emporteraient sur sa volonté; il attisa ses feux, y mit au-

tant de bois qu'il le jugea nécessaire pour que la flamme durât jusqu'au point du jour, plaça son coutelas nu à côté de lui, arma les deux coups de son fusil, et ferma les yeux, s'abandonnant à la grâce de Dieu.

Il faut avoir couché en plein air pour connaître ce malaise, ce froid, cette roideur qu'on éprouve dans les premiers moments du réveil, après une nuit passée au bivouac. Un sommeil court, rempli d'inquiétude et souvent interrompu, n'avait pas entièrement dissipé la fatigue d'Ernest, et n'avait qu'imparfaitement réparé ses forces; cependant, quand le chasseur se fut un peu secoué, quand il se fut un peu gratté, car la morsure des moustiques lui causait de cuisantes démangeaisons, et les tiques, ces acarus dont fourmillent les bois du Nouveau-Monde, ne l'avaient pas ménagé, il salua gaiement le soleil levant. Il ramassa son fusil, changea les capsules, visita sa gourde, tira de son carnier un de ces précieux fuseaux qu'on forme en roulant sur elle-même la feuille opiacée de la Havane, l'alluma aux charbons de son feu qui brûlait encore, puis se mit en route, se promettant bien de marcher droit son chemin et de regagner le plus promptement qu'il lui serait possible la plantation de M. Favart. Il n'avait pas de jalon pour indiquer sa route, mais il se dit: « La côte est à l'est; je n'ai qu'à marcher vers le soleil levant, et je ne tarderai pas à

rencontrer les savanes noyées qui couvrent le bord de la mer ; alors je m'avancerai, comme hier, entre la savane et la lisière de la forêt, j'arriverai à la rivière de Roura, et je surprendrai bien mes bons hôtes de la Caroline en venant leur demander à déjeuner. »

Il se mit donc bravement en route. Il n'est pas toujours aussi facile qu'on le pense de suivre une ligne droite, quand on ne peut pas voir en même temps le point dont on part et celui où l'on va, surtout lorsqu'on rencontre à chaque pas de nouveaux obstacles : ici c'était une masse de rochers, là un fourré impénétrable ; il fallait les éviter, et, de détours en détours, Ernest s'écartait beaucoup de sa direction première. Quelquefois, en descendant au pied d'une colline, il trouvait le vallon, qui le séparait de la colline voisine, rempli d'eau qui, faute d'écoulement, avait formé des lagunes ou des marais impraticables. Son chemin se trouvait ainsi barré. S'il essayait de franchir ces obstacles, il sentait son pied s'enfoncer dans une vase profonde ; il se rejetait en arrière, retournait sur ses pas, puis cherchait à s'orienter de nouveau. Dans nos climats tempérés, le soleil est toujours un guide infaillible. Il suffit de se tourner vers lui pour savoir qu'on a derrière soi le nord, qu'on a l'est à gauche ; mais dans un pays où le soleil darde verticalement ses rayons, de quelque côté que vous vous tourniez, le

soleil n'est ni devant ni derrière vous, il est à plomb sur votre tête et ne peut que difficilement servir à vous guider. Ainsi Ernest, ayant perdu sa direction première, errait au hasard, faisant cent circuits, cent détours inutiles, commençait à trouver que le chemin était long et la route difficile.

Le matin, en se mettant en route, il avait vu des nuées de perroquets qui se jouaient dans les arbres autour de lui; il les avait dédaignés, il ne songeait alors qu'à retrouver son chemin; il avait vu des bandes de macaques qui prenaient leurs ébats au sommet des oulémaris et des sapotillers, il avait dédaigné ces jolis singes qui lui présentaient un gibier délicat : car, quoique le singe ne soit pas généralement très-gras, on le sert sur les meilleures tables; on met les têtes dans le pot, et, quand les Européens ont vaincu la répugnance que dans le commencement ce mets leur inspire, ils avouent que c'est une bonne chose qu'une soupe au singe.

Maintenant que le chasseur marchait depuis plusieurs heures, il sentait les aiguillons de la faim. Il cherchait quelque gibier, mais il ne rencontrait plus rien. Le soleil était devenu brûlant; les perroquets étaient blottis à l'ombre; les macaques se tenaient tapis dans les feuilles touffues du palmier, et Ernest ne rencontrait plus rien qui pût satisfaire son appétit. Il y avait longtemps qu'il gravissait un terrain sec et élevé; il s'avançait l'œil au

guet et cherchant de toute part, lorsqu'il aperçut dans les herbes quelque chose qui lui sembla se mouvoir d'une manière lente. Il s'approcha, mais avec précaution, car il craignait de rencontrer quelque animal nuisible ; il fut agréablement surpris en trouvant une inoffensive tortue de terre; il la prit, alluma du feu, et se mit à la faire cuire dans sa propre carapace. Il était tout occupé de cette opération; mais quand on est dans la solitude, lorsqu'on se sait entouré de dangers, l'ouïe reste toujours aux aguets : il semble que ce sens acquière une nouvelle finesse suivant qu'on en a plus besoin. Il entendit assez loin un léger bruit dans les herbes, puis il aperçut quelque chose de rouge qui glissait dans le feuillage ; il arma son fusil, s'apprêta à faire feu ; mais ce qu'il avait aperçu s'était blotti derrière un tronc d'arbre, et il entendit une voix qui lui criait : *Banaré ! banaré !* Ernest avait eu plus d'une fois l'occasion d'entendre ce mot qui, dans la langue des Galibis, signifie *ami* ou *compère;* il baissa donc son arme et vit un sauvage s'avancer vers lui. Nulle cicatrice, nul tatouage n'avait défiguré le visage ce celui-ci ; il ne portait pour tout vêtement qu'un petit pagne de toile bleue; sa peau était d'un rouge foncé, grasse et luisante; on voyait que depuis peu de temps il s'était enduit avec de la graine de roucou broyée dans de l'huile de carapa; ses cheveux noirs tombaient en

longues mèches sur son front et sur ses yeux, petits, mais brillants, qui donnnaient à sa physionomie un caractère de finesse et de malice.

Aou soboni banaré, répéta-t-il en s'approchant. C'est le salut des Galibis; il signifie littéralement : *Moi venu, compère.* « Bonjour, » répondit Ernest, et il fit signe à l'Indien de s'asseoir auprès de son feu. Celui-ci ne se le fit pas dire deux fois; il posa son arc à terre, appela son chien et prit place en face de l'Européen, qui s'occupait à faire cuire son déjeuner. Après quelques instants de silence, l'Indien, curieux comme tous ceux de sa nation, entama la conversation suivante, dans un jargon mêlé de galibi, de créole et de mauvais français.

« Oh! » s'écria-t-il.

Ernest garda le silence, tout occupé qu'il était de son opération culinaire.

« Oh! banaré! reprit le Galibi.

— Eh bien!

— Vous venu chasser?

— Oui; je me suis mis à la poursuite d'un kariakou, je me suis égaré, et, depuis ce matin, je cherche en vain mon chemin.

— Oh! oh! Et chien?

— Mes chiens se sont sans doute perdus, ou bien ils auront été dévorés par les jaguars.

— Oh!... banaré, pas savez faire le feu. »

Et il se mit à donner une meilleure disposition

au foyer, que l'Européen avait assez mal arrangé; il entoura la tortue de braise pour qu'elle cuisît plus rapidement, puis il reprit son interrogatoire.

« Vous, d'où venir? Vous, où aller?

— Je suis parti de la Gabrielle et je vais à la Caroline. »

Le Galibi frappa des mains avec joie.

« Ké[1] mousé Favart! Bon blanc, mousé Favart! Banaré moi.

— Veux-tu me conduire chez lui?

— Oh!

— Je te demande si tu veux me conduire à la Caroline.

— Y avé bien loin.

— Veux-tu me conduire?

— Oh!

— Je te demande si tu veux me conduire?

— Et vous donner à pauvre *Calina*[2]?

— Une bouteille de tafia.

— Une bouteille de tafia et une jupe bleue?

— Soit, dit Ernest, une bouteille de tafia et une jupe bleue, quand je serai rendu à la Caroline. »

L'Indien se mit à faire marchander le service que lui demandait le chasseur; il expliqua qu'il y avait plus d'une journée de marche, que le chemin était

1. *Ké*, *chez* ou *avec*. « Chez M. Favart. C'est un bon blanc, M. Favart. Je suis son ami. »

2. *Calina*, c'est le nom que les Indiens se donnent.

bien difficile, et il réclama, outre le tafia et la jupe, un couteau qui lui fut promis.

Quand la tortue d'Ernest fut cuite, il en offrit la moitié au Galibi, qui l'accepta. Apprêtée sur du bois vert, elle sentait un peu la fumée ; le chasseur la mangea par nécessité. L'Indien ne fit aucune observation tant qu'il en resta un seul morceau ; mais quand il n'y eut plus que la coquille, il recommença à parler.

« Oh ! banaré !

— Eh bien !

— Vous pas savez faire cuisine.

— Allons, dit le chasseur, le repas est fini, il faut nous mettre en marche. »

L'Indien se leva et alla ramasser un grand sac qu'il avait caché dans les buissons avant d'aborder l'Européen.

« Que portes-tu là ? lui dit celui-ci.

— Oh ! pas lourd du tout.

— Voyons toujours ; montre-le-moi. »

L'Indien ouvrit le sac.

« Comment ! fit le chasseur, ce grand sac est plein de tortues ?

— *Éna araka*, répondit le sauvage, *toute petite tortue.*

— Mais elles sont fort belles, continua Ernest ; comment peux-tu en trouver une telle quantité ? Pendant toute une journée je n'en ai rencontré qu'une seule.

— Ça mo chien. (C'est moà chien.)

— Toñ chien est donc dressé à prendre les tortues?

— Si banaré, ly chasser un agouti, en route rencontrer araka, retourner elle avec patte. »

Et l'Indien se contournait pour imiter la tortue, qui, placée sur le dos, ne peut pas se relever.

« Ly chasser, trouver encore, retourner toutes et conduire moi auprès.

— Et que vas-tu faire de toutes ces tortues?

— Moi aller les vendre à la Caroline.

— Ainsi tu ne te dérangeras pas beaucoup de ton chemin pour me conduire?

— Oh!

— Il paraît, se dit en lui-même le chasseur, que, dans le Nouveau-Monde, comme dans l'ancien, on aime à faire d'un sac deux moutures. Allons, voilà qui nous donnera des forces pour faire le voyage. »

Il but un coup de tafia et en versa un à son conducteur.

« Encore.

— Il n'y en a presque plus et il ne nous en restera pas pour nous désaltérer.

— Vous pas savez trouver eau fraîche.

— Pas toujours, et maintenant je voudrais bien un bon verre d'eau. »

L'Indien prit la tasse d'Ernest, coupa quelques tiges de liane rouge, et, au grand étonnement du

chasseur, il en coula une eau fraîche et limpide. En voyant la surprise d'Ernest, l'Indien lui dit : « Vous pas blanc de Ceperou[1]; vous blanc de France, vous là-bas, là-bas, où autrefois Napoléon ?

— Oui, répondit le chasseur, et mon père était un des officiers de sa garde.

— Oh! banaré, fit l'Indien, si vous contez à moi histoire du grand esprit des batailles, moi apprendre à vous toutes les chasses de nos forêts. »

Ernest et son guide s'avançaient de compagnie, cherchant à abréger par leurs causeries la longueur du chemin, le premier racontant quelque bataille, l'autre décrivant quelque gibier.

« Il me semble, dit enfin le blanc de France, que la route parcourue hier par moi, en suivant mon kariakou, était plus droite que cela, et tu me fais décrire bien des détours.

— Oh! oh! répondait le Galibi.

— Je te dis que nous faisons bien des détours.

— Ça pour éviter fondrières.

— Soit! » reprit l'Européen, s'en rapportant au sauvage du soin de le conduire.

Exempt de toute préoccupation et de toute inquiétude, il cherchait dans les buissons, regardait sur les arbres, car il ne voulait pas arriver à la Caroline sans qu'une proie honorable rem-

1. *Ceperou*, nom indien de la ville de Cayenne.

plaçât le kariakou qu'il n'avait pu atteindre, et justifiât sa mésaventure.

« Mais, Yao (c'est ainsi que se nommait le sauvage), mais il me semble, Yao, que nous nous détournons encore?

— Çà, pour aller au pays des marails. »

Et le Galibi se mit à expliquer comment le marail à plumage foncé se tient dans les bois les plus retirés. Il était au plus beau de sa démonstration, et, ne pouvant toujours se faire comprendre dans son langage à moitié galibi, à moitié créole, il se livrait à la pantomime la plus comique pour exprimer comment, à chaque mouvement qu'ils font, les marails et les paraquas, qui se ressemblent assez, ouvrent et referment leur queue, comment ils la relèvent à la manière du dindon qui fait la roue; puis, après avoir inventé mille singeries pour imiter leur port et leur démarche, pour montrer comment, dans leur sommeil, ces faisans de la Guyane plient leurs jambes sous leur ventre et couchent leur tête sur leur poitrine, il se mit à contrefaire leur cri en prononçant d'une voix rauque et gutturale les syllabes *ma-raye:... ma-raye....* Alors ils entendirent près d'eux répéter ce chant. Un bel oiseau, dont les ailes et le dos étaient d'un vert foncé aux reflets métalliques, s'envola des branches les moins élevées d'un coumarou.

« Bon! banaré! » fit le sauvage en voyant l'ani-

mal qui, plumé par le coup de fusil d'Ernest, tombait à cinquante pas au milieu d'un épais buisson.

Le chasseur s'était élancé pour courir le ramasser; mais, quelle que fût sa précipitation, le sauvage fut plus prompt encore : en deux bonds il s'était placé devant lui, il l'avait saisi par le bras. « Banaré! banaré! Pas allez là. » Et il lui expliqua qu'un serpent lui disputait sa proie. « Écoutez! écoutez boïcininga. » En effet, le chasseur, s'étant arrêté, entendit le bruit des grelots que la nature prévoyante a placés à la queue de ce reptile pour nous avertir de son approche.

Le Galibi avait déposé sa charge à terre; parmi ses flèches il en avait choisi une, armée de plusieurs pointes qui formaient entre elles comme un éventail. Son arc était bandé; le cou tendu en avant, l'œil animé, il interrogeait de son regard brillant la moindre feuille, le moindre brin d'herbe dont le mouvement pouvait lui déceler la présence du reptile. Il l'aperçut enfin qui se levait à quelques pieds du buisson pour s'élancer de là sur le marail, car celui-ci, mourant, se débattait encore au milieu du branchage. La flèche siffla et cloua à terre le boïcininga, qui se mit à se rouler avec violence pour se débarrasser du trait qui l'avait percé; mais Ernest ne lui en donna pas le temps, et un coup de fusil tiré presque à bout portant lui broya la tête. Alors

le Galibi se mit à danser en agitant son arc et en chantant un récit improvisé, où le nom du blanc était prononcé quelquefois, mais où certainement le narrateur s'attribuait presque tout l'honneur du combat, car à chaque instant il répétait ce refrain : *Yao papo sibogaye occoyou*, c'est-à-dire : « Yao tue tous les serpents à coups de flèche. » Quand il eut bien célébré sa victoire, il ramassa le marail et le remit au chasseur qui le plaça dans son carnier, non sans avoir auparavant admiré la belle huppe verte qui couronne la tête de l'oiseau, les taches blanches qui parsèment son col et sa poitrine; il regarda comme ses tempes et le tour de l'œil étaient denudés de plumes, comme ils étaient d'un beau rouge pâle, ainsi que la membrane qui lui pend sous la gorge en forme de jabot; il caressa de la main le plumage châtain qui garnit son ventre et sa croupe, puis il se félicita d'avoir abattu un gibier aussi délicat et aussi prisé sur les tables créoles.

Yao dit qu'il ne fallait pas s'éloigner, parce que ces oiseaux vivent en compagnie, et qu'on pourrait en tirer encore dans le voisinage; que d'ailleurs il ne voulait pas dédaigner ce que la fortune lui envoyait, et qu'il allait recueillir, pour faire un collier à sa femme, les semences odorantes du coumarou. Ernest les examina et reconnut cette graine, si estimée des priseurs de nicotiane, appelée par nous fève *tonka*.

Le chasseur se mit à chercher dans les environs, mais il ne fut pas assez heureux pour rencontrer un second marail. On était au plus chaud du jour, et à cette heure ces oiseaux se tiennent blottis dans les arbres les plus touffus. Il en est de même du parraqua qui, sur plusieurs points, leur ressemble beaucoup : ce qui distingue surtout ce dernier, c'est qu'il n'a pas de nu sous la gorge et autour des yeux. Toute sa tête est emplumée, à l'exception des tempes, qui présentent une belle couleur pourprée, et de deux traits rouges qui vont aboutir à la mandibule inférieure. En criant il articule assez distinctement le mot *parraqua*, qui lui a fait donner ce nom. Les teintes de son plumage ne sont pas constamment les mêmes; mais en général sa huppe est rousse; il a le dos et les ailes d'une couleur fauve olivâtre, et le dessous du corps de la même teinte, plus claire et plus cendrée; comme le marail, il se nourrit de graines et de fruits sauvages; quelquefois il gagne la lisière des bois, mais il ne s'écarte jamais beaucoup dans les endroits découverts.

Ernest aurait bien voulu en tuer quelqu'un : le sort ne le favorisa pas de ce côté. Depuis longtemps il cherchait, et déjà il commençait à se plaindre de la rareté du gibier ou bien de sa mauvaise fortune, quand tout à coup Yao s'arrêta, prêta l'oreille : « Oh ! banaré! dit-il à demi-voix à son compagnon de

chasse; oh! banaré! » et il lui indiquait par ses gestes qu'il ne devait pas faire de bruit dans le feuillage. Il s'étendit l'oreille à terre : « Oh! banaré, pas perdre de temps. » Il fit signe au chasseur de le suivre, et il se mit à courir, en évitant cependant autant que possible de faire du bruit ou de froisser les branchages.

« Pourquoi fuir? dit Ernest; y a-t-il quelque danger?

— Pas parler, banaré! »

Et l'Indien continua sa course. Le chasseur le suivit, sans savoir à quelle cause attribuer cette marche rapide. Ils soutinrent ainsi le pas pendant une grande demi-heure. Enfin, après avoir dans leur trajet décrit un vaste demi-cercle, ils s'arrêtèrent dans une de ces étroites vallées qui, en quelques endroits, sillonnent les forêts de la Guyane : le sol en était fangeux. Le Galibi écouta.

« Banaré! dit-il, eux venir. Entendez-vous? »

Ernest prêta l'oreille : « J'entends bien loin une espèce de murmure.....

— Pas parler; si vous gagné le vent, eux, oreilles fines, pouvoir nous entendre..... » Puis il écouta. « Oh! banaré! beaucoup. »

Il prit dans ses bras son chien qui, les oreilles dressées en avant, le nez levé, aspirant à grands traits les émanations que lui apportait le vent, semblait distinguer de loin des ennemis connus.

Il le plaça au sommet d'une des masses de granit qui hérissaient le penchant de la colline; il y déposa aussi le sac qu'il portait, et ordonna au chien de se coucher. L'animal docile s'étendit à plat ventre, respirant à peine, et telle était son immobilité, qu'on eût cru qu'il faisait partie du rocher.

« A votre tour, banaré ! » dit-il au chasseur, et il lui indiqua un gros arbre qui se trouvait au milieu de la vallée; il lui recommanda de mettre des balles dans son fusil, de choisir une branche où il fût bien assis et bien à son aise pour recharger son arme; il lui recommanda surtout de ne pas tirer avant que lui-même ne lui en eût donné le signal; puis, pour son compte, il fut en quelques secondes monté sur un arbre voisin. Cependant le bruit devenait moins confus; il se rapprochait, et on entendait un concert de grognements qui promettait au chasseur de nombreux adversaires. Bientôt il vit passer quelques animaux timides, des agoutis qui fuyaient, des macaques qui sautillaient de branche en branche; enfin il vit les herbes et les buissons qui s'abattaient sous les pas d'un épais troupeau de pécaris. Au premier coup d'œil, Ernest évalua qu'il pouvait bien y avoir trois cents de ces petits sangliers. Quoiqu'ils soient d'une taille beaucoup moins forte que celle de nos bêtes noires d'Europe, et que leurs dents canines ne sortent pas de leur bouche

en forme de défenses, cependant, comme ils marchent toujours en très-grand nombre, ils pourraient faire un mauvais parti au chasseur qui les attaquerait en face. Alors Ernest comprit la conduite de son guide : s'il lui avait fait faire une course si rapide, c'était pour gagner le dessus du vent et venir se poster sur le passage des pécaris; s'il lui avait imposé silence, c'était dans la crainte que le moindre bruit n'effrayât le gibier et ne lui fît rebrousser chemin; s'il avait placé son chien sur une roche élevée, s'il avait fait monter le chasseur sur un arbre, c'était pour les mettre à l'abri des coups de boutoir : aussi, pour faire feu, il attendait avec impatience qu'Yao lui donnât le signal. Enfin, quand les deux tiers de la troupe furent passés, le Galibi lança une flèche qui vint frapper un pécari au défaut de l'épaule; alors Ernest de chacun de ses coups foudroya une victime. Au bruit de l'explosion, les pécaris, effrayés comme ils le sont par l'orage, se précipitèrent les uns sur les autres; les uns voulaient avancer, les autres voulaient reculer; ils s'embarrassaient mutuellement dans leur fuite, ne sachant de quel côté se diriger, parce qu'ils ne voyaient pas leurs agresseurs. En ce moment Ernest regretta bien de ne pas avoir un de ces fusils Édouard qui se chargent si promptement par la culasse, et dont les cartouches métalliques sont d'un usage si commode; mais enfin, même avec un fusil

à baguette, il put recharger trois fois les deux canons de son arme, et, pour son compte, il fit rester huit pécaris sur la place, tandis qu'Yao, obligé de frapper de plusieurs flèches ceux qu'il voulait tuer, ne put en abattre que trois.

Aussitôt que la bande fut éloignée, ils descendirent de leurs postes, et le Galibi apprit à Ernest comment il fallait s'empresser de couper une espèce de poche que le pécari porte sur le dos ; elle contient une humeur d'une odeur âpre et musquée, qui, si on tardait à l'enlever, se répandrait dans les chairs et leur communiquerait un goût si désagréable ; qu'elles ne seraient plus mangeables. C'est l'existence de cette poche placée sur le dos qui a fait donner au pécari, par les naturalistes, le nom de dicotyle, c'est-à-dire double nombril ; mais quand on a eu soin d'ôter à temps le musc du pécari, c'est une chose fort estimable qu'un de ces animaux mis à la broche.

« Voilà de bien beau gibier, dit Ernest ; mais comment le conduire à la Caroline ? Nous en porterions bien chacun un, deux tout au plus ; mais onze ! Comment faire ? » Le Galibi lui répondit que la journée du lendemain y pourvoirait ; qu'il ne fallait pas comme cela être embarrassé de tout ; que, pour le moment, le plus pressant était de préparer leur gîte pour la nuit. Et pendant qu'Ernest s'occupait à vider les pécaris, opération qu'un

veneur serait impardonnable de ne pas savoir faire, pendant qu'il les lavait dans un ruisseau prochain, Yao allumait un large feu d'herbes sèches et de mousse; il donnait à ce feu une grande étendue, car il n'était destiné qu'à nettoyer le terrain de tous les insectes qu'il pouvait contenir; puis, tandis qu'il brûlait, il assembla le bois nécessaire pour entretenir d'autres feux qui devaient durer toute la nuit. Cette précaution est toujours indispensable; mais cette fois elle devait l'être encore davantage, et l'odeur de tout le gibier que les chasseurs avaient abattu n'aurait pas sans cela manqué de leur attirer d'importuns visiteurs. Il coupa aussi les branchages dont il avait besoin pour construire un ajoupa. Il avait trouvé un mahot-franc, il était donc sûr d'établir facilement un gîte pour cette nuit. Cet arbre est tout contourné, mais il est fort utile, et l'on dit communément à Cayenne : « Le mahot est tout tortu, mais sans lui nous ne ferions rien de droit. » Son écorce fibreuse se coupe par lanières qui servent de cordes.

Quand le Galibi jugea que la chaleur de son feu avait suffisamment purifié la terre, il balaya le foyer et construisit à cette place même l'abri sous lequel Ernest devait se reposer des fatigues de la journée, puis il disposa plus loin un autre feu devant lequel il établit sa cuisine. Un pécari, embroché dans une perche qui reposait sur deux four-

ches, se dorait en tournant près de la flamme, et promettait aux deux compagnons de chasse un repas aussi copieux que succulent. Néanmoins, le sauvage avait encore voulu faire les honneurs de ses forêts au blanc de France, en lui offrant les fruits les plus délicats qu'elles produisent: il avait cueilli les dattes du palmier *maripa;* une entaille faite à l'écorce du *balata*, que les Espagnols appellent le bois de vache, *palo de vaca*, lui avait fourni une tasse d'un lait épais, gommeux et sucré.

Ces préparatifs avaient employé le reste du jour. On avait suspendu à un arbre tout le gibier bien entouré de feuillage vert; ensuite on avait fait gaiement un repas que la fatigue et l'appétit rendaient encore plus savoureux. A peine fut-il achevé qu'Ernest se coucha sous l'ajoupa qu'avait préparé le sauvage; quant à celui-ci, il s'était chargé d'entretenir la flamme et de faire le guet; il était accroupi auprès du feu, le menton appuyé sur ses genoux; il restait ainsi sans faire le moindre mouvement, tandis que son chien, étendu devant lui, imitait son immobilité. Le sommeil ne tarde guère à venir quand on a marché toute la journée : aussi les rêves les plus agréables berçaient déjà le chasseur, lorsqu'un bruit, qui ne ressemblait à rien de ce qu'il avait entendu, vint le réveiller en sursaut; il saisit son fusil et s'élança hors de la cabane.

« Yao, dit-il, quel est ce cri?

— Qui ça? répondit le Galibi.

— Tu n'as pas entendu ce bruit épouvantable?

— Oh! banaré! »

Et il ne se dérangea en aucune manière; il ne détourna pas même la tête.

« Allons, se dit Ernest, j'aurai été dupe de quelque rêve, c'est un cauchemar qui m'a réveillé. »

Mais bientôt, et avant que le sommeil eût refermé ses paupières, il entendit surgir, au milieu de l'ombre et du silence, une clameur inouïe, inconnue; ce n'était pas le beuglement du buffle, le rugissement du lion: c'était quelque chose de plus affreux que tout cela, un son qu'on ne pourrait comparer à rien de ce qui peut ébranler l'oreille humaine.

« Cette fois, Yao, tu as entendu?

— Ça, rien; singe rouge annoncer orage po dimain. Pas bien grand singe rouge. »

Et le Galibi montrait que l'*alouate*, ou singe hurleur, auteur de tout ce tapage, n'avait guère que deux pieds de longueur.

« N'importe, grand ou petit, c'est un ennuyeux voisin; le bruit de mon arme me délivrera peut-être de ses cris qui m'empêchent de dormir. »

En parlan tainsi, il tira en l'air, et l'explosion retentit au loin sous la voûte de verdure. Deux minutes ne s'étaient pas écoulées, que le chasseur entendit dans le lointain un coup de fusil qui répondait au sien.

« Mon Dieu, dit-il, voilà sans doute quelque pauvre voyageur égaré comme moi; il est peut-être dans l'embarras : si nous pouvions le tirer de peine!... Il n'a pas soupé peut-être, et je lui donnerais bien volontiers les restes de notre repas; je partagerais de bon cœur avec lui l'abri que tu m'as préparé. Il m'a entendu, et il se dirigera de ce côté. »

En parlant, il tira encore un coup de fusil pour aider à conduire le voyageur égaré, et bientôt un nouveau coup répondit au sien; bientôt un autre résonna moins éloigné. Enfin, au bout d'un quart d'heure, Ernest crut entendre des voix qui l'appelaient; il crut voir dans l'éloignement l'éclat des torches qui s'avançaient au milieu des bois. Cependant il n'apercevait encore rien de bien distinct, mais Yao lui dit que c'étaient certainement des amis, et que, pour lui, il reconnaissait très-bien la voix de Par-Hasard, cuisinier de M. Favart. En effet, bientôt les voix se rappprochèrent, et le chasseur égaré entendit les nègres qui répétaient dans tous les tons : « Mousé Ernest ! mousé Ernest! »

Il courut au-devant d'eux et fut bientôt auprès de M. Favart, qui n'avait pas voulu laisser à un autre le soin de guider ses noirs à la recherche de son hôte égaré.

« Mais, dit celui-ci, qui a pu vous faire savoir que j'étais perdu?

— Belle malice, vraiment! Hier soir, Ravaude et Faro sont retournés à la Gabrielle. Ce matin, Actéon les a amenés à la Caroline, croyant vous y trouver; il a conté comment la veille vous n'aviez pas voulu qu'il vous accompagnât. Aussitôt nous nous sommes mis en quête de vous; plusieurs fois nous avons trouvé vos traces, mais depuis ce matin vous avez toujours marché pour vous éloigner davantage.

— C'est, dit Ernest, ce que je répétais à mon guide.

— Eh bien, Yao, fit M. Favart, pourquoi donc éloignais-tu monsieur, au lieu de le conduire chez moi?

— Qui ça, banaré?

— Tu sais cependant bien le chemin.

— Oh!

— Pourquoi l'éloignais-tu?

— Oh! banaré!

— Tu sais bien que tu tournais le dos à la rivière de Roura?

— Oh! »

Ce ne fut qu'avec bien de la peine qu'on put obtenir une réponse du sauvage. Enfin il protesta qu'il était honnête homme, que le mousé de France lui avait promis *une bouteille de tafia*, *une jupe bleue et un couteau*, pour être mené à la Caroline; que c'eût été le voler que de recevoir tout cela pour le conduire tout droit; et que pour gagner

légitimement le prix convenu, il lui avait fait faire quelques tout petits détours; qu'il comptait bien encore le promener demain pendant toute la journée, ne le remettre que le soir à la Caroline; et que si mousé Favart lui ôtait sa pratique avant ce temps-là, mousé Favart serait un méchant blanc. On eut bien de la peine à faire entendre raison au Galibi, et pour accommoder tout le monde, on convint que le lendemain on chasserait le *paque*, et qu'on ne rentrerait à la Caroline qu'à la nuit.

Six des noirs se mirent aussitôt en route pour retourner à l'habitation, afin de faire les préparatifs nécessaires; ils devaient, avant le lever du soleil, avoir rapporté les accessoires d'un déjeuner confortable, ainsi que du linge blanc dont la toilette d'Ernest avait grand besoin. Ils se mirent donc en route, emportant le gibier, que Par-Hasard promit de traiter avec une distinction toute particulière.

Le lendemain, pendant le déjeuner, M. Favart prit la parole : « Ce n'est pas tout, dit-il, de bien lâcher un coup de fusil pour mériter le renom de bon chasseur; il faut connaître les habitudes, le caractère du gibier. Voici le naturel de celui que nous allons attaquer.

« Le *paca* du Brésil, nommé par les indigènes de la Guyane *ourana*, et *paque* par les créoles, ressemble au cochon d'Inde par ses formes et son pelage; mais il en diffère beaucoup par sa grosseur, car on tue

quelquefois des paques qui pèsent trente-cinq et même quarante livres; il peut atteindre vingt pouces de longueur, de la tête à la naissance de la queue, qui, chez lui, est fort courte; sa bouche est garnie de seize dents molaires à couronnes sillonnées de replis, ce qui l'a fait ranger par les naturalistes dans le genre cabiai; le devant de sa mâchoire est en outre armé de quatre dents incisives, qui quelquefois ont jusqu'à un pouce de longueur; elles sont assez fortes pour trancher les racines les plus dures, et elles lui servent de défenses contre les ennemis de son repos; ces dents sont tellement acérées, que les sauvages s'en servent en guise de lancettes pour se saigner lorsqu'ils sont malades : c'est un fait rapporté par Hans-Staden, dans la relation du voyage qu'il a fait en Amérique vers le commencement du XVI[e] siècle. Ses quatre pieds portent cinq doigts, dont un très-petit et inutile, et les quatre autres armés d'ongles très-forts qui lui permettent de fouiller son terrier avec une grande rapidité. Sa robe lisse, mais un peu rude, est brune chez les uns, fauve chez les autres; elle est marquée longitudinalement de plusieurs petites rangées de taches blanchâtres; le ventre et les jambes sont d'un blanc sale; celles de devant sont un peu plus courtes que celles de derrière; elles sont fortes, et il court avec une certaine rapidité; mais quand il est poursuivi, il ne s'en sert que pour regagner son terrier ou le bord de la rivière, dans

laquelle il plonge presque comme un amphibie, ne paraissant que de quart d'heure en quart d'heure, pour reprendre haleine, ce qu'il exécute en mettant le bout de son nez hors de l'eau.

Cet animal est d'une propreté extrême, et jamais il ne fait d'ordures dans son terrier, toujours garni d'un bon lit de feuilles qu'il a soin de renouveler souvent. Il ne se nourrit que de graines et de racines, telles que la patate, l'igname, le manioc; aussi sa chair, blanche comme celle du veau, offre peut-être le manger le plus délicat qui puisse flatter le palais d'un gourmand. Sa peau, adhérente comme celle du porc, est grasse, épaisse de deux ou trois lignes, et se traite en cuisine comme celle de cet animal domestique.

« Avec toutes ces qualités, le *paque* ne peut manquer d'être, pour tous les chasseurs, un objet de convoitise; mais le désirer ne suffit pas, il faut l'atteindre, et c'est là que souvent les plus fins sont attrapés. D'abord, pour cette chasse, il faut renoncer entièrement aux chiens de pièd, qui ne donnent jamais sur le paque tant qu'ils peuvent rencontrer *biche*, *chevreuil* ou *agouti*, ce qui, grâce à Dieu, ne manque pas dans les forêts de la Guyane. Ce peu d'empressement tient sans doute à ce que le paque a, par lui-même, peu de fumet, et que, par suite de ses habitudes, il se trouve rarement sous les pas de la meute, car il va chercher sa nourriture

pendant la nuit et se retire le jour dans son terrier. C'est donc aux chiens créoles qu'il faut avoir recours, et si vous êtes assez heureux pour en dresser un à cette chasse, vous êtes sûr de votre paque, de le rencontrer, entendons-nous, car de le tuer c'est autre chose.

« On distingue à Cayenne deux espèces de paque, celui de marécage et celui de montagne. Le premier est un peu moins gros, sa robe est d'un brun moins vif, sa chair est aussi moins délicate ; il habite les pays plats, non loin d'une petite rivière où il va se désaltérer et, suivant ses habitudes de propreté, faire sa petite toilette au moins une fois chaque jour; cette rivière lui sert aussi de retraite lorsqu'il est poursuivi. Si donc vous ne voulez pas vous mettre en chasse pour le seul plaisir d'être sorti un fusil sous le bras, il faut prendre vos précautions. D'abord vous envoyez deux nègres chasseurs, sur un canot creusé dans un seul tronc d'arbre, prendre position au milieu de la crique voisine du terrain que vous voulez explorer : l'un d'eux, armé d'une large pagaie, gouverne et manœuvre la petite embarcation ; l'autre, assis sur le devant de la pirogue, tient son fusil à la main, et, l'œil et l'oreille aux aguets, attend sa proie. Le silence le plus absolu est de rigueur. En vain les bandes de macaques, les marails, les parraquas, viennent prendre leurs ébats dans les arbres qui bordent la crique ; le

chasseur doit être insensible à la tentation c'est au paque qu'il en veut, et c'est le paque seul qu'il doit tirer.

« Ces premières précautions prises, vous entrez sous bois, accompagné de deux ou trois petits chiens du pays qui, pour peu qu'ils aient l'habitude de cette chasse, vous ont bientôt découvert un terrier, ce qu'ils vous indiquent par leurs clatissements.

« Vous courez au point qu'ils vous montrent; vous sondez le terrier avec une baguette flexible, ou, s'il est trop profond, si les galeries en sont trop étendues, vous y introduisez le plus petit de vos chiens, qui bientôt vous fait savoir si le gibier est encore au gîte. Dans ce premier cas, la journée est heureuse et la chasse promptement terminée. Vous avez d'abord la précaution de boucher toutes les issues du terrier par lesquelles le gibier pourrait s'échapper, et, au moyen de la palette de fer, qu'à la Guyane un chasseur porte toujours, vous ouvrez facilement un trou qui vous livre l'objet de vos désirs ; vous le tuez à coups de sabre, car il est rare que, maintenu par vos chiens qui l'attaquent, il cherche à s'échapper. C'est-là le plus facile du métier; mais souvent, dès que le paque a entendu la voix des chiens à l'entrée de son terrier, il se hâte de déloger, il a recours à la vitesse de ses petites jambes; alors votre meute appuie la chasse et le poursuit avec ardeur. Soyez

sans inquiétude, il ne vous mènera pas loin ; il n'a que deux ressources : l'une de revenir au gîte sur lequel vous vous êtes tenu, et alors à vous les honneurs de la journée ; l'autre de chercher son salut dans les eaux. Mais votre noir y veille, et un énorme coup de fusil résonne sous ces forêts séculaires comme un coup de canon, et des cris bien connus vous apprennent qu'il a été bien ou mal ajusté. Ce dernier cas est le plus fréquent; alors un nouveau genre de chasse commence. Tout le monde se rend sur la rive, et, l'œil fixé sur l'onde, dans le silence le plus profond, suivant à pas de loup le cours de la rivière, chacun attend le moment où l'amphibie, forcé de prendre haleine, viendra mettre le nez à l'air; alors trois ou quatre coups de fusil partent à la fois. Le plomb fait jaillir l'onde qui, aussitôt se teint de sang, et vous voyez paraître à la surface votre gracieuse proie, se débattant contre les angoisses de la mort.

« Quelquefois une autre difficulté vient éprouver la patience du chasseur : c'est lorsque le paque a eu l'intelligence de pratiquer sa demeure sous ces rochers granitiques si communs dans toutes les parties de la Guyane, soit qu'il ait pris cette place pour s'abriter contre les pluies diluviales si fréquentes dans ce climat, soit qu'il l'ait choisie pour y défier les attaques de ses ennemis. Ici votre palette devient inutile; elle se briserait cent fois

sans entamer le rocher. Que faire pour atteindre votre proie? Vous avez bien la ressource de l'enfumer; mais la bête est têtue, et très-souvent elle préférera étouffer au fond de sa retraite, plutôt que d'en sortir pour aller figurer sur votre table en civet ou en rôti. C'est alors à vos chiens à faire leur devoir; vous les lancez dans le terrier, et là s'engage un combat dont votre oreille peut facilement suivre tous les incidents. Le paque se retourne et fait tête aux chiens, car il ne manque pas d'une certaine bravoure; il rend même avec usure les morsures que les chiens lui font; ses quatre incisives laissent de terribles traces sur la tête et sur les pattes de ses adversaires, quelquefois même il en met hors de combat; il se défend jusqu'à ce que, fatigué de cette lutte contre un ennemi qui se multiplie, il prenne le parti de la retraite, s'élance vivement au dehors de son terrier, et vienne ainsi se livrer à votre coup de fusil. »

Après un déjeuner respectable, on se mit en route. On était éloigné de la rivière. Ce fut donc un beau paque de montagne qui fut attaqué. Ernest, à qui on avait donné le soin de le tirer quand il sortirait du terrier, l'avait manqué de ses deux coups, et le paque était venu plonger dans un bassin d'eau vive qui s'échappait des flancs de la montagne; l'eau roulait en cascades fraîches et délicieuses au milieu d'énormes blocs de granit. Les chiens étaient

en cet endroit tombés à bout de voie; mais couchés sur l'un des rochers, ils indiquaient que c'était là que leur proie leur avait échappé. Le bassin pouvait avoir deux pieds de profondeur, et la disposition de la masse de granit laissait facilement deviner qu'il s'y trouvait une cavité dans laquelle le fuyard s'était réfugié. On ne pouvait l'y enfumer : l'eau en baignait l'entrée, et cette disposition ne permettait pas aux chiens d'y pénétrer. On introduisit dans le trou une sonde de douze pieds, sans pouvoir en atteindre le fond. Que faire, en pareille circonstance? Attendre, c'est le parti unique; on se résigna. Le piqueur de M. Favart portait avec lui un harpon; il fut aussitôt emmanché, et, tandis qu'Ernest s'établissait commodément, à l'ombre, le créole, son trident en main, placé par le soleil le plus ardent au milieu du ruisseau, ne ressemblait pas mal aux divinités de la fable.

« Mousé Favart, lui disait son piqueur, chaleur rendre vous malade.

— L'adresse, répondait-il, l'esprit d'observation sont des qualités nécessaires au chasseur; mais ce qui le caractérise surtout, c'est la persévérance, et même un peu l'entêtement. »

Ce disant, il alluma un cigare, et les bras levés, les yeux fixés sur l'ouverture qui avait servi de retraite à son ennemi, il l'attendit. Le soleil brûlant des tropiques dardait à plomb sur sa tête des rayons à lui fon-

dre le cerveau, mais sa patience ne se démentait pas. Un second, puis un troisième cigare étaient brûlés, et le quatrième approchait de sa fin, quand il entendit un petit bouillonement dans l'eau du bassin ; il aperçut le nez du paque qui disparut aussitôt ; il retenait son haleine et n'osait faire un mouvement. Bientôt le paque sortit tout doucement, montrant d'abord sa tête, puis ses épaules, puis les taches de sa fourrure; aussitôt, le harpon lancé avec vigueur le perça au milieu des reins et le retint, malgré tous ses efforts pour s'en débarrasser. On célébra cette victoire, et, rapportant ces dépouilles opimes, on prit gaiement le chemin de la Caroline, avec la certitude, cette fois, de ne pas faire fausse route.

On ne saurait décrire les soins, les prévenances avec lesquelles l'Européen fut reçu. Tous ceux qui ont visité la Guyane savent avec quelle générosité, avec quelle grandeur, les créoles exercent l'hospitalité ; mais il n'est pas d'expressions pour rendre l'accueil fait à l'ami qui arrivait sur la plantation de M. Favart : on eût dit qu'on y fêtait le retour de l'enfant prodigue. Pour célébrer la venue d'Ernest, on ne négligea rien. Par-Hasard voulut se surpasser, et Par-Hasard était à la Caroline un noir très-important : car, ainsi que M. Blaze l'a dit, un cuisinier, c'est le plus beau présent de la civilisation. Quelques instants d'inquiétude vinrent

cependant attrister la fin de cette journée. Ce n'est pas impunément qu'on brave le soleil des tropiques. Pendant toute la nuit qui suivit la victoire remportée par lui sur le paque de montagne, M. Favart eut une fièvre délirante; il se croyait le fleuve Scamandre, livrant combat à tous les monstres de l'antiquité.

Quant à Yao, sans manquer à l'équité, on aurait pu lui contester le payement du salaire qu'il avait exigé; mais on agit à son égard avec générosité : aussi vint-il avec sa famille s'établir dans un carbet construit au bord de la rivière de Roura pour abriter les pirogues de M. Favart. Chaque jour, vers midi, il partait pour la chasse, et jamais il ne rentrait sans apporter un magnifique paque qu'il échangeait avec le cuisinier pour quelque objet à sa convenance. Étonné de ce succès si persévérant, qui faisait toujours rencontrer le même gibier sous les pas de l'Indien, M. Favart le fit venir, et voici la conversation qui s'engagea entre eux :

« Yao!

— Qui ça, banaré?

— Comment donc fais-tu pour toujours tuer un paque quand tu vas à la chasse?

— Oh!

— Dis-le-moi, je te donnerai une bouteille de tafia.

— Ça mo chien.

— Comment appelles-tu ton chien?

— Sibel.

— Veux-tu me le vendre ?

— Oh!

— Je te demande si tu veux me vendre ton chien Sibel.

— To pas pové payer ly.

— Dis-moi ce que tu en veux.

— To bas mo vingt rouleaux[1].

— Je te donne vingt rouleaux.

— To bas mo une jupe bleue pou mo femme.

— Tu auras la jupe bleue.

— To bas mo un camisard rouge pour mo petite.

— Va encore pour le camisard rouge.

— To bas Yao[2] deux coups di sel, quatre têtes tabac, deux bouteilles tafia.

— Tu auras tout ce que tu as demandé.

— Banaré! To ça michant blanc[3]! To bas pôve Indien tout ça ly qu'a demandé pou prend so chien; ly pas pové dis non. Prends ly donc. Adieu, pôve Sibel! »

Et l'Indien, les larmes aux yeux, attacha le chien

1. *To bas mo*, tu bailles à moi vingt rouleaux. Le rouleau se compose de 60 pièces de 2 sous. Vingt rouleaux font donc 120 francs.

2. *To bas Yao*, tu bailles à Yao.

3. Compère, tu es un méchant blanc. Tu bailles au pauvre Indien tout ce qu'il a demandé pour prendre son chien, lui ne peut pas dire non. Prends-le donc. Adieu, pauvre Sibel!

à la galerie du perron avec une petite liane, et fut trouver la ménagère pour recevoir le prix du marché. Le lendemain il n'était plus sur la plantation; il avait levé son petit camp, et s'était embarqué sur la pirogue avec toute sa famille.

Le jour même, M. Favart voulut essayer les qualités de sa nouvelle emplette, et certes il n'eût pas lieu de regretter son argent. Jamais, en effet, animal n'a montré plus d'intelligence; il allait dans le bois, quêtant avec un instinct admirable. Lorsqu'il rencontrait un terrier, n'allez pas croire que, comme un chien ordinaire, il donnât aussitôt de la voix pour effrayer le gibier: non, il revenait au chasseur et le conduisait à la demeure du paque en indiquant toutes les issues, et ce n'était que lorsqu'il était assuré que tout était prévu, qu'il s'élançait dans le terrier et qu'il attaquait son gibier. Celui-ci parvenait-il à s'échapper et à se jeter à l'eau, Sibel le poursuivait, plongeait derrière lui, l'attaquait sous l'onde et le forçait à reparaître à la surface pour y recevoir le plomb meurtrier. Enfin, M. Favart était enchanté de son chien, et il ne l'aurait pas vendu pour dix fois ce qu'il lui avait coûté; mais le bonheur est toujours de courte durée : un jour que le pauvre Sibel attaquait un vieux paque de montagne, retranché sous un rocher de granit, le combat fut acharné. Le paque se défendait en héros; Sibel, furieux d'une pareille résistance, se précipita impru-

demment sur son ennemi, qu'il voulait sans doute saisir par la tête; mais atteint à la jugulaire par les terribles incisives de son adversaire, il n'eut que la force de sortir du terrier pour rendre les derniers soupirs sous les yeux de son maître.

Le créole ressentit de cette perte le chagrin le plus vif, et le pauvre chien, transporté sur l'habitation, reçut les honneurs de la sépulture au fond d'une jolie petite vallée ombragée par de superbes girofliers.

Quelques jours après cet accident, Yao reparaissait sur l'habitation.

« Bonjour, banaré!

— Bonjour, Yao.

— Sibel côté fica[1]?

— Mon pauvre Yao, Sibel est mort.

— Paque tué ly. Mo lé savé.

— Comment! tu le savais?

— Oh!

— Dis-moi comment tu avais pu le prévoir.

— To pas lassé ly ké hasier[2].

— Eh! qu'est-ce que cela fait?

— Si to lassé ly ké hasier, paque to pas povė modé ly, so dent te cassé. Côté son corps fica[3]?

1. Sibel, de quel côté est-il fixé?

2. Toi pas laissé lui avec collier.

3. Si tu laissé lui avec collier, paque pas pouvoir mordre lui, ses dents se seraient cassées. De quel côté son corps est-il fixé?

— Qu'en veux-tu faire?

— Mo ka fai la soupe ké so zos; mo ka bas aut chien mangé. Demain la savez la chasse comme pôve Sibel! Adieu, banaré[1]! »

Et l'Indien alla déterrer son chien; il en mit les tristes restes dans un petit panier, et disparut.

1. Moi que je fais la soupe avec ses os. Moi que je baille à autre chien à manger. Demain il saura la chasse comme pauvre Sibel.



L'ARQUEBUSE DE COMPIÈGNE

L'ARQUEBUSE DE COMPIÈGNE.

Regno et regi fidelissima.

Fidèle au roi, fidèle au pays : telle est la devise de Compiègne. Elle a été donnée par Philippe Auguste à cette ville, en récompense de la valeur que sa milice a montrée dans les champs de Bouvines. A toutes les époques, la capitale du Valois a religieusement conservé les traditions d'honneur, de courage et de dévouement, que lui rappellent son blason. Ainsi lorsque, après la bataille de Poitiers, le dauphin Charles, proclamé régent du royaume, parvint à s'échapper des mains des Parisiens révoltés, il alla chercher un refuge à Compiègne. Il y trouva les habitants prêts à le seconder de tout leur pouvoir, et c'est dans ces circonstances difficiles que, pour la défense de leur ville et pour le soutien de leur province, ils organisèrent une société d'arbalétriers choisis parmi les bourgeois notables. Cette

compagnie est donc la plus ancienne de ce genre, et celle de Châlons-sur-Marne fut créée seulement quelques jours plus tard[1], lorsque le régent alla tenir les états de Champagne, pour revenir immédiatement à Compiègne, où les états généraux devaient se réunir le 1er mai. Quant aux lettres patentes qui instituent les arbalétriers de Paris, elles ne sont que de l'année suivante : du 9 août 1359.

Deux ans après son avénement au trône, et par lettres patentes en date du mois de septembre 1368, Charles V, pour reconnaître les services que la compagnie des arbalétriers de Compiègne lui avait rendus à la guerre depuis *dix années*, la plaça sous sa sauvegarde, lui accorda quelques priviléges, et restreignit à vingt le nombre des membres qui devaient la composer.

Les arbalétriers de Compiègne avaient été fondés, non-seulement pour concourir à la défense de la ville, mais encore pour veiller à la sûreté du dauphin, que les malheurs de la guerre avaient laissé sans troupes, et que la révolte des Parisiens, aussi bien que les intrigues du roi de Navarre, entourait d'ennemis et de dangers ; c'est de là qu'est venu le

1. Suivant notre manière actuelle de compter en faisant commencer l'année au 1er janvier, il faut dater ces événements de 1358; mais dans les vieux titres et dans les anciens auteurs, qui faisaient partir l'année du jour de Pâques, ils portent la date de 1357; car cette année, le jour de Pâques tombait le 1er avril.

privilége dont ils se sont longtemps glorifiés et qui ensuite a été transmis aux arquebusiers, de servir de garde au souverain lorsqu'il séjournait dans leur ville.

Au moment où Charles V fondait les premières sociétés d'arbalétriers, les effets de la poudre étaient déjà connus en France depuis une dizaine d'années. En 1342, les Maures avaient employé des canons pour la défense d'Algésiras[1], assiégé par Alphonse le Vengeur; les comtes de Derby et de Salisbury, qui assistèrent à ce siége[2], portèrent dans leur pays la connaissance de ces armes nouvelles, et c'est ainsi que les Anglais ont pu s'en servir contre nous, quatre ans plus tard, en 1346, à la bataille de Crécy.

Les canons une fois connus, il n'y avait plus qu'un pas à faire pour arriver aux armes à feu portatives; aussi fut-il bientôt franchi.

En 1421, au siége de Bonifazio, la flotte d'Alphonse d'Aragon était garnie d'armes que les Italiens avaient nommées *schioppi, schioppeti;* on traduisait alors ce mot en latin par celui de *sclopetum*, en français par celui d'escopette. Petrus Cyrnæus décrit ainsi les armes qui furent employées[3] : « Des hunes et des tours des vaisseaux, les ennemis lançaient

1. *Chronique d'Alphonse XI*, par Villazan, auteur contemporain, chap. 280, 285, 292.

2. La même chronique, chap. 295, 298, 300, 308, 309, 310.

3. Petrus Cyrnæus, *De rebus Corsicis*, lib. II.

une grêle de traits. Ils se servaient aussi de bombardes à main en airain fondu, semblables pour la forme à une canne forée ; on les appelle escopettes. Ceux qui les portaient lançaient, par l'impulsion du feu, un gland de plomb qui perçait un guerrier et sa cuirasse. »

Ces armes devinrent bientôt communes. Dans une rencontre auprès de Toro, en 1469, les troupes de Ferdinand en étaient abondamment pourvues. Antonio de Nébrija, auteur contemporain, qui a écrit en latin deux décades du règne de Ferdinand et d'Isabelle, rend ainsi compte de cette affaire[1].

« Mais le plus grand nombre, atteint par les boulets des bombardes, ou par les balles des escopettes, ou tombe, ou se retire du combat couvert de blessures. » Hernando del Pulgar, qui à la même époque écrivait en castillan la chronique des rois catholiques, raconte ainsi le même événement : « Les soldats de don Enrique prirent la fuite, surtout à cause du dommage que leur causèrent, à la première rencontre, les *espingardes* et l'artillerie qui se trouvaient en grand nombre dans l'armée du prince. » Le mot castillan *espingarda* est une onomatopée aussi bien que celui de *schioppo*. Quant à celui d'arquebuse, il n'a pas servi dans le principe à désigner une arme à feu. On employait à la

1. Livre V, chap. VII.

chasse du menu gibier une arbalète d'une forme particulière; l'arc en était garni de deux cordes qu'on tenait écartées l'une de l'autre par de courtes traverses de bois ou d'ivoire. Au milieu des deux cordes était adaptée une petite poche. On y plaçait un caillou rond, ou bien une bille d'argile durcie, et l'arc en se détendant lançait ce projectile. Cet instrument, qu'on appelait *arc à jalet*, n'était pas d'un usage très-commode. Au moindre mouvement, le jalet pouvait sortir de la poche et tomber à terre. On imagina donc en Italie de placer sur le fût de l'arbalète un tube de métal fendu des deux côtés dans presque toute sa longueur, de manière à ce que la corde pût facilement y couler. Le nom d'*arco-bugio*[1], arc troué, ou mieux arc foré, fut donné à cet instrument. Les pièces principales de l'arme à feu portative étant aussi un fût et un tube de métal, cette ressemblance fit qu'on la désigna sous le nom d'*arco-bugio*, bien qu'il ne s'y trouvât plus d'arc; de même que nous appelons maintenant du nom de mousquet une arme où il n'y a plus de mèche; que nous appelons fusil notre arme à feu, où il n'y a pas de pierre à feu (*focile*); que nous appelons enfin une arme à feu courte et légère du nom de pistolet, mot qui s'est appliqué d'abord à de petits stylets fabriqués dans la ville de Pistoie.

1. *Catalogue du Musée d'artillerie*, Paris, 1836, p. 80, n° 968

Ce nom d'arquebuse prévalut sur ceux, bien plus expressifs de *schioppo* et d'*espinguarda*. Au commencement du règne de François Ier, il était usité en France concurremment avec celui de coulevrine à main.

Il y avait déjà un siècle que l'arquebuse était employée dans les armées, lorsque le prévôt des marchands et les échevins de Paris représentèrent au roi que : « le nombre de six-vingts archers et soixante arbalétriers était trop petit pour la seureté, tuition et défense de ladite ville. A ceste cause estoit besoin et est besoin, et chose très-nécessaire et convenable eu égard au temps qui court, et aux industries et inventions nouvellement trouvées, et *dont de présent l'on use ordinairement* à la guerre, ains mettre sus, créer et ériger de nouvel en ladite ville et cité de Paris le nombre de cent harquebusiers. » Pour satisfaire à cette demande, François Ier, par un édit de février 1523, institua la société des arquebusiers de Paris, et leur octroya plusieurs priviléges.

Il est à remarquer que, dans l'enregistrement de cet édit à la chambre des comptes, on a traduit le nom d'arquebusier par l'expression latine de ***colubrinarius***.

A l'exemple de la capitale, dans presque toutes les villes de l'Ile-de-France, de la Brie, de la Picardie et de la Champagne, on créa des milices

bourgeoises qui s'exercèrent au tir des armes à feu. La plupart vécurent d'abord confondues avec les sociétés d'arbalétriers, encore que la portée différente de leurs armes ne pût pas leur permettre de conserver longtemps le même lieu de réunion et d'exercice. Des lettres patentes d'Henri III, en date de février 1576, accordent collectivement des priviléges aux archers, arbalétriers et arquebusiers de Crépy-en-Valois. D'autres lettres du même prince, de juillet de la même année, statuent collectivement pour les arbalétriers et les arquebusiers de Senlis.

La société des arquebusiers de Compiègne subsistait depuis plusieurs années, probablement en communauté avec celle de l'arbalète, quand des lettres patentes données par Henri III vinrent lui assurer une existence séparée. Ces lettres sont datées de septembre 1577. Elles sont conservées aux archives de la ville de Compiègne, où je les ai copiées.

Le préambule est ainsi conçu :

« Henry, par la grâce de Dieu, roy de France et de Pologne, à tous présents et à venir salut :

« Nos chers et bien amez les harquebusiers de notre ville de Compiègne nous ont faict entendre que, pour mieulx continuer l'exercice de la harquebuse et eux adextrer à en tirer pour la tuition et deffense d'icelle notre ville, ils ont par ci-devant

faict et establi un lieu appelé [1]..., et ce faisant esleu ung d'entre eulx pour leur cappitaine qui joïst de cette prééminence sa vie durant, et le quel tant aux joyeuses entrées des roys que autres actes notables, qui se font en la dite ville, est tenu soutenir plusieurs grandes dépenses, comme est semblablement celui d'entre eulx qui abat l'oyseau qu'ils ont accoutumé mestre et apposer par chacun an au.... de.... en lieu haut pour y tirer, sans que cela leur tourne à aucun prouffit et utilité, nous suppliant à cette cause et pour plus inciter la jeunesse audit exercice, que notre plaisir feust leur accorder pareilles libertez et priviléges que nos prédécesseurs rois ont ci-devant faict à nos villes de Chaalons et Soissons, par nous depuis confirmés, et en ce faisant, exempter tant le dict cappitaine des dicts harquebusiers, que celui qui abattra d'ores en avant le dict oyseau, de toutes tailles, subsides et quelconques autres impositions, et de leur octroyer nos lettres en forme nécessaire.

« Savoir faisons que, etc., etc. »

Le dispositif de ces lettres, que je ne transcris point dans la crainte d'être trop long, accorde aux

1. Les mots que je laisse en blanc sont également en blanc dans les lettres patentes, qui ne portent pas la signature du roi Henri, mais seulement le contre-seing Brulart. Elles ont, au reste, été scellées du grand sceau de cire verte, dont il reste encore des morceaux attachés à l'acte par un lacs de soie verte et rouge.

arquebusiers les exemptions qu'ils demandaient. Elles ont été depuis confirmées par tous les rois qui se sont succédé sur le trône de France : par Henri IV, en novembre 1608 ; par Louis XIII, en octobre 1616 ; par Louis XIV, en juillet 1667; par Louis XV, en août 1718. Tous ces titres existent encore aux archives de la ville de Compiègne.

Le règlement de l'arquebuse a été rédigé pendant les guerres de religion, à l'époque à peu près où a été signée la Ligue. Il n'est donc point étonnant d'y trouver cet article :

« Nul ne sera reçu en ladite compagnie, s'il n'est de la religion catholique, apostolique et romaine, de bonne vie et mœurs, et qu'il n'ait une arquebuse à soi, un mousquet et une bandoulière. »

Il est encore une autre disposition relative aux pratiques religieuses. Les compagnies d'archers reconnaissaient saint Sébastien pour leur patron; et comme les reliques de ce saint étaient conservées à Saint-Médard, de La Ferté-Milon, l'abbé de cette église passait pour le président-né et pour l'ordonnateur de toutes les sociétés de l'arc.

Les arbalétriers invoquaient, je crois, la protection spéciale de saint Denis. Au moins, dans les lettres du Dauphin Charles V, on trouve ce passage : « Voulons, gréons et ordonnons irrévocablement pour toujours mais, que une congrégation ou assemblée dite confrairie, faite par les arbalestriers

de notre bonne ville de Paris, en l'honneur et commémoration de monsieur saint Denis, se tiègne, etc.... »

Quant aux arquebusiers, ils étaient placés sous l'invocation de sainte Barbe.

« Tous les chevaliers sont tenus d'assister le roi à la messe et aux cérémonies qui se font le jour de sainte Barbe, patronne de la compagnie; le jour de l'oyseau qui se tire chacun an le troisième dimanche de juillet et fête du Très-Saint-Sacrement, à peine de six-vingts écus d'amende. »

Ce règlement contient aussi un article relatif au serment que doivent prêter les arquebusiers.

« Fera le serment entre les mains du roi, en présence du capitaine, officiers et chevaliers, sur le *feu* de l'arquebuse; obéira aux chefs et exécutera les commandements pour le service du roi, garde et défense de la ville. »

Je n'ai pas vu l'original de ce règlement. J'en trouve le texte dans une *Notice sur l'Arquebuse de Compiègne*, imprimée dans cette ville en 1846. Je ne puis donc garantir l'exactitude du texte. Je dois même avouer que deux articles m'embarrassent beaucoup.

« Nul ne sera reçu en ladite compagnie.... qu'il n'ait une arquebuse à soi, un mousquet et une bandoulière. »

Il n'est guère probable qu'à une époque où les

armes à feu étaient aussi rares et d'un aussi grand prix, on ait exigé que le même individu en possédât plusieurs : une arquebuse et un mousquet. Peut-être faut-il entendre par ce dernier mot un petit pot de métal que, dans le principe, les gens armés de coulevrines à main portaient attaché sur la poitrine, soit au côté de leur cuirasse, soit à une bandoulière, et dans lequel ils déposaient la mèche enflammée quand ils ne la tenaient pas à la main. Ce petit pot, dont l'usage dura peu de temps, fut, je crois, appelé mousquet. Un peu plus tard, lorsque l'on attacha à l'arme une espèce de petite pince, entre les mâchoires de laquelle on fixa la mèche enflammée, l'arme elle-même prit le nom de mousquet, donné dans le principe à l'objet destiné à recevoir la mèche. Si cette explication est erronée, on doit croire que le mot mousquet a été interpolé vers la première moitié du XVIII[e] siècle, à l'époque où les arquebusiers ont commencé à porter un costume uniforme. Alors on aura conservé pour le tir une arme de précision, l'arquebuse, et pour la parade on aura pris une arme uniforme, le mousquet.

Les chevaliers devaient faire serment sur le *feu* de l'arquebuse. Quel est le sens de ce passage ? Conservait-on à l'arquebuse une espèce de feu sacré où chacun allait allumer sa mèche au moment de tirer ? N'est-ce pas sur cet objet qu'ils juraient, comme

les soldats prêtent serment à leur drapeau? Ce sont des questions que je me borne à présenter, et je laisse à un autre le soin de les résoudre.

Le reste du règlement a trait à la police intérieure de la compagnie, aux cotisations que les membres devaient fournir, au tir des prix de l'oiseau. Celui qui abattait l'oiseau ou papegault était roi. La royauté était la plus haute dignité parmi les arquebusiers de Compiègne. Elle ne durait qu'une année; mais, pendant ce temps, celui qui l'avait conquise était exempt d'impôts et occupait la place d'honneur. Le règlement de la société de Compiègne n'indique ni la grosseur que l'oiseau devait avoir, ni la hauteur à laquelle il devait être placé, ni la distance à laquelle devait se tenir le tireur. Sans doute cela a varié suivant les époques, suivant le plus ou moins de perfection des armes, suivant l'adresse des chevaliers.

J'ai décrit dans *le Roi de l'arquebuse* la manière dont les membres de la compagnie de Château-Thierry procédaient au tir de l'oiseau, et je crois inutile de répéter ici ces détails. Je rappellerai seulement qu'au temps où j'ai eu l'honneur de faire partie de cette compagnie, le papegault que nous visions ne dépassait pas la grosseur d'une aveline.

Pour être déclaré roi, il ne suffisait pas de toucher légèrement l'oiseau, ou, comme on dit en terme de tir, de le plomber; il fallait que la balle

l'entamât assez profondément pour faire couler le sable dont il était rempli. Le coup qui abattait l'oiseau était donc l'équivalent d'un coup de broche. Or, on estime que, entre bons tireurs, il se fait en moyenne un coup de broche sur cinq ou sept cents balles. Pour qu'il n'y ait pas ici d'ambiguité, je dirai que j'appelle un excellent tireur celui qui, à cent cinquante mètres de distance, place ordinairement une balle sur quatre dans un noir de cinq pouces de diamètre. Ce chiffre de cinq ou sept cents balles n'est, on le comprend, qu'une évaluation approximative : ainsi on voit des pantons sur lesquels on a tiré deux ou trois mille balles sans que la broche ait été entamée. Quelquefois, au contraire, la broche est atteinte dès les premiers coups. J'ai vu à Château-Thierry, en 1827 ou 1828, l'oiseau abattu par le cinquième coup de fusil. On a vu à Compiègne, en 1714, un coup encore plus remarquable. Maximilien-Emmanuel, électeur de Bavière, était retiré dans cette ville en attendant que l'Empereur lui rendît ses États. Cette restitution avait été stipulée, le 10 avril 1713, par le traité d'Utrecht, entre Louis XIV et les Provinces-Unies ; mais l'Empereur n'adhéra à cette paix que par le traité de Bade du 7 septembre 1714. Pendant qu'on négociait pour lui faire attribuer la Sardaigne avec le titre de roi, qui lui avait été promis par l'article 9 du traité d'Utrecht, il conquit une autre royauté : celle de

l'arquebuse. Le 15 juillet, les chevaliers de Compiègne étant réunis pour la solennité de l'oiseau, il leur fit l'honneur de tirer le premier coup et abattit le papegault. Si les dimensions de ce but étaient celles que je viens d'indiquer, et si l'électeur de Bavière n'a réellement tiré que le premier coup, il faut avouer ou qu'il était d'une adresse incroyable, ou que le hasard l'a servi d'une manière bien extraordinaire.

Après le roi de l'oiseau, vient le capitaine. Cet officier conservait son grade tant qu'il restait membre de la société. Il était nommé à la pluralité des voix ; mais il fallait que son élection fût confirmée par le gouverneur de la ville. Le capitaine commandait et administrait la compagnie ; il était exempt d'impôts tant qu'il conservait son grade.

Lorsque la compagnie devenait fort nombreuse, on élisait aussi des lieutenants et un guidon.

Une autre dignité, celle de prince de l'arquebuse, ne se gagnait pas par l'adresse. Elle n'était point élective ; elle était annuelle et se vendait à l'enchère. Le prix de l'adjudication entrait dans la caisse de la société. Le prince occupait la place d'honneur après le roi, et était exempt de quelques-unes des dépenses que payaient les autres chevaliers. Le prix de son adjudication en tenait lieu.

Il y avait aussi un prévôt. C'était le secrétaire et

l'officier comptable de la compagnie. Il était électif et obtenait les mêmes immunités que le prince.

Les chevaliers jouissaient encore de quelques priviléges que ne mentionnent ni les lettres patentes qui les instituent, ni même leur règlement. Dans les cérémonies publiques, ils avaient le pas sur les autres milices bourgeoises, qui devaient marcher six pieds au moins en arrière des dernières files des arquebusiers.

Lorsque le roi ou les princes de la famille royale séjournaient à Compiègne, les arquebusiers leur fournissaient une garde d'honneur. Le règne de leur fondateur, Henri III, leur donna peu l'occasion de remplir cette charge. Les douze années qui suivirent leur organisation furent tellement remplies de révolutions, que Henri III n'eut guère le loisir de demeurer à Compiègne. Cependant il aimait cette ville. En 1576 et en 1588, il l'avait indiquée pour la réunion des états généraux; mais il ne lui fut pas possible de les y rassembler. A l'une comme à l'autre de ces dates, les circonstances le contraignirent à tenir les états à Blois.

En 1589, il transféra la monnaie à Compiègne. On conserve aussi aux archives de la ville plusieurs lettres de ce prince. Voici les premières lignes de l'une de ces lettres, que je crois inédites; elle ne me semble pas moins curieuse pour le style que par sa date. Elle a été écrite de Tours, le 28 mars 1589,

trois mois et trois jours après le meurtre du duc de Guise.

« Chers et bien amez, le seigneur d'Humières nous a rendu tant de témoignage de votre fidélité et du bon devoir que vous faites à la conservation de notre ville de Compiègne, que nous avons voulu vous témoigner par ces présentes le contentement que nous en avons et recevons, et vous dire que nous vous en savons d'autant plus de gré que votre fidélité est recommandable en ce temps de perfidie..., etc. »

Assassiné par Jacques Clément, le 1er août 1589, Henri III, à l'heure de la mort, exprima le vœu que son corps fût déposé à Compiègne.... En conséquence, le 24 août, ses dépouilles mortelles furent remises par l'évêque de Beauvais et par un grand nombre de seigneurs de l'armée au prieur de Sainte-Corneille, qui en donna acte devant notaire. Tous les corps de la bourgeoisie assistèrent à la pompe funèbre. Les arquebusiers devaient donc s'y trouver; et, si leur présence n'est pas mentionnée d'une manière plus explicite dans la relation de cette triste cérémonie, c'est peut-être qu'à cette époque la compagnie n'avait pas encore pris l'importance qu'elle a acquise par la suite. En effet, ce fut seulement en 1590 que les arquebusiers, pour se bâtir un lieu d'exercice et de réunion, achetèrent une partie de l'ancien hôtel de Corbie, le long des remparts, en

allant de la porte Chapelle à la rivière d'Oise, et auprès de la tour des Ozières. Ce bâtiment sans doute n'était pas très-solide, car il ne dura guère. En 1682, il était en si mauvais état, que les arquebusiers furent obligés de se cotiser pour y faire les réparations les plus urgentes. Ils s'adressèrent à l'autorité municipale, et, en 1692, il fut arrêté qu'il serait accordé aux arquebusiers, sur les excédants de recette de la ville, une rente annuelle de trente-six livres. Cette somme représentait alors une valeur beaucoup plus importante que de nos jours. Néanmoins elle était insuffisante, et d'ailleurs ne fut pas exactement payée, en sorte que l'hôtel de l'Arquebuse tombait tout à fait en ruines lors de la réunion du camp de Coudun.

Le traité de Riswyck avait donné la paix à l'Europe entière. Louis XIV voulait cependant faire passer sous les yeux des ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry, tous les mouvements que des troupes peuvent exécuter pendant une campagne; il réunit auprès de Compiègne cinquante-quatre bataillons et cent trente-deux escadrons, qui formaient une armée de cinquante-cinq mille hommes. On simula le siége de Compiègne, et l'on attaqua la demi-lune de la porte Chapelle. Les batteries qui étaient élevées sur le rempart contigu à l'hôtel de l'Arquebuse, les troupes, l'artillerie qui en occupaient le jardin, causèrent de telles dégradations, qu'une partie des

murailles fut renversée et que les bâtiments demeurèrent entièrement découverts. Les arquebusiers réclamèrent. Louis XIV trouva juste de réparer le dommage qu'il avait causé. Il fit donc évaluer l'importance des dégâts. La valeur en fut fixée à quinze cents livres. Mais pendant qu'on réglait cette affaire, la guerre de la succession survint; les ressources de l'État se trouvèrent absorbées par des dépenses plus urgentes, et ce fut seulement après la paix d'Utrecht que Louis XIV promit de payer aux arquebusiers une somme de deux mille livres..

La mort frappa ce prince avant qu'il eût acquitté sa dette, en sorte que, sous le règne suivant, elle fut soumise au contrôle des frères Pâris, et convertie en un billet d'État de seize cents livres. Cependant, dès 1709, l'hôtel de l'Arquebuse s'était entièrement écroulé. Les membres de la société avaient été forcés d'en commencer la reconstruction avec leurs propres fonds. Sur leur demande, la ville de Compiègne vint à leur aide. Le conseil municipal leur accorda, pour l'achèvement et pour l'entretien de leur hôtel, une rente de cent livres à prendre sur les excédants de recette des octrois. Cette délibération, en date du 28 février 1718, fut approuvée, le 20 mars suivant, par ordonnance de M. Bignon, intendant de la généralité de Paris, confirmée par des lettres patentes du mois d'août de la même année. On peut facilement se rendre

compte des motifs qui déterminaient la commune à s'imposer cette charge. La société des arquebusiers était une institution essentiellement municipale, et si, au XVIIIe siècle, elle n'avait plus pour la sûreté de la ville la même importance qu'au temps de sa fondation, sous un autre point de vue elle présentait encore un grand intérêt. Ses solennités appelaient beaucoup de monde dans la ville, donnaient de l'activité au commerce et concouraient à sa prospérité. Les prix généraux étaient surtout ceux de ses exercices qu'on célébrait avec le plus d'apparat. On appelait prix généraux ceux auxquels étaient convoqués toutes les arquebuses des quatre provinces de Brie, de Champagne, de l'Ile-de-France et de Picardie. La compagnie qui offrait un prix donnait en même temps un bouquet à celle qui devait le rendre après elle. On faisait circuler ainsi le bouquet de province en province, de manière à ce que la même ne rendît pas le prix général deux fois de suite. Pour autoriser ces réunions nombreuses de corps armés, il fallait une ordonnance royale, qui n'était accordée qu'à de longs intervalles, et seulement lorsque le pays était parfaitement calme.

On n'a pas de détails sur le prix général rendu à Compiègne en 1630. En 1662, un autre prix général fut tiré dans la même ville, et la caisse communale contribua pour cinq cents livres à la dépense. En

1718, l'arquebuse de Compiègne était indiquée comme devant rendre le prix général au mois de septembre de l'année suivante ; mais il y a lieu de croire que les circonstances ne permirent pas de donner cette fête. A la fin de 1718 fut découverte la conspiration de Cellamare. Au commencement de 1719 éclata la guerre contre l'Espagne. Il n'est guère probable qu'au milieu de l'émotion causée par ces événements, le régent ait autorisé la réunion de toutes ces milices bourgeoises, dont l'affection pouvait lui paraître douteuse. D'ailleurs, si un prix général eût été tiré à Compiègne en 1719, il en resterait quelque trace, et cette ville n'aurait pas pu en présenter encore un en 1729; car il est, je crois, sans exemple, que la même compagnie ait rendu deux fois le prix général dans une période de dix ans.

Or, on a conservé sur le prix de 1729 quelques documents assez curieux. On voit encore à la Monnaie une médaille frappée à cette occasion. D'un côté est représentée la tête de Louis XV. Au revers on lit : « Prix général de Compiègne. 1729. »

La relation de ce qui s'est passé à ce prix a été imprimée en 1729, à Soissons, chez Charles Courtois, rue des Rats. Elle contient deux feuilles et demie in-4°.

Toutes les compagnies des quatre provinces avaient été convoquées. Cinquante-six avaient pris

l'engagement de venir ; mais, au jour assigné, il ne s'en trouva que quarante-sept.

La fête était indiquée pour le 4 septembre. Les compagnies commencèrent à arriver le vendredi 2. Une sentinelle, placée au haut du beffroi de l'hôtel de ville, avertissait de leur approche. Aussitôt qu'il en signalait une, les arquebusiers de Compiègne, en armes et musique en tête, allaient la recevoir à la porte de la ville, et la conduisaient à l'hôtel qui lui était destiné. Aussitôt les valets de ville portaient aux arrivants des rafraîchissements, dont la partie substantielle consistait en un pâté d'Amiens et douze bouteilles de vin de Champagne.

Les quarante-sept compagnies étrangères, jointes à celle de Compiègne, formaient un ensemble de six cent soixante-deux chevaliers. En outre, chacune amenait son marqueur, ses tambours, ses fifres, ses hautbois. On ne comptait pas moins de soixante-quinze tambours, sept fifres, un trompette, neuf hautbois et deux bassons, ce qui ne laissait pas de faire un orchestre passablement charivarique. Mais Compiègne y avait pourvu. Douze violons, deux basses et cinq hautbois formaient sa musique. On passa donc à danser la nuit du samedi au dimanche. Puis, comme chez nos aïeux il n'y avait pas de bonne fête si on n'avait pas invoqué la divinité, ce qui, soit dit en passant, n'en était pas plus mal, le dimanche, toutes les compagnies, précédées

par les autorités civiles et militaires de la ville, allèrent en grande pompe entendre, à Saint-Corneille, la messe exécutée par les artistes de l'Opéra de Paris. A l'élévation, l'*O sacrum convivium* fut chanté par M. Cuvilly, l'Alexis Dupont de l'époque.

Le lendemain eut lieu la parade, et toutes ces compagnies, habillées de costumes remarquables par leur diversité, présentaient un spectacle d'autant plus curieux pour ce temps, que l'usage de l'uniforme était encore tout nouveau pour la plupart des milices urbaines. Dans le principe, les arquebusiers portaient seulement une bandoulière. Il en fut ainsi de ceux de Paris, jusqu'à ce qu'un règlement des échevins et du prévôt des marchands, en date du 29 décembre 1714, leur eût enjoint de porter un vêtement uniforme.

Au prix de 1729, on voyait des costumes d'une exquise coquetterie. Les chevaliers de Guignes portaient un habit bleu céleste avec des broderies en argent. Ceux de Beauvais étaient vêtus de drap blanc, avec des parements rouges et des broderies en or.

Les chevaliers de Compiègne avaient un habit de drap bleu, avec un bordé des deux côtés en argent, en broderies d'argent, brandebourgs bordés aussi des deux côtés, les manches en botte de couleur écarlate, brodées en plein ainsi que les poches; vestes rouges galonnées en plein, culottes et bas de

même couleur, chapeaux avec plumes et cocardes blanches, épées d'argent.

« Pendant la parade, MM. les chevaliers trouvèrent sur la place un rafraîchissement composé d'échaudés, biscuits, jambons de Mayence, langues et excellent vin de Champagne. MM. du régiment de la Calotte eurent aussi l'honneur de rafraîchir à la porte de leur hôtel MM. les chevaliers et ceux qui les suivaient. Enfin, sur les six heures et demie du soir, le bouquet rentra dans l'Arquebuse ; il fut d'abord placé au milieu de la cour sur une table couverte d'un magnifique tapis, et gardé par MM. les chevaliers de Compiègne, l'épée nue à la main.

« A mesure que les compagnies défilaient, elles allaient se ranger en haie dans le jardin ; cependant MM. les chevaliers de Compiègne furent, en cérémonie, chercher le lieutenant du roi en son hôtel pour tirer le coup du roi. Mais, comme MM. du régiment de la Calotte continuaient toujours à arrêter les compagnies pour les faire boire à la santé du roi, de la reine et de monseigneur le Dauphin, M. de Malissy[1] ne put s'exempter de boire aussi ces santés, ce qui retarda la cérémonie, et fut cause qu'on la remit au lendemain.

« L'impatience commençait à s'emparer de tous

1. Lieutenant du roi.

les esprits de MM. les chevaliers, qui ne pénétraient pas la cause de ce retard, lorsqu'une dame du régiment de la Calotte, avec un nœud d'épaule blanc et jaune sur sa robe, fut invitée de vouloir bien danser un menuet au son des hautbois et des tambours. Quelques-uns d'abord s'aperçurent de la danse, et tous vinrent en foule pour être de la partie, de sorte que d'un menuet on en vint à un branle général autour du jardin; ceux qui ne purent être admis dansèrent autour du bouquet, de façon que tout le monde était en l'air, après quoi les compagnies se retirèrent chacune dans leur hôtel.

« Vers minuit il y eut au Cours un bal donné par MM. de Montdidier. » (*Relation du prix de* 1729.)

Maintenant qu'on me permette une disgression : car, dans notre siècle où l'on ne rit plus, beaucoup de personnes ignorent ce qu'était le régiment de la Calotte.

Il a existé autrefois dans plusieurs villes de France une compagnie qui se piquait moins de bel esprit que de joyeuseté. Elle s'était intitulée la *Compagnie des sots.* Elle existait notamment à Ham. De là est venu le sobriquet donné aux habitants de cette ville, et l'on disait *les Sots de Ham.* Cette société avait disparu depuis longtemps, lorsqu'à la fin du règne de Louis XIV une société analogue fut créée, sous le nom de *Régiment de la Calotte*, par

Aymon, un des douze portemanteaux du roi, de Torsac, exempt des gardes du corps, et quelques autres officiers. Le but de cette association était de corriger les ridicules par la raillerie. Elle inscrivait au nombre de ses membres tous ceux qui commettaient quelque gaucherie marquante. Un veneur qui lançait une biche, un chasseur qui rentrait bredouille au temps où le gibier abonde, méritait d'être incorporé dans le régiment. On envoyait au récipiendaire un brevet tantôt en vers, tantôt en prose burlesque. Une fois le brevet lancé, on avait beau s'en défendre, on était bien enrégimenté. Ceux qui s'en fâchaient étaient doublement calottés. Le mieux était d'en rire.

Le nombre des membres de cette société devint bientôt considérable.

Louis XIV, se trouvant un matin seul avec Aymon, leur généralissime, lui demanda s'il ne ferait jamais défiler son régiment au Carrousel. « Sire, répondit celui-ci, qui donc le regarderait passer ? » Louis XIV ne fit que rire de cette plaisanterie.

En 1710, Aymon, généralissime du régiment, fut remplacé par de Torsac. Celui-ci mourut en 1724. On ne lui avait pas encore donné de successeur en 1729, mais l'institution était bien vivante. A Compiègne, elle était joyeusement organisée et ne laissait jamais échapper l'occasion de rire et de s'amuser.

Les sobriquets donnés à chaque société d'arquebuse, quoique bien plus anciens que le régiment de la Calotte, semblent presque tous dictés par l'esprit de raillerie qui animait cette institution.

Voici les noms de la plupart des Arquebuses des quatre provinces, avec le dicton qu'on y joignait ordinairement :

Avise. — *Les Gouailleurs.*

La gouaillerie est la plaisanterie sans fiel et sans méchanceté. Quant à la raillerie mordante, elle avait aussi son dicton. On appelait *Guépins* les habitants d'Orléans, et, depuis Aristophane jusqu'à nos jours, les guêpes ont toujours été l'emblème de la causticité.

Avenay. — Je n'ai pas trouvé de sobriquet à cette arquebuse.

Bar-sur-Aube. — Au XIIe siècle on disait *les Escrévéices* de Bar-sur-Aube. Dans la relation du prix de 1729, je trouve pour dicton de cette arquebuse : *L'OEil toujours ouvert.*

Beaumont. — *Les Chaudronniers.* La quantité de batteries de cuisine qui se fabriquait dans cette ville avait fait donner ce surnom aux habitants. Les arquebusiers de Beaumont portaient tous un sifflet de chaudronnier, et l'un d'eux portait des chaudrons.

Beauvais. — La langue, plus pudibonde de nos jours que du temps de nos aïeux, ne permet d'é-

crire que par abréviation le surnom donné aux habitants de cette ville; on les appelait *les Ch...rs.*

Braine. — *Les Corbeaux.*

Brie-Comte-Robert. — *La Queue de veau.*

Chalons. — *Les Maraudeurs.*

Charenton. — Pas de devise.

Charleville. — *Les Brûleurs de noirs.* On dit qu'une chasse est brûlée lorsqu'on y a tué presque tout le gibier; qu'un noir est brûlé, quand il est touché par beaucoup de balles.

Chateau-Thierry. — Cette arquebuse portait pour emblème une branche de houx avec cette devise : *Nul ne s'y frotte.*

Chaune. — Pas de dicton.

Chauny. — *Les Singes.*

Compiègne. — *Les Dormeurs.*

Condé en Brie. — Pas de dicton.

Corbeil. — *Les Pêches.* Les pêches de Corbeil sont, dit-on, de gros oignons rouges.

Coulommiers. — *Les Mangeurs de dagourmiaux.*

Crécy. — *Les Rogneurs de molues.*

Crépi. — *Les Cochons.*

Saint-Denis. — *Montjoie.*

Saint-Dizier. — *Les Bragards.* On disait aussi les Bragards d'Angers.

Dormans. — *Les Coqs.*

Épernay. — *Les bons Enfants.*

Étampes. — *Les Sables.* Le sable de ce pays a la

blancheur de la craie; c'est pourquoi on a nommé les habitants les Sablonniers.

Fère en Tardenois. — *Les Brûleurs de fère*. Le mot de *fère* signifie paille en vieux français.

La ville avait reçu le nom de Fère probablement parce qu'elle était couverte en paille, et la fréquence des incendies occasionnés par ce mode de couverture aura donné lieu à ce surnom de brûleurs.

La Ferté au Col ou Sous-Jouarre. — *La Poupée*.

La Ferté-Gaucher. — Pas de devise.

La Ferté-Milon. — *Les Picmards*.

Fisme. — *Les Fouines*. La ressemblance qui existe entre les mots de fisme et de fouine est, je crois, le seul motif de ce surnom.

Guignes. — *La Putain*.

Joinville. — Pas de surnom.

Lagny. — *Combien vaut l'orge?* Personne n'ignore l'origine de ce dicton.

Laon. — *Les Glorieux*. Laon a été la demeure des rois de la seconde race; c'est pour cela sans doute qu'on disait autrefois *les Seigneurs de Laon*. Maintenant on ne dit plus que les Glorieux.

Magni. — *Les Foireux*. Le commerce des bestiaux et la grande quantité de foires qui avaient lieu à Magni avaient fait donner aux habitants le surnom de Foireux.

Mantes. — *Les Chiens*. Ils menaient en laisse un

chien avec une cocarde sur la queue et un collier garni de rubans bleus et blancs.

Ce surnom paraît fort ancien. Il existait déjà au temps de la Ligue. Lorsque les habitants se rendirent à Henri IV, le maire vint apporter à ce prince les clefs de la ville et commença un discours pour protester de l'amour et de la fidélité des habitants. Le Béarnais, qui n'aimait pas les harangues trop longues, l'interrompit en lui disant : « Ventre-Saint-Gris! vous avez raison. Bon chien est fidèle à son maître. »

Meaux. — *Les Chats*. Dans les patois de la Brie, de la Picardie et de la Champagne, on prononce la syllabe *eau* comme si on avait écrit *iau*. Ainsi on dit *bieau* pour beau; *capiau*, *perdriau*, au lieu de chapeau et de perdreau. En adoptant cette prononciation vicieuse le nom de la ville devient *Miaux*; ce qui rappelle assez le miaulement du chat pour avoir donné lieu à ce sobriquet. Au reste la devise de l'arquebuse ne manquait pas de précision : *Ludit, mox lædit*. « Il joue, gare les griffes. »

Melun. — *Les Anguilles*. Ce proverbe vient, je crois, de ce qu'il se pêche à Melun d'excellentes anguilles. Néanmoins Fleury de Bellingen, dans ses étymologies des proverbes français, en raconte différemment l'origine. « Il y avoit, dit-il, à Melun-sur-Seine, près Paris, un jeune homme appelé l'Anguille, lequel, en une comédie qui se jouait

publiquement, représentoit le personnage de saint Barthélemy. Comme celui qui fesoit l'exécuteur le voulut approcher le couteau à la main, feignant de l'escorcher, il se prit à crier avant qu'il le touschât, ce qui donna sujet de rire à toute l'assemblée et commencement à ce proverbe : Il fait comme l'Anguille de Melun, il crie avant qu'on l'écorche. »

SAINTE-MENEHOULD. — Dans la relation du prix de 1729, on appelle les arquebusiers de cette ville *les Verriers*. Dans celle du prix rendu à Châlons en 1754, ils sont nommés *les Chasseurs*.

MESNIL. — *Les Buveurs*. C'est un vignoble.

MÉZIÈRES. — *La Pucelle.*

MEULAN. — *Les Hiboux.*

MONT-DIDIER. — *Les Promeneurs.*

NEUILLY-SAINT-FRONT. — *Les Fous*. La compagnie de Neuilly se faisait précéder par un homme qui contrefaisait le fou, et qui semait du sable.

NOGENT-SUR-SEINE. — *Les Vivants.*

NOYON. — *Les Friands.*

PONT. — *Les Soupiers*. Peut-être ce dicton a-t-il eu pour cause quelque habitude locale; peut-être aussi est-il dû à quelque aventure semblable à celle qui a fait donner, par antiphrase, aux habitants de Louviers, le nom de Mangeurs de soupe.

Bosset, gouverneur du Pont-de-l'Arche pour Henri IV, s'empara de la ville de Louviers au moment où la garnison et les bourgeois allaient se

mettre à dîner. Les vainqueurs trouvèrent la soupe toute prête.

PONTOISE. — *Les Usuriers.*

PROVINS. — *Les Conserves.*

SAINT-QUENTIN. — *Les Canonniers.*

ROSOY-EN-BRIE. — *Les Mangeurs de soupes chaudes.*

REIMS. — On disait autrefois *les Personnes* de Reims. Ce mot *personnes* s'entendait des directeurs de paroisses. Le chapitre de Reims comptait au nombre de ses chanoines des personnes qui avaient la prééminence sur leurs confrères. De là était venu le dicton. Dans la relation de 1729, les arquebusiers de Reims sont appelés *les Mangeurs de pain d'épice.*

RÉTHEL. — *les Mangeurs de gaudichons.*

SENLIS. — On disait autrefois *les Cheitifs* de Senlis. On les appelle maintenant *les Besaciers.*

SOISSONS. — *Les Beyeurs.* Le mot *béer*, *beyer*, *bayer*, signifie regarder. Il se trouve employé dans ce sens à chaque page du *Roman de la Rose.* De nos jours on dit encore, bayer aux corneilles, pour regarder en l'air, et au figuré pour perdre son temps.

Dans la relation de prix de 1729, ce mot est bien écrit ainsi : *les Beyeurs.* C'est par erreur que, dans la réimpression de 1846, on a mis *les Bâilleurs.* Il faut dire cependant, pour atténuer la faute de l'éditeur, que Carlier, dans son histoire du Valois, a

commis la même erreur. Il dit que l'Arquebuse de Soissons se faisait précéder par un homme qui bâillait.

Suipe. — Pas de surnom.

Troyes. — Pas de surnom.

Vailly. — *Les Veaux.* Un beau jour, deux charlatans se présentèrent dans Vailly, se donnant pour physiciens, prestidigitateurs, maîtres passés en fait de gaberie. Ils firent annoncer, ou plutôt annoncèrent eux-mêmes, à la porte de toutes les maisons, à grand renfort de trompette, qu'ils donneraient la comédie aux habitants de la ville; qu'ils leur feraient le tour le plus mirobolant que la magie blanche ait imaginé, un tour comme jamais ils n'en avaient vu. À l'heure indiquée, les habitants s'empressèrent d'accourir. Les charlatans se tenaient à l'entrée de la grange qu'ils avaient louée pour salle de spectacle. Ils firent soigneusement leur recette; puis, quand tout le monde fut entré, ils dirent aux assistants d'attendre un instant avec patience, qu'ils allaient faire le tour. En disant cela ils fermèrent soigneusement la porte, mirent la clef ainsi que la recette dans leur poche, et se sauvèrent à toutes jambes, n'oubliant que de dire adieu. Ils étaient déjà loin, lorsqu'ils rencontrèrent un laboureur qui revenait des champs.

« Brave homme, lui dirent-ils, vous retournez à Vailly; rendez-nous le service de reporter bien

vite cette clef que nous avons emportée par mégarde.

— *Mien biau chire,* répondit le Picard, cela est donc bien pressé?

— Oui, vraiment, reprirent-ils, c'est la clef d'une grange où nous avons laissé une grande quantité de veaux renfermés. Ils pourraient souffrir; ainsi dépêchez-vous. »

Le laboureur, fit en effet diligence, et il trouva les spectateurs qui commençaient à s'ennuyer de ce que le tour se faisait bien attendre. On décida cependant que le tour était fait, que les saltimbanques avaient tenu parole aux habitants, et le nom de Veaux de Vailly leur est resté.

VERTUS. — *Les Gens de Vertus.*

VILLENAUXE. — *Les Jeanfesses.* D'où vient le sobriquet injurieux donné aux habitants de cette ville? Je n'en sais rien. Peut-être n'est-ce que la traduction un peu libre du nom latin qu'elle porte, *Villa noxia*, la ville coupable.

Au commencement du XVI[e] siècle, Villenauxe intenta un procès aux chenilles et aux insectes qui désolaient ses vergers. On donna d'office un avocat à ses parties adverses, et le 9 juillet 1516, Jean Milon, official de Troyes en Champagne, prononça cette sentence : « Parties ouïes, faisant droict sur la requeste des habitants de Villenonce, admonestons les chenilles de se retirer dans six jours, et à

faute de ce faire, les déclarons maudites et excommuniées. »

VITRY LE BRULÉ. — Pas de devise.

VITRY LE FRANÇOIS. — *Les Gascons.*

Des soixante compagnies que je viens d'énumérer, quarante-huit assistaient au prix de Compiègne, en 1729. Pendant la fête, on reçut la nouvelle de l'accouchement de la reine. Elle venait de mettre au monde le dauphin Louis, qui mourut en 1765, laissant trois fils, Louis XVI, Louis XVIII et Charles X. Une députation fut aussitôt envoyée à Versailles pour exprimer au roi les vœux et les félicitations des arquebusiers. Cette circonstance prolongea de quelque temps la durée du tirage. Enfin le 12, après dix jours entiers de réjouissances, on distribua les prix. Ils étaient au nombre de quatre-vingts, et leur valeur ne s'élevait pas à moins de 30 000 livres, somme qui serait énorme de nos jours, mais qui était bien plus considérable encore il y a un siècle.

On ne lit pas dans la relation combien chaque arquebusier tira de coups; mais il y avait quatre pantons, et chaque arquebusier n'eût-il tiré que quatre coups sur chaque panton, cela ferait encore un total de 10 592 balles. Cependant on ne voit pas qu'il y ait eu de coups de broche. Le coup le plus près fut fait par le chevalier Rotie, de Guignes.

Quant au bouquet, il consistait en une pendule

magnifique. Il fut déféré aux arquebusiers de Châlons, mais il se passa vingt-cinq années avant que ceux-ci pussent rendre le prix général, et lorsqu'ils le présentèrent, en 1754, l'Arquebuse de Compiègne n'existait plus.

Louis XV voulait faire construire un château nouveau à la place de celui élevé par Charles V. Les architectes trouvèrent à leur convenance l'emplacement occupé par l'Arquebuse, et ce tir fut réuni au domaine de la couronne.

En 1735, un arrêté du 27 août prononça la suppression de plusieurs Arquebuses du Valois et de la Picardie.

Les dépenses faites au prix général de 1729, avaient été excessives. Les 30 000 livres d'argenterie distribuées aux gagnants, n'en formaient que la plus faible partie. Pendant dix jours, ce n'avaient été que festins, que bals, que feux d'artifice, que spectacles donnés aux six cents chevaliers étrangers.

On prétendit que ces prodigalités avaient ruiné plusieurs familles, et ce fut le motif invoqué pour supprimer les compagnies d'arquebusiers. Néanmoins, la plupart furent bientôt rétablies; mais la suppression demeura définitive pour Laon et pour Compiègne.

Lorsque le prix général fut rendu en 1754 par la société de Châlons, Compiègne ne put y envoyer

de représentants. Aussi trouve-t-on ces vers à la relation de cette fête :

LES DORMEURS.

A Compiègne, où s'élève un temple à saint Corneille,
A l'ombre d'un cyprès, l'Arquebuse sommeille,
Et l'on a beau carillonner,
Les vigiles de la bouteille
Et la chamade bourdonner,
Rien aujourd'hui ne la réveille.

Depuis quelques années, une société de tireurs s'est organisée à Compiègne; puisse-t-elle avoir l'éclat et la durée de la compagnie qu'elle remplace!



UNE CHASSE AU CERF

DANS LE BOIS DE BOULOGNE EN 1720

UNE CHASSE AU CERF

DANS LE BOIS DE BOULOGNE EN 1720.

Ces quais larges et commodes qui s'étendent des Tuileries jusqu'à l'enceinte de Paris sont de construction assez récente. Au temps de la Régence, les berges de la rivière n'étaient séparées de la grande route que par une barrière de forts madriers; à droite du chemin régnait un fossé presque en tout temps rempli de boue; c'est de ce côté qu'en suivant soigneusement la terre, pour éviter les cahots, un carrosse d'assez belle apparence s'avançait au petit trot de deux vigoureux coursiers. Dans la voiture, un homme encore jeune, vêtu avec plus de richesse que de goût, se prélassait sur les coussins. Tout à coup, une rude secousse vint le tirer du demi-sommeil où l'avait plongé le doux balancement de sa voiture; il abaissa rapidement la glace, et passant la tête par la portière :

« Maraud! cria-t-il, je crois que tu me verses.

— Non, monsieur le marquis, c'est cette maudite laitière dont la rosse, lancée à fond de train, est venue se jeter sur nous; je ne pouvais reculer davantage, car nos deux roues sont descendues dans le fossé. Dieu sait comment nous allons nous dépêtrer!

— Par la mordienne, ma grosse commère! ne pouvez-vous aller moins vite, et la route n'est-elle pas assez large pour que vous vous dispensiez d'accrocher les gens?

— Je suis pressée, parbleu! il se fait tard. On sonne déjà la première messe aux Bons-Hommes de Passy. Et que dirait-on dans le quartier, si Manon, la laitière, n'était pas à l'heure au coin de la rue Champ-Fleury? D'ailleurs, Coco est comme cela, toutes les fois qu'il approche de la ville il prend le mors aux dents.

— Il faut le retenir.

— Vraiment mon beau Mississipien? la course bat le lait, le fait mousser, et le chaland prend cela pour de la crème.

— Friponne, je vous dénoncerai aux conseillers-inspecteurs de la laiterie.

— Bast! fit la marchande, les conseillers du roi, langueyeurs de porcs, experts, jurés, et autres, ont été remboursés de leurs charges; le commerce est libre, M. Law est favorable aux pauvres mar-

chands; c'est un grand homme que M. Law. Vive le système!

— Je ne dis pas non, » fit le jeune homme en portant la main à son chapeau.

Pendant ce temps, la laitière avait fait reculer sa charrette; elle appliqua un vigoureux coup de fouet à son cheval, prononça en même temps un juron énergique et partit au galop.

« La drôlesse, dit l'individu dont la tête était restée encadrée dans la portière, elle mériterait bien de tomber entre les mains des bandouliers du Mississipi. Voilà la marchandise qu'il faudrait expédier au Nouveau-Monde. »

La compagnie des Indes, créée pour soutenir les valeurs émises par Law, avait reçu le privilége d'envoyer tous les ans neuf mille personnes de l'autre côté des mers, six mille blancs et trois mille nègres. Pour recruter ce nombre énorme d'émigrants, on avait commencé par vider les cachots; la prison de Saint-Nicolas des Champs avait fourni des femmes arrêtées, ou pour leurs méfaits ou pour leur mauvaise vie; on les avait mariées à un nombre égal de lurons tirés du Petit-Châtelet, puis on les avait fait partir pour le Havre, lieu de leur embarquement.

Les femmes et leurs maris étaient coiffés de fontanges et de cocardes jonquilles, et les Parisiens s'étaient beaucoup amusés des premières expédi-

tions ; mais bientôt le bruit s'était répandu que ces malheureux étaient maltraités en route, qu'un grand nombre périssaient dans la traversée; que ceux qui arrivaient au terme de leur voyage succombaient bientôt de misère, lorsqu'ils n'étaient pas massacrés par les tribus sauvages qui peuplaient le pays. Alors on ne trouva plus d'aventuriers qui consentissent à partir volontairement, et la compagnie fut obligée d'organiser une milice désignée sous le nom de bandouliers du Mississipi. Ces soldats avaient pour mission de battre le pavé de Paris, d'y ramasser les vagabonds, les mendiants valides, les gens sans aveu, et de les enrôler bon gré mal gré. La manière brutale dont ils avaient accompli leur mission, avait plus d'une fois soulevé l'indignation publique et provoqué des émeutes. Cependant la compagnie des Indes ne négligeait rien pour rappeler à elle l'opinion générale. Un jour on annonçait la découverte de riches mines d'or ; une autre fois on signalait l'arrivée de navires chargés des productions les plus précieuses ; enfin on avait amené des bords du Missouri une dixaine de sauvages. On les avait promenés dans tout Paris ; ils avaient même exécuté, sur la scène de l'Opéra, la danse de leur pays, ils y avaient entonné leur chant de guerre. Afin de stimuler par tous les moyens la curiosité générale, on avait annoncé qu'ils devaient courre un cerf dans le bois de Bou-

logne, et c'était ce jour-là, par une belle matinée de mai, que la chasse devait avoir lieu.

« Oh! la drôlesse, répétait notre individu, elle nous a presque versés. Et que fais-tu donc là, grand fainéant? cria-t-il au laquais qui restait perché derrière la voiture. Ne peux-tu pousser à la roue pour nous tirer d'affaire? Abaisse le marchepied. »

En disant cela, il sauta à terre et vint se mettre lui-même à soulever le derrière du carrosse.

« Tiens, voilà comment il faut s'y prendre. Est-il nécessaire que je t'apprenne ton métier? »

Puis, lorsque les chevaux eurent fait quelques pas, il s'élança légèrement derrière la voiture.

« Monsieur le marquis se trompe! s'écria le valet.

— C'est vrai, dit celui-ci en souriant. Ce que c'est pourtant qu'une vieille habitude! »

Et il alla se placer au fond de son carrosse.

On eut bientôt gravi la montée qui conduit au sommet de Passy, et la voiture s'arrêta à la grille du bois de Boulogne.

A cette époque, ainsi que de nos jours, les portiers du bois remplissaient en même temps les fonctions de gardes, puis au bénéfice de leur place ils joignaient un petit commerce.

Sous une tonnelle bien feuillue, les promeneurs trouvaient toujours un déjeuner plus ou moins fru-

gal, et du vin plus ou moins bon, suivant la bourse du visiteur.

« Hohé! père Paturet, on vous a donc mis du fauve dans le bois, puisqu'on doit chasser le cerf? Mère Paturet, deux couverts dans le cabinet bleu. Avez-vous encore de ce petit vin d'Auteuil que vous mettiez dans la troisième case du second caveau, et dont vous ne donniez qu'aux amis?

— Votre Seigneurie connaît la maison comme si elle était un vieil habitué, répondit la femme du garde ; cependant....

— Eh bien! mère Paturet, c'est comme cela que vous reconnaissez les amis! continua le jeune homme.

— Ah çà! reprit le garde en se frottant les yeux, cela n'est pas possible; mais vraiment on dirait que c'est le petit Giraud.

— Ci-devant valet de chiens à la vénerie, continua le jeune homme.

— Tu veux dire valet de limiers; mais cela ne se peut pas, te voilà mis comme un prince du sang. Les boutons de ton habit sont d'une richesse! ils sont couverts de pierreries.

— Chacun d'eux vaut plus de trente pistoles. Que voulez-vous? il faut bien employer son papier à quelque chose. Les gens sages songent à réaliser. Passons dans la chambre bleue, et qu'on nous serve du chenu; on cause mieux auprès d'une bouteille. »

Les deux amis allèrent s'accouder dans l'étroit cabinet que le petit Giraud avait choisi, et quand ils eurent trinqué :

« Tu le vois, je suis devenu riche. Tu te rappelles l'état dans lequel, il y a trois ans, était notre bourse; nous n'avions ni sou ni maille, nos gages étaient arriérés; lorsqu'on nous payait, c'était en billets d'État visés par les frères Pâris; ils perdaient la moitié de leur valeur : c'était à n'y pas tenir. Je quittai donc la place, et j'entrai dans la maison de M. de Nancré, homme de confiance de l'abbé Dubois. Un soir, le hasard me fit entendre une conversation; par extraordinaire, on ne se plaignait pas de la misère publique. On expliquait une spéculation que je n'ai pas encore très-bien comprise, mais on affirmait qu'elle enrichirait tout le monde. Je ne pus dormir la nuit; le lendemain matin je réunis quelques louis que j'avais reçus pour étrennes, j'en empruntai quelques autres au grènetier du coin, j'achetai à bas prix des billets d'État; puis, me prévalant de ma livrée qui me facilitait l'entrée des bureaux de M. Law, je fus un des premiers à prendre de son papier. Avant la fin de la semaine, mes fonds étaient plus que décuplés; actions, prime, report, conversion, j'ai gagné sur tout, et maintenant je songe à mettre ma fortune à l'abri; je suis donc en marché pour acheter un fief de Haubert avec titre de haute et basse justice. En attendant

que le marché se termine, mes gens m'appellent monsieur le marquis. Cependant il me roule dans la tête une combinaison bien meilleure que tout cela ; je ne serais pas fâché de me faire roi.

— Es-tu fou? s'écria le père Paturet en frappant des deux mains sur la table. Tu conspires donc?

— Non pas, non pas, vraiment, je ne fais rien qu'un loyal sujet de Sa Majesté ne puisse hautement avouer.

— Prends-y garde, les complices de Cellamare sont encore à la Bastille.

— Je ne fais rien, père Paturet, je vous le répète, que ne puisse hautement avouer un fidèle sujet de Sa Majesté. Vous savez que, parmi les sauvages venus des bords du Missouri, se trouve une jeune Indienne, nommée la fille du Soleil; elle a, dit-on, dans son pays, droit à la souveraineté, et, comme la Compagnie des Indes, pour donner plus de valeur à ses actions, songe à ériger le Mississipi en royaume, on doit donner la couronne au blanc qu'elle choisira pour époux. Je pourrais, tout aussi bien qu'un autre, me mettre sur les rangs ; cependant, il ne me plairait guère de m'enrôler dans le régiment jonquille, et, avant de faire aucune démarche, je veux voir de près ce qui en est. Il y aura foule aujourd'hui; mais j'ai pensé que vous me faciliteriez le moyen d'approcher de la chasse. Je

n'ai pas tout à fait oublié mon ancien métier, et vous devriez me confier une harde de chiens.

— Eh, mon garçon, voilà ce qu'il y a de plus drôle, on va, dit-on, chasser sans chiens.

— Allons donc, père Paturet, est-ce qu'on peut chasser sans chiens ?

— C'est précisément ce que je me disais ; il paraît cependant qu'on compte le faire ; d'ailleurs, nous n'avons point de cerf ici, et je ne sais pas comment on fera pour en lancer un, à moins qu'on ne l'apporte : aussi personne n'a été chargé de faire le bois, et tout ce que j'ai appris, c'est que le rendez-vous est pour midi à la porte Maillot. Au reste, si le cœur t'en dit d'endosser l'uniforme, de manière à pouvoir approcher de plus près, je te prêterai bien un costume. Je pense qu'aucun des camarades n'aura oublié que tu es de la partie. »

Longtemps avant que l'heure de midi fût sonnée, la foule se pressait au lieu désigné. Pas un de ceux qu'avait enrichis la rue Quincampoix ne manquait au rendez-vous ; pas un des membres de la société élégante n'était en retard.

Il n'est pas dans notre histoire une époque où l'abus de la toilette ait été porté aussi loin. Ce n'était que velours et satin, que dorures et pierreries ; la foule ressemblait à un parterre diapré des plus riches couleurs, et, comme le système avait bouleversé toutes les fortunes et toutes les classes, le

luxe des habits ne laissait reconnaître aucune profession. On attendait avec impatience, et déjà l'on commençait à murmurer, lorsqu'on vit descendre, par la grande avenue de Neuilly, une escorte de mousquetaires, puis les voitures du Régent, puis derrière, un peu plus loin, venaient deux carrosses appartenant aux trésoriers de la compagnie des Indes. On y avait emballé nos dix sauvages avec la personne qui leur servait de guide et d'interprète.

La foule était nombreuse.

« Quel est donc, disait un bourgeois, ce seigneur qui se pavane à côté de M. Law, sur ce magnifique alezan ?

— Comment ! tu ne le connais pas? fit son voisin. C'est Brancas.

— On le disait ruiné.

— Cela est vrai; mais il vient d'être fiancé à la fille d'André le Mississipien; elle n'a, il est vrai, que trois ans, et M. de Saint-Simon dit qu'elle est encore à la bouillie; mais en attendant qu'elle soit en âge d'être mariée, Brancas mange la dot par anticipation et fait figure avec les écus du beau-père.

— Et cet autre à la face imberbe, perché sur ce coursier blanc qui piaffe avec impatience et blanchit son mors d'écume ?

— C'est le lieutenant de police.

— Ce n'est encore qu'un enfant.

— C'est vrai; mais M. Voyer d'Argenson, pour céder à Law la place de contrôleur général des finances, a fait donner à l'un de ses fils la direction de la police. Voyez là-bas, sur ce cheval gris, l'autre, plus jeune encore, est conseiller d'État et commandant du Hainaut. »

Pendant que chacune des personnes invitées à la chasse montait sur le coursier qu'on lui avait préparé, les sauvages étaient sortis de leurs voitures, et, comme si la foule dont ils étaient environnés leur eût été indifférente, ils avaient gardé leur air impassible et s'étaient placés en cercle; enfin, ils s'étaient assis à terre, et alors le plus âgé d'entre eux, celui qui paraissait le chef, décrocha de sa ceinture une longue pipe et se mit à la bourrer de tabac; mais bientôt il manifesta son embarras, et l'interprète, s'étant approché, lui demanda ce qu'il voulait.

« Dans nos forêts, répondit-il, le chasseur sait trouver du bois qui s'enflamme par le frottement; mais le chasseur à la peau colorée ne connaît pas le bois de ce pays, et ne peut se procurer de feu. »

Maintenant, il n'est personne qui ne pût offrir son porte-cigare et tout l'attirail d'un fumeur; mais en 1720, la pipe n'était pas encore passée dans les habitudes du monde élégant. On avait, il est vrai, cédé à la compagnie des Indes la ferme ou, comme on dirait dans notre langage actuel, le monopole du tabac, sans se douter que ce produit deviendrait

une des sources les plus fécondes du revenu public. On ne fumait guère que dans les casernes.

L'interprète, ne sachant à qui s'adresser, s'éloignait déjà pour aller chercher un tison dans une maison voisine, lorsqu'il aperçut un garde-française qui dépassait le reste de la foule de la hauteur de la tête.

« Sergent! lui cria-t-il, prêtez-moi votre briquet.

— Cela n'est pas de refus, » dit celui-ci.

De deux coups de coude, il repoussa les personnes qui étaient devant lui, et vint se placer derrière les Indiens, précisément à côté du petit Giraud, qui tenait un limier en laisse.

Le chef alluma son calumet, lança une bouffée de fumée vers chacune des avenues qui venaient aboutir au rond-point où l'on était placé, les autres Indiens renouvelèrent la même cérémonie, puis ils dirent qu'ils étaient prêts à commencer la chasse. On leur fit proposer des chevaux ; mais ils répondirent qu'un chasseur indien ne se fie qu'en la vitesse de ses pieds et en la force de son jarret.

Pendant ce temps on avait fait avancer un lourd fourgon resté caché jusqu'à ce moment derrière les nombreux équipages qui encombraient les abords du bois. On en tourna la porte vers l'allée de Madrid, puis on l'ouvrit. Ce caisson contenait un cerf, panneauté la veille dans les bois de Fosse-Repose ;

soit que l'animal fût engourdi par son séjour dans cette boîte, soit qu'il fût ébloui par le soleil qui le frappait tout à coup, il hésita pendant quelques secondes; mais bientôt il bondit en jetant sur la foule un regard effaré; puis il s'élança dans la route qui était devant lui, et les trompes sonnèrent aussitôt *la Royale*, car le cerf était un dix-cors jeunement.

Lorsque la fanfare fut achevée, les Indiens partirent à la poursuite du cerf, en poussant des hurlements auprès desquels les aboiements de la meute sembleraient de suaves murmures; l'animal, effrayé par ces cris furieux, doubla de vitesse. Les Indiens le suivirent. Tous les cavaliers s'ébranlèrent en se tenant à quelque distance.

Les équipages se répandirent dans toutes les allées du bois, chacun s'élança dans celle où il espérait croiser la chasse. La foule disparut presque en entier, et, dans ce carrefour où tant de monde se pressait tout à l'heure, il ne resta plus que quelques retardataires.

La fille du Soleil et deux autres Indiennes étaient demeurées immobiles lors du départ de leurs compagnons. Là aussi se tenait le beau sergent des gardes françaises, l'interprète, le petit Giraud et le père Paturet.

« Mais, s'écria celui-ci scandalisé, ce n'est pas une chasse, c'est une course.

— Pensez-vous véritablement qu'ils le prennent? demanda le sergent en frisant sa moustache.

— Oh! dit le petit Giraud, cela me semble assez probable; nous ne sommes qu'au mois de mai, ce cerf est encore maigre et fatigué des privations qu'il a éprouvées pendant l'hiver, il a perdu son bois, et le travail qui se fait en lui pour pousser une nouvelle tête contribue à le rendre moins fort. Son refait, qui n'a pas encore acquis deux doigts de longueur, est mou et très-sensible; il hésitera à entrer au fourré, où les branches le blesseraient continuellement. Voilà donc ce qui va se passer: il fuira avec vitesse en suivant l'allée où il est engagé, pour gagner de l'avance et dans l'espoir d'arriver en pleine campagne; mais il rencontrera les grilles et le mur d'enceinte, et sera contraint de se détourner soit d'un côté soit d'un autre. Il reviendra donc par une des allées latérales, fera quelques détours; mais ici il n'y a pas à craindre qu'on puisse prendre le change, il n'existe pas d'autre cerf dans le bois. Après avoir pris de l'avance, il reviendra sur ses pas, croisera ses voies, entrera au taillis et se jettera sur le ventre; mais dans ce bois coupé par des allées comme un échiquier, un défaut n'est pas à redouter, car du monde veille dans tous les carrefours, et l'on saura toujours dans quelle enceinte il se sera relaissé; on pourra facilement l'y relancer; à tout risque j'ai amené un limier. Pour peu que

les coureurs veuillent se ménager et se relayer adroitement ils ne laisseront pas au cerf un moment de repos, et d'ici à deux heures, ils auront pu le malmener. La difficulté ne sera donc que de le porter bas; mais le cerf n'a pas ses armes; il n'a pas touché au frayoir; en toute autre circonstance il pourrait être fort dangereux de l'atteindre, car :

Aussitôt que le cerf a touché de sa tête
Homme, cheval ou chien ou bien quelque autre bête,
A tard vient le barbier, à tard le médecin,
Car le cuider guérir, c'est travailler en vain.

Aujourd'hui le cerf est désarmé, on ne peut donc craindre que quelques contusions; si le cerf, au bout de l'allée où il s'est engagé, tourne à droite, il faudra qu'il suive le mur d'enceinte, et nous le verrons bientôt revenir vers nous; s'il tourne à gauche, il aura plus d'espace, il est probable qu'il rencontrera la mare d'Auteuil, il voudra battre l'eau, et les Indiens pourront l'y noyer. »

La fille du Soleil écoutait attentivement les paroles du veneur, mais ne le comprenait pas; elle demanda qu'on les lui expliquât.

« Le jeune chasseur blanc, dit-elle, a bien observé la nature des animaux sauvages, et, s'il avait établi son wigwam dans nos forêts, jamais il ne laisserait sa compagne manquer de gibier.

— Ce serait, reprit Giraud, un sort heureux pour

moi, si ma compagne devait être aussi belle que la fille du Soleil. »

On a dit que les expressions galantes sont toujours comprises par les femmes, dans quelque langue qu'on les exprime. Toujours est-il que l'Indienne n'eut pas besoin de demander l'explication de cette réponse; ses yeux brillants jetèrent sur Giraud un regard caressant, et ses lèvres lui envoyèrent un gracieux sourire.

« Bien, dit tout bas le père Paturet; mon garçon, voici tes actions qui sont en hausse. »

La jeune Indienne était une belle fille qui n'avait pas encore atteint sa vingtième année; la couleur cuivrée de sa peau et le galbe étrange de sa figure ne l'empêchaient pas d'être réellement jolie. Cette époque ne se piquait pas d'une pruderie exagérée et l'on n'avait ajouté aucun voile au costume très-léger que l'Indienne portait dans ses forêts. Nul obstacle ne venait dissimuler les contours élégants de ses épaules et de sa gorge; ses cheveux, réunis en nattes épaisses, étaient retenus sur sa tête par des épingles d'or, qui certainement n'avaient pas été forgées au bord du Missouri; mais à côté de ces bijoux de l'industrie européenne se trouvaient des plumes aux nuances éclatantes. Elle avait entouré ses paupières d'un cercle de couleur noire, et ses joues, frottées d'herbes sauvages, avaient conservé une teinte bleue.

Il semble que cette propension à dénaturer par des tatouages la figure que Dieu nous a donnée est commune à toutes les races primitives.

César rapporte, dans ses *Commentaires*, qu'une partie des habitants de la Gaule se coloraient, en bleu et en jaune, le corps et la figure. Les habitants de la Grande-Bretagne avaient la même habitude. Elle leur avait fait donner le surnom de Pictes.

Malgré cette espèce de fard livide dont les joues de l'Indienne étaient couvertes, elle n'était pas moins une fort avenante personne, et le beau sergent des gardes françaises la regardait d'un œil amoureux.

Tout se passa ainsi que Giraud l'avait prévu. On entendait les clameurs poussées par les Indiens se rapprocher parfois, puis le vent les emportait, et tout rentrait dans le silence. Le cerf se faisait battre, rusait, faisait des hourvaris; mais il avait peu de chances en sa faveur, car il n'était pas une allée où des centaines de curieux ne suivissent ses moindres mouvements du regard.

Cependant cela traînait en longueur, et la fille du Soleil, pour abréger le temps, avait allumé son calumet. Après avoir aspiré quelques gorgées de fumée, elle l'offrit à Giraud, et celui-ci s'empressa d'accepter cette faveur; mais l'usage du tabac n'était pas alors très-répandu : dès qu'il eut tiré quelques bouf-

fées, il se mit à tousser et à éternuer d'une horrible manière.

L'Indienne se prit à rire; évidemment le veneur avait beaucoup perdu dans son opinion; elle lui retira donc le calumet, jugeant qu'un homme qui ne partageait pas son goût pour la fumée de tabac n'avait pas des habitudes assez mâles. Quelques instants plus tard, elle passa le calumet au sergent des gardes françaises, et celui-ci se mit à humer avec délices la fumée de la nicotiane.

A partir de ce moment, ce fut vers lui que se tournèrent tous les regards de la jeune fille; enfin la chasse, ou plutôt la course, comme l'avait appelée le père Paturet, tirait à sa fin. Le cerf, sans cesse relancé, s'était retiré dans une étroite enceinte; il s'y était acculé à un buisson épais et faisait tête à ses persécuteurs. L'un d'eux, s'étant imprudemment approché, fut frappé d'un coup de tête qui l'envoya rouler à dix pas en lui démettant l'épaule. Un autre reçut un coup de pied dans la cuisse qui le jeta également par terre; mais les autres, s'étant en ce moment rués sur le cerf, le portèrent bas et l'égorgèrent. Puis, lui liant les pieds avec une hart de chêne, ils y passèrent un brin de taillis, et l'apportèrent sur leurs épaules aux grands applaudissements de la foule, qui les félicitait de leur triomphe.

Toute la chasse revint bientôt à la porte Maillot, d'où l'on était parti.

« Il est dommage que nous ne puissions faire la curée, dit le Régent, cela manque à la fête; mais on pourrait lever le pied de l'animal pour l'offrir à la reine de la journée. »

Le pied fut donc levé; on vint le présenter à la fille du Soleil, qui le reçut d'un air assez étonné.

« Que faut-il faire de cela, dit-elle? Est-ce qu'il est d'usage de le manger ainsi? J'aimerais mieux qu'il eût passé sur les charbons. »

Son interprète lui fit alors comprendre que l'offrande du pied était un hommage qu'on lui rendait; qu'elle était libre d'en faire honneur à celui qu'elle préférerait. Alors elle tendit elle-même le pied au sergent, qui le reçut avec joie.

« Mon Dieu! dit Law en s'approchant du Régent, je crois que nous avons l'homme qu'il nous faut. Comment t'appelles-tu? dit-il au militaire.

— Dubois dit La Valeur, sergent aux gardes françaises, compagnie de Nonac, répondit celui-ci en faisant le salut militaire.

— Comment trouves-tu la souveraine du Missouri?

— Il n'y a pas d'affront, monseigneur, répondit le soldat. C'est un beau brin de fille.

— Eh bien! veux-tu être roi?

— Ah! dame! fit le soldat en tortillant sa moustache, cela me vaudra-t-il une haute paye? Serai-je

logé, couché, nourri aux frais de la princesse ? Aurai-je un habit de drap d'officier, et tous les soirs la permission de onze heures?

— Tu auras tout cela, mon garçon, et mieux encore.

— Eh bien, monseigneur, il n'y a pas de refus, pourvu que mon capitaine y consente.

— J'en fais mon affaire, reprit Law. Tu t'appelles Dubois ; c'est, à ce qu'il paraît, un nom qui porte bonheur. Allons, messieurs, dit-il en se retournant vers la foule, on peut crier vive Dubois Ier, roi du Mississipi !

— Encore un tour de passe-passe, fit en riant le lieutenant de police. Voilà pour la Compagnie des Indes un magnifique prospectus. »

Dubois prit le bras de la fille du Soleil; ils allèrent saluer le Régent, et montèrent ensemble dans le même carrosse, aux grands applaudissements du peuple.

« Eh bien! mon pauvre Giraud, tu t'es donc laissé distancer? disait le père Paturet.

— Bast! fit celui-ci en ôtant l'habit de garde, après avoir eu soin de laisser dans la poche une bourse assez arrondie; bast, j'aurai toujours la ressource de me rejeter sur le fief de Haubert. »

Une année presque entière s'était écoulée; le père Paturet n'avait plus entendu parler de son jeune camarade, lorsque, un matin, en faisant sa tournée,

au détour, d'une allée il aperçut, à cent pas de lui un homme qui grimpait sur un arbre, attachait une corde à l'extrémité d'une branche, se la passait au cou, et se laissait choir dans l'espace.

« Mon Dieu, le malheureux! s'écria le père Paturet, je n'aurai jamais le temps d'arriver avant qu'il ne soit tout à fait pendu. A tout risque! » dit-il.

Puis, épaulant sa carabine, il fit feu; la balle alla briser la branche, et le demi-pendu roula par terre, où il resta tout étourdi de sa chute.

« Morbleu, dit le garde, ne pourriez-vous choisir un autre triage que le mien pour vous pendre? Depuis la culbute du système il ne se passe pas de jour que nous ne trouvions quelque mort dans nos taillis. Il faut dresser des procès-verbaux à n'en plus finir, et, si cela continue, nos chênes porteront bientôt plus de pendus que de glands.

— Ah! père Paturet, reprit Giraud en revenant de l'étourdissement que lui avait causé sa chute, vous m'avez rendu là un bien mauvais service.

— Comment! c'est toi, mon pauvre Giraud, toi que je croyais si heureux!

— Ruiné! complétement ruiné!

— Comment donc cela mon garçon?

— Oh! cela n'est pas long, père Paturet. Il vous souvient de l'exécution du comte de Horn; en revenant de la Grève où j'avais été pour le voir rouer, je rencontrai un de mes amis qui me proposa de

passer avec lui le reste de la journée. Je m'attardai un peu, et, lorsque je me mettais en route pour revenir chez moi à la brune, je tombai dans une embuscade des gens de M. Cartouche. La richesse de mon costume avait piqué leur convoitise, et, quoique je fisse bonne contenance, ils vinrent à bout de moi; je reçus un grand coup de couteau dans la poitrine, et, quelques heures plus tard, le guet me trouva sans connaissance et baigné dans mon sang. Les malfaiteurs m'avaient entièrement dépouillé; seulement ils avaient dédaigné ma chemise et ma veste, parce qu'elles étaient maculées de sang. Dans une de mes poches on trouva une lettre qui indiquait mon adresse; je fus reporté à mon hôtel. Je restai de longs jours entre la vie et la mort; pendant ce temps le système faisait la culbute; il est vrai que je m'en inquiétais médiocrement, car j'avais eu soin d'acheter une terre magnifique, et je croyais n'avoir plus rien à redouter, quand un édit vint déclarer que les vendeurs de seigneuries auraient le droit de les reprendre en remboursant en papier le prix qu'ils en auraient touché. Un matin, lorsque je commençais à entrer en convalescence, un sergent vint me déclarer que mon vendeur entendait racheter son bien, et il me laissa, en papier déjà déprécié, trois millions de livres qui en avaient fait la valeur; la révolution que j'en éprouvai me fit retomber malade. Néanmoins je me consolai en pen-

sant que je pourrais tirer quelque chose de ce papier; mais je fus retenu au lit plus longtemps qu'il ne l'aurait fallu. Aussitôt que je pus sortir, je courus au bureau des frères Pâris, qui devaient liquider toutes les valeurs; mais on me répondit qu'il était trop tard, que j'avais encouru la déchéance, et que mes papiers ne valaient plus absolument rien. Je rentrai chez moi la tristesse dans le cœur; j'espérais néanmoins que mes meubles et mes bijoux me fourniraient quelques ressources; mais, me croyant riche, j'avais vécu largement; il fallut payer mes fournisseurs, les gens du Châtelet se mirent de la partie, les épices enlevèrent promptement ce qui aurait pu me rester, et ce matin, quand en résumé j'ai fini de tout compter et de tout supputer, je me suis trouvé pauvre de trois millions de livres en papier et de six sous en numéraire. Que faire avec six sous? Ma foi, j'ai acheté une corde. Ah! père Paturet, vous m'avez rendu un bien mauvais service.

— Allons, allons, mon garçon, il ne faut pas se désespérer comme cela, il y en a de plus malheureux que toi.

— Oh! dit le jeune homme, cela n'est pas possible.

— Mais si fait, mon garçon. Tu as bien connu le sergent Dubois; tu ne sais donc pas ce qui lui est arrivé?

— En voilà un, reprit Giraud, qui a eu de la chance!

— Oui, continua le garde en riant, une fameuse chance. Il paraît que la princesse était légèrement jalouse; elle trouvait que Dubois prenait trop souvent la permission de onze heures. Elle a voulu se plaindre; Dubois n'était pas endurant, il a caressé la belle d'une manière un peu trop cavalière, et celle-ci l'a fait assommer par ses parents.

— Ah! le pauvre garçon!

— Puis on l'a scalpé.

— Ah! le pauvre garçon!

— Puis on l'a fait rôtir, et sa femme l'a mangé en famille.

— Comment, dit Giraud, ils ont mangé ce pauvre Dubois qui avait de si jolies moustaches?

— Oui, reprit Paturet; il paraît que c'est la coutume du pays.

— Ah! le pauvre garçon! » reprit Giraud, cette fois en souriant.

C'est une étrange chose que la manière dont notre âme est organisée, et l'on a beau dire que les maux d'autrui ne peuvent apporter aucun soulagement à nos propres chagrins, cependant on éprouve une joie involontaire à rencontrer de plus malheureux que soi.

« Allons, lui dit le père Paturet, il ne faut pas se laisser aller comme cela au découragement, mon

garçon ; reprends ton ancien métier, tu te figureras que tout le reste n'a été qu'un rêve. Il y a précisément une place vacante à la vénerie ; j'espère qu'on ne te la refusera pas. Notre jeune roi n'a encore atteint que sa treizième année ; mais, depuis un an seulement qu'on le laisse monter à cheval, il prend goût à la chasse, et sous son règne, je te le promets, la vénerie ne chaumera pas. Retourne donc au chenil. »

Giraud jugea le conseil bon et s'en trouva bien ; seulement, toutes les fois qu'il revoyait d'un dix-cors jeunement, cette réflexion lui venait à l'esprit :

« Dire pourtant que j'ai possédé trois millions de livres, et que j'aurais pu être roi ! »

Sic transit gloria mundi.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.



TYPOGRAPHIE DE CH. LAHURE ET Cie
Imprimeurs du Sénat et de la Cour de Cassation
rue de Vaugirard, 9

